

صحة الإنسان

Le conflit Renault

• CLEON : 75% des salariés ont repris le travail
• ELINS : désignation d'un médiateur
LIBRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,40 F; Tunisie, 1,30 F;
Allemagne, 1,20 F; Belgique, 1,20 F; Espagne, 1,20 F;
France, 1,70 F; Italie, 1,20 F; Japon, 1,20 F;
Liban, 1,20 F; Pays-Bas, 1,20 F; Royaume-Uni, 1,20 F;
Suisse, 1,20 F; États-Unis, 1,20 F; Venezuela, 1,20 F.
Tarif des abonnements page 30

Les prolongements de la crise au Shaba

Une autre politique africaine ?

Prise en Afrique dans un vaste réseau d'accords et de solidarités d'intérêts, soignée de rassurer ses « vieux amis » et de contraindre l'Union soviétique à se désolidariser de ses alliés cubains. La France s'est peu à peu trouvée engagée dans une série d'interventions « ponctuelles » qui risquent manifestement d'exécuter ses possibilités militaires et logistiques et de l'entraîner dans une politique périlleuse. Pourquoi-il en aller autrement ? Était-elle en état de mener une politique africaine cohérente et efficace sans manquer à ses engagements, se dérober à ses responsabilités ou abandonner ses nationaux ? C'est à cette question que M. Mitterrand a tenté d'apporter une réponse, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1.

Les pays occidentaux vont tenter de renflouer l'économie zairoise

• A BRUXELLES, les représentants de onze pays étudieront, mardi 13 et mercredi 14 juin, les modalités d'une aide financière concertée au gouvernement zairois. Les créanciers de Kinshasa exigent néanmoins de profondes réformes du régime du général Mobutu avant de reconduire une aide à plus long terme, seule capable de renflouer l'économie zairoise.

Un mal incurable ?

Kinshasa. — Sur l'aéroport de Ngili, au petit matin, quelques soldats zairois tentent mollement d'aligner une certaine d'adolescents. « Ils vont les envoyer sur la base de Kamina, nous dit un officier français. Là-bas, on les fera attendre deux à trois mois. On les nourrit un jour sur deux. Ensuite, on leur apprendra à tenir un fusil. Ils seront alors bons pour le casse-pipe. Avec une paie qui se fera toujours attendre. En quelques minutes, boulevard du 30-Juin, au cœur de la capitale, nous assistons à des incidents de routine. Une femme se fait arracher une boucle d'oreille par un homme qui réussit à s'enfuir. JEAN-CLAUDE POMONTI. (Lire la suite page 3.)

L'armée israélienne engage la phase finale de son retrait du Sud-Liban

De nombreuses unités israéliennes stationnées au Sud-Liban ont repassé la frontière lundi 12 juin, à la veille du retrait définitif des forces de Jérusalem, prévu pour mardi. Un « cordon de sécurité » a été mis en place par Jérusalem pour relier les enclaves chrétiennes. Les représentants de l'ONU à Jérusalem ont attribué à un « malentendu » les critiques adressées à Israël par le général Emmanuel Erskine, commandant de la Force intérimaire des Nations unies au Sud-Liban (FINUL). Chui-ci s'était déclaré « déçu » par l'attitude de l'armée israélienne. Il lui avait reproché de vouloir rétroceder la plupart de ses positions au Sud-Liban aux « forces libanaises » du capitaine Haddad plutôt qu'aux forces de l'ONU. Le ministre israélien de la défense a fait savoir que son pays ne pouvait remettre à la FINUL des positions qui ne lui appartenaient pas, étant aux mains des « forces libanaises ». Le vice-ministre de la défense, M. Mordechai Zipori, a précisé que le rôle des « casques bleus » était de prévenir les infiltrations terroristes et non de s'opposer aux défenseurs des enclaves chrétiennes.

LA RÉORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Une réunion du conseil de l'épiscopat Le conseil permanent de l'épiscopat français, qui se réunit à Paris du 12 au 14 juin, examine un projet de réorganisation de l'enseignement catholique. Le texte, qui est en préparation depuis 1973 et a connu au moins quatre versions différentes, prévoit la création, dans chaque diocèse, d'une association de tutelle des établissements catholiques chargée notamment de garantir — sous l'autorité de l'évêque — la mission de « caractère propre » des établissements. (Lire page 18 l'article de BRUNO FRAPPAT.)

AU JOUR LE JOUR

N'est pas Cubain qui veut

Quand M. Mitterrand dit que les Français ne doivent pas être en Afrique les Cubains de l'Occident, il est en retard d'une information. Il semble en effet que les Cubains dans l'affaire du Shaba se soient montrés d'une prudence qui n'a pas toujours été la nôtre, en particulier au Tchad. Il paraît que Fidel Castro veut en revenir aux anciens principes du non-alignement. On ne sait trop si le gouvernement français s'annonce, lui, pour s'aligner, ou au contraire pour sortir du rang. ROBERT ESCARPIT.

De notre envoyé spécial

Metoula (Haute-Gallie). — Du haut de la butte sur laquelle est situé Metoula, village le plus septentrional d'Israël, le dispositif de sécurité établi au Sud-Liban par l'armée israélienne ces derniers jours est immédiatement visible. A quelques centaines de mètres de la double rangée de grillage et de fil de fer barbelé qui marquent la frontière, le trait noir d'une route fraîchement asphaltée barre la vallée de l'ayoun. Cette nouvelle voie de communication relie directement deux lignes de crêtes et évite désormais un long détour. De loin en loin, les lignes des collines sont rayés de sillons blancs qui sont autant de chemins récemment tracés par les bulldozers de l'armée pour permettre l'accès des véhicules israéliens sur les principaux sommets. FRANCIS CORNU. (Lire la suite page 7.)

Les trois morts du XX^e siècle

par PHILIPPE BOUCHER

Mardi 13 juin, un débat a lieu sur Antenne 2 à 23 heures, sur le thème : « Réglementer la mort ». La mort, la mort subie, provoquée, ordonnée, inopinée; la mort qui libère, la mort infligée, la mort qui prévient le possible vie. La mort choisie. Choisie? Demandée. Demandée? Voulu. Voulu? On n'en finit pas d'énumérer toutes les apparences qui peut revêtir la mort. On n'en finit pas de reconnaître que la science du vingtième siècle n'a rien apporté de nouveau à cet événement qui se situe très exactement entre « rien » et « tout », entre la fin absolue et le renouveau sublime. Siècle des lumières par excellence, décharge publique des références intellectuelles, supermarché des connaissances de toute nature, le vingtième siècle considère la mort à peu près comme on le faisait à l'aube des temps, avec le même poids de terreur et d'ignorance. Comme pour compenser qu'on ne sait rien de plus sur le sujet et peut-être un peu moins relativement, on tente d'en légaliser les abords, de renfermer dans des lois ce qui la prépare et ce qui la précède; ou de l'exclure du domaine de la loi. Ce fut le cas du suicide, considéré comme un crime tant que l'Église régente l'État, en contradiction même, et qui, aujourd'hui, ne suscite plus que réprobation ou commisération. On n'expose plus les cadavres des désemparés sur des chaises que l'on traîne dans les rues de la ville. On fait subir aux survivants le poids d'une attention particulière qui s'attache à une mort précisément extraordinaire. Parce que le suicide est, ainsi que nous le rappelle l'étymologie, le geste individuel par excellence, la loi, en France et dans la plupart des pays, a renoncé à en réglementer les formes. Chacun est, à présent, libre (libre ?) de choisir (choisir ?) sa méthode, son moyen pour passer de vie à trépas s'il veut prévenir l'appel. La suite est l'affaire de ceux qui demeurent, de ceux qui étaient en trop ou, peut-on savoir ? qui manquaient par trop. La mort, qui participe du sacré, parce que le sacré se grille sur l'incertitude à libérer l'État de l'obligation de réglementer cette forme de passage vers un espace-temps où le mot vie n'a plus de sens. Ou bien alors une signification qui ne répond en rien à ce que l'on savait dans le vie.

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Vladimir Jankélévitch

Professeur de philosophie morale à la Sorbonne depuis 1951, Vladimir Jankélévitch échappe à toute catégorisation. Moraliste, auteur d'un monumental « Traité des vertus », il fuit comme la peste tout moralisme et nous dit simplement d'aimer; métaphysicien, il renonce à dévoiler l'être et à dire ce qu'il est, mais s'étonne encore qu'il y ait de l'être. Déconcertant à la fois par ses références (Plotin, Cratyle, Bergson, Schelling, Simmel, Soloviev...) et par la virtuosité de son style, ce penseur solitaire, que les dogmes et les philosophies systématiques font sourire, a poussé la réflexion aussi loin que possible, utilisant toutes les ressources du langage pour dire l'indicible. Rien d'étonnant donc que toute l'œuvre de Jankélévitch — depuis la « Philosophie première » jusqu'à « La Mort » — « l'Irréversible et la Nostalgie » ou « Quelque part dans l'inachevé » — tourne — finalement autour de ce problème des problèmes qu'est le temps — l'instant, l'occasion, l'a-peine-perceptible, l'immoco-célaire. Il n'y a cependant chez Jankélévitch aucune nostalgie douloureuse; s'il axe sa réflexion sur le temps et ouvre la philosophie à l'aventure humaine, c'est pour y trouver ces charmes qui apportent chaleur et savor à l'existence et découvrir, sans optimisme béat, des raisons d'espérer. Dans l'entretien qu'il a accordé à Robert Maggiori, professeur de philosophie, pour « Les grilles du temps », Vladimir Jankélévitch revient sur quelques-uns de ses thèmes de prédilection et réaffirme encore une fois qu'on peut philosopher sans agir et vivre sans philosopher, « mais pas si bien ». * En collaboration avec Béatrice Berlowitz.

I. — L'homme qui se demande « à quoi bon ? » n'est déjà plus un animal, ni un esclave

« Quelques années avant la mort, György Lukács, raconte Agnès Heller, fit devant ses étudiants, qui le félicitaient et louaient la valeur de son œuvre philosophique, la remarque suivante : « Et pourtant, la chose la plus importante, je ne l'ai pas comprise. » Quelle est cette chose ? lui demanda-t-on. « C'est précisément cela que je ne sais pas », Feriez-vous, M. Jankélévitch, la même réponse que Lukács, ou bien avez-vous trouvé la « clef » ? — Moi non plus, je n'ai pas le passe-partout dans ma poche. Encore moins que Lukács. Et j'oserais même le dire : cela a plus de sens pour moi que pour lui. Je ne prétends ni dévoiler un secret, ni apporter une solution, ni offrir un remède. Je ne détiens ni la recette ni le nom du mal à guérir. Une solution dogmatique... il n'y en a pas ! D'ailleurs la vocation de la philosophie n'est pas de nous offrir le trousseau des clefs qui ouvrirait toutes les serrures. La philosophie est, selon le mot de Jeanne Dehomme, une pensée interrogative. La réponse, c'est l'interrogation elle-même, le premier problème, c'est le problème de ce problème. Un problème avec exposant : voilà l'objet impalpable de la réflexion philosophique. Les mineurs apportent des réponses aux problèmes de la minéralogie, les plantes aux problèmes de la botanique, chacune ayant son secteur et son domaine assignable. Mais la philosophie ? où est son problème ? quel nom porte son « objet » ? A partir du moment où l'on se demande : faut-il faire de la minéralogie ? Ce n'est plus la minéralogie elle-même qui peut répondre : la minéralogie s'adresse à ceux qui sont déjà supposés s'y consacrer. Ou bien alors la minéralogie est devenue elle-même une éthique (pourquoi pas ?). De même : faut-il ou non la peine de se consacrer à la botanique ? Cette question n'intéresse pas le botaniste, à moins que la botanique, devenue

DE RAMEAU AUX « TROQUEURS »

La vraie naissance de l'opéra-comique

Du jour au lendemain sont présentées dans des œuvres témoignant, en raccourci, un tournant décisif du théâtre lyrique français au dix-huitième siècle : Hippolyte et Aricie (1733), de Rameau, au Mal de Versailles, les Troqueurs (1753), de Dauvergne, au Festival du sixième arrondissement. Deux chefs-d'œuvre, chacun à sa façon, qui ont conservé assez de puissance d'expression pathétique ou bouffonne pour qu'on n'approuve pas forcément le besoin de chercher dans les circonstances qui les ont vu naître une raison supplémentaire d'admirer. Mais, de par la concomitance, l'occasion est trop belle, d'autant que, dans un cas comme dans l'autre, on a voulu pousser un peu plus loin que d'habitude la reconstitution historique en tentant de faire revivre l'art gestuel, à cette époque, réglait la direction d'acteur. Alors, on est tenté d'évoquer la réussite laborieuse d'Hippolyte et Aricie, en décembre 1733, devant un public hostile ou qui hésitait à accorder ses faveurs à un tel débordement d'idées neuves : « Il y a dans cette partition de quoi faire dix opéras comme nous avons l'habitude d'en faire », aurait dit Campes, vivement impressionné. Sans le suffrage des musiciens et de la critique qui devaient peu à peu décider du succès, Rameau, qui débutait au théâtre à cinquante ans par un demi-échec, aurait abandonné, convaincu d'en faire assez pourvu. Venue peu à peu, la gloire du compositeur atteindra son apogée en 1751 : formé à son style, le public, alors, ne manque plus une occasion de lui témoigner son enthousiasme. GÉRARD CONDÉ. (Lire la suite page 27.)

Publicité for Baux Ruraux and Contrat de Prêt, including contact information for J. Delmas & Cie.

Publicité for 'La vraie naissance de l'opéra-comique' by Gérard Condé, including contact information.

صحة من الاجل

Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DE LA GUERRE DU ZAIRE

Les créanciers de Kinshasa exigeront une profonde remise en ordre du régime en échange de leur aide économique

« Aide-toi... », la diction hantera, sans doute, les esprits des participants à la conférence de Bruxelles qui, les 13 et 14 juin, vont chercher les moyens de redonner à l'économie du Zaïre le « tonus » qu'elle a perdu depuis bientôt quatre ans. Une semaine après les entretiens de Paris, consacrés pour l'essentiel aux questions de sécurité, les experts de onze pays (Allemagne fédérale, Belgique, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Iran, Arabie Saoudite et Japon) et de trois organisations internationales (Fonds monétaire international, Banque mondiale et Commission de la C.E.E.) examinent l'aspect proprement économique du « mal zaïrois ».

La renégociation de la dette zaïroise reflète fidèlement les préoccupations et les exigences des Occidentaux. Le service de la dette dépasse 300 millions de dollars par an. Or, depuis plus d'un an, l'État zaïrois, au bord de la faillite, quémande vainement pour son sort d'affaire, un crédit de 220 millions de dollars auprès d'un syndicat bancaire conduit par la City Bank de New-York. Mais les financiers exigent, au préalable, une remise en ordre de la gestion de l'économie. Les demandes du Fonds monétaire international vont dans le même sens. Le Zaïre, ayant épuisé les tranches de crédit auxquelles il avait droit, se trouve au pied du mur. Le général Mobutu a, d'ores et déjà, accepté que le « numéro deux » de la Banque centrale du Zaïre soit un expert du F.M.I. Pour Kinshasa, le temps des concessions ne fait, sans doute, que commencer, car la F.M.I. exige, en outre, la présence d'experts internationaux, dans plusieurs adminis-

trations (budget, douanes, impôts). Ceux-ci seraient habilités à exercer un contrôle sur les recettes et dépenses de l'État. Evoquant l'avenir économique du Zaïre, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, appela de ses vœux, le 7 juin, « un plan d'assistance et de réforme permettant de contrôler l'usage des fonds alloués à Kinshasa ». Deux jours plus tard, le président Mobutu assura : « Je n'accepterai jamais une aide assortie de conditions qui gênent l'indépendance et la liberté de mon pays ». Ces deux propos sont-ils conciliants ? Le président zaïrois, ayant fait fi, après la « première guerre du Shaba », des conseils de ses alliés — notamment marocains, — qui l'incitaient à changer de politique, est-il aujourd'hui en mesure de résister aux exigences de ses puissants protecteurs occidentaux ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. Fidel Castro aurait tenté d'empêcher l'invasion du Shaba par les «Katangais»

Washington. — Parmi les suites de l'affaire du Shaba, la plus discutée ici a été la question de la sûreté des renseignements sur lesquels se fondaient la politique américaine. M. Fidel Castro avait-il oui ou non « couvert » l'opération des Katangais ? M. Carter, on le sait, avait tranché nettement en faveur de la culpabilité du dirigeant cubain : « Nous pensons que Cuba a été informé à l'avance du plan d'invasion des Katangais et qu'il n'a pas empêché de franchir la frontière », avait-il dit le 25 mai.

De notre correspondant

Le 17 mai, c'est-à-dire une semaine avant la déclaration de M. Carter et deux jours avant le parachutage des légionnaires sur Kolwezi, M. Fidel Castro avait déclaré à M. Lyle Lane, chef de la petite mission qui représente les intérêts américains à La Havane, qu'il avait appris, dès le début du mois d'avril, les plans d'invasion du Shaba par les Katangais. Le dirigeant cubain aurait ensuite précisé à M. Lane — qui en avait fait compte aussitôt par un câble au département d'État — qu'il avait essayé d'empêcher cette action en prenant contact avec M. Weto, mais que celui-ci étant hospitalisé en U.R.S.S., son appel avait été vain. Autrement dit, toute la première partie de la démonstration de l'amiral Turner, visant à prouver que Cuba était au courant, était sans objet, puisque M. Castro lui-même l'admettait. En revanche, cet aveu donnait un ton de plus grande sincérité à la grande partie de l'argumentation cubaine, à savoir que La Havane avait désapprouvé l'opération. Curieusement, ni l'amiral Turner ni M. Carter n'avaient soulevé cet aspect de la communication au cours de leurs briefings. On explique aujourd'hui ce silence par le fait que le président « ne croit pas » à cette « manœuvre » et a décidé pour cette raison de ne pas en faire état. L'embaras n'en est pas moins perceptible : ce

nouvel épisode a peu de chances de fléchir les adversaires résolu de Cuba en Afrique (après tout, expliquent certains dans le privé, M. Castro n'aurait pas ces cas de conscience s'il n'avait pas près de vingt mille soldats en Angola, et il est normal de le considérer comme responsable de ce qui s'y passe), mais il va donner de nouveaux arguments aux « colombes », que le discours de M. Carter à Annapolis n'a nullement découragés. Ainsi, M. Andrew Young, ambassadeur à l'ONU, que l'on dit très satisfait d'avoir retrouvé dans ce discours nombre de ses idées, en a « rajouté » le 11 juin au cours d'un discours à La Nouvelle-Orléans en comparant l'aide de l'U.R.S.S. à l'Angola à celle que la France a apportée aux États-Unis pendant la guerre d'indépendance. On note aussi que ni M. Carter ni aucun autre officiel n'a relié ces derniers jours les accusations contre Cuba.

Par ailleurs, les spectacles que donne ces temps-ci à Washington le Ballet national de Cuba montrent que les relations ne sont pas gelées. De même, la R.D.A. prise à partie par M. Breznevski pour son rôle en Afrique, a pu envoyer la semaine dernière son ministre des affaires étrangères à Washington. Aussi bien, le seul « signal » un tant soit peu sérieux adressé à Moscou est-il le geste de rapprochement esquissé en direction de Pékin, avec la levée de l'interdiction opposée un mois plus tôt à la fourniture à la Chine d'un matériel « sensible » (autrement dit, ayant des applications militaires) pour les recherches géologiques. Ce n'est pas encore très concluant, et il reste d'ailleurs à voir si la possible livraison d'avions F-4 à Taiwan, dont il est question ces derniers temps, ne risque pas de compromettre les bénéfices du geste.

MICHEL TATU.

Si vif que soit, pour des raisons stratégiques, le désir de l'Occident de remettre à flot, au plus vite, l'économie du Zaïre et d'accorder, par là-même, un nouveau sursis au régime de Kinshasa, tout porte à croire que le général Mobutu sera cette fois gage de sa bonne volonté. Il n'est plus question de lui donner un chèque en blanc.

Abouissement d'une année de contacts officiels ou informels, la réunion de Bruxelles est programmée de longue date. Mais la « deuxième guerre du Shaba », en mettant en évidence le délabrement de l'économie zaïroise, a rendu plus urgente encore, aux yeux de l'Occident, la nécessité d'une aide massive en faveur de Kinshasa. Les négociations en cours prennent appui sur une sorte de « mini-plan Marshall » baptisé « plan Mobutu » et lancé avec fracas en juin 1977, par le chef de l'État zaïrois. Il s'agit d'un ambitieux programme qui vise un double objectif : d'une part, assainir les finances du Zaïre, d'autre part, promouvoir, grâce à l'injection d'argent frais et à la fourniture d'une assistance technique appropriée, un choc salutaire dans tous les secteurs vitaux de l'économie : relance de l'agriculture, amélioration du système de transports, accroissement de la production industrielle, modernisation de l'exploitation minière. Le succès d'une telle « opération de sauvetage » suppose, en corollaire, que les capitalistes étrangers, pourtant fort échaudés, acceptent enfin l'offre qui leur a été renouvelée à maintes reprises, d'« investir sans arrière-pensées ». Jusqu'à présent, la persistance du désastre économique, provoqué en 1974, par l'effondrement des cours du cuivre, les a plutôt incités à une prudente expectative.

Un plan à long terme

Faut-il rappeler les multiples symptômes de cette crise ? Depuis 1976, le produit national brut a diminué annuellement de 5%. La production agricole ne cesse de régresser. Le Zaïre, jadis exportateur dans ce domaine, doit consacrer 500 millions de dollars par an à l'achat de produits alimentaires étrangers. Peu à peu, l'économie villageoise a refléchi jusqu'à l'aube subsistance, la paysannerie s'est appauvrie. La plupart des unités industrielles « tournent » à peine à la moitié de leur capacité. Le revenu moyen par habitant stagne autour de 130 dollars par an (soit le prix d'un bon repas dans un des restaurants de luxe de Kinshasa). Le taux annuel d'inflation approche 80%. Le déficit budgétaire s'accroît sans cesse. La dette extérieure dépasse 2,3 milliards de dollars, les trois quarts des emprunts ayant été contractés auprès des gouvernements occidentaux et de la Banque mondiale.

La négociation de Bruxelles, si elle aboutit, devrait produire ses effets en deux temps. Dans l'immédiat, les bailleurs de fonds occidentaux du Zaïre lui offriront, selon toute vraisemblance, un « ballon d'oxygène » (environ 100 millions de dollars) destiné à relancer la production tout en soulageant les plus démunis des Zaïrois. A cet effet, le gouvernement de Kinshasa a dressé une liste de demandes d'aide en matériel : carburant, produits alimentaires, médicaments, pièces détachées.

Indépendamment de cette assistance ponctuelle, les experts réunis à Bruxelles examineront surtout un plan de soutien à long terme de l'économie zaïroise, plan subordonné à la mise en œuvre d'une profonde réforme administrative et financière. Il s'agit de combattre les maux qui rongent traditionnellement l'État « mobutiste » : dégradation des services publics, incurie, corruption, népotisme, épéculat, contrebande.

Le n°2 de L'histoire est en vente

Dans le n°2 de L'HISTOIRE :

- Paul Veyne : Les gladiateurs.
- Madeleine Foisil : Un gentilhomme campagnard au XVI^e siècle.
- Maurice Agulhon : Il y a cent ans, la victoire de la gauche.
- Michel Winock : L'incendie du Bazar de la Charité.
- Emmanuel Le Roy Ladurie : Dix ans de recherches historiques.
- Un « voyage dans le temps ».
- Michel Randon : Le tir à l'arc au Japon.
- Le magazine de l'histoire...
- Les rubriques régulières...

LE N° 15 F (EN VENTE PARTOUT)



Les grands historiens L'histoire d'aujourd'hui écrivent dans L'histoire

EDITIONS DU SEUIL/LA RECHERCHE

OFFRE SPECIALE D'ABONNEMENT
(Valable jusqu'au 30 juin 1978)

Un an : 120 F (au lieu de 165 F*)
Etranger, 1 an : 150 FF * Prix de vente au numéro

Je souscris un abonnement d'un an (11 n°), à partir du n°....., au prix spécial de 120 F (ttc) au lieu de 165 F*

Nom : _____ Je règle par :
 Profession : _____ chèque bancaire
 Adresse : _____ chèque postal (3 volets)
 _____ mandat
 _____ à l'ordre de L'HISTOIRE

A retourner, accompagné de votre règlement, à L'HISTOIRE, 57, rue de Seine - 75006 Paris

Abonnement spécial Belgique : un an 1000 FB (au lieu de 1250 FB)
 A retourner, avec votre règlement, à : Soufflin SPRL, av. Massenet 28 - 1150 Bruxelles

Un mal incurable ?

(Suite de la première page.)

Deux adultes sont emmenés par la police pour un contrôle d'identité. Un Zaïrois nous indique le scénario usuel : « Ils vont les obliger à se déshabiller. Le genre de manœuvre que l'on croyait dans leurs soutiers. Ensuite, ils les relâcheront. Tout ce qui les intéresse, c'est le fric ». Une douzaine de gamins, sur le trottoir, guettent la promesse de leur futur conducteur oublia de fermer à clé.

De nuit, les barrages de militaires se multiplient. Trois soldats embarquent cinq enfants. « Les parents vont les chercher demain contre rançon ». Le Zaïre, sous-continent délaissé, n'est pas encore devenu un État, est malade de sous-administration, acculé à la banqueroute et incapable de défendre ses frontières. La première guerre du Shaba, il y a un peu plus d'un an, aurait pu être l'occasion d'un début de redressement. Le régime avait alors été saisi de la catastrophe par les troupes marocaines. Rien ou presque n'a été fait pour en prévenir le retour. Bien pis, au Shaba, les forces armées zaïroises (FAZ) se sont conduites en grandes compagnies, pillant et razziant. La nouvelle offensive « rebelle » contre Kolwezi, a porté un coup d'arrêt aux rares initiatives de reprise en main de la situation.

Pouvait-il en être autrement ? Sur ce point, les diplomates occidentaux en poste à Kinshasa se divisent en deux écoles. Pour l'une, le général Mobutu n'est jamais que le « motard mal », mais demeure irremplaçable, car ses adversaires sont irrémédiablement divisés. Dans un pays où les données ethniques sont plus nombreuses, le président est une sorte de plus petit dénominateur commun. « Il est parvenu à prévenir la désintégration du Zaïre », nous dit l'un de ses partisans qui ajoute : « Bien entendu, il en profite et se conduit comme si tout lui était permis. »

Pour l'autre école, le « guide suprême » est à la tête d'un régime que personne ne peut sauver du naufrage : « Quand Mobutu s'endort, les gardes du corps marocains en uniforme de Formés chrétiens, il accuse d'être machiste en place, depuis la deuxième guerre du Shaba, que par un jeu de forces internationales », nous dit l'un des représentants de cette deuxième tendance.

En l'espace d'une douzaine d'années, plusieurs puissances ont tenté d'organiser l'armée zaïroise : les États-Unis, la Belgique, Israël, la Corée du Nord, la Chine populaire et, plus récemment et à un échelon plus modestes, la France. Toutes ont échoué. Ces dernières années, les tentatives de redressement ont été prises de vitesse par les événements. Le divisionnaire Kamanyola, prétendant à un rôle d'« acier », formé par les Nord-Coréens — s'est désintégré en

Angola face aux Cubains venus prêter main forte, en 1976, au F.L.Z.A. dans la région de Casimo. L'indiscipline de ce qui est de cohésion des FAZ ont du moins pour effet que le régime n'a pas l'air d'une dictature militaire classique.

Le délabrement de l'économie est tout aussi patent que le désordre de l'armée. Ainsi, aucune route n'a été construite depuis dix-huit ans et le réseau ferré n'est pas entretenu. Le ravitaillement chaotique des villes tient à des importations de vivres. Les mesures prises pour réparer les deux graves erreurs de 1978 (la « rationalisation » et 1976 (la « radicalisation ») n'ont en fait eu que des effets limités. Les petits commerçants grecs et turcs sont bien venus au Zaïre, mais pour retrouver leur capital sans parvenir à leurs stocks épuisés et leurs réseaux de vente et d'approvisionnement défilés. En outre, ils sont contraints d'abandonner 40 % de leurs parts à des Zaïrois, ce qui les oblige à augmenter sérieusement leurs marges bénéficiaires, principale source d'une inflation galopante.

Ainsi que la seule « manœuvre » d'un dixième classe « Shaba » 25 zaïres (1), le sac de 60 kilos de farine se vend 90 zaïres au marché noir. A Lubumbashi, une personne arrêtée sans papiers d'identité doit déboursier une quarantaine de zaïres pour être libérée, soit le salaire d'un ouvrier. « Il nous faut les Marocains, plus des forces politiques », nous a dit M. Thomas Tshombe, frère de Moïse Tshombe et commissaire d'État (député) du Shaba, qui ajoute : « Le président Mobutu en est conscient. » Tous n'accordent pas la même confiance à un chef d'État qui passe pour l'un des hommes les plus riches de la planète. Son entourage et son cabinet comprennent une forte majorité d'équatoriens, au détriment des autres ethnies. On prête une grande influence à M. Licho, l'un de ses parents, qui passe pour le chef du clan familial. Propriétaire de la fameuse Société générale d'alimentation — une filiale d'avions-cargos, qui monopolise les importations de biens de consommation excédés de taxes — M. Licho serait également le plus grand propriétaire foncier et immobilier du centre de Kinshasa. Ces abus n'aident pas à vendre le Zaïre en Occident, où son image de marque n'est guère reluisante.

De ce fait, l'argument « Mobutu ou le chaos » ne fait plus l'unité. L.A. « théorie du motard mal » perd du terrain. Un homme d'affaires zaïrois, aux opinions modérées, nous dit : « Si, cette fois, Mobutu fait quelques réformes, ça passera encore. Sinon, les gens se retourneront contre nous, les Français. N'oubliez pas que vous êtes saurés ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) 1 zaïre équivaut à 4,20 F.

AFRIQUE

POINTS DE VUE SUR L'INTERVENTION FRANÇAISE AU TCHAD...

Une révolte purement interne

par PIERRE CLAUSTRÉ (*)

L'intensification de la rébellion du Front de libération nationale du Tchad et l'engagement accru des avions et des soldats français dans des opérations de soutien à l'armée de N'Djamena provoquent de nombreuses réactions en France. Nous publions ci-dessous deux « Points de vue » émanant de deux personnalités ayant à des titres divers, acquis une connaissance personnelle et approfondie des problèmes du Tchad.

Il s'agit, tout d'abord, du témoignage de Pierre Claustre, ancien chef de la mission de réforme administrative à N'Djamena et époux de l'archéologue française Claustre, détenue pendant trente-trois mois par un groupe de rebelles toubous que commandait Hissène Habré, aujourd'hui rallié au général Malloum. Il rompt ici un long silence qu'il s'était délibérément imposé. Pour sa part, le colonel Jean Chapelles, ancien préfet de Faya-Largeau, dresse un bilan, négatif, des diverses tentatives de « réconciliation nationale ».

LES dernières informations en provenance du Tchad, et notamment celles faisant état des combats de Djadaa et d'Ati, suscitent un certain nombre d'observations, car les explications qui ont été données par certaines agences sont en grande partie inexactes. Présenter la rébellion au Tchad exclusivement comme une insurrection de Toubous, mercenaires de Kadhafi, relève de la plus haute fantaisie. La révolte qui a embrasé le pays est d'origine purement interne. Elle a débuté en 1968 dans le centre du pays, au Guera, puis s'est étendue progressivement dans les autres régions. Les Toubous ont été parmi les derniers à se joindre au mouvement.

Je suis resté leur prisonnier au Tibesti d'août 1975 à février 1977, dix-sept mois au cours desquels j'ai eu l'occasion d'avoir de longues conversations avec Goukouni. Je peux témoigner qu'il s'est rapproché des Libyens avec beaucoup d'hésitation et de circonspection et qu'il n'a demandé leur aide qu'en raison de l'appui franco-soviétique important dont bénéficiait l'armée du général Malloum, ex-instructeur et en armement, les Russes fournissant notamment des véhicules blindés adaptés à la guerre du désert.

Au début de l'année 1976, Goukouni, qui partageait son commandement avec Hissène Habré depuis 1972, ne disposait que d'environ six cents à huit cents hommes, armés essentiellement de Mas 38 pris aux forces gouvernementales et de fusils anglais datant de la dernière guerre, acquies en Libye quelques années auparavant. Il était isolé, car il n'avait pas encore rallié à lui les autres tendances du Front de libération à Abba-Siddik (Centre-Tchad et Erred) ou dissidentes (Baghli dans le Sud-Est). Il contrôlait cependant avec ses maigres forces l'en-

semble du Borkou et du Tibesti, à l'exception des cinq points d'appui de Bardai, de Zouar, de Faya, de Fada et d'Oulangua-Kébir.

Mais il devait également contenir, au nord, les pressions des Libyens, ces derniers ayant occupé l'oasis d'Azou. En juillet 1976, la tentation s'aggrava lorsque les Libyens tentèrent de s'emparer du petit village d'Onchi, à une centaine de kilomètres au sud-est d'Azou. Arrêtés par les combattants du Front, ils furent en repêché en abandonnant sur le terrain plusieurs morts, dix-huit prisonniers et deux Land-Rover. Malgré ce succès, il devenait évident que la lutte ne pouvait continuer sur deux fronts sans risquer une catastrophe. Après une tentative de rapprochement avec Malloum, en août 1976, qui n'aboutit pas, Goukouni reprit le commandement de ses troupes, en écartant Hissène Habré, et négocia une trêve avec Kadhafi.

Je suis persuadé qu'il n'a rien cédé à ce dernier, et le fait qu'il ait demandé aux Libyens une aide matérielle n'autorise pas à dire qu'il est devenu le valet de Kadhafi. Les soldats des Forces françaises libres n'étaient pas les mercenaires de Roosevelt parce qu'ils étaient équipés de matériel américain. Le problème du tracé de la frontière entre le Tchad et la Libye a été reporté à plus tard, mais l'intranséance de Goukouni à ce sujet n'a certainement pas fléchi.

Il est également fallacieux de faire un amalgame entre les événements du Zaïre et ceux d'Éthiopie, d'Angola et du Tchad. Dans ce dernier pays, en 1976, l'intervention étrangère se faisait au profit de Malloum ; elle était franco-soviétique et, si les Russes fournissaient des instructeurs et du

matériel militaire, c'était à Malloum et non à Goukouni. Quant aux armes que Goukouni a reçues de la Libye, à partir d'octobre 1976, leur quantité et leur puissance étaient inférieures à celles dont son adversaire avait pu bénéficier de la part de ses alliés.

En fait, les forces armées de Goukouni sont devenues redoutables après la chute des cinq places fortes du nord. Le nombre élevé des prisonniers gouvernementaux tombés entre ses mains laisse supposer qu'il a dû récupérer un matériel militaire considérable. Si les accords de coopération militaire franco-tchadiens ne prévoient pas l'intervention directe des unités françaises, comme le laissent supposer les déclarations faites il y a quelques mois par les responsables des ministères de la coopération et de la défense, l'opération de Djadaa est injustifiable, le prétexte avancé, selon lequel les instructeurs affectés à Moussoro, Ati et Mongo étaient en danger, alors que ces trois localités sont situées en pleine zone rebelle, donc dans des régions dangereuses par définition, n'est pas sérieusement fondé. Il aurait été préférable de les repêcher sur N'Djamena plutôt que de leur laisser des centaines de personnes.

De même, nous pouvons difficilement nous imaginer la violation des accords de cessez-le-feu conclus à Benghadé au mois de mars, puisque la France n'a participé ni à leur élaboration ni à leur signature et n'est donc pas garante de leur application. Il est, d'autre part, difficile de déterminer qui les a déchirés le premier puisque, si l'on en croit la presse, le représentant de Malloum et Malloum semble fortement compromis en ce qui concerne la clause qui prévoyait qu'une commission nigéro-libyenne devait vérifier qu'il n'y avait plus de militaires étrangers sur le sol tchadien. Quant à la ligne de cessez-le-feu, on ne voit pas très bien où elle pourrait passer puisque depuis douze ans les éléments armés de la rébellion parcourent la campagne tchadienne entre la rive droite du Chari et la frontière soudanaise jusqu'à la frontière congolaise.

« Tenir le pays »

par JEAN CHAPPELLE (*)

LA chute de Bardai, le 4 juillet 1977, après douze jours de siège, sous la pression et les attaques des rebelles toubous de Goukouni Oueddel, fils du Dardé, avait démontré la situation précaire de ces garnisons isolées, étouffées, dont la survie ne tient qu'à la proximité d'un terrain d'aviation, à une certaine présence aérienne, à une supériorité locale en moyens automobiles et en armement. Ce dispositif de postes militaires permanents de « tenir le pays », suivant la formule cocarde, a été défini de tenir les hommes, tant que ceux-ci ne disposent pour se révolter que de outaoux de jet et de sables, de carabines brésiées et de quelques pistolet-mitrailleurs.

Et voilà que le poste militaire, cet emblème du pouvoir, devient tout à coup sans valeur, tandis que de vastes pans de désert, de montagne et de plaine, apparaissent comme le terrain de la rébellion et que leurs habitants se sont les acteurs d'un drame qui doit retirer les petits drapeaux de ces cartes, mais ce n'étaient depuis longtemps que de petits drapeaux sur des cartes. Le poste de Fada, par exemple, ne permettait plus, depuis des années, de contrôler les populations de l'Ennedi, de leur apporter un support administratif humanitaire ou social quelconque.

L'armée nationale tchadienne battue, privée de ses unités combattantes aguerries, le moral ruiné, n'apporte plus au G.S.M. qu'un soutien incertain et une protection précaire. Cependant on se trouve au point mort des négociations réciproques. Si l'armée paraît hors d'état de porter des coups à la rébellion, celle-ci est fragmentée en éléments distincts dont la supériorité ne s'est évanouie que sur le terrain local. Le moment paraît

donc venu, pour les uns et les autres, d'envisager des négociations enfin décisives.

Les événements militaires n'ont été qu'une face, la plus visible, de l'incapacité des officiers à assumer le pouvoir qu'ils avaient reçu par fortune, le 13 avril 1975. Le Conseil supérieur militaire avait à ce moment-là une grande popularité. Des hommes moins marqués par des carrières vécues dans le sillage de Tombalbaye, à l'esprit plus ouvert sur les réalités politiques, auraient pu trouver une issue à la guerre civile. Mais ce fut une caste étroite qui prit le pouvoir avec beaucoup d'illusions. Le général Malloum appelait à la réconciliation nationale en accusant les rebelles comme « ses frères en rébellion ». Lui-même se considérait comme un rebelle envers Tombalbaye, et sa libération personnelle lui paraissait être celle du Tchad tout entier. Ce n'était pas l'avis de ceux qui ne pouvaient oublier les années dures pendant lesquelles il avait dirigé personnellement opérations et razzias au Guéra et au Ouaddaï, les années où il avait appelé à la rescousse les troupes et l'aviation françaises.

Il ne suffisait pas, pour s'en racheter, de mettre brutalement à la porte la base militaire française, tout en reconstruisant par de nouveaux accords un appui militaire « logistique » équivalent au précédent. Dans le camp même de ses propres partisans, dans la capitale, dans le peuple et dans l'administration, le G.S.M. n'a pas satisfait les espoirs qu'il apportait. Ses membres, seuls détenteurs, selon eux, de l'honnêteté, du civisme, du patriotisme, ont entrepris de mener la population et les fonctionnaires comme des recrues. La population a opposé son inertie, comme elle le fait toujours face à ce qui lui paraît absurde. Les fonctionnaires ont regagné.

NOTRE
Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vos avis télégraphiques vos messages. Nous les faisons. Vos correspondances nous répondent par télex, sans nous téléphoner.

STRAP
SERVICE TÉLEX
345.21.02 - 345.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

le choix de vos vacances avec REPUBLIQUE TOURS en TUNISIE
une terre, des hommes
en juin et septembre profitez des meilleures conditions!

HOTEL CLUB SANGHO
au cœur d'une palmeraie à Zarzis

- Animation et loisirs à gogo
- Tennis, sports nautiques
- Équitation avec moniteurs chevronnés
- Tennis, belle piscine avec solarium
- Centre de Thalassothérapie
- Vin et eau minérale à table à discrétion

TRES BON RAPPORT QUALITE/PRIX
8 jours TOUT COMPRIS au départ de Paris :
1695 F en juin et septembre
2175 F en juillet et août

CLUB CALYPSO BEACH
le charme enchanteur de Djerba

- Animation sportive dans la journée
- Spectacles et jeux de soir
- Tennis, ski nautique, équitation
- Piscine-solarium

8 jours TOUT COMPRIS au départ de Paris :
1515 F en juin et septembre
1915 F en juillet et août

CLUB EL KANTAQUI
au cœur d'une forêt d'oliviers à Sousse

- Animation et spectacles de haut niveau
- Village Western - Équitation - Tennis
- École de voile
- Vin à discrétion à table

8 jours TOUT COMPRIS au départ de Paris :
1415 F en juin et septembre
1715 F en juillet et août

FESTIVAL DE TABARKA
Nous organisons
Vous disposez en matière de

- logement : pallottés ou hôtel traditionnel, LES MIMOSAS,
- sports : voile, équitation, volley ball, football, ping pong, tennis
- programme du Festival : grande variété de spectacles, ateliers de toutes sortes, université d'été

8 jours au départ de Paris :
1015 F en juin et septembre
1220 F en juillet et août

* logement en pallottés - repas non compris

Renseignements - Réservations :
REPUBLIQUE TOURS
8 bis, place de la République - 75011 PARIS
Téléphone **355.39.30**
ou votre Agent de Voyages

la **TUNISIE** avec **REPUBLIQUE TOURS**
vous aide à voyager

QUARTIER INTERNATIONAL Licence 504

Des conséquences désastreuses

Il est probable que les combats de Djadaa auront des conséquences désastreuses. La reprise des négociations entre les chefs du Front de libération et le général Malloum semble fortement compromise. Certains éléments modérés, qui avaient ébauché une tentative de rapprochement, vont sans doute prendre discrètement leurs distances avec le régime en place. Il est probable que nous allons assister à une radicalisation politique des opposants, entraînant le Tchad dans la voie que notre intervention est censée avoir voulu éviter de prendre. Les sentiments humains que notre intervention militaire a fait naître chez une grande partie de la population depuis 1968 vont se transformer en haine, avec toutes les conséquences qu'une telle disposition d'esprit peut entraîner à l'encontre des Français installés au Tchad ou qui servent au titre de la coopération.

N'aurait-il pas été plus utile, pour consolider l'unité franco-tchadienne, d'utiliser les hommes relativement importantes que nous avons englobés dans cette campagne militaire depuis 1968 à désenclaver le Tchad, en construisant la ligne de chemin de fer qui attend depuis cinquante ans pour s'ouvrir sur la mer ? Il serait resté assez d'argent pour offrir une école et un dispensaire à chaque village tchadien. Ce n'est pas en répétant à l'infini des mois qui ne veulent rien dire (actuellement, celui de « déstabilisation » est à la mode) que l'on empêchera les Russes d'étendre leur influence. Outre qu'il est peut-être inutile de collaborer militairement avec eux, comme à N'Djamena, pour soutenir certains régimes, il serait bon de ne pas oublier que c'est l'injustice et la misère qui poussent les peuples à la révolte.

Notre intervention a eu pour seul résultat de prolonger le conflit et d'exacerber les antagonismes. D'autres pays, comme le Congo, le Mali, le Niger, le Togo, etc., ont connu, après l'indépendance, des crises de régime. Nous avons eu la sagesse de ne pas nous mêler de leurs disputes internes. Les Français qui y sont installés vivent en toute équilibre. Nous, qui n'avons pu supporter les bases américaines à Châteauroux, ou qui nous indignons parce qu'un ministre danois ose exprimer ses préférences parmi nos hommes politiques, devrions comprendre que notre prétention de faire le bonheur des autres peuples, malgré eux, est inopportune, surtout lorsque nous leur exprimons notre sollicitude à coups de canon.

(*) Ancien chef de la mission de réforme administrative (M.R.A.) au Tchad.

Le « soutien logistique »

L'échec de la réconciliation nationale proposée par le général Malloum pour cause d'intranséance du G.S.M. La réconciliation nationale n'aurait été, selon lui, qu'une reddition pure et simple des mouvements rebelles, sans aucune négociation politique, alors que les objectifs de la rébellion sont politiques. On proposait en quelque sorte une « paix des braves », mais les braves avant ce qu'il en coûte de lâcher le fusil sans autre garantie que des promesses d'abolition. Une autre cause d'échec tient au fait qu'Abba Siddik, chef du Front de libération, n'était pas accepté, depuis longtemps sans de vives réticences, par les différents groupes rebelles. Le cloisonnement de la rébellion en cellules n'a pas permis de réunir les ralliements effectifs de Mahamat Monssa et du Dardé, n'avaient eu aucune conséquence sur la situation générale.

Le Soudan était depuis longtemps entré dans une phase d'extrême violence avec Hissène Habré semblant avoir été entamés dès septembre 1977. La pierre d'achoppement restait le fait que le G.S.M. voulait demeurer un organe suprême, tandis que ses interlocuteurs souhaitaient un gouvernement à composition multiples : « combattants » du Front de libération, G.S.M. Les succès militaires de la rébellion au B.E.T., en 1977 et 1978, impliquent l'intervention effective de la Libye. Mais il n'est pas nécessaire que des troupes libyennes soient intervenues. La fourniture d'armes et de matériel modernes, la formation des servants, quelques conseillers

techniques suffisent. C'est ce qu'on appelle, du côté français, le « soutien logistique », qui peut provoquer un soutien logistique opposé, contre lequel il n'y a guère d'arguments valables.

Sur le plan diplomatique, le lieutenant-colonel Kamoussi, ministre des affaires étrangères, a déployé une grande activité dans toutes les directions. Mais, à l'heure de vérité lorsqu'en juillet 1977, au congrès de l'O.D.A., la question du conflit d'Azou entre le Tchad et la Libye a été évoquée le Tchad, qui pourtant avait le droit pour lui, n'a trouvé que deux alliés, la France et le Gabon. Puis la Libye a précipité les événements militaires, bousculant ainsi les positions diplomatiques, bousculant l'O.D.A., circospecte, bousculant le droit international, bousculant l'antipathie qu'elle rencontre au Tchad, même chez les Toubous du Tibesti.

Sur le plan intérieur, la rébellion a gagné, mais comment peut-elle concrétiser ce succès ? Les dangers sont grands, de part et d'autre, de réactions incontrôlables ; pourtant des éléments positifs existent. Les possibilités d'une solution raisonnable ne manquent pas. Les hommes non plus ne manquent pas, ainsi bien dans la rébellion que dans le G.S.M. et parmi les civils non compromis. Il suffit, si les circonstances le leur permettent, la lucidité nécessaire pour sauver l'unité fondamentale du Tchad, leur terre, leur patrie.

(*) Ancien préfet du B.E.T., de 1958 à 1961, auteur des *Nomades noirs du Sahara* (Flon, 1957).

L'ETE C'EST LE MOMENT D'APPRENDRE A PARLER.

Profitez de l'été pour apprendre une langue étrangère. Avec les cours intensifs Berlitz.

Spécial Crash : 5 participants. 2 possibilités.
2 semaines, plein-temps. Début des stages : 12 et 30 juin, 17 et 31 juillet, 16 août.
4 semaines, mi-temps. Début des stages : 5 et 26 juin, 31 juillet, 28 août.

Mini-Club : 3 participants. Durée 3 semaines, 3 heures par jour. Début des stages chaque lundi.

Opéra : 742.12.29 - Nation : 371.11.34 - Saint-Germain-en-Laye : 973.75.00
Pantin : 433.98.77 - La Défense : 773.68.16 - Versailles : 950.08.70
Bordeaux : 44.26.44 - Cannes : 39.24.84 - Lille : 55.40.96 - Lyon : 28.40.24
Marseille : 33.90.72 - Nice : 85.59.35 - Strasbourg : 32.47.26 - Toulouse : 62.32.77.

100 BERLITZ ANS
Langues Vivantes. Depuis 1878. Organisme privé.
Service Traductions / Interprétations

... ET AU
Le droit d'usage

École des Attachés de Direction

la vie des pèlerins sur chemins de Saint-Jacques

Barret/Gurgand
Priez pour nous à Compostelle

La vie des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques

مكتبة الأمل

حکومتی اہل

AFRIQUE LES SALAIRES DES CADRES

... ET AU ZAIRE

Le droit d'usage de la force

La France a-t-elle le droit d'envoyer son armée combattre des forces étrangères sur un sol étranger, alors qu'il n'y a eu ni agression du territoire national ni atteinte des intérêts vitaux ?

Le droit international, tout en condamnant l'emploi de la force, a défini depuis longtemps plusieurs situations dans lesquelles l'usage de la force armée reste licite. Les uns font appel au principe de la légitime défense collective consacré par l'article 51 de la charte de l'ONU. Tout d'abord, les Etats peuvent s'engager à l'avance à se prêter main-forte en cas d'agression armée de l'extérieur ; encore faut-il qu'il y ait un traité d'assistance et que ce dernier ait été ratifié. Mais on sait que dans le cas du Zaïre, le traité conclu avec la France n'a pas encore été soumis à ratification. Mais de toute façon, par simple application du droit de légitime défense, tout gouvernement peut librement faire appel à un Etat tiers pour se défendre contre une agression armée, qu'il existe ou non un accord formel ; l'assistance fournie peut prendre différentes formes : fourniture d'armes, soutien logistique, envoi de troupes... Telle a été la situation dans l'affaire de Corée ou dans la première intervention française au Zaïre par exemple ; tel pourrait être le cas dans l'expédition actuelle, car il y a bien eu intrusion de forces armées étrangères sur le territoire zaïrois et appel pressant du président Mobutu à différents gouvernements dont celui de la France.

Mais le gouvernement français a refusé de se placer sur le terrain de la légitime défense collective. Il faut dire qu'une action de ce type, parfaitement légale, serait d'une portée diplomatique et politique

pour protéger ses citoyens, à condition que l'intervention se limite à cet objet précis. L'intervention d'humanité ressort de la protection des droits de la personne et non pas de la défense d'un Etat ou d'un gouvernement. Ces différentes conditions étaient strictement réunies lorsque la Belgique avait envoyé ses parachutistes sur Stanleyville en 1964 : la Conseil de sécurité avait admis le bien-fondé de cette expédition et s'était refusé à l'assimiler à un acte d'agression. Evidemment, il est difficile d'apprécier si telle ou telle intervention remplit de façon rigoureuse les conditions nécessaires. Mais dans le cas du Zaïre, il était incontestable que ces dernières étaient réunies : les massacres de populations européennes de Kowezi avaient commencé sans que les autorités zaïroises aient été capables de réagir d'une façon quelconque.

Dans ces conditions le gouvernement français a beau jeu d'affirmer que sa seule préoccupation a été d'ordre humanitaire. Encore faut-il respecter les principes sur lesquels on s'appuie de façon rigoureuse. Si la France n'est intervenue qu'au seul titre de l'intervention d'humanité et non pas au titre de l'assistance militaire, les parachutistes français devaient immédiatement repartir une fois écarté le risque immédiat des massacres et ils ne devaient en aucune façon participer au rétablissement de la sécurité dans la région du Shaba. Plus les jours passent, plus la présence des forces françaises s'assimile donc à une assistance militaire déguisée.

Un autre problème juridique est soulevé par cette affaire : dans quelle mesure le gouvernement français est-il constitutionnellement autorisé à engager des forces armées sur des théâtres extérieurs sans l'accord du Parlement ?

S'il s'agit de déclarer la guerre à un Etat, l'article 35 de la Constitution oblige le gouvernement à demander l'autorisation parlementaire ; cette autorisation est nécessaire, qu'il y ait déclaration formelle de guerre ou pas. Mais l'assistance militaire sur appel d'un gouvernement étranger ou l'intervention d'humanité sont-elles des « guerres » au sens de l'article 35 ? Formellement non. Les règles constitutionnelles laisseraient-elles alors entière liberté de décision à l'exécutif dans toutes les autres hypothèses que la guerre classique, c'est-à-dire les actions limitées, les interventions ou les blocus, qui, à l'heure actuelle, sont bien plus probables que la guerre ?

Car, dans plusieurs cas le gouvernement ne fait que mettre en œuvre des engagements internationaux prévus par des traités de défense ou d'assistance (Djibouti, Tchad), et ces derniers ont été débattus et ratifiés par le Parlement. Mais encore une fois un gouvernement peut intervenir sans s'être auparavant engagé formellement à le faire et dans ces conditions le contrôle sur l'exécutif sera inévitable. C'est bien pourquoi, à la lumière des événements du Cambodge de 1970, le Congrès américain est venu renforcer les prescriptions constitutionnelles et a voté le War Powers Bill en novembre 1973 : celui-ci établit le double principe de l'autorisation du Congrès pour toute introduction des forces armées des U.S.A. « dans des hostilités ou des situations de crise, et de la consultation régulière durant la phase des opérations armées. »

Ne serait-il pas opportun que la France se dote à son tour d'une législation comparable au War Powers Bill, afin de limiter le pouvoir implicite de l'exécutif d'engager de façon discrétionnaire les forces armées françaises à l'extérieur ?

Dans une démocratie qui se respecte, il est normal que le citoyen sache au nom de quels principes et de quels intérêts un gouvernement souhaite envoyer un corps expéditionnaire sur le territoire d'un Etat étranger, et il est nécessaire que les représentants élus puissent s'interroger sur le bien-fondé d'une action reposant sur l'usage de la force armée. Un tel contrôle freinerait les risques de dérapage et permettrait par exemple d'éviter le camouflage d'une assistance militaire n'osant encore dire son nom.

par J. HUNTZINGER (*)

L'intervention d'humanité

L'action du deuxième R.E.P. a été justifiée par la nécessité de sauver les vies de plusieurs milliers de citoyens européens, dont des Français, physiquement menacés par les troupes kalangaises. C'est une hypothèse distincte de la légitime défense collective, car c'est faire appel à une institution traditionnelle du droit des gens, l'intervention d'humanité. Invoquée de multiples fois dans l'histoire, elle a souvent été le paravent d'interventions militaires classiques (expédition de Suez, intervention américaine à Saint-Domingue en 1905...). La société internationale se montre aujourd'hui très rigoureuse sur la licéité de telles actions. Dans quelles conditions peut-il y avoir intervention d'humanité ?

Lorsqu'il existe une menace grave et imminente pour la sécurité de nationaux sur un territoire étranger et qu'il y a carence des autorités locales, l'Etat a la possibilité d'agir

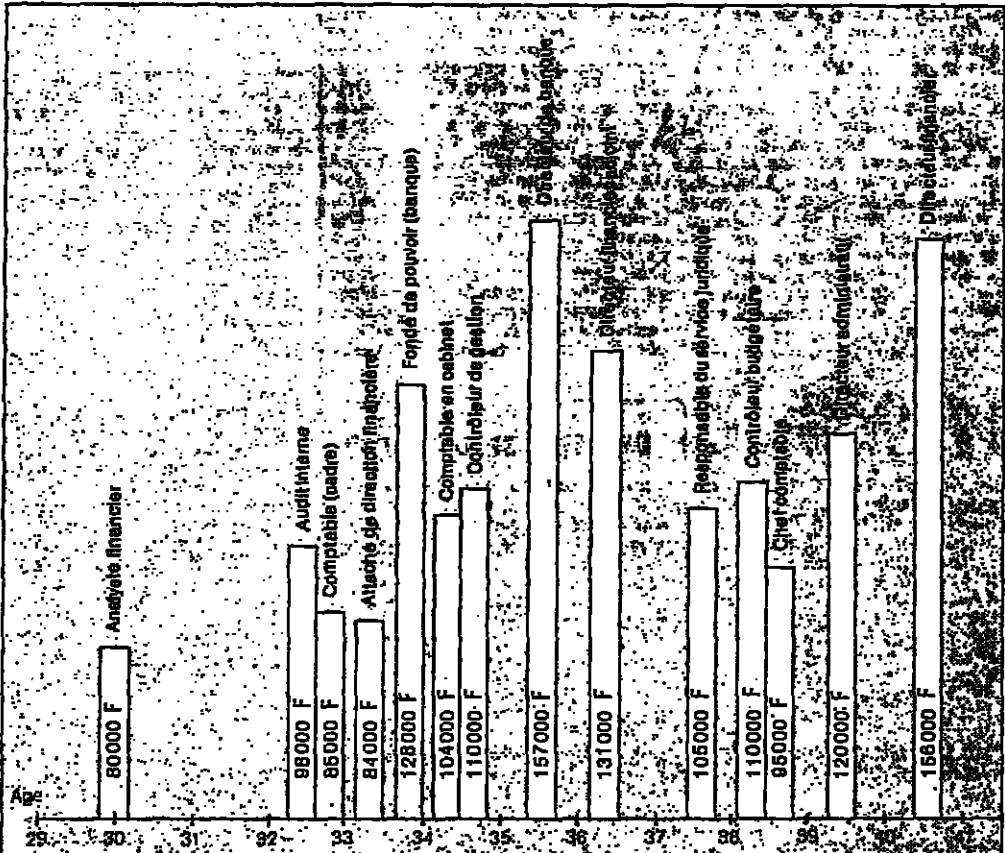
- Comment vous situez-vous ?
- Connaissez-vous votre « salaire de marché » ?
- Les cadres sont-ils égaux devant l'austérité ?

L'éventail des salaires des cadres français est-il en passe de se rétrécir ? 23% d'entre eux gagnent plus de 100 000 F par mois ; au sommet de la hiérarchie, le salaire moyen d'un P.D.G. de grande entreprise avoisine

500 000 F, mais certains dépassent le million.

Quelles sont les incidences des menaces de plafonnement ? Comment évoluent les salaires suivant les secteurs ? Suivent les fonctions ? Suivent les diplômes ? Suivent les régions ?

Le dossier de L'EXPANSION est seul en France à répondre, point par point, à toutes ces questions.



« Combien gagnent les «financiers» ? Ce tableau exclusif de l'étude de L'EXPANSION vous permet de savoir combien gagnent en moyenne, suivant leur âge et leurs responsabilités, les cadres de la fonction financière dans les entreprises ou dans les banques. Des tableaux identiques sont consacrés aux ingénieurs, aux cadres commerciaux (vente-marketing) et aux cadres de la production.

L'EXPANSION

premier journal économique français,

vous propose de recevoir

« LE PRIX DES CADRES 1978 »

Cette étude complète, unique en France, vous permettra de comparer les salaires de tous les cadres, de calculer votre propre salaire de marché et de faire le point sur l'évolution de votre carrière.

Prenez votre stylo et établissez votre salaire robot : voilà l'exercice que L'EXPANSION propose aux lecteurs de son numéro spécial « Le Prix des Cadres », que nous vous proposons de recevoir très prochainement.

Après avoir aligné quelques chiffres, les uns découvrent qu'ils sont privilégiés et d'autres constatent qu'un rattrapage s'impose. Mais il ne s'agit là que de l'un des multiples services que ce numéro spécial rend aux cadres. En effet, le salaire ne constitue pour eux qu'une motivation parmi bien d'autres qui revêtent une importance croissante, tel l'élargissement des responsabilités. Un chapitre important du « Prix des Cadres » est donc consacré cette année à la question de la carrière : quelles fibres faut-il suivre pour accéder rapidement à un poste de responsabilité ?

« Le Prix des Cadres » comporte trois parties :

- 1- Comment vous situez-vous ? L'étude de L'EXPANSION vous permet de comparer votre salaire à celui des cadres exerçant les mêmes fonctions que vous : des courbes vous indiquent exactement où vous vous situez par rapport à la moyenne. En outre, des analyses et des commentaires sont consacrés aux cadres débutants (quel est le « prix » des diplômés ? Quelles plus-values confère un diplôme supplémentaire suivant les spécialités ?), aux dirigeants, aux salariés de la fonction publique comparés à ceux du secteur privé.
- 2- Comment calculer vous-même votre salaire de marché ? L'EXPANSION publie des tableaux grâce auxquels vous allez pouvoir calculer votre salaire, en fonction de critères précis : position hiérarchique dans l'entreprise, nombre de personnes commandées, taille de l'entreprise, âge, diplômes, sexe, lieu de travail, mobilité au cours de votre carrière... Selon les réponses données à ces questions, les salaires varient de 37 000 F à 670 000 F par an.
- 3- Comment gérer votre carrière ? L'EXPANSION publie ici des analyses de carrière qui pourront vous servir d'exemples : vous découvrez par quelles filières ou à le plus de chances d'atteindre huit postes de direction.

Ces analyses rigoureuses, illustrées par des graphiques, répondent aux questions-clés qui expliquent la réussite d'une carrière : comment se sont orientés, « au départ », ceux qui se retrouvent « à l'arrivée », P.D.G., directeur financier, directeur du marketing, directeur commercial, directeur technique ? Quelles études ont-ils suivies ? Quels sont leurs diplômes ? Et quels postes occupent-ils juste avant d'accéder à la direction ?

Les réponses données prouvent qu'il existe bien des « filières » qui se révèlent plus efficaces (et plus rapides) que d'autres. Mieux vaut les connaître.

Comment recevoir ce numéro spécial à votre domicile, dès sa parution ? Renvoyez aujourd'hui même le bulletin ci-dessous qui vous permet de lire L'EXPANSION pendant un an en bénéficiant du tarif d'essai réservé aux nouveaux abonnés : vous paierez 115 F seulement au lieu du prix normal de 170 F.

L'EXPANSION 31 cours des Juilliottes 94704 Maisons-Alfort Cedex

Ecole des Attachés de Direction

Ecole supérieure de gestion. L'E.A.D. forme des cadres aptes à collaborer efficacement aux principaux services de gestion de l'entreprise.

- Gestion financière
- Gestion du Personnel
- Etude du Produit et Distribution
- Publicité et Relations publiques
- Commerce International

Cinq options professionnelles différencient la formation et ouvrent des débouchés réels :

ECONOMIE ADMINISTRATION DÉVELOPPEMENT
Enseignement supérieur privé
8, rue Saint-Augustin, 75002 PARIS. Tél. : 261-81-14
Demandez notre documentation

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Niveau d'études : _____

la vie des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques

Barret/Gurgand

Priez pour nous à Compostelle

L'œuvre des pèlerins aux chemins de Saint-Jacques

Hachette

PRÉPAREZ LES DIPLOMES D'ÉTAT DE COMPTABILITÉ

Année limite d'âge
Aucune diplôme exigé
Début des cours à votre convenance
Possibilité de administrateurs de regroupement

Demandez la documentation gratuite T.L.M. à :

ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Établissement privé d'enseignement à distance et de formation permanente fondé en 1973
4, rue des Petits-Champs, 75006 PARIS CEDEX 02
Études gratuites pour les bénéficiaires de la formation continue.

Bulletin à renvoyer à L'EXPANSION pour recevoir « Le Prix des Cadres »

Je désire m'abonner à L'EXPANSION pendant 1 an (11 numéros dont 1 double) pour 115 F TTC seulement au lieu de 170 F, prix normal de vente au numéro.

Le premier numéro de mon abonnement sera « Le Prix des Cadres » que je recevrai dès sa parution.

Je réglerai plus tard, sur facture

Mme Prénom Nom
M.
Adresse Code Postal
Localité

Signature indispensable

Renvoyez dès aujourd'hui ce bulletin à L'EXPANSION - Service Abonnements, 31 cours des Juilliottes - 94704 Maisons-Alfort Cedex

AU TCHAD... ir le pays

LE MOMENT D'ÊTRE À PARLER

RLTZ

حکومتنا الاحل

LE-ORIENT

Egypte
demande au président
rendre les lois républicaines

PROCHE-ORIENT

L'armée israélienne engage la phase finale de son retrait du Sud-Liban

(Suite de la première page.)

En prévision de la dernière phase du retrait des forces israéliennes, le mardi 13 juin, les travaux ont redoublé d'intensité et les anciennes routes du secteur, défoncées par les tirs d'artillerie et le passage des blindés, ont été hâtivement réparées.

Un « cordon de sécurité » est maintenant solidement établi entre les trois enclaves chrétiennes, contrôlées depuis près de deux ans par les « forces libanaises » du capitaine Saad Haddad. Tout un système de points d'appui, reliés par un nouveau réseau routier, borde à présent la frontière, sur une profondeur d'une dizaine de kilomètres. Le problème des autorités israéliennes est de faire admettre au gouvernement libanais et au commandement des « casques bleus » de l'ONU que la majeure partie de ce système doit être contrôlée par les quelque deux mille hommes du capitaine Haddad et à travers la « bonne frontière ». Ce fut l'objet de négociations difficiles la semaine dernière — si difficiles

sent confirmer cette inquiétude. « Le secteur risque de devenir très chaud après le 13 juin », disent certains militaires norvégiens avec une grimace traduisant bien leur crainte d'être pris entre deux feux. Ces derniers jours, ils ont repéré près de Kaakaba, un groupe d'une cinquantaine de Palestiniens armés qui « se rapprochent chaque jour du secteur ». Selon les Norvégiens, ce groupe n'est pas un « élément à totalement incovisibles », L'O.L.P. recommande à ses troupes de ne pas s'opposer à la tâche des « casques bleus ».

Pourquoi s'en vont-ils ?

Les anciens soldats de l'armée libanaise et les miliciens enrôlés pour la défense du capitaine Haddad n'ont que mépris et animosité pour les « casques bleus » scandinaves, ces soldats « qui ne souhaitent pas se servir de leurs armes » et qui refusent « de pourchasser les terroristes partout où ils se trouvent ». Ces sévères critiques n'empêchent pas le petit commerce des armes entre les « forces libanaises » ont installé une échoppe à la porte du

n'est plus envisageable à quelques exceptions près. L'armée israélienne a organisé la défense des enclaves, a assuré l'entraînement des hommes du capitaine Haddad et continue de fournir armes et munitions. Pour l'ensemble de la population des enclaves, tout s'écoulera en vieilles habitudes, même l'eau potable distribuée par camions-citernes. Tout indique que les quatre points de passage à travers la frontière (situés à Rohb-Hanikra, sur la côte, à Dover, au niveau de l'enclave d'Aïn-Ek, à Taneiche et près de Mistoula) resteront encore ouverts pendant longtemps.

Il s'agit en effet d'une relation vitale pour la population des enclaves. Et c'est le seul moyen pour Israël de garder un contrôle indirect sur cette partie du Sud-Liban. Les contacts seront donc étroitement maintenus. Et c'est précisément la nature de ces contacts qui a aussi fait l'objet de récentes et délicates négociations avec le commandement des forces de l'ONU. L'état-major israélien a insisté sur le fait que les libanais pour préserver l'existence d'un « cordon de sécurité »

PAUL GUIMARD L'EMPIRE DES MIERS



« De Portsmouth au Cap, d'Auckland à Rio, quêteur infatigable d'aventures et d'embruns, Kipling itinérant et nautique, Guimard va à la mer. Gaiement, gravement. » Marcel Jullian - Le Figaro

« Une sorte de chef-d'œuvre du genre qui s'adresse à tous, du marin au plus ancré des terriens. » F. Aubry de la Noé - Le Provençal

« Le secret de Guimard: une justesse calme, une pudeur fraternelle. » Bertrand Poirot-Delpech - France Inter

« Chacun d'entre nous retrouve un peu son âme en lisant ce roman d'amour de la mer. » Henri de Constantin - Neptune-Nautisme

« La langue de Paul Guimard est savoureuse et chaleureuse pour dire la vraie vie à la mer. » Bernard George - Jours de France

Hachette Littérature



que le général Erskine, commandant les forces de l'ONU au Liban, a publiquement critiqué l'attitude israélienne. Un compromis semble devoir être trouvé. Certains points d'appui créés par l'armée, seront mis à la disposition de la FINUL (Force intermédiaire des Nations unies au Liban), et les « casques bleus » pourront circuler entre les enclaves en évitant « autant que possible » les villages chrétiens, où ils sont, souvent mal accueillis. Au bord de la vallée de l'Avon, les soldats norvégiens de la FINUL ont installé leur principal camp. Ils ont la charge de surveiller ce secteur-clé où des éléments palestiniens, revenus de l'Arkoub, sont presque en contact avec les miliciens des « forces libanaises » du capitaine Haddad. Les soldats norvégiens affirment qu'ils peuvent empêcher les fedayin de passer. Mais ajoutent-ils, nous ne pouvons pas et nous ne pourrions pas éviter les tirs par-dessus nos têtes entre les hommes de Haddad et les Palestiniens. Les incidents qui se sont produits dimanche paraissent

camp norvégien pour y vendre des cigarettes et du whisky de contrebande et même des keffiyeh semblés à ceux que portent les fedayin. A Marjayoun, les « casques bleus » sont interdits de séjour; de grandes inscriptions sur les murs de la ville le signifient clairement: « No Norwegians ».

La ville, qui est à demi désertée, compte aujourd'hui environ trois mille cinq cents habitants au lieu de douze mille avant la guerre. Pour la première fois depuis deux ans, quelques échanges ont pu reprendre avec le reste du Liban. Mais la presque totalité du ravitaillement continue de venir d'Israël. Sur la place principale, devenue le forum de toute l'enclave, la même question débattue devient dans toutes les conversations: « Pourquoi les soldats israéliens s'en vont-ils? » La plupart des habitants de ce camp retranché affirment: « Il est encore beaucoup trop tôt pour qu'ils s'en aillent. Nous avons besoin d'eux. Sans eux, nous n'avons aucune garantie pour notre sécurité. »

Il existe cependant des avis quelque peu divergents — ils sont rares. — tel celui du propriétaire d'une petite entreprise locale qui déclare: « L'armée israélienne ne peut pas rester ici plus longtemps. Elle nous a aidés à nous défendre, mais ce n'est pas sa place. Il faut que nous sortions de notre ghetto. Beaucoup de gens ici travaillent à Beyrouth ou même dans les autres pays arabes. Il faut que cela soit de nouveau possible. Nous devons au moins tenter de revivre comme avant. »

Quand on évoque le projet du capitaine Haddad de créer une « armée du Liban-Sud » composée des éléments chrétiens renforcés par des groupes de miliciens recrutés dans la population musulmane chiite de la région, un silence gêné précède cette remarque: « Les musulmans en ont assez des Palestiniens. C'est vrai, mais un musulman est souvent tout un drôle. Il préfère toujours finalement le parti des Arabes. Quelques chiites se sont joints à nous, mais la plupart des autres ne sont pas vraiment libanais. Ils n'ont pas jusqu'à libérer le pays des étrangers qui font défaut. » Ce projet d'installer une force intercommunautaire le long de la frontière, qui a été vivement appuyé par Israël, est un échec. Les Israéliens le confirment et reconnaissent que cela

le long de la frontière. Pour justifier cette politique, les militaires israéliens soulignent que près de trois cents fedayin ont dernièrement réussi à traverser les lignes tenues par les « casques bleus ». Même s'il est reconnu que ces éléments sont isolés et dépourvus d'armement lourd, les Israéliens affirment qu'ils représentent un « danger potentiel ».

Une attraction touristique

Le système de passage de la frontière est devenu une véritable institution parfaitement organisée. C'est aussi une attraction pour les touristes. A Mistoula, des buvettes à l'eau minérale de la « bonne frontière » ont été installées à proximité de la porte principale. On y vend des souvenirs, des cartes postales, des tee-shirts marqués à l'emblème du cèdre libanais et de l'étoile de David. Des guides font visiter le dispensaire, le bureau de poste, la station d'essence et le point d'eau spécialement aménagés. Tous les matins, des centaines de Libanais (sept cents à Mistoula) viennent travailler dans les villages frontaliers d'Israël. Dans un parking voisin sont rangées plusieurs dizaines de voitures qui, dotées d'une immatriculation particulière, servent aux déplacements au Sud-Liban des « intermédiaires » libanais. Près de la grille d'accès, une pancarte indique qu'on peut venir en aide à la population libanaise en adressant ses dons au compte n° 118-46 de la banque Leumi, principal établissement bancaire israélien. Invitation et remerciements sont signés du capitaine Saad Haddad.

Les observateurs militaires israéliens ont noté qu'il existe une certaine « réserve » de la part des autorités de Jérusalem à l'égard des « forces libanaises ». Ils rappellent que depuis le début de l'opération au Sud-Liban, incidents et exactions ont été dénoncés et stoppés par l'état-major israélien. Des limites ont été fixées au déploiement et au rôle des « forces libanaises », mais les craintes persistent. En raison de la tension toujours très vive et au cas où la situation dégénérerait de nouveau, Israël dispose d'un moyen de pression: la fermeture de la « bonne frontière ». En effet, tout passe par Israël, y compris les soldats qui sont destinés à être envoyés régulièrement de Beyrouth aux militaires rattachés sous les ordres du capitaine Haddad.

FRANCIS COENU.

En Cisjordanie

UN FEDAYIN EST TUÉ AU COURS D'UN RAID CONTRE UNE COLONIE RELIGIEUSE

Un fedayin a été tué dans la nuit du dimanche à lundi 12 juin, au cours d'un raid palestinien contre la colonie religieuse de Meholia, en Cisjordanie, située à moins de 10 kilomètres de la frontière jordanienne. Le commando venait de Jordanie, était composé de quatre fedayin et avait, selon les autorités israéliennes, l'intention d'occuper une maison de « s'empareur d'otages. L'un des attaquants a été tué au cours d'un accrochage avec la garde locale et les trois autres se sont enfuis. Le dernier incident dans ce secteur remonte au mois d'avril 1977, lorsqu'un groupe de fedayin avait tenté de pénétrer à Achdath Yaakov. La colonie de Meholia a été fondée en 1969 par les religieux du Mouvement ouvrier Mirahel. L'opération a été revendiquée par le Fatah dans un communiqué rendu public à Beyrouth. (U.R.L., Reuters.)

EUROPE

Italie

Fort taux d'abstention le premier jour du double référendum

De notre correspondant

Rome. — Les résultats des référendums sur l'ordre public et le financement des partis par l'Etat devaient être connus ce lundi 12 juin en fin de soirée. Si le « oui » l'emporte — ce qui est peu probable — les lois concernées seraient abrogées. Le premier jour de vote, dimanche, a enregistré une

affluence nettement plus faible que d'habitude. Seuls 61,7 % des électeurs se sont déplacés, contre 73,8 % le 12 mai 1974 pour le référendum sur le divorce et 78,3 % le 20 juin 1976 pour les élections législatives. Les bureaux de vote étaient ouverts jusqu'à lundi 14 heures. On soulignait néanmoins à Rome que les Ita-

R.D.A.

DES HEURTÉS SE SERAIENT PRODUITS À ERFURT LE 28 MAI

Hambourg (A.F.P.). — De nouveaux accrochages entre des jeunes gens et la police se sont produits le 28 mai dernier à Erfurt, en R.D.A., selon l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. Ils se seraient produits à l'occasion de la fête de l'organe du parti communiste, *Das Volk*. La police est intervenue pour faire évacuer des jeunes gens. Une jeune photographe aurait été attaquée par un chien policier, selon les informations du *Spiegel*. Les jeunes gens, six cents à sept cents, auraient protesté en lançant des bouteilles vides et des pierres sur la police.

Ces heurts se seraient produits alors qu'ils attendaient pas le dernier moment pour voter, le fort taux d'abstention risquant de se confirmer à la clôture des urnes. C'est surtout l'indifférence des électeurs, déçus par ce vote ambigu, qui expliquerait le faible score de la première journée. Les partis politiques ont donc multiplié les appels pour que les électeurs aillent voter ce lundi, et qu'ils votent « non ». Commentaire significatif de l'Unita, organe officiel du parti communiste : « Il faut savoir que l'extrême gauche et l'extrême droite s'approprient à considérer les abstentions et les votes blancs comme autant de désaveux à la démocratie. » Le quotidien d'extrême gauche *Lotia Continua* lui a répondu en ces termes : « Volons oui pour ne pas dire oui tous les jours aux fonctionnaires du régime, pour abroger une loi qui tue et alimente le terrorisme, pour vaincre l'insanité du système des partis. » — R.S.

Irlande du Nord

Un rapport d'Amnesty International sur les brutalités policières provoque des remous à Londres et à Belfast

De notre correspondant

Londres. — Avant même sa publication, le rapport d'Amnesty International sur les brutalités policières en Irlande du Nord — dont le contenu a été largement révélé par des fuites publiées dans plusieurs journaux — provoque de vifs remous dans les milieux politiques de Londres et de Belfast. M. Mason, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a déjà annoncé l'ouverture d'une enquête privée sur les « méthodes et procédures policières », mais sa décision ne semble avoir satisfait personne.

Les divers groupes de défense des droits civiques s'estiment qu'une enquête privée ne pourra être « indépendante » et ils critiquent surtout les termes de référence de l'enquête qui exclut l'examen des cas individuels de violence des victimes de violences peuvent porter plainte auprès des autorités judiciaires appropriées. La police et par conséquent la Royal Ulster Constabulary déplorent que l'enquête projetée apparaisse comme une condamnation de son action qui, dit-elle, a donné des résultats positifs.

Malgré l'engagement pris par M. Mason de rendre publiques les conclusions de l'enquête privée, il apparaît que cette formule pourra difficilement éliminer les doutes sur les méthodes employées par la police. L'interne-

ment sans jugement ayant été supprimé, la lutte anti-terroriste en Irlande du Nord repose maintenant sur les aveux des suspects. Entre 70 % et 90 % des condamnations sont fondées sur les aveux complets ou partiels recueillis par la police au cours des interrogatoires.

Les autorités policières affirment qu'un suspect, isolé pour une période de trois jours à une semaine dans un centre d'interrogation, notamment à la prison de Castlereagh, et confronté à des témoignages irréfutables, finit par « craquer ». Mais, ajoutent-elles, celui qui a avoué est encouragé ensuite à se plaindre d'avoir été victime de brutalités. Il s'efforce, au besoin, des bien-sures pour éviter des représailles de la part de ses camarades terroristes. Les groupements catholiques estiment cependant que l'obligation, pour les policiers, d'obtenir des aveux des suspects les pousse à commettre des exactions qui sont ensuite couvrées par la traditionnelle solidarité de leurs corps.

Une enquête publique qui permettrait de citer des témoins à comparaître et d'obtenir la communication de documents administratifs, notamment les rapports

des médecins de la police, assureraient une vérification plus sûre des allégations des victimes, Amnesty International ne cite pas le nom des plaignants, et le gouvernement britannique justifie son refus d'une enquête publique par le refus de l'organisation internationale de communiquer les noms de ses informateurs.

Soixante-dix-huit cas examinés. Les brutalités policières citées par le rapport sont malheureusement de type classique : coups sur tout le corps, notamment sur les organes génitaux, poignets tordus ; certains détenus ont été tirés par les cheveux ou soulevés de terre par les oreilles, obligés de se tenir debout ou accroupis pendant des heures, projetés, la tête la première, contre le mur... Sur les soixante-dix-huit cas examinés par les quatre enquêteurs d'Amnesty International, en coopération avec les autorités, 50 % reposent sur des rapports établis par des médecins indépendants, après les interrogatoires. La police refuse cependant toujours de communiquer les rapports de ses médecins, en prétendant qu'il s'agit d'affaires « sub-judice ». Les enquêteurs d'Amnesty International contestent les

Grande-Bretagne
Calvaire du train postal devient

LE MOURRE: LA MEMOIRE DE L'HISTOIRE.

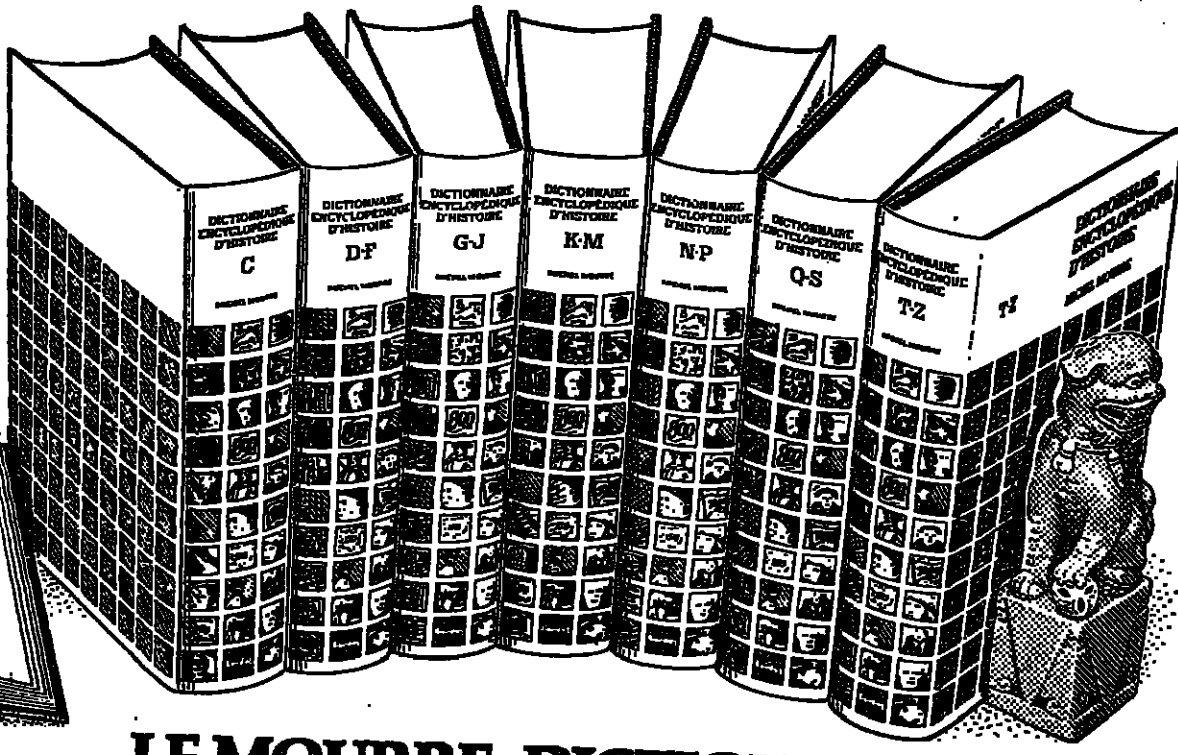
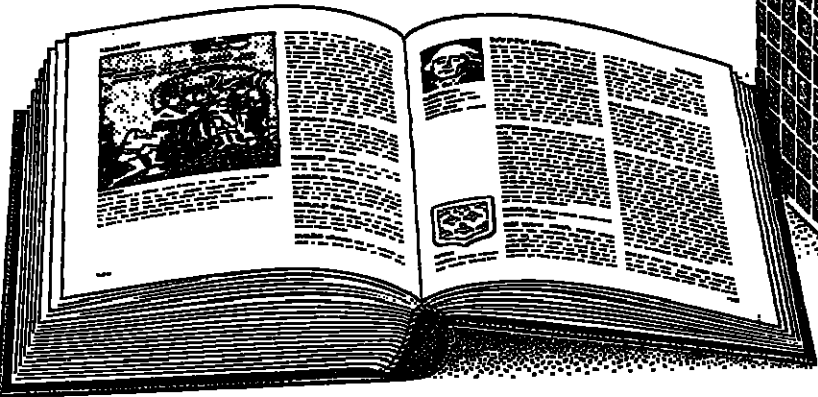
Le Mourre, Dictionnaire Encyclopédique d'Histoire, est le premier dictionnaire d'Histoire universelle en langue française publié depuis 1857.

Dictionnaire clair et précis, le Mourre, permet au lecteur d'accéder aisément à une information qui se trouvait jusqu'alors dispersée dans quantité d'ouvrages spécialisés. Encyclopédique par sa conception et la diversité des thèmes qu'il développe, le Mourre correspond à l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de l'Histoire: une Histoire non plus limitée aux hommes célèbres et aux événements, mais prenant en compte les facteurs économiques, sociaux et idéologiques.

L'iconographie exceptionnelle - 6.000 illustrations en noir et 384 pages en couleur - porte témoignage de l'Histoire telle qu'elle a été vécue par ses acteurs ou ses spectateurs.

Nouvel instrument de travail au service des historiens mais aussi ouvrage indispensable à tous les amateurs d'Histoire, le Mourre, publié par les Éditions Bordas, comprend 8 volumes, dont la parution s'échelonne de mai 1978 à janvier 1979.

EN SOUSCRIPTION
Chez votre libraire, jusqu'au 30 juin
1184 F au lieu de 1480 F la collection.



LE MOURRE: DICTIONNAIRE
ENCYCLOPEDIQUE D'HISTOIRE.
Bordas

Union soviétique

S.M. attaque les « syndicats libres » créés dans les pays de l'Est et que leurs défenseurs en Occident

DEUX EXTRÉMISTES C

entre

مكتبة الأمل

صحة من الاجل

EUROPE

Grande-Bretagne

APRES LA LIBERATION DE SES AUTEURS

< L'affaire du train postal > devient une épopée publicitaire

Londres. — Bruce Reynolds, un des leaders, et principal « carreau » de l'audacieuse attaque du train postal Londres-Glasgow, en 1963, vient de sortir de prison. Comme tous ses complices, condamnés à des peines allant de vingt-cinq à trente ans de prison, il a été libéré sur parole après avoir passé dix ans sous les verrous. Finalement, un seul des bandits est encore détenu, qui avait été repris après une « cavale » spectaculaire de trois ans. Bruce Reynolds est sorti trop tard pour figurer, aux côtés d'une dizaine de ses camarades, dans plusieurs programmes de télévision, projetés à l'occasion de la publication d'un nouveau livre sur ce qui a été considéré comme le « plus grand vol de l'histoire ». D'autres ouvrages ont retracé, à partir du procès, les diverses étapes de cette odyssée criminelle, depuis la rigoureuse sélection des « spécialistes » du gang jusqu'à l'exécution d'un plan minutieusement préparé.

De notre correspondant

L'attente inquiète dans l'obscurité en attendant l'arrivée du train à l'heure H tandis que les « spécialistes » fixent un faux signal rouge et coupent les fils téléphoniques, précédant l'assaut final sur le mécanicien et les employés des postes, puis l'épuisant chargement des cent vingt sacs postaux contenant 2 500 000 livres, tous les détails de ce film à suspense sont de nouveau évoqués, mais du point de vue des assaillants, qui, au demeurant, ne pèchent pas par excès d'humilité. Mais le récit se transforme en cauchemar pour ces hommes rapidement traqués, pourchassés, arrêtés et sévèrement condamnés, maintenant en prison, enrégés quand l'énorme butin a été dilapidé par des receleurs indolents. De temps à autre, des « amis » organisent pour leur compte des opérations punitives afin d'obliger les malhonnêtes à restituer l'argent volé.

L'originalité du livre de M. Read (1) est qu'il s'appuie sur les récits et les témoignages des principaux participants actuellement en liberté surveillée, et qui se sont constitués en société pour protéger leurs intérêts. Malgré la discrétion des éditeurs, chapus d'entre eux aurait reçu 100 000 livres pour prix de sa coopération, sans parler des cachets payés par la radio et la télévision. Ainsi M. Read a été en mesure d'apporter des indications complémentaires sur la psychologie et les motivations de ces « vilains », les uns étant de vulgaires truands, d'autres étant animés non pas tant par l'appât du gain que par la tentation d'un défi à la société. Beaucoup vivaient d'une sorte de fébrilité, d'autres étaient mythomane, ou atteints de la folie des grandeurs, comme celui qui se considérait comme un « nouveau Pasteur ».

Union soviétique

La F.S.M. attaque les « syndicats libres » créés dans les pays de l'Est ainsi que leurs défenseurs en Occident

De notre correspondant

Moscou. — A la veille de la sixième session de la Conférence internationale du travail qui doit se tenir à Genève, le secrétariat de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) s'est pris violemment à la création de « syndicats libres » dans les pays socialistes. Une déclaration publiée le dimanche 11 juin par le journal des syndicats soviétiques *Troud*. Dénonçant « les attaques calomnieuses contre les syndicats des pays socialistes », la F.S.M. affirme que leurs organisateurs « s'inspirent dans les affaires intérieures d'autres syndicats en tentant de montrer que dans ces pays existent d'autres « forces syndicales ». En réalité, il s'agit de renégats « dissidents » qui n'ont rien de commun avec les travailleurs.

coopération entre les peuples ». En conclusion, le secrétariat de la F.S.M. appelle les organisations fédérées à se prononcer activement contre ces « campagnes calomnieuses » tout en regrettant que d'autres organisations syndicales internationales (notamment la Confédération internationale du travail, dont le siège est à Bruxelles, et la Confédération internationale des syndicats libres se soient « laissées prendre à cette provocation ». Il est permis de penser que la mise en garde de la F.S.M. s'adresse aussi à des organisations syndicales membres de cette fédération et qui, comme la C.G.T., ont exprimé leur préoccupation au sujet des libertés syndicales en U.R.S.S. et soutenu dans une certaine mesure la création de syndicats « indépendants » de l'Etat dans ce pays.

DANIEL VERNET.

Portugal

UN MILITANT D'EXTRÊME GAUCHE EST TUÉ LORS D'UNE MANIFESTATION

Lisbonne (A.F.P., A.M., Reuter.). — José Morais, un jeune militant de l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche), a été tué le samedi 10 juin, à Lisbonne, lors d'affrontements entre membres de l'U.D.P. et un groupe de nationalistes d'extrême droite. A l'occasion de la fête nationale du Portugal, trois cents militants d'extrême droite se sont rassemblés autour de la statue du poète Luis de Camões en chantant l'hymne national et en faisant le salut fasciste. Aux cris de « A bas le fascisme ! », des contre-manifestants de l'U.D.P. ont tenté d'interrompre la manifestation. La police est alors intervenue, tirant en l'air pour disperser les manifestants. Des coups de feu sont également partis de la foule. L'U.D.P. a accusé la police d'avoir « assassiné » José Morais. Les jeunes socialistes ont également condamné les forces de l'ordre, dont le rôle, disent-elles, est de « défendre la démocratie » et non de protéger « un groupe de fascistes ». La police n'a fait aucun commentaire, rappelant que la manifestation d'extrême droite avait été autorisée.

Finlande

Le premier ministre, M. Kalevi Sorsa est réélu président du parti social-démocrate

De notre correspondant

Helsinki. — Le XXXI congrès du parti social-démocrate finlandais, qui s'est tenu du 8 au 11 juin, a été dominé par les problèmes liés à la crise économique et au chômage. L'unité persistante du parti s'est traduite par la réélection à l'unanimité à la présidence du premier ministre, M. Kalevi Sorsa. Les autres membres du bureau exécutif, M. Veikko Hele et Mme Pirko Työläjärvi, et le secrétaire, M. Olli Sundqvist, ont également été réélus.

La politique du gouvernement, alors que la minorité reste dans l'opposition. L'attente avec le P.C. comporte toutefois des limites dans un discours qui était une réponse à la proposition d'un programme commun suggéré récemment par M. Saarinen, le président de la minorité. M. Sorsa considère que « les conditions nécessaires à des négociations entre les deux partis en vue d'un programme commun, sont inexistantes ». M. Sundqvist a surtout mis l'accent sur les différences idéologiques qui séparent les deux partis et qui rendent impossible « toute coopération sur des objectifs à long terme ».

Le document adopté par le congrès trace les grandes lignes de la politique du parti pour les années 80. On y insiste sur le rôle de l'Etat dans la planification de l'économie et des investissements des entreprises. Pour les sociaux-démocrates, le pouvoir des banques (toutes privées) doit être limité ; ils proposent que le gouvernement soit majoritairement représenté dans les conseils d'administration de ces établissements, comme dans les compagnies d'assurance. La motion reflète aussi les points de vue traditionnels du parti sur une augmentation des pouvoirs de planification et de gouvernement, notamment par une diminution des prérogatives du président de la République en matière de politique intérieure. Dans son discours d'ouverture, M. Sorsa s'est prononcé en faveur de la poursuite de la coopération au sein du gouvernement d'unité entre centristes, sociaux-démocrates et communistes, seul moyen de « faire front à la droite », même « si l'on n'est pas facile de vivre » avec le parti du centre. Il reproche surtout à celui-ci de manquer de ligne idéologique et de favoriser les interférences de la « réaction » sur la politique gouvernementale. M. Sorsa s'est ensuite penché vers sa gauche pour constater que « les communistes sont un cas plus clair que les centristes » l'aile majoritaire du P.C. soutient

la politique du gouvernement, alors que la minorité reste dans l'opposition. L'attente avec le P.C. comporte toutefois des limites dans un discours qui était une réponse à la proposition d'un programme commun suggéré récemment par M. Saarinen, le président de la minorité. M. Sorsa considère que « les conditions nécessaires à des négociations entre les deux partis en vue d'un programme commun, sont inexistantes ». M. Sundqvist a surtout mis l'accent sur les différences idéologiques qui séparent les deux partis et qui rendent impossible « toute coopération sur des objectifs à long terme ».

PAUL PARANT.

Suisse

DEUX EXTRÉMISTES OUEST-ALLEMANDS SONT JUGÉS A PORRENTRUHY

De notre correspondant

Berne. — Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour assurer le déroulement normal du procès de deux extrémistes ouest-allemands, Gabriele Kröcher et Christian Müller, qui s'est ouvert ce lundi 12 juin, sous la garde de plus de deux cents policiers dans le château de Porrentruy, ancienne place forte médiévale, où siège la cour d'assises. Par mesure supplémentaire de précaution, les journalistes et les quelques personnes autorisées à assister aux délibérations, de même que l'avocat de la défense, ont été avertis qu'ils seraient minutieusement fouillés avant de pénétrer dans la salle d'audience.

Qualifiée de « terroriste extrémement dangereuse » par les autorités ouest-allemandes qui ont d'ailleurs demandé son extradition, Gabriele Kröcher et son compagnon doivent répondre des coups de feu tirés le 20 décembre 1977 sur deux douaniers suisses, au poste frontalière de Fahy, non loin de Montbéliard. Au lendemain de l'enlèvement de Hanns Martin Schleyer, l'arrestation en Suisse de ces deux Allemands avait fait grand bruit. Cependant ils appartiennent, non pas à la Fraction

armée rouge, mais à une autre organisation, le Mouvement du 2 juin, qui serait liée à un groupe initié par l'administration américaine contre l'impérialisme. Durant l'instruction, les deux prévenus se sont refusés à toute déclaration et ont fait une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention dans les cellules de « haute sécurité » de la prison de Berne. Trois fois leurs quatre avocats ont déjà déposé leur mandat pour s'élever contre les entraves qu'ils rencontrent dans la défense de leurs clients. Les inculpés sont passibles d'une peine de vingt ans de réclusion. — J.-C. B.

Maurice Schumann : grand prix catholique de littérature.

MAURICE SCHUMANN ANGOISSE ET CERTITUDE "Un beau, un très beau livre. Une méditation à haute voix et de grand style." Pierre Vianson-Ponté. 38 F 208 pages FLAMMARION

La chute des cheveux c'est un fait. La volonté de l'endiguer c'est une décision. Vos cheveux subissent une agression de tous les instants. Votre cuir chevelu est littéralement asphyxié par les poussières et impuretés qui viennent se mêler à des sécrétions anormales. Le crime vous dérange. Vos cheveux sont secs, cassants. Les pellicules de plus en plus nombreuses. Prenez aujourd'hui la décision de réagir. EUROCAP joue cartes sur table avec ses clients. C'est notre franchise qui a fait notre réputation. Si nos spécialistes ne peuvent rien pour vous, ils vous le diront sans hésiter. S'ils s'occupent de la santé de vos cheveux, vous comprendrez alors rapidement que le succès des méthodes de L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est basé sur le sérieux et l'efficacité. Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous pour prendre rendez-vous (l'Institut est ouvert sans interruption, du lundi au vendredi de 11 h à 20 h et le samedi de 10 h à 17 h). EUROCAP INSTITUTS CAPILLAIRES 4, rue de Castiglione 75001 Paris - Tél. : 260.38.84

jusqu'au 31 juillet 1978 2 exclusivités SFAM FRANCE 2000 GTV ESTATE ALFETTA PRIMAVERA venez les découvrir. SFAM FRANCE ALFA ROMEO 23, bd de Courcelles, 75008 Paris. Tél. 292 02 50 40, ter, av. de Suffren, 75015 Paris. Tél. 734 09 35

entre l'Ecole Militaire et les Invalides 6, Av. de LOWENDAL Dans l'une des avenues les plus calmes de Paris, au centre d'un quartier à la fois prestigieux et charmant, le 6 Avenue de Lowendal offre des appartements d'exception. Studios, 2 pièces et 3 pièces sur jardin, vastes 4 et 5 pièces sur l'avenue, ont pour point commun une remarquable qualité de construction. Le 6 Avenue de Lowendal, une adresse qui classe celui qui l'habite. Bureau de vente sur place Renseignements et ventes : CIME - Tour Maine Montparnasse. Tél. 538.52.52

utilités policières Belfast STOIRE IRE DIRE

ASIE

Les pays membres de l'ASEAN dénoncent la politique commerciale « égoïste » du Japon

Bangkok. — Le Japon, ou plus exactement sa politique commerciale dans la région, se trouve une fois de plus sur la sellette lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), du 14 au 17 juin, dans la cité balnéaire de Pattaya, en Thaïlande. Ces pays — Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande — attendent depuis onze mois la concrétisation de la « doctrine Fukuda » et des promesses faites par le premier ministre japonais lors de la conférence de Kuala-Lumpur, en août dernier (le Monde des 4 et 7-8 août 1977).

Les promesses portaient notamment sur l'aide au développement, le « fair play » commercial et l'assouplissement des barrières douanières, la participation de Tokyo à la création d'un fonds de stabilisation des matières premières et l'avènement de relations « à cœur ouvert », selon l'expression de M. Fukuda. Il s'agissait également d'être engagé à participer pour 1 milliard de dollars au financement des cinq grands projets industriels qui doivent être les piliers de l'Association.

Las de l'attendre, les cinq pays, dont les économies dépendent à des degrés divers de l'aide japonaise, critiquent de plus en plus souvent par la presse, la « politique égoïste » du Japon, qui, disent-ils en substance, achète leurs matières premières et leur main-d'œuvre à bas prix, monnaie en retour les marchés locaux en produits manufacturés, et refuse les leurs sous prétexte de mauvaise qualité.

Une enquête, réalisée conjointement par l'Institut des sciences indonésien et l'Institut japonais pour les économies en voie de développement, est révélatrice de cette humeur.

L'enquête, publiée récemment par le quotidien indonésien Kompas, fait valoir la très faible

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

contribution des investissements privés japonais au développement de l'économie indonésienne et à la réalisation des objectifs du II^e Plan quinquennal (1975-1979). Les secteurs privilégiés par les investisseurs japonais, ici comme ailleurs, sont ceux des industries d'extraction minière, de l'exploitation forestière, des textiles et de la métallurgie. En revanche, seulement 1 % du total a été investi dans le secteur agricole végétal, en dessous de la ligne de pauvreté absolue, quelque quinze millions de chômeurs et de ruraux sous-employés, ce qui fait dire à la Banque mondiale elle-même que la situation y est « effrayante ».

Le rapport souligne qu'au cours des dix dernières années plus de deux cents projets japonais ont fourni des emplois quarante-cinq mille personnes seulement. Dans le même temps, la force de travail s'est accrue de quelque 2 millions de personnes. Les investissements ont permis un accroissement du revenu national qui ne reflète en rien la réalité socio-économique du pays dans son ensemble. Ils ont en outre contribué, étant donné leurs choix, à la destruction de l'artisanat et de petites entreprises, notamment dans le secteur du tissage.

Enfin, l'affaire de la fonderie d'aluminium d'Asahan a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. De 850 millions de dollars, le coût de cet ambitieux projet nippo-indonésien vient de bondir à 2 milliards de dollars ; l'inflation et d'autres facteurs économiques », dit-on à Djakarta, sont responsables de cette hausse. Le gouvernement voit ainsi sa part (10 %) enfler considérablement. Mais ce n'est pas tout : les Japonais veulent lui imposer, pour faire tourner l'usine, l'importation de bauxite d'Australie alors que l'Indonésie est non seulement pro-

ductrice de ce minéral mais encore en exporteur.

Compte tenu des importations de pétrole indonésien, la balance commerciale du Japon avec les pays de l'ASEAN présentait, en 1977, un excédent de 1 700 millions de dollars. La Thaïlande prévoit notamment, cette année un déficit de sa balance commerciale de 2 milliards de dollars, soit le double de celui de 1977. Le déficit avec le seul Japon augmentera proportionnellement : il était de plus de 700 millions de dollars en 1977.

Des négociations se poursuivent pour réduire ces inégalités. Mais de même que pour l'Indonésie, la Thaïlande est en position de traiter avantageusement avec Tokyo alors que son seul prioritaire reste d'attirer le capital étranger, et notamment japonais, et qu'elle compte demander lors de la réunion de Pattaya, de nouveaux crédits au Japon pour d'importants travaux d'infrastructure (1). Tous ces problèmes devraient être abordés lors de la réunion du 14 juin, en présence de M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères.

Les pays de l'ASEAN restent demandeurs et, de surcroît, dans une conjoncture internationale peu favorable aux investissements étrangers. Les gains qu'ils pourraient obtenir de cette rencontre dépendront sans doute bien plus de la bonne volonté du gouvernement et du patronat japonais que d'un rapport de forces équilibré.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Selon une enquête faite au Japon, les principaux facteurs qui découragent les industriels nippons à investir à l'étranger sont : la stabilité politique, les privilèges et avantages financiers des salaires de la main-d'œuvre locale.

Chine

M. Hua Kuo-feng dénonce l'ingérence des deux « super-puissances » en Afrique

M. Tolstikov, ambassadeur soviétique en Chine depuis 1970, a quitté définitivement son poste à Pékin samedi 10 juin. Son remplacement n'est pas prévu pour le moment, dit-on à l'ambassade soviétique, et M. A. A. Brejnev fait désormais fonction de chargé d'affaires. M. Leonid Ilytchev, vice-ministre des affaires étrangères et chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières sino-soviétiques, demeure à Pékin où, selon lui, les pourparlers se déroulent « normalement ».

M. Ilytchev a par ailleurs, qualifié, dimanche, d'« absurdes » les déclarations chinoises accusant l'U.R.S.S. d'être à l'origine des mesures prises par Hanoi contre les Chinois au Vietnam (le Monde daté 11-12 juin). Au même moment, à Ho-Chi-Minh-Ville,

un important dirigeant vietnamien a accusé les Chinois d'être responsables du conflit frontalier khméro-vietnamien. M. Mai Chi Tho, maire adjoint de Ho-Chi-Minh-Ville, membre du comité central du P.C. vietnamien. Le Duc Tho et responsable de la sécurité au Sud, a affirmé que Pékin « avait incité le Cambodge » à la guerre, lui avait fourni des armes avant de lever l'interdiction de la « persécution et de l'expulsion » des Chinois résidant au Vietnam.

Dimanche, s'est produit à Pékin un nouvel incident diplomatique sino-soviétique, le second en quatre jours. Au cours du banquet donné en l'honneur du premier ministre des Fidji, Ratu Sir Kamisese Mara, le vice-premier ministre chinois, M. Li Shiqian, a dénoncé « la super-puissance qui se proclame le « allié naturel » du tiers-monde et se consacre à servir son « intérêt à la libération nationale » et « l'unité et la coopération » et qui tente par tous les moyens de rentrer en force dans la région du Pacifique-Sud et qui a entraîné le départ des diplomates des pays de l'Est présents.

Samedi, le président Hua Kuo-feng avait reçu à Pékin le chef de l'Etat rwandais, M. Grégoire Kayibanda, en visite officielle en Chine. « L'hégémonisme et l'imperialisme tentent, de nombreuses façons, de commettre des actions de sabotage en Afrique », a déclaré à cette occasion le chef du P.C. chinois. « Les affaires de l'Afrique devraient être dirigées par les peuples africains eux-mêmes (...). Pour les besoins de l'agression et de la concurrence, ces deux puissances hégémoniques (U.R.S.S. et les Etats-Unis) se mêlent des affaires africaines et compromettent l'unité des pays africains ». Pour sa part, le général Kayibanda a remercié la Chine pour sa coopération « dynamique, généreuse et efficace » avec le Rwanda, et pour sa contribution à « la décolonisation du continent africain et à la libération de tous les peuples encore soumis à la domination sous toutes ses formes (...). » « L'Afrique, a-t-il conclu, a pris acte de l'appui indéfectible que la Chine a accordé et s'est engagée à accorder aux mouvements de libération ». Un accord de coopération bilatéral a été conclu. Le chef de l'Etat du Libéria, M. Tolbert, est attendu en visite officielle à Pékin le 19 juin.

Au Proche-Orient, la Chine paraît bénéficier de la crainte suscitée dans les pays du Golfe par le « danger communiste », en l'occurrence soviéto-chinois. Le récent coup d'Etat en Afghanistan, la situation dans la corne de l'Afrique, ont renforcé l'inquiétude des régimes conservateurs, qui voient en Moscou l'ennemi principal. Des contacts amicaux ont été pris avec Pékin pour l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et plusieurs Etats du Golfe. — (A.F.P., Reuters, U.P.I.)

Philippines

L'ANCIEN SÉNATEUR AQUINO POURRAIT BÉNÉFICIER DE L'AMNISTIE

Manille (A.F.P., Reuters, U.P.I.). — Le président Marcos a officiellement pris lundi 12 juin ses fonctions de premier ministre au cours de la session d'ouverture de l'Assemblée nationale consultative élue en avril. Aux termes d'amendements constitutionnels adoptés en 1977, le chef de l'Etat occupe également le poste de chef du gouvernement.

M. Marcos a d'autre part signé dimanche un décret accordant l'amnistie aux détenus politiques « méritant la compréhension et le pardon de la nation ». Ces dispositions pourraient permettre la libération de l'ancien sénateur Aquino, principal responsable de l'opposition, détenu depuis la proclamation de la loi martiale, en 1972. Il avait été condamné à mort en novembre par un tribunal militaire, mais le président avait fait rouvrir son procès.

Dans le cadre du nouveau décret présidentiel, six cent trente accusés de subversion, ont été amnistiés et huit autres accusés d'avoir participé en 1972 à un complot visant à assassiner M. Marcos se sont vu accorder la liberté provisoire.

Enfin, sept personnes ont été tuées et deux autres blessées samedi par l'explosion d'une bombe, près d'un poste militaire, dans le sud des Philippines.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez.

LA XI^e COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le premier tour

C'est une certitude depuis le dimanche 11 juin. La finale de la onzième Coupe du monde de football prévue le 25 juin au stade de River-Plate à Buenos-Aires n'opposera pas deux équipes sud-américaines. Pour le deuxième tour de l'épreuve disputée les 14, 18 et 21 juin on trouvera dans le groupe A basé à Buenos-Aires (River-Plate) et à Cordoba, quatre sélections européennes : la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et les Pays-Bas. Le groupe B, qui jouera à Rosario et à Mendoza, rassemblera trois sélections sud-américaines : l'Argentine, le Brésil et le Pérou, et une européenne, la Pologne. Fait rarissime, quatre équipes classées tête

de série ont terminé secondes de leur groupe, malgré l'avantage qui leur était accordé de disputer tous leurs matches sur un même terrain. Si la première place de la Pologne, demi-finaliste de la dernière Coupe du monde n'est pas vraiment une surprise dans le groupe II, on peut parler de retour inattendu au premier plan pour l'Italie, et plus encore pour le Pérou, vainqueur respectivement des groupes I et IV. La plus grande révélation resta pourtant l'Autriche qui n'avait plus participé à la phase finale de l'épreuve depuis 1958 et qui a devancé le Brésil dans le groupe III. Une autre équipe est passée tout près d'une grande sensation : la Tunisie, qui a tenu en échec samedi 10 juin

La France... en maillot rayé

Buenos-Aires. — C'est ce, le football, dit l'air de la victoire de la France sur la Hongrie (2 à 1) pour son troisième et dernier match en Coupe du monde. Ainal, avant son départ, l'équipe de France a réussi la conquête d'un public qu'elle venait pourtant d'indisposer à sa négligence.

Spécialistes de Mar-del-Plata et téléspectateurs ont en effet dû attendre pas moins de quarante minutes avant de voir les Français vêtus des maillots rayés vert et blanc du club local de Kimberley. Le délégué, M. Henri Patella, avait omis de lire la dernière circulaire de la Fédération internationale, qui précisait la couleur des tenues pour chaque match. Il avait amené dans la grande station balnéaire argentine un seul jeu

De notre envoyé spécial

de maillots blancs, semblables à ceux des Hongrois.

Cette omission coûtera probablement très cher à la Fédération française, qui devra notamment dédommager les organismes de télévision, mais elle n'a pas empêché les joueurs de disputer une partie spectaculaire, fertile en occasions de buts.

En alignant avec bonheur, face à la meilleure équipe de Hongrie, tous les joueurs qui n'étaient pas entrés sur le terrain lors des deux matches précédents, Michel Hidalgo a pu vérifier la richesse de son effectif. Un atout qui aurait pu être déterminant pour la suite de la compétition.

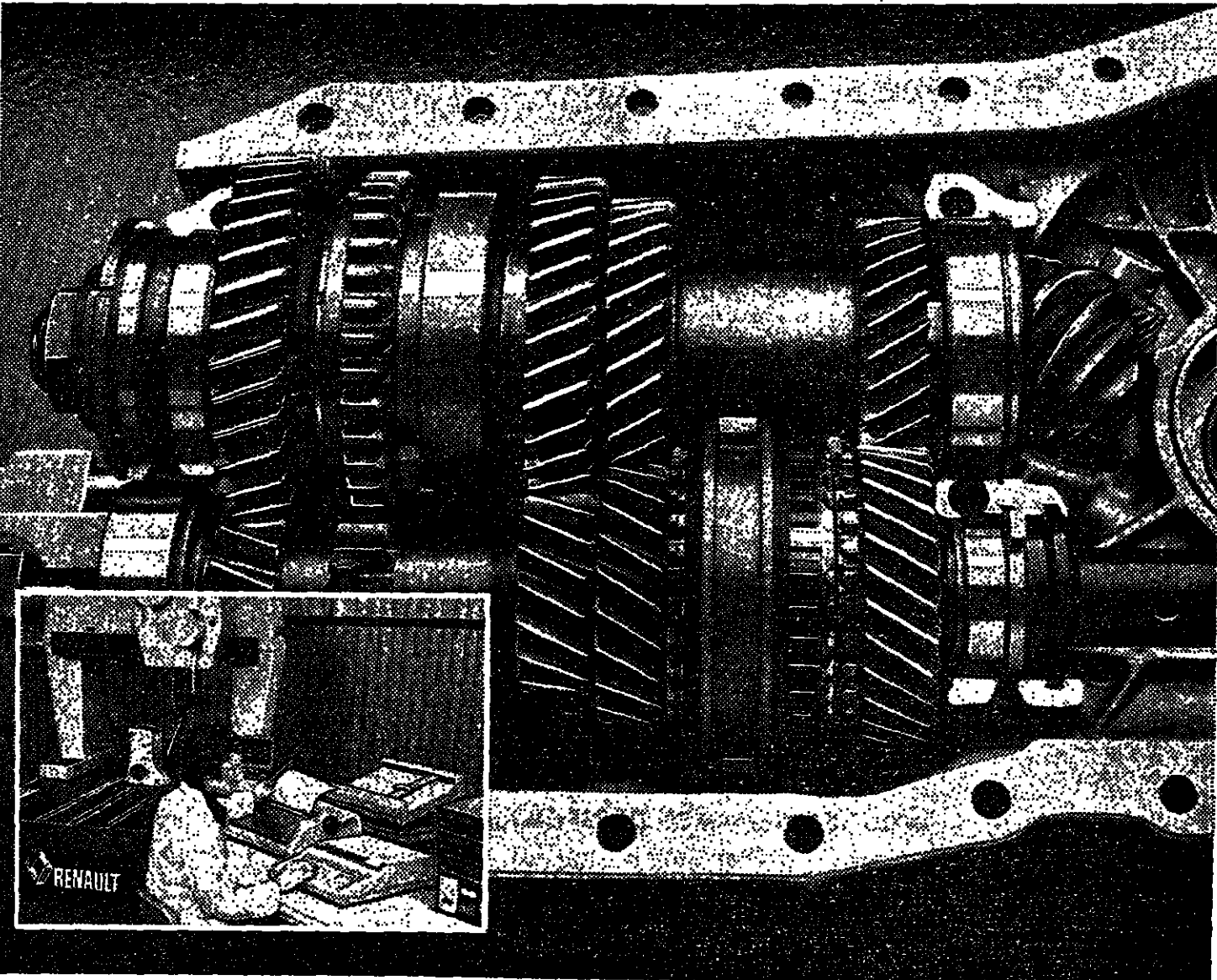
A la lumière des résultats de

la troisième journée, il apparaît qu'un score nul contre l'Argentine aurait suffi à la France pour se qualifier.

Alors que la plupart des sélections nationales présentes en Argentine se reposaient sur elles-mêmes pour mieux se concentrer et se préparer à une lutte sans merci, Michel Hidalgo a voulu laisser l'équipe de France dans un environnement plus humain, même si l'importance de la délégation officielle, avec sans doute trop de présidents de clubs ou d'entraîneurs, ne lui a pas toujours facilité la tâche.

Force est de constater que l'équipe de France a manqué ses deux grands rendez-vous avec l'Italie et l'Argentine avant de se retrouver pleinement pour un match sans influence pour la qualification, G. A.

la technologie Hewlett-Packard prouve son avance.



« Chez SEIV-automation, groupe Renault, le matériel Hewlett-Packard associe gain de temps et précision. »

Dans une boîte de vitesse, chaque micron a son importance. C'est pourquoi, en mettant au point une machine à mesurer tridimensionnelle destinée au contrôle de pièces industrielles, SEIV-automation a choisi un environnement électronique Hewlett-Packard.

Le calculateur HP-9825 permet le pilotage automatique dans l'espace du palpeur de mesure, compare les résultats aux cotes théoriques programmées, sans risque d'erreur et en un temps considérablement réduit par rapport au contrôle manuel.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, votre secteur d'activité, Hewlett-Packard offre une solution personnalisée à tous vos problèmes de calcul ou de gestion. La gamme très complète des matériels informatiques Hewlett-Packard

s'étend des calculateurs de bureau aux réseaux de systèmes distribués.

Ces produits, ces systèmes, sont conçus et fabriqués par Hewlett-Packard. En France, par exemple, l'unité de production de Grenoble développe et met au point un certain nombre de ces matériels dont elle assure aussi l'exportation dans le monde entier. Au-delà de la vente de ces matériels, Hewlett-Packard offre à ses clients une véritable collaboration pour que l'utilisation du matériel choisi réponde efficacement à leurs besoins particuliers, et assure un service après-vente en tout lieu et à tout moment. Pour mieux nous connaître, n'hésitez pas à nous contacter : Hewlett-Packard France : Z.I. de Courtabœuf, BP 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78 25.

HEWLETT  PACKARD

سكوتيا للأصل

MONDE DE FOOTBALL
n'a mis e

Préparation d'été au
CAPA

Chez Flamme

MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

n'a mis en vedette aucune équipe

Les champions du monde allemands. Apparaissant, les Tunisiens avaient dominé les Mexicains et avaient été battus de justesse par les Polonais.

Parmi les grandes déceptions de cette Coupe du monde, on trouve bien sûr les principaux éliminés du premier tour : les Français et surtout les Hongrois qui ont hypothéqué leur chance dès le premier match dans le groupe I, l'Espagne dans le groupe III et surtout l'Écosse dans le groupe IV. Malgré une réhabilitation partielle contre les Néerlandais, les Écossais ont donné l'impression de considérer l'épreuve comme une fin et non comme un commencement. Leur comportement hors du terrain

explique sans doute leur prestation très décevante contre le Pérou et l'Iran.

Après onze jours de compétition et trois matches disputés par chaque équipe, il faut bien convenir que la Coupe du monde 1978 est plus ouverte et plus incertaine que jamais. Si cinq sélections sont encore invaincues, l'Italie, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, le Brésil et le Pérou, aucune ne peut en effet prétendre au rôle indiscutable de favori. A des titres divers, les deux grands du football sud-américain ont connu des difficultés. Avant de tomber face à l'Italie, le 10 juin à River-Plate, l'Argentine avait peine pour venir à bout de la Hongrie et de la France. Son exil à Rosario

pour le deuxième tour lui permettra-t-il de reprendre sa progression avec plus de sérénité ou accroîtra-t-il ses craintes de ne pas être à la hauteur des espérances de tout un peuple ?

La situation du Brésil paraît plus préoccupante encore. Après les deux premiers matches, l'entraîneur Claudio Coutinho a dû accepter de ne plus avoir l'entière responsabilité de l'équipe. A la veille du match décisif contre l'Autriche, M. Ernest Geisel, président de la République, s'est même entretenu au téléphone avec le responsable de sa délégation à Mar-del-Plata. Face aux Autrichiens, les Brésiliens ont montré un visage beaucoup plus offensif et ont gagné leur salut semble résider dans cette voie.

Finalistes de la dernière Coupe du monde, Allemands et Néerlandais ne se sont pas montrés plus impressionnants. Depuis 1974, à Munich, les deux équipes ont perdu leurs joueurs vedettes, et parmi les remplaçants aucun ne semble susceptible de les faire oublier. Dès lors, qui peut aujourd'hui affirmer qu'on ne verra pas, le 25 juin à Mar-del-Plata pour la finale, deux équipes venues sans ambition mais non sans atouts, comme l'Italie et l'Autriche, solides en défense et habiles en contre-attaque, le Pérou emmené par le surprenant Teófilo Cubillas, meilleur buteur du premier tour, ou la Pologne, qui a une revanche à prendre sur 1974 ?

L'ARBITRAGE EN QUESTION

(De notre envoyé spécial.)

Buenos-Aires. — Après les critiques formulées contre l'arbitre suisse, M. Jean Dubach, à propos de la rencontre Argentine-France, c'est au tour du Français M. Robert Wurtz, d'être sur la sellette le 9 juin. Les délégations suédoise et espagnole ont émis des réserves sur sa désignation pour le match Brésil-Autriche du samedi 10 juin.

Si les Autrichiens sont déjà qualifiés pour le deuxième tour, une victoire était nécessaire aux Brésiliens pour devancer Espagne et Suède. Ces deux équipes ont fait valoir les excellentes relations qui existent entre la Confédération brésilienne de sport et l'arbitre français. Ce dernier a déjà été invité à plusieurs reprises à Rio, où son arbitrage assez théâtral est apprécié du public et de la presse locale, qui n'a pas hésité à le surnommer le « Nijinsky du ballon ».

A vrai dire, le problème de l'arbitrage ne s'est vraiment posé jusqu'à présent qu'à l'occasion de la rencontre Argentine-France sur deux actions litigieuses de Martin Trésor sur l'aube et de Passarella sur Six. M. Jean Dubach a, incontestablement, influencé le cours du match et peut-être le résultat par ses décisions. Dès le lendemain, l'arbitre suisse reconnaissait à l'ailleur suisse erreur.

« C'est vrai, a-t-il déclaré, après avoir vu plusieurs fois l'action à la télévision, je me dis aujourd'hui que je n'aurais pas pu pencher contre Martin Trésor. Mais tout va très vite sur le terrain. Il faut prendre une décision en quelques secondes. »

Quant à l'attaque de Six, ajoute M. Dubach, j'étais aussi placé très loin et il m'a semblé que le Français s'était laissé tomber volontairement, qu'il rechignait un penalty. C'est pour cela que je n'ai pas sifflé. »

Comme chaque arbitre, M. Dubach a le droit à l'erreur. Il est parfois délicat d'apprécier en deux ou trois secondes une action réfrainable. Le principal reproche que l'on peut lui adresser, en plus de son mauvais placement sur le terrain, est, chaque fois que le doute était permis, d'avoir tranché en faveur de l'équipe locale. Dans cet esprit, c'est la désignation des arbitres qui est mise en cause à ce Mondial. La toute-puissante commission d'arbitrage a le loisir de choisir celui qui paraît le plus apte à diriger chaque rencontre. Or, celle-ci est supervisée par le docteur Artemio Franchi, président de l'Union européenne de football, les organisateurs argentins y sont des plus influents, ce qui ne manque pas de laisser la porte ouverte à toutes les suppositions.

Préparation d'été au CAPA

Certif. d'aptitude à la prof. d'avocat
CEPEP 57, rue Ch.-Lafitte, 52 Neuilly
722.94.94 ou 745.08.19

Première défaite de l'Argentine contre l'Italie

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Déconcertante Argentine ! Buenos-Aires a connu sa troisième nuit de liesse après la victoire de l'Italie sur... l'Argentine par 1 à 0, samedi 10 juin à River-Plate. A en juger par les embouteillages monstres qui ont paralysé la ville une bonne partie de la nuit, ce fut, pour les Argentins, une nuit « porteno » (habitants de Buenos-Aires) possédant une voiture d'un modèle récent ou même déguisée en voiture dans un musée de l'automobile, munie surtout d'une batterie bien chargée pour alimenter un klaxon pendant quelques heures, un drapeau argentin et accessoirement un second aux couleurs italiennes, était au rendez-vous du centre ville, afin de fêter une deuxième fois la qualification de ces deux équipes.

Si la première défaite de l'Argentine dans cette Coupe du monde n'a pas été trop durement ressentie, c'est bien sûr parce qu'elle était le fait des Italiens, considérés comme des frères restés au pays et surtout parce qu'elle ne remettait pas en cause la qualification pour le deuxième tour. Dans une savoureuse rétrospective pour fabriquer un Argentin moyen, Tia Vicente, situé déjà l'importance de l'apport italien dans la population locale : « Prends dans l'ordre : une femme indienne aux hanches larges, deux cavaliers espagnols,

trois gauchos fortement mélangés, un voyageur anglais, un demi-berger basque et un soupçon d'esclave noir. Laisse mijoter doucement pendant trois siècles. Admire le produit, c'est un Argentin. »

Un recensement effectué en 1960 (il établissait que sur vingt et un millions d'Argentins, un million six cent mille étaient venus d'Italie et cinq millions étaient nés en Argentine de parents italiens. Un journaliste de la Péninsule révélait ces derniers jours, dans un article repris par la presse de Buenos-Aires, que pour éviter un combat fratricide, César Menotti, l'entraîneur argentin, et Enzo Bearzot, son collègue italien, s'étaient mis d'accord, en cas de qualification déjà assurée, les deux équipes pour aligner leurs réserves à River-Plate.

« Il n'en fut rien, samedi 10 juin, où le seul titulaire absent de l'équipe argentine était l'avant-centre Leopoldo Luque qui souffre toujours d'une luxation au coude droit et avait surtout eu la journée un jeune frère mort carbonisé, dans un accident de la circulation.

Une victoire était pourtant indispensable aux Argentins pour terminer en tête du groupe I au premier tour. Ils ont disputé ainsi leurs trois rencontres au second tour à River-Plate devant leurs soixante-quinze mille supporters, sur un terrain qu'ils connaissent bien, et non à Rosario, dont la capacité du stade ne dépasse pas quarante mille places. C'était compter sans l'ambition renouée des Italiens, qui arrivés en Argentine sans illusions, se prennent un peu plus chaque jour à croire à une troisième victoire en Coupe du monde après celle de 1934 et 1938.

Deux écoles

« Il faut rendre hommage aux Italiens pour avoir livré aux Argentins un match sans concessions, alors qu'ils connaissent déjà la qualification pour le groupe de Buenos-Aires des Allemands de l'Ouest. Mieux, cette rencontre dans un lieu à une intéressante opposition de styles entre l'équipe la mieux conçue pour l'attaque et la plus experte pour la défense. Ce sont en effet deux écoles fondamentalement différentes qui étaient aux prises à River-Plate. De tout temps le public argentin en fait la fête de la virtuosité balle au pied. Ainsi ses footballeurs ont toujours préféré l'exploit technique à l'efficacité. Au contraire, depuis une vingtaine d'années, le football italien a délibérément choisi de sacrifier le spectacle à l'efficacité.

Si César Menotti a dû lutter depuis deux ans pour développer l'esprit collectif chez ses joueurs, il n'a pas voulu bouleverser toutes

leurs habitudes. Ainsi les défenseurs argentins, qui réagissent à un strict marquage individuel, appliquent un système de zone qui leur permet d'être plus disponibles pour la relance du jeu et le soutien de leurs attaquants.

Malgré une domination presque constante, les Argentins ont rarement inquiété le gardien de leur Italien Dino Zoff. Pour se défendre, le plus grand danger résidait peut-être dans les simulations de penalty des attaquants argentins, mais l'arbitre italien, M. Klein, qui n'ignorait plus rien de la bête de son collègue suisse lors du match précédant avec la France, ne s'est jamais laissé abuser.

« Les Argentins sont peut-être les trois du « une-deux », mais ils n'ont jamais su aller jusqu'à trois », ironisait un journaliste italien. De fait, les attaquants et demi sud-américains n'ont jamais pu se débiter du marquage individuel impenitible de leurs adversaires regroupés à neuf à dix mètres de la ligne de but. Les Argentins ont comblé un but à Roberto Betegua, sur passe de Paolo Rossi, lors d'une des deux occasions que se sont créées les deux équipes italiennes en seconde mi-temps (87^e minute).

« Voilà le résultat de quinze à vingt ans de formation de défenseurs », commentait Michel Fréchet, le directeur de l'équipe de France, après le match. « Formés ils ne se sont affolés et leurs défenses extraordinaires pour suivre pas à pas leurs adversaires directs. C'est ce qui a permis de jouer comme cela que je conçois le football, mais, comme ils ont des attaquants qui peuvent marquer avec aisance, dans ces occasions de but, il faut tirer son chapeau devant les résultats. »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Argentine, collection « Petite planète », par Pierre Kalton. Editions le Seuil.

CLASSEMENT APRES LE PREMIER TOUR

Gr. I	Gr. II	Gr. III	Gr. IV
1. Italie 3 3 0 0 6 2	1. Pologne 3 2 1 0 4 2	1. Autriche 3 2 0 1 3 2	1. Pérou 3 2 1 0 4 2
2. Argentine 3 2 0 1 4 3	2. R.F.A. 3 2 0 1 4 2	2. Brésil 3 2 0 1 3 2	2. Pays-Bas 3 2 1 0 4 2
3. France 3 2 0 1 4 3	3. Tunisie 3 2 1 1 3 2	3. Mexique 3 2 1 1 3 2	3. Écosse 3 2 1 1 3 2
4. Hongrie 3 2 0 1 4 3	4. Espagne 3 2 0 1 4 3	4. Iran 3 2 0 1 4 3	4. Iran 3 2 0 1 4 3

LES GROUPES DU DEUXIEME TOUR

GR. I : Italie, R.F.A., Argentine, Pays-Bas, Espagne, Brésil, Pérou.
GR. II : Pologne, Argentine, France, Tunisie, Mexique.
GR. III : Autriche, Brésil, Argentine, Iran.
GR. IV : Pérou, Pays-Bas, Écosse, Iran.



(Dessin de CHENEZ.)

Un ancien as de la Luftwaffe a rendu visite à l'équipe d'Allemagne

De notre correspondant

Bonn. — Est-ce parce qu'ils sont déçus par les performances de leur équipe nationale ? Ou simplement parce qu'une entreprise comme le Mondial ne saurait se dérouler sans controverse ? Toujours est-il que le public ouest-allemand enregistré quelques scandales à propos du championnat de football en Argentine.

La première commotion était survenue dès le jour de l'inauguration. La télévision qui, en effet, de mettre cette occasion à profit pour parler assez longuement des problèmes politiques argentins. Cette attitude souleva cependant une vague d'indignation au sein du public, qui attendait à grands bras le football et non pas de la politique.

Encore faut-il reconnaître que les télécommentateurs ouest-allemands ont pu voir aussi un reportage « politique » de Buenos-Aires allant plutôt à l'encontre des critiques dont le régime du général Videla est l'objet. Après la première victoire de l'équipe argentine, les caméras ont assez longuement montré, en effet, l'immense foule des spectateurs quittant le stade pour se livrer à une manifestation d'enthousiasme défilant devant le palais présidentiel.

Un nouveau choc vient d'être administré au public de la R.F.A. Avec un peu de retard et grâce, semble-t-il, aux indications de la Frankfurter Rundschau, on a appris que l'équipe ouest-allemande se recueillait dans son camp d'Asociación la visite du colonel Hans Ulrich Rudel, le grand as de la Luftwaffe, qui a recueilli des milliers d'Allemands de « déportations » qu'aucun autre combattant des armées nazies. Il y a quelques années déjà, le colonel, qui ne cache pas ses sympathies pour les mouvements d'extrême droite, avait causé en Allemagne un émoi en prenant part aux festivités d'une « escadrille de l'armée de l'air ». Cet incident entraîna en fin de compte la mise à la retraite de deux généraux ouest-allemands.

A Asociación, où même les journalistes de la R.F.A. ne peu-

vent pas pénétrer, le colonel Rudel a été, pour autant que l'on sache, introduit par les militaires argentins. Ceux-ci lui ont en effet très reconnaissamment de l'avoir aidé après la guerre à organiser leur propre force aérienne. Cela n'empêche que des controverses très vives ont été déclenchées à propos de l'attitude des joueurs et de l'entraîneur de l'équipe ouest-allemande, qui se seraient entretenus un peu trop cordialement avec le héros de l'armée nazie.

D'un autre côté cependant, le public de la République fédérale trouve aussi quelque réconfort dans les réactions que le Mondial provoque apparemment dans la R.D.A. Les reporters de la télévision ont en tout cas enregistré, avec une satisfaction évidente, ces jours-ci les déclarations de citoyens « d'un-delà du mur » exprimant leur soutien et leur enthousiasme pour l'équipe de la R.F.A. Beaucoup d'entre eux ont même eu l'audace de parler tout simplement de « l'équipe allemande ».

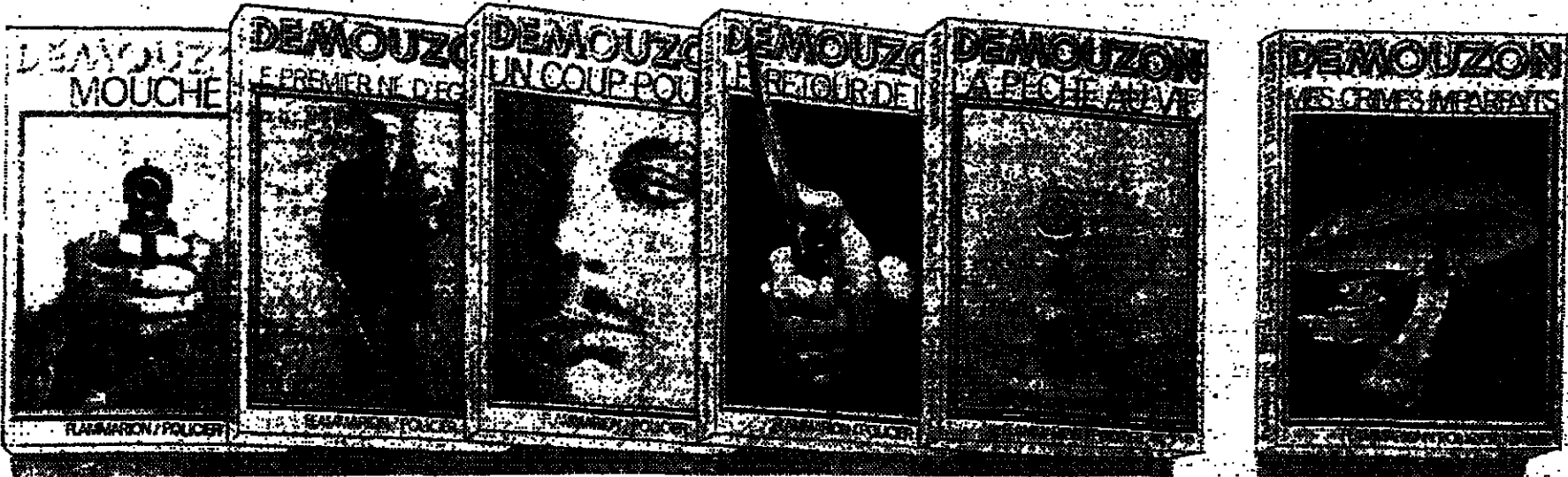
Enfin, s'il est des fanatiques du football qui éprouvent à l'occasion quelque doute sur la légitimité morale de leur passion, ils viennent de lire avec la plus vive satisfaction les propos du cardinal Josef Ratzinger, de Munich. Dans un article publié par le Welt am Sonntag, le prélat ne craint pas de célébrer le mondial comme un événement qui « pardessus toutes les frontières », permettrait aux hommes de se retrouver « dans le même élan d'âme ». Il voit aussi dans cette rencontre une « aspiration vers la vie paradisiaque ». Sans préciser s'il pense au peuple argentin, le cardinal croit encore découvrir que la grande fête sportive en Argentine serait une façon de dépasser « l'escalavage de la vie quotidienne » et qu'elle manifesterait aux yeux de tous « un symbole de la vie elle-même ».

JEAN WETZ.

(Lire pages 20 et 21

nos autres informations sportives)

Chez Flammarion, c'est Demouzon qui fait la police.



18 F - 256 pages - Mouches
18 F - 256 pages - La persécution d'Egypte
18 F - 252 pages - Un coup de poing
18 F - 228 pages - Le retour de Lolo
20 F - 224 pages - 16 photos en noir
20 F - 196 pages - Mésalliance impériale

مكتبة الهلال

LA FÊTE ANNUELLE DU P.S.U.

M. Mousel dénonce la « crispation » des partis de gauche

La septième fête annuelle du P.S.U. qui a rassemblé samedi 10 et dimanche 11 juin dans le parc paysager de La Courneuve, près de cent mille personnes, a été placée sous le signe du désenchantement. Le décor était certes idéologique à celui des années précédentes (une immense fête champêtre où les podiums destinés aux artistes de variétés jouaient les standards des organisations d'extrême gauche les plus diverses, françaises et étrangères). Mais le refus du P.C. et du P.S. de participer aux débats organisés à cette occasion, dans un contexte postélectoral difficile, ne pouvait que susciter la déception des socialistes unifiés.

Ces derniers avaient souhaité mettre l'accent sur la nécessité d'ouvrir le plus largement possible le débat afin de jeter les bases de la reconstruction de la gauche et de son unité. Pour s'y refuser, les communistes ont invoqué les « ingérences » de l'hebdomadaire « Tribune socialiste », organe du P.S.U., dans les affaires internes du P.C.; de leur côté, les socialistes qui avaient accepté l'invitation (MM. Gilles Maréchal et Michel Charzat, Mme Françoise Gaspard), se sont vu interdire toute participation.

appartenant et la théorie mise en avant par ces partis. Ils ont souligné que l'exclusion d'un parti communiste est, au contraire, une analyse, un choix personnel, car, ont-ils expliqué, un militant qui conteste la direction peut toujours être absorbé pour peu qu'il consente à faire son autocritique. Enfin, à la question : « Un parti communiste peut-il changer ? », les orateurs ont répondu que rien ne permet aujourd'hui de penser qu'un changement soit possible, sans exclure cette possibilité pour l'avenir.

Dimanche, les discussions ont été centrées sur le P.S.U. et sur l'unité de la gauche. M. Michel Mousel a fait une dernière analyse, en choisissant personnellement, autour d'une perspective socialiste et autogestionnaire, ceux qui, tels les écologistes, les féministes ou les régionalistes, militent pour la satisfaction de revendications ponctuelles sans pour autant s'être donné les moyens d'une critique globale de la société. Deux tendances sont apparues au cours de la discussion. La première est favorable à une « structuration » du Front autogestionnaire pour aboutir rapidement à des propositions politiques concrètes. La seconde vise à limiter le Front autogestionnaire à un « carrefour » destiné à faciliter le débat avec les militants des nouvelles formes de lutte. Une « commission autogestionnaire » sera réunie au mois de novembre prochain pour décider du sort du Front autogestionnaire.

DES ÉCOLOGISTES PRÉPARENT LES PROCHAINES ÉLECTIONS ÉLECTORALES

Le comité de liaison transports-écologie, réuni samedi 10 juin à Paris, a décidé de prendre les contacts nécessaires en vue de créer un front écologique européen des transports. Cette nouvelle structure pourrait élargir dans une organisation plus large destinée à regrouper les candidats écologistes aux prochaines élections européennes.

LE P.S. VA PRÉSENTER UN « PROJET EUROPÉEN »

M. François Mitterrand a annoncé, dimanche soir 11 juin, au micro d'Europe 1, que le P.S. présentera prochainement un « projet européen », qui constituera la plate-forme électorale des quatre-vingt-cinq candidats socialistes aux élections européennes de juin 1979. « Dès le mois de juillet, toute une campagne sera lancée », a déclaré le premier secrétaire du P.S., et c'est Jacques Lang, conseiller de Paris, qui en prendra la responsabilité.

CADRES Initiez-vous à la «Méthode Pap» pour trouver une meilleure situation, réussir dans vos affaires, accroître votre confiance en vous, maîtriser votre avenir. Succès confirmés et authentifiés par le courrier de nombreux Cadres enthousiastes. Information tous les vendredis à 18 h 30, dans les bureaux de cadr'office, 3, r. de Fenillette, 75008 Paris

M. Mitterrand sera-t-il candidat à la présidence de la République en 1981? Interrogé à ce sujet le leader du P.S. a répondu : « C'est un problème qui ne me préoccupe pas du tout (...). On verra bien dans la troisième fois qui est la bonne ? » M. Mitterrand s'est empressé d'ajouter toutefois que ce « mot plaisant » n'avait « aucune signification politique ».

SCIENCE-PO

ENTRÉE S.A.P. Préparation au concours de l'École Supérieure de l'Administration. Préparation au concours de l'École Supérieure de l'Administration. Préparation au concours de l'École Supérieure de l'Administration.

«un témoin-clef» «J'ai ouvert le livre de Dominique Leca presque par hasard. Je ne l'ai pas quitté sans l'avoir lu jusqu'au bout, annexes comprises... C'est la voix d'un homme, le témoignage d'un acteur, l'expression d'une fidélité indestructible qui me prirent à la gorge.» Raymond Aron - L'Express DOMINIQUE LECA LA RUPTURE DE 1940 FAYARD

LES RESPONSABLES FÉMININES DU P.C.F. AFFIRMENT LEUR « PROFOND ACCORD » AVEC LA POLITIQUE DE LEUR PARTI.

Les responsables fédérales du P.C.F. chargées du « travail parmi les femmes » et les éditorialistes communistes se sont réunies, samedi 10 et dimanche 11 juin, à Argenteuil (Val-d'Oise), pour « faire le point de leur activité et s'enrichir ». Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, responsable de l'action du parti en direction des femmes, et M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., ont participé à cette réunion, au cours de laquelle a été adopté un texte répondant à la lettre ouverte d'un groupe de femmes communistes intitulée : « Le parti communiste mis à nu par ses femmes » (Le Monde daté 11-12 juin).

Ce texte déclare : « Les discussions des journées d'études des 10 et 11 juin, rassemblant les responsables fédérales du P.C.F. au travail parmi les femmes, ont permis de constater, a montré le profond accord des femmes communistes avec la politique de leur parti et, notamment, avec ses positions et propositions pour la promotion, l'égalité, la liberté des femmes dans le travail, la famille et la société. » Elle a montré également l'enrichissement constant de ces positions et propositions et de l'activité du parti pour faire participer toujours plus les femmes à leur émancipation.

Mme Yvette Roudy, membre du secrétariat national du parti communiste, chargée de l'action auprès des femmes, a déclaré, samedi 10 juin, au cours d'une réunion extraordinaire des femmes occupant des postes de responsabilité au P.S., le « danger » que peut représenter l'organisation, au sein du parti, d'un courant féminin autonome. Elle a déclaré : « Féminisme et socialisme doivent être, pour tous les socialistes, un seul et même combat. »

L'élection sénatoriale partielle de la Haute-Loire M. Gouteyron (R.P.R.) l'emporte au second tour sur le candidat du P.S.

PREMIER TOUR. — Inscr. 674; vot. 678; suffr. expr. 669. M. Adrien Gouteyron, maire, prés.-R.P.R., cons. gén., 281 voix; Jean Pradel, P.S., 173; Jean Salque, centriste, M. de Salque-Signole, 127; Mme Geneviève Pubellier, C.D.S., cons. gén., 53; M. René Filhol, P.C., m. de Lempdes, 35.

DEUXIÈME TOUR. — Inscr. 674; vot. 674; suffr. expr. 642. M. Gouteyron, 380 voix; ELU; Pradel, 262.

Les résultats ont été les suivants : 678. Premier tour : vot. 678; suffr. expr. 667. — M. Adrien Gouteyron, R.P.R., 281 voix; M. Jean Pradel, P.S., 173; M. Jean Salque, centriste, M. de Salque-Signole, 127; Mme Geneviève Pubellier, cent. dém., 53; M. René Filhol, P.C., 35. Deuxième tour : vot. 674; suffr. expr. 642. — M. Gouteyron, 380 voix; ELU; Pradel, 262.

UNE ÉLECTION CANTONALE LOT, canton de Cajarc (1^{er} tour). Inscr. 2 522; vot. 1 933; suffr. expr. 1 922. M. Guy Mirabel, M.R.C., 898 voix; Romain Masbou, P.C., 881; Paul Estabro, P.C., 143. Il y a ballottage. [Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Bernard Pons, R.P.R., élu député de la deuxième circonscription de l'Aveyron en mars dernier, avant d'être élu député. M. Pons avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 102 voix contre 464 à M. André Boissy, U.G.S.D., et 140 à M. André Fréchet, P.C. Par rapport au scrutin de 1973, la majorité perd 13,75 points en pourcentage (64,59 % pour M. Pons en 1973, 45,83 % pour M. Masbou à cette élection partielle). De même, le P.C. regagne 2 points de part et d'autre. Ces recensements se font au profit du candidat du M.R.C., soutenu par le P.S., qui gagne 13,53 points par rapport au recensement de 1973. G. S. D. en 1973, M. Boissy, qui était P.S.]

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 18 ET 25 JUIN Trois listes s'affronteront à Aix-en-Provence

De notre correspondant régional Marseille. — Après le clôture des inscriptions, trois listes seront en présence aux prochaines élections municipales, les 18 et 25 juin à Aix-en-Provence. La liste du M.R.C., M. Michel Saint-Martin, conseiller socialiste, intitulée Union pour la démocratie aixoise, est composée de vingt et un socialistes, six radicaux et quatorze personnalités de progrès à dont quatorze personnalités sans étiquette. Le parti communiste, enfin, soutient une liste pour l'union de la gauche avec une majorité de militants du P.C. ainsi que des « sans parti » et des syndicalistes, dont les têtes de liste sont M. Edmond Tonne, militant syndicaliste, M. Luc Poulquier, candidat du P.C. aux dernières élections législatives dans la 9^e circonscription (Aix ville et campagne) et M. Denise Marty, ouvrière à la Sescosem, membre du comité fédéral du P.C. des Bouches-du-Rhône. Le P.C. avait proposé au P.S. de constituer une liste d'union de la gauche dans laquelle il aurait pu disposer de sept sièges sur quarante en tout, mais sa demande a été repoussée par les socialistes. La Fédération du M.R.C. des Bouches-du-Rhône, présidée par M. Marcel Paoli, adjoint au maire de Marseille, a annoncé qu'une procédure d'exclusion était entamée à l'égard des quatre radicaux présents sur la liste de la majorité, dont deux élus de la municipalité aixoise, MM. Marcel Moutet, adjoint spécial de M. M. M., vice-président départemental du M.R.C., et Michel Saint-Martin, conseiller municipal, délégué à l'artisanat.

C.C.A. BORDEAUX-BOURGOGNES CHAMPAGNES et ALCOOLS. La Fédération du M.R.C. des Bouches-du-Rhône, présidée par M. Marcel Paoli, adjoint au maire de Marseille, a annoncé qu'une procédure d'exclusion était entamée à l'égard des quatre radicaux présents sur la liste de la majorité, dont deux élus de la municipalité aixoise, MM. Marcel Moutet, adjoint spécial de M. M. M., vice-président départemental du M.R.C., et Michel Saint-Martin, conseiller municipal, délégué à l'artisanat.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Le Journal officiel du 8 juin publie le mouvement de sous-préfets suivant : — M. Yves Bonnet, sous-préfet de Cherbourg, est nommé sous-préfet de Dunkerque; — M. Jean Félisier, sous-préfet en service détaché, est nommé sous-préfet de Cherbourg; — M. Jean-Marie Diemer, sous-préfet du Havre, est réintégré dans le corps des administrateurs civils; — M. Bernard Monginot, administrateur civil, est nommé sous-préfet du Havre; — M. Didier Petetin, administrateur civil, directeur du cabinet du préfet de l'Ain, est nommé sous-préfet d'Amber (Ray-de-Dôme); — M. Didier Chahrol, directeur du cabinet du préfet de l'Ain, est nommé secrétaire général de l'Aveyron. Le Journal officiel du 10 juin a publié le mouvement de sous-préfets suivant : — M. Michel Festy, administrateur civil, est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en vue d'exercer les fonctions de chef de la mission régionale. — M. Jean Cuvelier, secrétaire général de la Haute-Vienne, est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Pays de Loire, en vue d'exercer les fonctions de chef de la mission régionale. — M. Georges Fragny, sous-préfet, est nommé secrétaire général de la Haute-Vienne. — M. Michel Lhuillier, sous-préfet de Meaux (Seine-et-Marne) est réintégré dans le corps des administrateurs civils. — M. François Leblond, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Meaux.

DIRECTEUR DU PERSONNEL



Les Laboratoires BOEHRINGER INGELHEIM, filiale du groupe multinational allemand BOEHRINGER (18.000 personnes) recherchent pour leur siège à Reims un Directeur du Personnel. Membre du Comité de Direction et travaillant en liaison étroite avec le Directeur Général, il prendra en charge l'ensemble de la gestion du personnel, soit 600 personnes dont 50 cadres répartis dans une unité de fabrication, les réseaux de vente et le siège proprement dit. Agé d'au moins 35 ans et diplômé d'enseignement supérieur il aura assuré, de façon opérationnelle, des responsabilités effectives dans le gouvernement des hommes, de préférence dans une société multinationale. La gestion des cadres et les négociations avec les syndicats lui seront familières. Des qualités de réalisme, de diplomatie, d'ouverture d'esprit ainsi qu'un sens des initiatives particulièrement développé lui seront demandés. La connaissance de la langue allemande ou anglaise serait appréciée. La rémunération annuelle sera liée à l'importance du poste. Des possibilités effectives d'évolution lui seront offertes. Un entretien strictement confidentiel complètera les informations sur ce poste. Écrire à R. BOUGEARD à Paris. Réf. A/2701M

DIRECTION GÉNÉRALE ADMINISTRATIVE 170.000 F

Caisse de Retraite — Une importante Caisse Nationale de Retraite recherche, pour son siège situé dans la métropole Nord, un Directeur. Il sera responsable devant le conseil d'Administration de l'organisation et de la gestion de l'ensemble de l'installation et supervisera les services administratifs, informatiques, financiers, comptables et sociaux. Il interviendra tout particulièrement pour la politique et la gestion du personnel, l'amélioration des procédures administratives et les relations et négociations auprès de l'Administration et les organismes extérieurs. Ce poste s'adresse à une personnalité de premier plan, âgée d'au moins 35 ans, diplômée d'une grande école commerciale ou de formation juridique, possédant une solide expérience de généraliste d'entreprise et de bonnes connaissances en organisation administrative, acquises de préférence dans une caisse de retraite ou dans un organisme à gestion paritaire. La rémunération de départ, de l'ordre de 170.000 francs, sera liée à l'expérience acquise. De plus amples informations seront communiquées au cours d'un entretien strictement confidentiel. Écrire à P. POUQUET à Paris. Réf. A/2699M

RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE 100.000 F

Une importante société du secteur nucléaire recherche pour une de ses branches (de l'ordre de 3.000 personnes) située en banlieue Sud de Paris, un Responsable Financier et Comptable. Rattaché au Directeur de la branche et en collaboration étroite avec la Direction Financière de la société, il supervisera une unité de gestion comptable (analyse des coûts, prix de revient). Dans le cadre de la décentralisation d'une partie de la fonction financière, il aura à organiser un service comptable, afin d'être en mesure de superviser et conseiller les comptabilités des différents établissements et unités rattachées à la branche (comptabilité générale, analytique et contrôle de gestion). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 27 ans, diplômé d'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESC, expertise comptable...) et possédant une bonne expérience des questions financières et comptables. La rémunération de départ, de l'ordre de 100.000 francs, sera liée à l'expérience acquise. Écrire à P. POUQUET à Paris. Réf. A/2702M

CADRE EXPORTATION Ouest

Machines Agricoles — Un groupe français ayant une activité exportatrice déjà bien développée (premier constructeur dans sa spécialité) recherche un Cadre commercial exportation pour consolider et développer ses positions sur les marchés étrangers, principalement en Europe. Basé à Angers et dépendant du Directeur Exportation, il devra dans un premier temps superviser de très près la gestion de l'une des filiales commerciales du groupe, située à Vérone, et comportant une dizaine de personnes. Il développera progressivement ses responsabilités par d'autres missions à l'export. Ce poste conviendrait à un candidat de formation commerciale supérieure (type ESCA) âgé d'au moins 30 ans, ayant une pratique courante de l'italien et une expérience de la vente de biens d'équipement à l'export. Sa première mission eût en outre une très bonne connaissance des pratiques commerciales et financières en Italie, une solide aptitude à la gestion et une très grande disponibilité. Une compétence en milieu agricole est souhaitée et, pour le développement des activités à l'export, la pratique d'une troisième langue (anglais ou allemand) constitue un atout déterminant. La rémunération annuelle de départ sera déterminée en fonction des compétences acquises. Écrire à G. MASSON à Nantes. Réf. A/1066M

INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS 80.000 F

Une société à taille humaine, classée parmi les entreprises performantes de sa branche d'activité et située sur le littoral Nord de la France, crée pour faire face à ses projets d'expansion un poste d'ingénieur pour les travaux neufs. Sous l'autorité du Directeur Technique et parallèlement à un technicien déjà en place, il sera chargé d'étudier et de réaliser les installations nouvelles ainsi que l'implantation de matériel fixe. Il devra donc établir les dossiers technique et financier des projets après avoir contacté les fournisseurs et négocié les conditions, participera au choix final et passera les marchés après accord de la direction. Ensuite il coordonnera les opérations de montage avec les différents corps de métier et assurera la mise en route. Pour ce faire il supervisera une équipe de 2 à 3 projeteurs et dessinateurs et travaillera en étroite collaboration avec les différents services utilisateurs ou exploitants. Ce poste de synthèse et d'étude ne peut convenir qu'à un ingénieur (AM, ICAM, IDN, HEI), âgé de 26 ans minimum et ayant une première expérience industrielle d'au moins 2 à 3 ans dans un service production ou entretien et travaux neufs. La rémunération annuelle, de l'ordre de 80.000 francs, sera fixée en fonction des compétences acquises. Écrire à D. LANDEAU à Croix. Réf. A/4414M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79
19, Résidence Flandre, 59178 Croix - Tél. (03) 72-52-25
1, allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages - 44006 Nantes Cedex - Tél. (40) 47-32-12.
Amsterdam - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Paris - Stockholm - Zurich

LE MONDE diplomatique

numéro de juin

- LE ZAIRE, PARI PERDU ? par DANIEL BONEHILL
- LE POIDS DES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS EN AFRIQUE DU SUD par TAMI HULTMAN et REED KRAMER
- LES CONTRADICTIONS DE LA RÉVOLUTION ÉTHIOPIENNE par RENÉ LEFORT
- LE SOCIALISME TANZANIE, DIX ANS APRÈS LA DÉCLARATION D'ARUSHA par DENIS MARTIN

POLITIQUE ET LITTÉRATURE : Ces pays où l'on n'arrive jamais, par MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

Une nouvelle d'Hélène Parmelin : LE MENDIANT AU TRANSISTOR

Le numéro : 6 francs
5, rue des Italiens, 75247 Paris Cedex 09
Publication mensuelle du « Monde »
En vente partout.

HISTOIRE

UN TÉMOIGNAGE DU GÉNÉRAL JOUHAUD

L'opération Résurrection en mai 1958

Le général Edmond Jouhaud, qui commandait les forces aériennes françaises en Afrique du Nord en 1953, nous a adressé le témoignage suivant :

L'anniversaire du 13 mai 1958 a donné l'occasion d'organiser un débat télévisé sur les événements qui ont amené le général de Gaulle au pouvoir. De nombreux journaux ont été intéressés à ces journées historiques. Je ne désire ajouter qu'un commentaire aux déclarations ou analyses : il s'agit de l'opération Résurrection, dont certains acteurs paraissent aujourd'hui n'avoir conservé qu'un souvenir très imprécis. Ils hésitent à s'engager sur la position de Gaon et à répondre nettement aux questions suivantes : le général a-t-il été tenu au courant de la préparation de cette opération, l'approuvait-il et aurait-il envisagé de la déclencher ?

L'opération Résurrection, dit-on généralement, devait voir les parachutistes d'Alger et du sud-ouest de la France converger sur Paris pour s'assurer des points névralgiques de la capitale. Cette opération a été mise sur pied par les militaires qui ont constamment tenu au courant de leurs travaux l'état-major gaulliste de la rue de Solferino (1). J'ai donné dans mon dernier ouvrage (2) la chronologie des événements, car j'ai participé à Alger à la mise au point de Résurrection et j'ai eu le privilège d'avoir en main le journal de marche du chef de bataillon Villes chargé par le commandant en Algérie d'organiser l'opération en métropole. J'ai aussi disposé du témoignage précieux du général de Bancourt, commandant le Transport aérien militaire. Cet officier général, qui avait servi avec éclat dans les rangs de la France libre, avait été chef de cabinet du général de Gaulle. Aussi je me permets de préciser quelques points.

Si le général de Gaulle n'avait pas, selon ses fidèles administrateurs, approuvé le principe de l'opération, ce projet n'aurait jamais eu lieu. En revanche, qui formait « l'antenne » de la rue de Solferino, prenait parti sans ambiguïté. Je n'en veux qu'un exemple. Le 20 mai, le commandant Villes rencontre le général de Bancourt, pour solliciter son concours, ce dernier n'accepte qu'à une condition formelle : l'accord du général de Gaulle. Mais, le général de Bancourt, de Gaulle auraient abusé de son nom, en l'occurrence, ce qui serait étonnant, étant donnée la gravité de l'aval qu'ils donnaient.

Le général désapprouvait-il le principe de Résurrection ? Il ne le semble guère quand on relit le compte rendu du chef d'état-major du général Salan, le général Dulac, reçu à la Boissière le 28 mai. De Gaulle se fait préciser les modalités d'exécution de Résurrection. Juge-t-il le plan avec sévérité, comme pouvant menacer l'ordre républicain ? Non, il estime simplement les moyens insuffisants. L'entretien terminé, le général Dulac conclut, comme il a écrit : « Ainsi, le général Salan à le feu vert pour déclencher l'opération Résurrection ou ne pas la déclencher ».

Deux messages

L'entourage du général de Gaulle suit, de son côté, avec beaucoup d'attention, les démarches effectuées par le commandant Villes pour rallier le maximum d'autorités responsables de l'ordre public. L'antenne est même consultée lorsque se produisent certains différends. Ainsi, le 27 mai, Michel Debré sera choisi comme arbitre, assisté de M.M. Foccart, Guichard, Lefranc, La Malène, pour concilier les points de vue du général de Gaulle et du commandant Villes. Mais il ne pourra-t-on objecter, tout ce qui précède n'exclut pas le fait que Résurrection avait pour seul objectif l'implosion des milieux politiques. On peut opposer à cette

affirmation un certain scepticisme, car l'opération Résurrection a eu un début d'exécution. En effet, le 29 mai, vers 9 heures, le général Salan, recevait une communication de M. Olivier Guichard : « Nos affaires se présentent mal ! A vous de jouer maintenant. Tenez-vous prêt ! » (4). Ce ne fut donc pas avec une totale surprise que ce même jour, à 15 heures, je recevais du général Gœlle, chef d'état-major de l'armée de l'air, une communication téléphonique, confirmée par un télégramme, dont l'extrait est le suivant : « Dites au général commandant en chef et à général Massu que général de Gaulle complètement d'accord, stop. Nous attendons votre arrivée échelonnée à partir de 2 h. 30 le 30 mai 1958, stop... ». Quand on a connu le général Gœlle, sa prudence, son esprit méthodique et la rigueur de son raisonnement, on peut être assuré qu'il ne s'est pas engagé sans être certain de l'accord de de Gaulle. Tandis que nous recevions donc à Alger le feu vert pour l'opération, le général Gœlle donnait parallèlement au général de Bancourt l'ordre de faire décoller deux escadres, en alerte renforcée depuis vingt-quatre heures, pour embarquer les parachutistes du Sud-Ouest. Le contordre (5) arrivera environ une heure après, sans pour autant empêcher le début d'exécution. En effet, déjà, six avions de transport militaire avaient pris l'air, les autres devant suivre à intervalles réguliers du Bourget et

d'Orléans. Les six avions pourront être « dérotés en vol » par le colonel Crouzet et revenir à leur base. L'opération Résurrection avait donc connu un début d'exécution. Le général Gœlle ne saurait avoir pris sur lui l'initiative de déclencher une opération qui engageait la vie du pays. Il n'a pu qu'exécuter des ordres précis. Qui les a donnés ? Tous les témoignages à cet égard seront précieux, en particulier ceux des familiers du général de Gaulle qui devraient pouvoir, aujourd'hui ou les passions sont moins vives, apporter des éclaircissements non seulement sur Résurrection, mais aussi sur les raisons qui les ont poussés à se servir du désarroi du peuple d'Algérie pour amener de Gaulle au pouvoir. Tous les Français ont le droit de savoir.

(1) Rue de Solferino se réunissent les principaux lieutenants du général de Gaulle : Michel Debré, Olivier Guichard, Jacques Foccart, Christian de La Malène, Pierre Lefranc... Cet état-major formait ce que l'on appelle l'« antenne » du général.

(2) Ce que je n'ai pas dit (pages 90 à 110). Paris.

(3) Le général Nicot appartenait à l'état-major de la défense nationale. La réunion eut lieu rue de Solferino à 10 heures.

(4) Fin d'un empire, général Salan (page 254). Presses de la Cité.

(5) Contordre fut donné dès que fut connue la nouvelle de l'entrevue qu'accrochait en fin de soirée le président Coty au général de Gaulle.

LE 24 MAI A AJACCIO

Une lettre de M. Roger Mouret ancien secrétaire général de la Corse

Secrétaire général de la préfecture de la Corse en mai 1958, M. Roger Mouret nous adresse une version des événements du 24 mai assez différente, tout au moins de ce que nous avons écrit dans notre livre.

1. — Le corps préfectoral resté en place ne s'est jamais rallié aux insurgés. J'ai personnellement, en engageant mes collègues, refusé ce ralliement à trois reprises :

a) Le matin du 24 mai, à 9 h. 15, lorsque M. Louisgrand, commissaire de police en révolte, est venu m'offrir le poste de préfet si j'acceptais de rejoindre les insurgés ;

b) Lorsque M. Pascal Arrighi m'a demandé, vers 19 h. 30, d'accepter d'administrer le département aux lieux et place du préfet évincé ;

c) Lorsque M. de Sérigny m'a proposé le 26 mai, au nom d'une délégation d'Alger comprenant M.M. Roger Frey, Delbecq et le colonel Thomas, de me joindre au mouvement et de le manifester en accompagnant la délégation et le Comité de salut public au moment des funérailles.

2. — Les administrateurs de l'île n'ont accepté de rester en place qu'après que M. Jules Moch, ministre de l'intérieur, m'eût intimé par téléphone, le 24 mai à 19 h. 45, l'ordre de ne pas abandonner mon poste, de continuer mes fonctions et de maintenir la légalité en m'appuyant sur la compagnie républicaine de sécurité envoyée en renfort dans l'île. Cette communication est pour moi M.M. Arrighi, Serfini-Belgodère et le commandant Bauer.

3. — Les insurgés ayant accepté ma présence à la tête de l'administration, j'ai, cependant, dès le lendemain 25 mai, en accord avec mes collègues : Jacques Faugeron, Marcel Duray, Jean-Jacques Roulet et Louis Almeras ainsi qu'avec l'aide du colonel Prigent, gouverneur militaire de l'île, tenté d'évincer les parus de la préfecture, ce qui aurait permis le retour à une situation normale.

Les parus refusèrent d'obéir et le colonel Prigent fut prié de regagner Marseille.

4. — A la suite de cet incident un *modus vivendi* nous fut proposé par M. Pascal Arrighi sur les bases suivantes :

L'administration légale restera en place en attendant l'arrivée au pouvoir, dans la légalité, du général de Gaulle.

Le Comité de salut public ne s'immiscera pas dans l'administration et il ne sera pas demandé à l'administration de se rallier. Les militaires et le Comité de salut public s'abstiendront de toute illégalité et de toute pression. Enfin, les membres de l'administration pourront quitter librement la Corse, s'ils estiment que cette convention n'est pas respectée.

5. — Le courrier préfectoral a toujours ouvert, traité et expédié par le personnel de la préfecture. Il a toujours été signé par le secrétaire général au nom du préfet et non en celui du gouverneur civil et militaire.

6. — Aussitôt après la désignation du général de Gaulle, Jacques Faugeron et moi avons ouvert ouvertement auprès du ministre de l'intérieur pour qu'un préfet soit nommé, en incluant notamment les maires à demander par télégramme au général un rapport demandant l'éviction du colonel Thomas et la désignation d'un successeur à M. Marcel Savreux.

7. — Dans un contexte national chaotique, alors que le gouvernement avait perdu tout crédit et toute autorité, notre attitude a permis dans des conditions particulièrement inconfortables de maintenir ce qui pouvait être et de préserver la Corse de toute illégalité et de tout arbitraire.

Les partisans du tout ou rien peuvent ne pas y trouver leur compte, mais j'estime que mes collègues et moi-même n'avons pas à rougir d'avoir fait en sorte, dans un climat insurrectionnel, que les Corses aient pu franchir sans dommage la période transitoire entre la IV^e et la V^e République.

L'AFFAIRE DREYFUS
Toujours le dimanche

天理

Candidat
de l'Institut

La réponse
de M. Lanoux

Le risque financier
faites confiance

TRAVAIL TEMPORAIRE
Une sécurité financière
UNETT
1976 Création de l'UNETT membre CNPF
1977 Création de la SOCAMETT, délivrance des premières cautions
1978 Création d'ASCOBATT, délivrance des premières cautions garantissant salaires et charges sociales

سنة ١٩٧٨

هكذا من الأصل

HISTOIRE

L'AFFAIRE DREYFUS AU PETIT ÉCRAN

Toujours le dîner chez Zola

Dans un article intitulé : « Leur portrait, une caricature », publié dans le Monde du 23 mai, M. Jean-Louis Lévy, petit-fils d'Alfred Dreyfus, contestait l'image donnée de son grand-père dans la série télévisée « Emile Zola ou la conscience humaine ». Les deux auteurs, Armand Lanoux et Stelio Lorenzi, répondaient, en ce qui concerne la scène dramatique du dîner chez Zola, ils

indiquaient qu'il s'agissait d'un dialogue synthétique et citaient le livre du compositeur Alfred Bruneau, « L'ombre d'un grand cœur ».

On trouvera ci-dessous la réplique de M. Jean-Louis Lévy et le commentaire qu'en fait Armand Lanoux. Ils mettent, pour ce qui nous concerne, fin à la controverse.

« Et bien ! retournons aux sources puisqu'on nous y convie. Tout commentaire affaiblirait le rapprochement, la mise en parallèle de deux textes : celui d'Alfred Bruneau, témoin en personne, convive ou invité du dîner chez Zola. Il en fit le récit dans « L'ombre d'un grand cœur ». Celui d'Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, dans sa biographie de Zola, parue en 1954 et rééditée vingt ans après, il « reconstruit », à sa façon, la scène du dîner. Avant d'inspirer, dès août 1975, la grande fresque de Lorenzi.

Voici le texte d'Alfred Bruneau (1) : « Dès que nous fûmes rentrés de la campagne, nous dînâmes rue de Bruxelles avec le ménage Dreyfus. Quelle extraordinaire émotion nous saisit, nous secoua lorsque s'ouvrit brusquement le porte du salon où nous attendions, oppressés, défilants, l'arrivée du couple douloureux ! A travers le flot de nos larmes tout à coup jaillissantes, nous aperçûmes sortant de l'ombre qui enveloppait le vestibule, semblant venir, apparition fantasmagorique, d'un pays lointain... Je retrouvai exactement le Dreyfus du portrait en question. Sa taille était cependant plus voûtée. Son teint rouge brique, sa voix sourde, ses gestes courts me frappèrent. A côté de lui, Mme Alfred Dreyfus, grande, droite, calme, auguste dans sa simplicité souveraine, sa plume, sa foi, son courage invincible, s'avançaient. En nous présentant, ma femme et moi, Zola leur dit :

« - sont de ma famille. » L'homme se cassa en deux. - Clemenceau - a raison, songe Zola. Il a l'air d'un marchand de crayons. - Dreyfus, fort peu démocrate, parlait de l'autorité, Dreyfus qui aurait peut-être condamné un autre Dreyfus au nom du principe militaire qui veut que la fin justifie les moyens, Dreyfus, qui aurait donné son obole au moment pour Henry, Dreyfus revenant à cheville, Dreyfus que Clemenceau qualifia d'indigence, Dreyfus ne se trouva attiré par ses défenseurs. Et eux par lui. - Entre le récit du témoin et celui de l'homme de lettres, entre la source et le maréage, le lecteur tranchera. De M. Lanoux ou du petit-fils de Dreyfus, qui est aveuglé ? Et par quel ?

De ce témoignage direct, M. Armand Lanoux (2) nous offre la « transposition » suivante :

« La porte du salon s'ouvre. La femme passe la première, dans son strict ensemble noir, le visage attendri d'un sourire. Il entre, il est en civil. Il marche d'un pas saccadé. Zola écarquille les yeux. Bruneau s'étrangle. Il est sorti de l'ombre du vestibule aux colonnes baroques. La tête brisée des colonnaires a laissé place à une lividité jaune. Lui aussi porte des lunettes. Il est encore plus modeste, plus citoyen moyen, plus anonyme, suprême de Lucile. Il est terrible. Il est si plat, banal, si bien tiré à des centaines de milliers d'exemplaires, si physiquement dépourvu de personnalité que l'on comprend qu'il n'existe pas, individuellement. Zola voudrait embrasser ces deux êtres. Il ne peut pas. Il vient comme un froid du prosaïsme. Bruneau et sa femme sont restés en retrait. Alors, Zola se retourne vers eux et, avec ampleur, la voix traversée de deux notes aiguës, les mains agitées, il lance : « Ceux-là

« - sont de ma famille. » L'homme se cassa en deux. - Clemenceau - a raison, songe Zola. Il a l'air d'un marchand de crayons. - Dreyfus, fort peu démocrate, parlait de l'autorité, Dreyfus qui aurait peut-être condamné un autre Dreyfus au nom du principe militaire qui veut que la fin justifie les moyens, Dreyfus, qui aurait donné son obole au moment pour Henry, Dreyfus revenant à cheville, Dreyfus que Clemenceau qualifia d'indigence, Dreyfus ne se trouva attiré par ses défenseurs. Et eux par lui. - Entre le récit du témoin et celui de l'homme de lettres, entre la source et le maréage, le lecteur tranchera. De M. Lanoux ou du petit-fils de Dreyfus, qui est aveuglé ? Et par quel ?

JEAN-LOUIS LEVY.

(1) « L'ombre d'un grand cœur », Plaque, 1931, pages 164-168.
(2) « Son fils, monsieur Zola », Grasset, 1976, pages 358 et 359.

« Les Nouveaux cahiers, revue publiée sous les auspices de l'Alliance israélite universelle, publie dans son numéro 52 le texte d'une communication de Lazare Landau : « Jules Isaac, Charles Péguy et l'affaire Dreyfus », présentée au colloque Jules-Isaac de l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, en 1977.

* 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 280-35-00. Prix de la revue : 15 F.

天 理 parlez donc JAPONAIS !
Cours de tous niveaux. Après-midi et soir. Professeurs japonais. Audio-visuel. Formation professionnelle continue. Début des cours octobre. Inscriptions immédiates.
COURS DE JAPONAIS DE TENRI
enseignement privé
9, rue Victor-Considérant, Paris 14^e, T. 633.11.85

Candidats admissibles ESCAE
ou ayant obtenu des résultats jugés équivalents
aux écrits HEC, ESSEC, ESCP, EDHEC, ICG,
vous avez la possibilité d'intégrer une grande Ecole
de Gestion Parisienne en participant au
concours sur dossier
de l'Institut Commercial Supérieur
de Gestion
Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat
15, place de la République - 75003 PARIS
Tél. 277.97.70 - 272.20.76

STYLES ANCIENS MAILLER ACCORDEUR TOUTES EPOQUES
R. BERBIGIER
961.14.97
MAGASIN 72, rue de Valenciennes
BOUTIQUE 1, rue All Saints
95100 ARGENTUIL

La réponse de M. Lanoux
« M. Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, à qui nous avons communiqué le texte du docteur Jean-Louis Lévy, nous a répondu :
« M. Jean-Louis Lévy confond trois genres : l'histoire scientifique, méticuleuse, qui n'a pas la vis pour objet, la biographie, art essentiellement littéraire où l'imagination a sa part, la dramaturgie où doit intervenir le grossissement vers le type. C'est un droit, schillerien, shakespearien, brechtien. Bonjour monsieur Zola comme Emile Zola ou la conscience humaine appartenant au second et au troisième genre. En tout cas, même si cela contrarie un héritier, je maintiens que notre Dreyfus est conforme à l'opinion générale des témoins du temps. J'ai tout de même le droit de préférer Clemenceau, Piquart, Labou, etc.

TRAVAIL TEMPORAIRE
Le risque financier disparaît
faites confiance à
ascobatt socamett
2 garanties reconnues par l'Union Nationale des Entreprises de Travail Temporaire
L'UNETT est l'une des 85 branches professionnelles adhérentes au C.N.P.F.
Elle respecte et sert les utilisateurs du travail temporaire et les Fédérations Patronales, membres comme elle du C.N.P.F.

TRAVAIL TEMPORAIRE
Avant de s'adresser à une entreprise de travail temporaire, le chef d'entreprise doit s'assurer qu'elle est membre de
et de l'un des organismes suivants
Association pour la caution par les Banques et les Assurances des Entreprises de Travail Temporaire
Société de caution mutuelle des Entreprises de Travail Temporaire
Votre Entreprise de Travail Temporaire de l'UNETT, peut, le cas échéant, présenter des garanties financières équivalentes.
Liste d'adhérents : UNETT, SERVICE INFORMATION : (1) 280.20.21

EUROPLASTIQUE
EUROCAOUTCHOUC
78
EXPOSITION INTERNATIONALE
DES PLASTIQUES ET CAOUTCHOUCS
PARIS 13-21 JUIN 1978
PORTE DE VERSAILLES
tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30
6 MILLIARDS
D'HOMMES EN L'AN 2000
NOURRIR, LOGER, SOIGNER,
TRANSPORTER, DIVERTIR,
PROTEGER LES BIENS,
EXPLORER
Dans 7 secteurs d'application, une sélection d'objets exceptionnels :
un toit plastique de 5000 m²,
un atelier de machines en fonctionnement de 33.000 m²
plus de 1300 exposants de 30 nations
matières premières - machines et équipements - engineering - produits finis
52.000 m² de stands couverts

GENERAL JOUHAUD
ction en mai 1993
e de M. Roger Ma
biographique
financière

A PARIS

Un attentat contre le siège du club Méditerranée est revendiqué par un mouvement antisémite

Le siège parisien du Club Méditerranée, situé 1, rue du 4-Septembre, à Paris (2^e), a été gravement endommagé dimanche matin 11 juin, vers 4 heures, par trois explosions, dont deux de forte puissance. L'attentat a été revendiqué par un mouvement antisémite, le Front de libération national français.

LE PREMIER TOUR - OPÉRATEUR

Après soixante-cinq villages, onze installations diverses (hôtels, villages, centres, hôtels archéologiques) et un hôtel « classique » à Naxos, totalisant ensemble 123 villages, le Club Méditerranée se place très avantagèrement à la première place parmi les tourelles opératrices françaises.

Un début d'incendie a été rapidement maîtrisé par les soixante-dix pompiers de deux casernes parisiennes qui s'étaient immédiatement rendus sur place.

HOLD-UP ET ATTENTATS

Le Club Méditerranée avait déjà été victime à plusieurs reprises d'actes criminels ou d'attentats, surtout durant l'été 1977.

Le 15 août, deux malfaiteurs ont été arrêtés par le Club Méditerranée (Grèce) et rapporté 2 millions de francs à ses auteurs.

Le 1^{er} août, à Vittel, des hommes armés s'emparèrent du contenu du coffre du Club (500 000 francs). Trois jours plus tard, la même opération est répétée à Nicotera, en Calabre (Italie).

Le 15 août, deux malfaiteurs se font remettre 90 000 francs par le caissier du camp de Flays-Blanca (Mexique). Enfin, en avril 1978, l'hôtel du Club de Saint-Moritz (Suisse) est cambriolé. Les voleurs emportent de l'argent et des bijoux.

Avant les explosions du dernier week-end au siège parisien, le Club Méditerranée avait surtout été victime d'attentats en Corse. L'incident le plus important remonte à la nuit du 21 au 22 avril 1977 : deux charges explosives de forte puissance avaient détruit huit studios du village de vacances de Cargèse, entre Porto-Vecchio et Ajaccio.

Le Front national de libération de la Corse (F.N.L.C.) avait revendiqué cet attentat.

Un accusé tenté de se suicider devant les assises des Bouches-du-Rhône. — M. Jean-Paul Jamik, tueur en série, qui comparait, samedi 10 juin, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour le meurtre de son amie, Mme Jacqueline Antissier, a tenté de mettre fin à ses jours en se tailladant la gorge avec une lame de rasoir. Transporté insensé à l'hôpital, il doit comparaître à nouveau mardi 13 juin si son état le lui permet.

Le Front de libération national français, revendiquant cet attentat, a déclaré dans un communiqué : « Nous sommes satisfaits de l'acte de résistance à l'occupation juive. De trois cent cinquante mille en 1938, ils sont maintenant, après les « camps de la mort », un million. Grâce au racisme juif et à ses dons de pourriture, il y a actuellement des millions de juifs en France. Nous n'avons pas lutté contre l'occupation allemande pour subir sept millions de juifs, d'Arabes et de nègres. »

Le préfet de police a cependant souligné que « pour l'instant toute piste était couverte ». L'enquête a été confiée à la brigade criminelle. L'affirmation du gardien, selon laquelle les charges étaient placées à l'intérieur du bâtiment, a été contestée par certains experts qui estiment que, en réalité, les charges ont été jetées par un meurtre, soit à l'extérieur du bâtiment, soit à l'intérieur du bâtiment.

Le 15 août, deux malfaiteurs se font remettre 90 000 francs par le caissier du camp de Flays-Blanca (Mexique). Enfin, en avril 1978, l'hôtel du Club de Saint-Moritz (Suisse) est cambriolé. Les voleurs emportent de l'argent et des bijoux.

son des dégâts survenus aux immeubles voisins, les explosifs pourraient avoir été placés à l'extérieur.

LE « MÉMORIAL DE LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE »

L'ouvrage a la grosseur d'un annuaire du téléphone. Mais c'est d'un annuaire de la mort qu'il s'agit, d'un annuaire dont les quatre-vingt mille abonnés ne répondent jamais plus.

Le « Mémorial de la déportation des juifs de France », édité par M. Serge Klarsfeld, établit pour la première fois la liste des juifs de France (deux tiers environ étaient étrangers) déportés en plus de quatre-vingt mille juifs entre le 27 mars 1942 et le 22 août 1944 : tous les noms sont là, avec les prénoms, les dates et lieux de naissance.

GILBERT TRIGANO : un fascisme qui cherche à s'affirmer.

« Avec cet attentat, dont la lâcheté et le caractère particulièrement odieux doivent être à nous soulignés, nous nous trouvons au bilan d'un fascisme nouveau, nous a indiqué, ce lundi, M. Gilbert Trigano. Les vols dont nous avons été victimes, notamment le 1^{er} août dernier, dont l'un hélas ! s'est transformé en meurtre par un meurtre, sont à mettre au seul compte de la crapulerie et du banditisme « classiques », et fonce dans le mur les citoyens communs contre nos villages de Corse se plaignant dans un « contexte corsé » sur lequel il est inutile de revenir.

« Mais le plastique de nos installations et la place de l'économie doit être perçu différemment : à nos yeux, c'est là l'une des premières manifestations d'un racisme profond, l'écartere excessivement d'un fascisme qui cherche à s'affirmer par tous les moyens... »

« S'il reconnaît avoir été — comme tout responsable d'une organisation — responsable de ce qu'elle réussit et qu'elle a su inventer des méthodes différentes », l'objet à maintes reprises de menaces, exprimées le plus communément par la voie de lettres anonymes, M. Trigano nous a affirmé n'avoir jamais reçu d'avertissements ni d'intimidations précises émanant de mouvements qui ont dit sur leurs journaux « Cependant, a ajouté M. Trigano, je reste persuadé qu'un Club Méditerranée dont le patron ne serait pas un juif, ne serait pas l'objet des mêmes menaces : c'est notre a-racisme qui gêne, au-delà de notre réussite... »

Interrogé, enfin, sur les rumeurs frénétiques voulant que le Club soit la victime de racketteurs bien décidés à obtenir gain de cause, M. Trigano nous a apporté le plus formel démenti : « Jamais, a-t-il dit, la moindre tentative de racket ne s'est exercée contre nous. »

En dépit des dégâts importants subis par les installations administratives, le Club fonctionne normalement dès ce lundi 12 juin tandis que les experts s'affairaient à évaluer le montant des dommages. — J.-M. D.-S.

Selon le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et l'antiférentisme (M.R.A.P.), l'attentat représente un nouveau degré dans l'escalade de la violence néo-nazie en France. (...) Les plasticiens et tueurs racistes montrent qu'ils sont prêts à commettre les crimes les plus monstrueux pour instaurer un climat de terreur sanglante à l'instar de leurs maîtres hitlériens (...). Alors que notre pays, selon les termes du président de la République, possède « l'une des meilleures polices du monde », il ne peut pas la croire incapable de découvrir les auteurs d'attentats, pour peu que les mesures nécessaires soient mises en œuvre et qu'existe la volonté politique d'arrêter ces activités funestes.

Le « Mémorial de la déportation des juifs de France », édité par M. Serge Klarsfeld, établit pour la première fois la liste des juifs de France (deux tiers environ étaient étrangers) déportés en plus de quatre-vingt mille juifs entre le 27 mars 1942 et le 22 août 1944 : tous les noms sont là, avec les prénoms, les dates et lieux de naissance.

« L'énorme travail de M. Klarsfeld, mené à bien en deux ans avec une petite équipe de volontaires, repose pour l'essentiel sur les listes de déportés dressées par la section antijuive de la Gestapo et dont un exemplaire était conservé au camp de Drancy et un autre envoyé à l'Union générale des Israélites de France. Depuis longtemps, ces listes d'origine allemande ont été l'objet d'une documentation juive contournée ; elles devenant de plus en plus difficiles à consulter, vu leur état.

M. Klarsfeld et ses amis ont décrypté chaque nom, chaque prénom, vérifié tous les renseignements et complété ce martyrologe par deux autres listes :

celle des juifs morts dans les camps d'internement en France et celle des juifs tués ou exécutés sommairement en France. Une notice sur les principaux responsables de la « solution finale » en France complète ce sinistre monument aux morts. Des Français parmi eux, dont un se porte aujourd'hui fort bien...

Dans son introduction, M. Klarsfeld remarque que ce « mémorial » combine « une immense et douloureuse lacune ». C'est un filon. Combien de parents de déportés auront dû attendre cette publication pour avoir enfin une trace écrite de la disparition de leurs ? Pour savoir qu'ils ont été exterminés dans tel camp et non dans tel autre ? Reconnaitre que cet « ouï-ouï » ait été réparé — à compte d'auteur — et que, contrairement au gouvernement néerlandais, par exemple, nos dirigeants n'aient pas eu à cœur de combler ce vide.

L'ouvrage réveillera de vieilles blessures, fera couler de nouvelles larmes. Mais au moins les victimes, toutes les victimes, ont-elles un nom. C'est un peu qu'ils ont été exterminés dans tel camp et non dans tel autre ? Reconnaitre que cet « ouï-ouï » ait été réparé — à compte d'auteur — et que, contrairement au gouvernement néerlandais, par exemple, nos dirigeants n'aient pas eu à cœur de combler ce vide.

Le colloque du M.R.A.P. s'est ouvert à Paris le 10 juin, sous la présidence de M. Léon Poliakov. Historien, auteur de nombreux ouvrages consacrés au nazisme et à l'antisémitisme, l'orateur s'est attaché à décrire les prolongements actuels du nazisme. Il a toutefois regretté que le débat n'ait pas été centré sur « le foyer le plus puissant de l'antisémitisme contemporain, c'est-à-dire l'U.R.S.S. »

Un colloque du M.R.A.P.

Le colloque du M.R.A.P. s'est ouvert à Paris le 10 juin, sous la présidence de M. Léon Poliakov. Historien, auteur de nombreux ouvrages consacrés au nazisme et à l'antisémitisme, l'orateur s'est attaché à décrire les prolongements actuels du nazisme. Il a toutefois regretté que le débat n'ait pas été centré sur « le foyer le plus puissant de l'antisémitisme contemporain, c'est-à-dire l'U.R.S.S. »

Le GRECE est dénoncé comme le support d'une idéologie néo-nazie

L'émergence d'un fort courant néo-nazi, l'impunité dont jouissent les divers groupes et partis qui s'en réclament et surtout les dangers que présente l'action du GRECE (Groupe de recherches et d'études pour la civilisation européenne) ont été les principaux sujets débattus au cours d'un colloque organisé samedi 10 juin à Paris par le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) sur le thème « Antisémitisme et néo-nazisme aujourd'hui ». L'objectif du M.R.A.P. était, à l'occasion de cette journée, de souligner que le nazisme renait en France, et que la diffusion des idées néo-nazies doit plus au GRECE qu'à l'action de diverses formations d'extrême droite.

Si, selon le M.R.A.P., le courant néo-nazi dispose désormais d'une influence culturelle réelle, il a aussi un « bras armé » constitué par un « véritable orchestre noir » dont les ramifications s'étendent non seulement à l'Europe occidentale, mais aussi à l'Amérique latine et à l'Afrique. Tel a été le thème développé par M. Frédéric Laurent, journaliste à Libération, auteur d'un ouvrage publié chez Stock, intitulé précisément « Orchestre noir ».

Pour sa part, M. Yves Charbit a commenté diverses statistiques qui permettent d'établir que, entre 1968 et 1978, l'antisémitisme en France a tendance à reculer. M. Albert Memmi, sociologue, a mis l'accent sur le lien qui existe, selon lui, entre le développement de l'antisémitisme dans le monde et les périodes de crise économique. Enfin, M. Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a décrit l'action de cette organisation contre la résurgence du nazisme et insisté sur la nécessité d'une prise de conscience de l'opinion publique.

Tous les participants se sont inquiétés de l'impunité dont jouissent, apparemment, les auteurs de multiples attentats récents perpétrés contre les locaux d'anciens résistants ou de militants de la lutte contre l'antisémitisme. Ils ont une nouvelle fois critiqué la décision du chef de l'Etat de ne plus fêter « la victoire du 8 mai 1945 contre la barbarie nazie ». — J.-M. C.

Les trois morts du XX^e siècle

Le 20 mai 1944, un compagnon de 631 autres femmes et de 665 hommes. Ce convoi pour Auschwitz comprenait 191 enfants de moins de dix-neuf ans. Sur ces 1200 personnes, M. Klarsfeld a recensé 157 survivants en 1945.

L'énorme travail de M. Klarsfeld, mené à bien en deux ans avec une petite équipe de volontaires, repose pour l'essentiel sur les listes de déportés dressées par la section antijuive de la Gestapo et dont un exemplaire était conservé au camp de Drancy et un autre envoyé à l'Union générale des Israélites de France. Depuis longtemps, ces listes d'origine allemande ont été l'objet d'une documentation juive contournée ; elles devenant de plus en plus difficiles à consulter, vu leur état.

M. Klarsfeld et ses amis ont décrypté chaque nom, chaque prénom, vérifié tous les renseignements et complété ce martyrologe par deux autres listes :

celle des juifs morts dans les camps d'internement en France et celle des juifs tués ou exécutés sommairement en France. Une notice sur les principaux responsables de la « solution finale » en France complète ce sinistre monument aux morts. Des Français parmi eux, dont un se porte aujourd'hui fort bien...

Un problème à peu près résolu

L'avortement est, du moins pour ce qui concerne la France, un problème à peu près résolu. A peu près, en ce sens que la loi — votée par cinq ans — reste encore perfectible au niveau de son application quotidienne. Il suffirait au fond d'un petit scandale — puisque c'est encore malheureusement ainsi que l'on voit les esprits et les choses progresser — pour que quelques modifications fussent apportées qui feraient de ce texte presque une loi modèle.

Mais, quelque jugement que l'on porte sur le texte actuel, les philosophes seuls sauraient expliquer pourquoi on a tant tardé à faire voter la loi aussi simple. Simple puisqu'elle ne contraint pas ses adversaires à l'observer. Car il est vrai qu'il y a deux sortes de lois : celles qui augmentent le domaine des libertés et celles qui le restreignent. La loi ancienne applicable à l'avortement donnait satisfaction à ceux qui s'y opposaient mais contrairement à ce qu'on souhaitait qu'il fût possible. La loi actuelle, à l'inverse, est dans son principe une loi de qualité puisqu'elle n'oblige pas ses adversaires à s'y conformer alors qu'elle permet à ses partisans d'en faire usage. En d'autres termes, autrefois les partisans de l'avortement ne pouvaient pas, théoriquement, y recourir, alors qu'aujourd'hui les adversaires de l'avortement ne sont pas obligés de le pratiquer. Cela peut paraître stupide

mais c'est pourtant aussi simple que cela. Aujourd'hui, partisans et adversaires de l'avortement peuvent en toute quiétude, choisir la voie qu'ils jugent bonne sans encourir les foudres de la loi.

Le peine de mort, il n'y a plus rien à en dire en France. Tout a été promis, en même temps qu'il a été jugé qu'on ne ferait rien. Tout a été reconnu, en même temps qu'il était rapporté que, de nos recommissions, on ne tirait nulle conclusion nouvelle. Il a été officiellement reconnu, par la bouche du garde des sceaux, par la bouche du chef de l'Etat, que le peine de mort était hâsable, contraire à l'humanité, objet d'aveu. Il a, presque dans le même souffle, été, oh, très clairement, précisé que la loi devait demeurer ce qu'elle était : que la guillotine, huit-cent deux fois par an, devait continuer de fonctionner, et la France disposer à ce jour de l'Europe. Puisque, entre les pays qui l'ont formellement abolie et ceux qui depuis des décennies refusent systématiquement de l'appliquer, la République française est l'unique Etat de cette partie du monde qui prévoit ce supplice dans ses codes et l'exécute dans la cour de ses prisons.

Aucune de ces questions touchant à la mort, qui est peut-être moins qu'on ne le croit un symétrique délégué de la vie, n'est propre à une nation, à un Etat, à un régime ou à une religion. Il n'est pas de groupe politique qui à leur propos ne se prononce dans la division. Ainsi voit-on que, dans le monde, dès lors qu'il s'agit de l'homme et de la société, les climats politiques sont dérisoires et inopérants.

Ainsi en va-t-il de l'euthanasie, dont il est encore débattu à l'occasion d'un « dossier de l'écran ». Jusqu'où peuvent conduire ces débats répétés ? On peut toujours espérer qu'un jour, la répétition des discussions ne conduise à résoudre un

problème avant qu'il n'ait été étudié. Par référence aux vertus de l'usage. Parce que quelques cas flagrants frappent l'opinion, d'aucuns s'expriment déjà en termes de loi, c'est-à-dire d'une norme qui, à l'inverse de ce qui se passe par l'avortement, peut être imposable à tous. Parce qu'une jeune Américaine n'est plus guère qu'une plante de serre, on envisage que le traitement des plantes — que l'on coupe — puisse s'appliquer à l'homme. Dans la riche imagination qui permet à l'homme de s'exprimer, on élabore des lois qui permettront, assez facilement somme toute, de se faire juge de la santé de son voisin.

La devise des hommes

Marcel Aymé, dans la Jument verte, décrit un village où l'on s'ennuyait tellement, où il se passait si peu d'événements, que l'on avait oublié d'y mourir. Les centenaires y étaient considérés comme une chose très ordinaire et se multipliaient jusqu'au moment où, Napoléon III régnant, naquit dans une écurie une jument qui était verte. L'émol fut tel que les plus âgés des années n'y purent résister et beaucoup en perdirent la vie. Une française saisit le village. On ne sait trop si elle se rattachait à l'écurie ou à l'événement ou au fait que la mort de nouveau consentait à visiter le village. Mais comme si on avait jugé que la mort était lente à se remettre à la tâche, c'est à coups de pied dans le ventre qu'on achevait ceux des vieillards qui se montraient trop insensibles aux remous de la société villageoise et ne se rendaient pas, si l'on ose dire, à l'événement.

Aucun de ceux, bien sûr, qui voudraient que l'on réglementât la mise à mort des souffrants ne saurait accepter une telle comparaison. Tel les croire, ils s'appuient à juste titre sur des mots qui se prononcent

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

« souffrance intolérable », « mort douloureuse prochaine », « générosité », « geste de charité », « perte irréparable des facultés conscientes ». Aucune de ces raisons ne peut, dans l'absolu, être refusée. Mais il est vrai aussi que la mort ne saurait susciter la moindre recette.

La devise des hommes

Marcel Aymé, dans la Jument verte, décrit un village où l'on s'ennuyait tellement, où il se passait si peu d'événements, que l'on avait oublié d'y mourir. Les centenaires y étaient considérés comme une chose très ordinaire et se multipliaient jusqu'au moment où, Napoléon III régnant, naquit dans une écurie une jument qui était verte. L'émol fut tel que les plus âgés des années n'y purent résister et beaucoup en perdirent la vie. Une française saisit le village. On ne sait trop si elle se rattachait à l'écurie ou à l'événement ou au fait que la mort de nouveau consentait à visiter le village. Mais comme si on avait jugé que la mort était lente à se remettre à la tâche, c'est à coups de pied dans le ventre qu'on achevait ceux des vieillards qui se montraient trop insensibles aux remous de la société villageoise et ne se rendaient pas, si l'on ose dire, à l'événement.

Aucun de ceux, bien sûr, qui voudraient que l'on réglementât la mise à mort des souffrants ne saurait accepter une telle comparaison. Tel les croire, ils s'appuient à juste titre sur des mots qui se prononcent

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

« souffrance intolérable », « mort douloureuse prochaine », « générosité », « geste de charité », « perte irréparable des facultés conscientes ». Aucune de ces raisons ne peut, dans l'absolu, être refusée. Mais il est vrai aussi que la mort ne saurait susciter la moindre recette.

La devise des hommes

Marcel Aymé, dans la Jument verte, décrit un village où l'on s'ennuyait tellement, où il se passait si peu d'événements, que l'on avait oublié d'y mourir. Les centenaires y étaient considérés comme une chose très ordinaire et se multipliaient jusqu'au moment où, Napoléon III régnant, naquit dans une écurie une jument qui était verte. L'émol fut tel que les plus âgés des années n'y purent résister et beaucoup en perdirent la vie. Une française saisit le village. On ne sait trop si elle se rattachait à l'écurie ou à l'événement ou au fait que la mort de nouveau consentait à visiter le village. Mais comme si on avait jugé que la mort était lente à se remettre à la tâche, c'est à coups de pied dans le ventre qu'on achevait ceux des vieillards qui se montraient trop insensibles aux remous de la société villageoise et ne se rendaient pas, si l'on ose dire, à l'événement.

Aucun de ceux, bien sûr, qui voudraient que l'on réglementât la mise à mort des souffrants ne saurait accepter une telle comparaison. Tel les croire, ils s'appuient à juste titre sur des mots qui se prononcent

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

Les jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes

Le samedi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (le Monde du 9 juin).

Un mort et un blessé dans un bal de Savoie

Un bal de Savoie — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés, M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier

كذا من الأصل

L'ASSASSINAT D'HENRI CURIEL

Le rideau de la rumeur et le brouillard des hypothèses

Une seule ou deux énigmes ? Ou encore deux énigmes en une seule ? Un peu plus d'un mois après l'assassinat, le 4 mai à Paris, d'Henri Curiel, tout ramené à cette double question. Revenir sur deux ou trois épisodes de la biographie du militant révolutionnaire d'origine égyptienne paraît de rigueur pour suggérer le « pourquoi » de cette fin. Mais il n'est pas sûr non plus que cette esquisse serve le propos de ce qui cherche à connaître

le nom, le motif ou l'intention des tueurs de la rue Rollin. Ces derniers ont-ils seulement cherché à tuer pour tuer ? Qui sont-ils, ou au nom de quelle lubie ou de quelle idéologie ont-ils ainsi voulu supprimer un homme et frapper les esprits, demeurant alors les seules questions. Savaient-ils simplement leur victime vulnérable aux spéculations et aux hypothèses hasardeuses du public autant qu'à leurs bal-

les ? Il faut alors se demander si cette connaissance leur venait de renseignements de première main fournis par qui ? Ou de la rumeur entretenu, et quel rôle a pu jouer cette dernière. Enfin, par hypothèse, mais au désespoir de ne pouvoir jamais l'établir, on peut aussi se demander si telle circonstance précise et inconnue de la vie d'Henri Curiel pouvait appeler une telle extrémité.

Une seule certitude : telles qu'elles viennent d'être posées, et dans cet ordre, ces questions s'éclairent progressivement du vrai à mesure que l'on se penche sur Mme Rosette Curiel, sa veuve, et du noyau de ses plus proches amis. Plus encore, elles provoquent à la fin colères et mépris, tant il leur semble impossible de mettre en doute l'évidence : rien dans la vie d'Henri Curiel n'a jamais appelé le moindre soupçon ; il était une forte personnalité politique, un militant révolutionnaire voué, depuis plus de quarante ans, par une sorte de sacrodotie, à la cause des peuples du tiers-monde opprimés, et au rapprochement entre Israël et les autres pays du Proche-Orient.

poser la question : cette rumeur fut-elle — puisque seule une partie de la presse la véhicula — œuvre de journalistes plus ou moins bien inspirés, ou bien leur fut-elle, justement, inspirée — mais alors par qui et dans quel but ? Ces bruits trouvent leur origine dans le pays natal d'Henri Curiel, l'Égypte, il était presque évident que, là où il avait organisé le mouvement communiste et ouvert la première librairie pourvue en classiques du marxisme, sa réputation d'« homme de Moscou » se forge dans les milieux politiques ou policiers c'était l'époque du règne de Farouk et de la domination anglaise.

La certitude de ce recoupement et de sa révélation a servi à dissimuler une autre origine, un autre but, sans rapport avec le premier épisode. Laid Sehal n'aurait alors été que le malheureux cobaye destiné à brouiller les pistes cinq mois plus tard.

Ces certitudes, presque unanimement reprises par ceux qui ont tant soit peu fréquenté, ou par fois seulement, approché Henri Curiel, amplifiées par quantité de témoignages au moment de son assignation à résidence à Digne, et octobre 1977, et surtout après son assassinat, sont de peu de secours pour des enquêteurs en recherche de coupables. En va-t-il de même de cette rumeur insidieuse (l'homme de Moscou), puis, maître du « sanctuaire », français d'aide aux réseaux terroristes de tout acabit) qui a accompagné Henri Curiel pendant les quinze dernières années de sa vie ?

Le rideau de la rumeur ouvre sur des paysages vastes et par trop incertains. Du côté des indications, l'horizon est vite borné. Un « commando Delta » a revendiqué l'assassinat. Affirmant avoir tué un « agent du K.G.B. », un « militant de la cause arabe » et un « traître à la France », les auteurs de ce meurtre ont des possibilités de l'assassinat font référence en même temps à la rumeur et à l'épisode précis de la guerre d'Algérie pour expliquer leur geste. Peut-être exister un rapport autre qu'analogique entre les « commandos Delta » de la guerre d'Algérie, que dirigea Roger Dequiedra, et les réseaux d'assassins récents recouverts par le même sigle ? Tout le monde, policiers, anciens responsables de l'O.A.S., semble en douter.

Les informations diffusées par le magazine du parti communiste français l'Humanité-Dimanche (n° 120) sur l'existence d'une association de « officiers et officiers de réserve qui se seraient constitués à Tarbes au mois de septembre 1977 sous la direction d'un « ancien lieutenant-colonel du SDECE » n'ont, pour le moment, trouvé aucun écho (2). Il faut se contenter de l'assurance qu'on donnerait les enquêteurs de la juridiction criminelle : si par hypothèse, ces rumeurs — ou toute autre — mettant en cause un ou plusieurs services officiels étaient avérées, les pistes seraient suivies jusqu'au bout.

La conviction des familiers de la victime, pour qui cette rumeur sporadique est un véritable tole de fond de l'assassinat, amène à

ri Curiel le portrait d'un théoricien idéaliste peu doué pour les choses pratiques et qui n'aurait eu de la clandestinité à l'époque du P.L.N. et de la discrétion utile plus tard, qu'une pratique approximative, pleine d'imprudences pour lui et pour ceux qui l'entouraient. Sans doute, cette transparence involontaire aurait pu faciliter la tâche de la police. Or celle-ci n'eut jamais de grief

précis et important à formuler contre Henri Curiel ou son organisation. Sa clairvoyance et sa conscience politique le mettaient à l'abri de tels risques, affirmant ses amis. Mais quel jury que l'une et l'autre n'ont jamais été prises en défaut et que son assassinat n'est pas lié à des intrusions, dans son activité, d'hommes poursuivant des buts politiques opposés aux siens ?

M. de Villemarest, lui-même, le rappelle dans une autre lettre d'information, celle du Centre européen d'information, qu'il édite, seul cette fois (n° 6 du 11 mai 1978). Situer Henri Curiel, y compris ce qu'il a écrit, dans le cadre d'un « certain appareil soviétique en Europe ». Des indices ? Henri Curiel aurait été en Égypte « en liaison avec l'Unité Militaire », un des officiers et agents de l'U.R.S.S. « placés derrière Nasser » ; il aurait ensuite, en Italie, « travaillé dans l'appareil méditerranéen de l'U.R.S.S. (...) auprès des services secrets de l'U.R.S.S. ».

Le fil qui pourrait mener à ces « commandos Delta », s'ils existent, est, pour le moment, bien ténu. Seuls les responsables d'un attentat commis dans la région de Toulon ont été jusqu'à présent arrêtés, puis remis en liberté. Militants d'extrême droite, ils semblaient avoir, par pure dévotion, mais aussi par hasard, dissimulé sous ce sigle un acte au demeurant isolé.

Des milieux extrémistes palestiniens ont-ils souhaité décrire à jamais cette menace de paix qu'aurait constitué le dialogue dont Henri Curiel tenait les fils ? On peut croire, alors, au regard d'une préméditation aussi longue et d'une mise en scène aussi cynique, à l'existence d'une « base » bien implantée et depuis plusieurs mois.

En 1972, des articles parus dans l'hebdomadaire Spécial, sous la même signature, rangeaient « le groupe armé par Henri Curiel » au nombre des groupes français de l'organisation Septembre noir. On en parle encore en faisant un M. X., « dont on a tout lieu de croire qu'il appartenait au K.G.B. », comme Henri Curiel en faisait l'hypothèse ? Cela reste à démontrer. On ne peut toutefois passer sous silence la déference dont faisaient preuve à l'égard d'Henri Curiel

Une même arme, un pistolet de calibre 11,43, a servi à assassiner Henri Curiel et Laid Sehal, le 22 février de l'année dernière en Algérie, et les responsables d'un attentat commis dans la région de Toulon ont été jusqu'à présent arrêtés, puis remis en liberté. Militants d'extrême droite, ils semblaient avoir, par pure dévotion, mais aussi par hasard, dissimulé sous ce sigle un acte au demeurant isolé.

Mais si l'on retient l'une de ces deux hypothèses, la personne d'Henri Curiel ne pouvait être le seul but d'un meurtre aussi organisé. Il faudrait craindre alors que d'autres assassins ne viennent administrer la preuve de leur vraisemblance.

Ces affirmations n'avaient guère retenu l'attention. Tel ne fut pas le cas du dossier « du à Georges Sauter », publié par le Point, au mois de juin 1978. Reprenant certaines des accusations précédentes, bien que l'auteur affirme avoir tous ignorés, à l'époque, de semblables sources, enrichi par le récit de plusieurs fait divers, qui, tous, mettaient en cause des personnes censées

Le faible moisson des hypothèses est incomplète si l'on n'évoque pas l'inlassable activité déployée au cours des dernières années de sa vie par Henri Curiel pour mettre en contact de possibles artisans israéliens et palestiniens de la paix au Proche-Orient. En tant que juif, il avait eu ce souci, certes, cette obsession selon ses proches, dès la naissance de l'État d'Israël. Avant l'intervention conjointe de Suez, en 1956, il avait déjà préparé des lettres de recommandation à Israël, dont ces événements ruinèrent le projet. Plus récemment, il avait organisé les entretiens secrets de Paris, entre israéliens et Palestiniens partisans de la paix.

UN SAMEDI TOUS LES 15 JOURS UN SOIR PAR SEMAINE PENDANT 3 MOIS

quelques-uns de ceux qui l'approchèrent pendant la guerre d'Algérie et, plus tard, à l'époque du mouvement Solidarité d'aide aux militants du tiers-monde. Tel d'entre eux fait part de la « volonté suspecte » d'Henri Curiel d'unifier les divers mouvements d'aide au P.L.N. et se dit convaincu qu'il voulait tout contrôler dans l'intention probable de renseigner d'autres personnes. Tel autre le soupçonne d'avoir laissé négligemment partir vers sa perte, après l'avoir encouragé, le poète sud-africain Breyten Breytenbach, jugé depuis et aujourd'hui emprisonné dans son pays. D'autres, enfin, brossent d'Hen-

L'un des interlocuteurs, M. Arle Lova Eliav, ancien secrétaire général du MAPAI (parti travailliste israélien), aujourd'hui député de l'extrême gauche sioniste en témoigne : « J'ai rencontré, pour la première fois, Henri Curiel au mois d'août 1976, avec le général « Matti » Peled. Nous rejoignons alors le Dr Issam Sartouli, qui représentait l'O.L.P. Curiel était l'intermédiaire indispensable. Il arrangea tout, mais savait être discret lorsque les discussions s'engageaient. Grâce à lui, nous avons pu avoir la présence de Pierre Mendès France, en qualité d'observateur, à certaines de nos rencontres. En 1976 et 1977, nous eûmes en douze rencontres de ce genre. »

UN SAMEDI TOUS LES 15 JOURS UN SOIR PAR SEMAINE PENDANT 3 MOIS

Le bijou c'est Cartier. L'ordinateur conversationnel c'est Prime. PRIME 9-11 rue Benoit Malon 92150 Suresnes - Tel. : 772.91.92.

rien fait remonter à 1963 ses premières entrevues menagées par Henri Curiel, avec des Égyptiens. Le physicien israélien Amik professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, put rencontrer à Londres, en 1977, grâce à l'intervention d'Henri Curiel, Saïd Hammani, représentant de l'O.L.P. à Londres et proche du chef du département politique de cette organisation, Farouk Kadoum Saïd Hammani a, depuis, été assassiné à Londres. Les rencontres ont pris fin en 1977 lorsque se conclut la tentative désastreuse de Dr Issam Sartouli, représentant de l'O.L.P. à Paris. Enfin, Henri Curiel était notamment l'indispensable organisateur de réunions au point qu'elles ne pouvaient, au dire de plusieurs participants, avoir lieu sans son

Une nouvelle formule de cours du soir. UN SAMEDI TOUS LES 15 JOURS UN SOIR PAR SEMAINE PENDANT 3 MOIS. COURS DISPENSES COMPRENDRE ET VIVRE LE MARKETING GESTION FINANCIERE ACTUALITE ECONOMIQUE FONCTION PERSONNEL RELATIONS HUMAINES LA PRISE DE DECISION. 2 sessions par an : inscriptions reçues dès maintenant. Attestation de fin d'études Possibilité de prêt en charge par l'employeur. Nom : Prénom : Adresse : CNOP-GSSE 14 rue Michel de la P. P. 92000 Nanterre - Tél. : 329.20.50

VERS L'EXPERTISE COMPTABLE préparation au D.E.C.S. et à l'examen probatoire L'ECOLE CHEZ SOI enseignement privé à distance 1, rue Théard 75240 PARIS CEDEX 05 Tél. : 329.21.99

La Véritable Anisette des Frères Gras Elle revient à la mode. Préparation d'été ou annuelle entrée 1^{re} ou 2^e années SCIENCES-PO sur place (Health ou Quartier latin) ou par correspondance. Cours : services complets + conseils CEPES. Computer libre à profusion 57, rue Cl.-Lulluie, 82 Health 722.91.94 ou 745.93.18

Prime 300 - Prime 350 Prime 400 - Prime 500. Une gamme complète compatible d'ordinateurs conversationnels. PRIME 9-11 rue Benoit Malon 92150 Suresnes - Tel. : 772.91.92.

Travail d'orfèvre. Depuis 1912, Sheaffer assemble ses stylos à la main car le travail d'orfèvre ne tolère pas la précipitation. Les stylos Sheaffer existent en version plume, bille, feutre ou mine. Laque, or, argent ou acier. SHEAFFER SHEAFFER EATON TETRON Distributeur Exclusif de l'Europe et du Japon Inc.

M.R.A.P. Part d'une idéologie... X^e siècle

ÉDUCATION

La réorganisation de l'enseignement catholique

Une tutelle contre les « déviations »

Depuis vingt ans, l'enseignement catholique n'a cessé de s'organiser et de se structurer, à la fois pour assurer sa survie et pour maintenir le « caractère propre » sur lequel la loi française fonde la légitimité des établissements. La nouvelle étape qui va être franchie avec la création des associations de tutelle a été qualifiée par l'abbé Gérard Poirier, secrétaire général de l'enseignement catholique, d'« événement important qui comptera dans l'histoire de l'enseignement catholique ». Ainsi s'explique le soin qui a été mis à préparer ce texte et la longueur des consultations qui durent maintenant depuis cinq ans.

Le texte, qui est examiné cette semaine par le conseil permanent de l'épiscopat, avait été approuvé en octobre 1977, par le comité national de l'enseignement catholique, sorte de parlement des écoles privées. Le projet deviendra une décision quand il aura été soumis à tous les évêques de France. Deux procédures sont possibles pour cette consultation : une consultation écrite de tous les évêques dans les prochaines semaines, une discussion suivie d'un vote — à Lourdes, à la fin du mois d'octobre. La première permettrait une mise en place plus rapide — dès la prochaine rentrée scolaire — des nouvelles associations de tutelle, tandis que la seconde la reporterait d'un an.

L'enseignement catholique n'a pas d'existence juridique au niveau diocésain. La loi française ne reconnaît, en principe, que des établissements et c'est avec chacun d'eux que, depuis 1969, l'Etat passe des contrats. Il s'agit pourtant, de plus en plus, d'une Fédération nationale des écoles qui dispose de plusieurs organismes centralisateurs et prestataires de services. Au niveau national, on a vu notamment se constituer ces dernières années la Fédération nationale des écoles de gestion de l'enseignement catholique (FNOGEC) qui tient les cordons de la bourse et d'autre part, un organisme national chargé de centraliser les crédits de la formation permanente des personnels (20 millions de francs en 1978). Le secrétariat général de l'enseignement catholique, a pour sa part, joué au cours des dernières années un rôle de plus en plus grand. On l'a constaté aux élections alors que la possibilité d'une victoire de la gauche — et la perspective d'une nationalisation — nécessitait que l'enseignement catholique parlât

d'une même voix face aux menaces extérieures ou du moins s'efforçât de le faire.

Les dangers extérieurs écartés, restait à conjurer un péril tout aussi sérieux, mais plus insidieux, celui d'un éparpillement des responsabilités entre les innombrables partenaires de cet enseignement qui, comme toute institution, est traversé de conflits de pouvoirs : épiscopat, congrégations, parents d'élèves, maîtres, chefs d'établissements, gestionnaires, secrétaires généraux. A mesure que grandissait la place prise par les laïcs dans l'enseignement catholique (90 % valaient aujourd'hui), le risque s'accroissait de voir se diluer le « caractère propre », c'est-à-dire chrétien, des établissements, et se multiplier les « déviations ». Il fallait éviter qu'un groupe de parents, de gestionnaires ou de professeurs — ne s'approprie un établissement.

Il fallait donc codifier et rééquilibrer la place des divers partenaires, en tenant compte de ce principe unanimement admis et que les évêques français avaient en 1969, à Lourdes, ainsi résumé : « L'épiscopat demeure, vis-à-vis des familles, le garant du caractère chrétien des écoles ». Suffisait-il d'affirmer juridiquement le pouvoir des évêques ? Non, car dès 1969, les évêques français déclaraient aussi : « L'enseignement catholique doit avoir dans l'épiscopat une responsabilité conjointe des laïcs, des supérieurs religieux et de la hiérarchie ».

La nomination des chefs d'établissement

On avait pu, à l'époque, interpréter ces déclarations comme un début de « lâchage » de l'enseignement catholique par les évêques. Cette interprétation serait, aujourd'hui, erronée, et la création des associations de tutelle — placées sous l'autorité supérieure de l'évêque — atteste que les pasteurs de l'Eglise de France ne veulent pas perdre le contact avec une école qu'ils considèrent comme un lieu de rencontre privilégiée entre les jeunes et la foi. Beaucoup sont prêts, au nom de leurs soucis pastoraux, à oublier l'irritation qu'a provoquée, aux engagements de l'enseignement catholique aux côtés de la majorité lors des dernières élections.

L'un des aspects essentiels de la réforme en cours concerne la

nomination des chefs d'établissement, qui — respectivement, — échappent actuellement au système des contrats et sont, à la base, les garants du caractère propre des établissements. Actuellement, les directeurs d'école du primaire sont nommés par le directeur diocésain de l'enseignement catholique, lui-même désigné par l'évêque. Dans le secondaire et le technique, en revanche, on rencontre deux situations. Pour les établissements dépendant de congrégations religieuses, c'est la congrégation qui décide. Pour les établissements diocésains, le directeur est nommé — et licencié, le cas échéant, — par l'organisme des évêques, qui sont souvent des notables locaux. En principe, l'évêque n'a pas son mot à dire ni les enseignants.

La création de l'association de tutelle vise à éviter une emprise grandissante des gestionnaires sur la vie des écoles. Deux conflits ont illustré ce danger. En 1972, l'école de La Salle, à Rennes, le directeur avait été licencié contre l'avis de l'évêque, des enseignants et des parents, par un organisme de gestion qui jouait ses méthodes pédagogiques trop avancées. En désespoir de cause, l'évêque avait retiré le « label » catholique à l'établissement. Plus récemment (le Monde du 6 avril), le président de la Fédération nationale des œuvres de gestion de l'enseignement catholique avait démissionné, les dirigeants de l'enseignement catholique ayant jugé ses méthodes excessivement « patronales ».

Si les évêques approuvent le projet qui leur est soumis, la nomination des chefs d'établissement — du primaire et du secondaire — sera désormais soumise à un agrément du comité diocésain de l'enseignement catholique (CODIEC) transformé en association régie par la loi de 1901. Cette nomination ne pourra être décidée sans son préalable. Pour les établissements relevant de congrégations, des conventions seront passées avec le CODIEC. Elles pourront porter aussi bien sur les problèmes de carte scolaire que sur la procédure de nomination des chefs d'établissement. Le comité sera composé de représentants de la tutelle, des enseignants, des parents, des chefs d'établissement et des organismes de gestion. Le directeur diocésain — qui est nommé par l'évêque — sera secrétaire général de droit de l'association. La formule retenue prévoit que les décisions sont prises à la ma-

jorité et qu'en cas de litige mettant en cause le « caractère propre » c'est l'évêque qui tranchera. Il s'agira donc d'une cooptation ordinaire pouvant donner lieu — exceptionnellement — à des décisions d'un seul quand le besoin s'en fera sentir.

Le projet de réforme a été approuvé à l'unanimité des membres du Comité national de l'enseignement catholique (et une abstention). Les représentants des gestionnaires ne cachent pas qu'ils le faisaient du bout des lèvres. Le statut des futures associations diocésaines prévoit que les organismes de gestion devront modifier leurs propres statuts pour y introduire l'engagement de reconnaître la tutelle des nouveaux CODIEC. Si des oppositions venaient se manifester, c'est à l'occasion de cette modification des statuts dans une perspective d'« abandon de souveraineté » qu'on le constaterait. Mais les dirigeants de l'enseignement catholique ne le redoutent guère.

La création des associations de tutelle représentera pour l'enseignement catholique un véritable tournant. Elle associera tous les partenaires au niveau d'un diocèse, mais permettra aussi — sous la houlette de l'évêque — de mettre un frein aux farces centrifuges qu'exercent localement des groupes de pression au nom du « caractère propre », chacun mettant derrière cette formule des notions pédagogiques ou idéologiques variables.

BRUNO FRAPPAT.

EN CONGRÈS A LIMOGES

L'éducation doit devenir l'investissement prioritaire

estiment les délégués départementaux

De notre correspondant

Limoges. — Il y a actuellement en France quarante-cinq mille délégués départementaux de l'éducation nationale, dont les quatre cent cinquante représentants viennent de tenir du 9 au 12 juin, à Limoges, sous la présidence de M. Jean Vanrullen, le seizième congrès de leur fédération. Les délégués, tous bénévoles, sont nommés par le conseil départemental de l'enseignement primaire, sur proposition des inspecteurs départementaux de l'éducation. Dans son rapport moral, le secrétaire général, Mme Anne-Marie Franchi, a mis l'accent sur le rôle de « parrain » de l'école publique qui est celui du délégué départemental et qui doit s'exercer d'abord en faveur des écoles les plus démunies. Le délégué est en définitive « au service de l'enfant pour affirmer la dignité de l'éducation ». Apparaissant, Mme Anne-Marie Franchi avait évoqué l'ampleur et la violence de l'offensive antiaulique au cours de la dernière campagne électorale.

« Il faut dénoncer l'exploitation politique de la question scolaire », a déclaré Mme Anne-Marie Franchi. Ce qui restera dans les mémoires, c'est l'alliance entre le ministre ayant charge de l'école publique — M. Haby — et un porte-parole au Parlement de l'enseignement privé — M. Guerin. Cette alliance n'était que la partie visible d'un ensemble de complicités nées d'intérêts communs puissants et jugés prioritaires. Pour Mme Franchi, si la querelle scolaire a été une fois de plus utilisée pour jeter le trouble, c'est sans doute parce que le sujet n'était pas si trivial pour ceux qui l'avaient remis au goût du jour. A Mais, a-t-elle interrogé, sommes-nous sûrs que dans nos rangs tout a été tenté pour établir la vérité ?

Dans sa résolution générale, le congrès déclare notamment : « Le premier devoir de toute société est de consacrer ses ressources à l'éducation de l'enfant et à son développement. C'est à l'éducation que doit être accordée la part la plus importante de nos efforts. »

M.S.

ÉDUCAT

Le lointain trottoir d'en f

TEMOIGNAGE

leur passif, ni en jeu de querelles d'adultes, ni victime du progrès technique. Ils doivent être non pas confirmés mais formés afin de les préparer à assumer eux-mêmes un avenir que nul ne peut prévoir. Il est donc grand temps de reconnaître aussi à une vraie place à l'école. Le service de l'éducation nationale doit devenir l'investissement prioritaire de la République. C'est une grande et légitime ambition à la mesure de notre temps que de chercher à épanouir chacun au maximum en respectant sa personnalité. Tout ou tard s'imposera l'idée que seule l'école publique est capable de préparer et de former les citoyens de demain. C'est pourquoi il est urgent que soit reconnue l'importance du rôle de l'école. (...) C'est à l'effort consenti en faveur de la formation des maîtres, de leurs conditions de vie et de travail que se mesure la valeur réelle de l'éducation, à l'école, à l'enfant. — M.S.

A L'HOTEL DE

PALAIS JOUR

VENTE A CHANTI

Vos besoins particuliers

la fonction dans votre entre

la fonction dans votre entreprise

la fonction dans votre entreprise

la fonction dans votre entreprise

50^{ème} anniversaire

GRANDES VACANCES

Parce qu'une LANGUE ETRANGERE s'apprend sur place venez avec nous en

ANGLETERRE ECOSSE ETATS-UNIS ALLEMAGNE ESPAGNE

OSFB

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE

43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 526-63-49

ISTH

DEPUIS 1953

INSTITUT FRANÇAIS DES SCIENCES ET TECHNIQUES INFORMATIQUES

CENTRES PLURIDISCIPLINAIRES

SC.P.O.

Première Préparation Parisienne Enseignement Annuel et Vacances

2 nouvelles brochures complètes

Des conseils méthodologiques sur l'organisation des études préparatoires

Des annales corrigées, Plans détaillés et Notes de Synthèse

Succès importants confirmés 121 étudiants entrés en AP - Oct. 77

Centre AUTEUIL 101bis 101bis 83, 87, 89, d'Alain 75013 Paris 588 63 25 588 63 51

MÉDECINE

En France

Trois milliards de repas sont consommés chaque année en restauration collective

Trop d'erreurs alimentaires quotidiennes

Marseille. — Sur les 44 milliards de repas consommés annuellement par les Français hors du foyer familial, 3 milliards le sont en restauration collective. C'est dire que chaque jour dix millions de Français mangent ailleurs que chez eux : dans des cantines, libras-services, restaurants universitaires ou cantines scolaires (49 %) ou encore dans des restaurants commerciaux proches du lieu de travail, hôpitaux ou cliniques (19 %). Cette forme de restauration est un véritable phénomène de société, et il est intéressant de profiter de ce passage obligé — qui constitue le pause-repas pour tenter une action d'éducation nutritionnelle.

Cette constatation a poussé la Compagnie méditerranéenne de restauration et d'hôtellerie, filiale de la Générale de restauration (groupe Jacques Borel International), qui se flâte d'être « le numéro un de la restauration de collectivité en Europe » et de fournir quelque cinq cent mille repas chaque jour en France, dont cinquante mille dans trente-huit hôpitaux et soixante-dix mille dans quatre-vingt-dix restaurants scolaires, à organiser conjointement avec le Syndicat national professionnel des diététiciens une journée d'étude placée sous le thème : « La diététique, l'équilibre alimentaire et l'éducation nutritionnelle en restauration collective », qui a eu lieu à Marseille le 9 juin.

Au cours d'une « table ronde » sur le thème « La diététique à l'école et à l'éducation nutritionnelle », réunissant professionnels de la restauration collective et spécialistes de diététique, il est apparu que deux actions sont à mener par priorité : lutter contre les mauvaises habitudes des Français à table et favoriser plus largement le rôle éducatif que peuvent jouer les diététiciens, notamment en augmentant leur nombre et leur pouvoir.

De notre correspondant

une sensibilisation des enfants à l'hygiène alimentaire. Ces formules restent pourtant trop souvent privées. Il a été constaté une carence des pouvoirs publics en matière d'éducation nutritionnelle, ou au moins un retard considérable dû à un manque de moyens budgétaires. Il aura fallu plusieurs années et onze signaux ministériels pour que soit publiée la circulaire d'application prévoyant la création d'un poste de conseiller technique alimentaire par département. Comme l'a souligné le docteur Claude Jaujou, médecin inspecteur principal, les médecins scolaires restent de ne pouvoir intervenir qu'au moment du bilan de santé de l'enfant et de n'avoir pas les moyens de tenter une action d'éducation.

C'est ce qu'ont compris les professionnels de la restauration, qui font de plus en plus appel aux conseils et aux compétences des diététiciens dont ils s'efforcent de faire connaître les services. Les efforts d'éducation viennent particulièrement des enfants d'âge scolaire. D'où cette expérience tentée depuis deux ans dans une trentaine d'écoles primaires de la région parisienne, sur l'initiative de la Générale de restauration, qui a institué le « Système Populaire » de repas à la carte, animés, qui sert de guide aux enfants en leur proposant un certain nombre de dessins placés sur les plats devant lesquels ils passent munis de leur plateau. Les catégories d'aliments sont classées par couleur : vert pour les fruits, légumes, crudités ; blanc pour les céréales, le pain, le poisson ; blanc pour les légumes secs ; bleu pour les produits laitiers ; jaune pour les charcuteries et les desserts. Le « jeu » consiste à obtenir sur son plateau un élément de chaque couleur en évitant les doubles emplois (excepté pour le vert). Ainsi se réalisent peu à peu des automatismes.

Il a été également fait état, au cours de cette journée d'étude, de l'existence d'un nouvel ensemble pédagogique concernant l'éducation nutritionnelle dans le cadre des activités « d'éveil » initiées par la société Multimédia. Il est constitué par des tableaux muraux, séries de diapositives, guides, jeux, bandes dessinées, thèmes d'enquête destinés à favoriser une prise de conscience et

la fonction texte dans votre entreprise

Création, édition rapide, révision, stockage de l'information. Assemblage automatique de paragraphes. Pagination et report des mentions de haut et bas de page. Visualisation sur écran.

systèmes de bureau

la fonction fichier dans votre entreprise

Création, mise à jour, exploitation. Tri par critères sans codification, classement. Fusion automatique Texte/Fichier avec ou sans critères de sélection.

systèmes de bureau

la fonction dans votre entreprise

Création, mise à jour, exploitation. Tri par critères sans codification, classement. Fusion automatique Texte/Fichier avec ou sans critères de sélection.

systèmes de bureau

la fonction dans votre entreprise

Création, mise à jour, exploitation. Tri par critères sans codification, classement. Fusion automatique Texte/Fichier avec ou sans critères de sélection.

systèmes de bureau

la fonction dans votre entreprise

Création, mise à jour, exploitation. Tri par critères sans codification, classement. Fusion automatique Texte/Fichier avec ou sans critères de sélection.

systèmes de bureau

سكينة بنت الوكيل

سكينة بنت الوكيل

سكينة بنت الوكيل

كنا من الأصل

ÉDUCATION

TÉMOIGNAGE

Le lointain trottoir d'en face

Mme Stachier, de Paris, nous a adressé le témoignage suivant sur les démarches qu'elle a dû faire pour inscrire son fils à l'école du trottoir d'en face...

PRESSE

POINT DE VUE

Fin d'une époque à l'A.F.P.

par JEAN LAGRANGE (*)

UNE nouvelle page vient d'être tournée dans l'histoire de l'Agence France-Presse. L'adieu de Claude Rousset de son poste de président-directeur général de l'Agence...

SCIENCES

UN COLLOQUE A MULHOUSE

Comment redresser l'image de la chimie ?

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — « Science des transformations de la matière », la chimie a mauvaise presse. Et le public voit souvent en elle une des sources principales de ce qui est aujourd'hui une des préoccupations principales, la pollution...

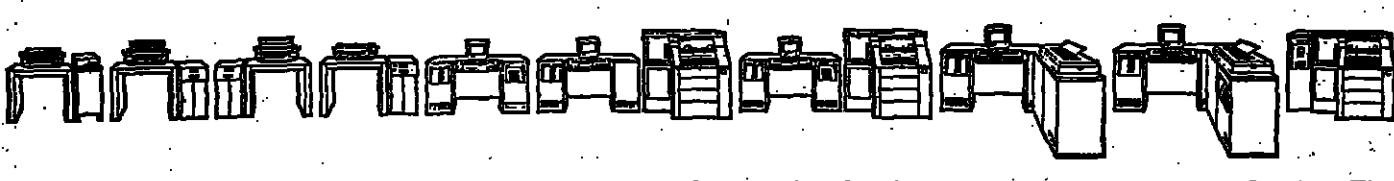
A L'HOTEL DROUOT. Exposition de tableaux modernes, art de la Chine, estampes, mobiliers, etc. Palais d'Orsay. Vente de chartres, tableaux anciens, etc.

Le statut voté au Parlement, en 1957, leur avait fourni les bases indispensables à une action efficace pour prendre sur le marché mondial de l'information une place de choix.

LE LABORATOIRE SPATIAL SKYLAB A ÉTÉ ORIENTÉ PARALLÈLEMENT À LA TERRE. Houston (A.F.P.). — La NASA a révisé dimanche 11 juin, à son laboratoire spatial Skylab...

la fonction texte dans votre entreprise. la fonction fichier dans votre entreprise. vos besoins. IBM.

pour le traitement des textes systèmes de bureau IBM. IBM, une gamme de produits pour répondre à des besoins multiples.



IBM toute une gamme de systèmes de bureau

SPORTS

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

Borg, champion de Roland-Garros pour la troisième fois

La finale du Cinquantenaire fut celle qu'on attendait au stade Roland-Garros, dimanche 11 juin, favorisée par le même temps exceptionnellement radieux dont avait bénéficié la quinzaine des Internationaux de France. Finale au sommet entre le Suédois Bjorn Borg et l'Argentin Guillermo Vilas, respectivement titrés de série numéro un et numéro deux, gagnés en trois sets secs par le premier, finale tonique, sinon très belle finale, sans le suspense du Borg-Orañós de 1974 ni du Panatta-Solomon de 1976, tennis d'athlètes et même tennis de « malabars » où Borg, avec sa prodigieuse accélération, montra une infailibilité qu'estimait le score (6-1, 6-1, 6-3), et où Vilas, bien qu'il ait marqué quatre jeux de moins que lors de la finale 1976 contre le même Borg, fit front sans accuser la moindre défaillance morale, mieux en suscitant la sympathie du public.

Le spectacle de ces deux purs produits de la jeunesse hispano-phante (Borg a vingt-deux ans, Vilas a vingt-cinq ans), aux antipodes géographiques l'un de l'autre, se livrant à une bataille sous tous les angles dans la plénitude de leurs moyens athlétiques, était aussi ragillardisant que la présentation des anciens champions qui avaient connu leur gloire sur ce même central et qui, pour un jour, étaient venus jouer les grands juges dans la tribune d'honneur. Car il n'y a décidément rien de tel qu'un championnat de deux semaines au « meilleur des cinq sets », disputé par cent vingt-huit participants, qui a en plus le prestige de porter le nom légendaire de Roland-Garros, pour faire pâlir les tournois professionnels à la petite semaine. Encore que ce championnat ait fait tomber dans l'escar-

celle déjà bien garnie du vainqueur la coquette somme de 210 000 F et que le vaincu se soit consolé avec un prix en espèces de 105 000 F.

Dès le début du match, qui avait commencé à 14 h 30, les échanges furent sans pitié et l'on s'aperçut que les adversaires, naguère amis inséparables, ne se feraient pas de cadeaux. La différence technique consistait en ce que Borg, avec son énorme cavalerie sous le pied, passait la vitesse supérieure quand il le voulait, que ses balles restaient dans le court et qu'il pouvait à tout moment venir les terminer, même gauchement, à la volée, tandis que Vilas, à la différence de sa finale de l'an passé contre Gottfried où il avait fait cavalier seul, à la différence aussi de sa victoire fracassante devant Ashe, devait réussir 5 points gagnants dans le même échange pour le point. A 6-1 et 1-0 pour Borg, ce genre d'échange vit repasser la balle quatre-vingt-sept fois par-dessus le filet. Le Suédois termina le jeu par une volée.

« C'est à 2-0 dans le second set que l'entrée en scène de Borg a été déclarée par sa voix « cool » à la conférence de presse qui suivit la finale. De fait, il ne tarda pas à remporter ce deuxième set sur le même score que le premier. Cependant, Vilas, qui était constamment contrainct à l'erreur et dont le service jusque-là était d'une faiblesse inégale, entama un troisième manché avec une agressivité renouvelée. Il monta même d'entrée — performance extraordinaire ! — le service adverse.

« Le plus terrible avec Borg, dit Raul Ramirez, c'est qu'il se fait complètement de perdre un point ou un jeu. » Borg, en effet,

représentait le commandement sans oiller et Vilas ne marquait plus que trois points en quatre jeux. C'est alors que le gaucher argentin, toujours un peu empêtré dans son grand jeu, comprit qu'il n'avait décidément sa chance qu'à la volée. Au prix d'un énorme effort, mais, il parvint ainsi à marquer encore deux jeux. Mais, à 3-3, Borg était au service et ce service, invariablement percuté sur le revers de Vilas, ne lui avait jamais fait défaut depuis le début du match.

En cinq points, il courait au poteau et levant les bras au ciel dans un geste éminemment rempotaillait la victoire.

Bjorn Borg, qui par ce troisième triomphe égale le record de Cochet, n'aura été poussé aux avantages de jeux que par Roscoe Tanner dans tout ce tournoi où il réalisa le score le plus étonnant en demi-finale samedi contre l'Italien Corrado Pascazio (6-0, 6-1, 6-0). L'autre demi-finale ayant été enlevée également avec facilité par Vilas devant l'Américain Dick Stockton, en état de totale inhibition.

Reste deux mystères. Qu'aurait fait Borg contre Connors ? Mais il l'a battu l'an dernier en finale de Wimbledon. Vilas est-il à l'image de « l'Arnaqueur », ce que les Américains appellent un « horn loser » (un perdant né) ? Mais il a battu lui aussi Connors l'an dernier en finale de Forest Hills. O Impondérables du tennis.

OLIVIER MERLIN.

VICTOIRE DE VIRGINIA RUZICI CHEZ LES DAMES

Les surprises du tennis, c'est à sa manière la belle Roumaine Virginia Ruzici, vingt-trois ans, qui en a été l'héroïne dans la finale des dames, qu'elle a enlevée en deux sets (6-2, 6-3) sur la demande du titre, Mima Jaušovec. Les deux joueuses s'entraînent constamment ensemble et c'est invariablement la Yougoslave qui s'agresse qu'elle se reconcentre en courtin. Mais ce dimanche, comme la veille devant Brigitte Simon, Virginia Ruzici attaqua sur toutes les balles et se précipita au filet. Une tactique toute masculine en somme.

Le palmarès
SIMPLES MESSIEURS. — Demi-finalistes : Borg (suède) b. Pascazio (It.), 6-0, 6-0 ; Vilas (Arg.) b. Stockton (Et.-U.), 6-1, 6-3, 6-2 ; Flavia (Brg) b. Vilas, 6-1, 6-1, 6-3. Finales : Borg b. Vilas, 6-1, 6-1, 6-3. **DOUBLE MESSIEURS**. — Finales : M. Jaušovec (Youg.) b. M. Jaušovec (Youg.) et Ruzici (Roum.), 6-2, 6-2. **DOUBLES DAMES**. — Finales : M. Jaušovec (Youg.) et Ruzici (Roum.) b. M. Bowry (Aust.) et M. Lovers, 6-4, 8-4. **DOUBLE MIXTE**. — Finales : M. Jaušovec (Youg.) et S. Storti (It.) b. M. Ruzici (Roum.) et Dominguez, 7-5 ; abandon pour blessure de Dominguez.

Les entrées
Les entrées à Roland-Garros, dimanche 11 juin : 12 575 ; total des deux semaines : 163 535 (1977 : 182 068).
La recette totale de la quinzaine : 5 133 668 F (1977 : 4 306 806 F).

La cérémonie du Cinquantenaire

Cérémonie extrêmement touchante, émouvante même, à cause de la familiarité chaleureuse des grands anciens entre eux, que la cérémonie du Cinquantenaire, où l'on fête ceux et celles qui avaient contribué à la gloire du stade dédié à Roland-Garros. Dès 10 heures, les gradins de la tribune D et toutes les travées supérieures des tribunes A, B et C étaient envahies par la grande foule. Sur le rectangle de brique piéte, dont on avait retiré le filet et sur lequel des tapis rouges avaient été déroulés, un orchestre militaire s'était installé pour jouer des marches militaires et tromper l'attente du public, tandis que des jeunes porte-drapeaux étaient venus s'aligner au centre du terrain.

A 14 heures enfin, précédés d'une fanfare militaire, les anciens vainqueurs des Internationaux apparurent l'un après l'autre dans la tribune présidentielle, où M. Jean-Pierre Solson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, avait pris place au premier rang. Ce fut à Henri Cochet, le premier triomphateur de ces lieux, à jamais populaire, qu'allèrent les premières ovations. Très digne, droit comme une épée, l'ancien charmeur de balles, répondant à la foule par des saluts d'une belle prestation, descendit sur le court qui avait vu ses victoires. Puis lui succédèrent les deux autres Mousquetaires, Lacoste et Borotra, puis tous les grands qui avaient tenu à marquer de leur présence, comme leurs sœurs championnes emmenées par Simone Mathieu, leur attachement à Roland-Garros : Fred Perry, Donald Budge, Patty Drobny, puis Lew Hoad, Tony Trabert, Manuel Santana, Pietrangeli. Les plus applaudis furent les champions en activité étant Kodès et Panatta, sans parler des deux vedettes « américaines », Borg et Vilas. Le passé réuni au présent et la fraternité du sport illustrée par la grande famille du tennis : il y eut ici quelques minutes robotiques.

CUVÉE DU CINQUANTENAIRE
1928-1978

C'est le Champagne MUMM Cordon Rouge que la Fédération Française de Tennis a retenu pour célébrer le cinquantenaire du stade Roland-Garros.

Pour répondre dignement à un choix qui l'honore, la première marque de Reims a voulu souligner cet événement en consacrant quelques-unes de ses meilleures bouteilles à une :

«CUVÉE DU CINQUANTENAIRE ROLAND-GARROS»

Elle est réservée aux passionnés de tennis. Toute information sur l'acquisition de ce millésime anniversaire peut être obtenue auprès des clubs affiliés à la Fédération.

jsf TUNISIE
une terre des hommes

VOLS SPECIAUX Aller & Retour

PARIS TUNIS 690 F

DAHERBA : 990 F

SEJOURS : 7 jours

TABARKA : 390 F
HAMMAMET : 440 F
BORJ CEDRIA : 450 F

CIRCUITS

Contacts tunisiens :
1 semaine : 990 F
2 semaines : 1.870 F

Demandez votre brochure illustrée gratuite

Jeunes sans frontières

TUNISIE - 1, rue de la République - 92121
ADR : 10, 101, 102 de la République - 92121
BOURGOIN (Vieilles) - 92121
DUCHEM - 92121

AUTOMOBILISME

LES 24 HEURES DU MANS

La revanche de Renault sur Porsche

Si Renault a pris sa revanche, dimanche 11 juin, sur Porsche, vainqueur au Mans en 1977, le classement — dans l'ordre — Renault, deux Porsche et une Renault — montre que les deux adversaires se sont battus jusqu'au bout, et la forte avance — cinq tours — de l'équipe victorieuse conduite par Jean-Pierre Jaussaud et Didier Pironi traduit mal l'inquiétude de toute l'équipe Renault jusqu'à ce que sonne la vingt-quatrième heure. Comme l'avait annoncé (« Le Monde » du 10 juin) M. Bernard Hanon, directeur général adjoint, Renault ne reviendra pas au Mans dans les prochaines années, et il ne semble pas que les nombreuses

pressions exercées sur lui pendant le week-end le fassent changer d'avis.

Le retrait de Renault est à coup sûr une mauvaise affaire pour l'organisateur, l'Automobile club de l'Ouest, certain de faire recette avec un grand constructeur français, candidat à la victoire. Mais on sait que l'objectif de Renault n'est plus Le Mans. Les interventions personnelles de M. Jean-Pierre Solson, ministre des sports, et de M. José Le Theule, ministre des transports, n'ont pas pour l'instant été plus efficaces que celle de l'Automobile club de l'Ouest. Renault a gagné Le Mans. Une page est tournée : tous les efforts financiers et humains porteront maintenant sur la formule 1.

De notre envoyé spécial

Il aurait peut-être réussi si, une deuxième fois, comme on l'a dit, la deuxième voiture n'avait été frappée du même mal. Avec trente-sept minutes de handicap, il n'était plus question de viser la première place, à moins bien sûr qu'à leur tour, les Renault ne soient retardés, et longuement, par des problèmes sérieux. Le prototype de Jaussaud-Pironi (A 442 B) a tenu jusqu'au bout et c'est en définitive la deuxième place qui est revenue à Jacky Ickx et à Bob Wollek, distancés de cinq tours.

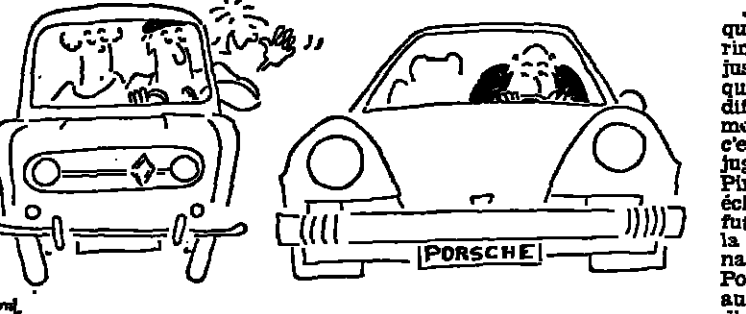
En tête de bout en bout

Pour sa première victoire au Mans, Renault a bien fait les choses. Jamais une Porsche n'a été en tête de la course, mais les deux Renault qui se sont relayés à la première place, celle

de Jabouille-Depailler, puis celle de Jaussaud-Pironi, ont été longtemps menacés. C'est ainsi qu'à la dixième heure la Porsche de Ickx-Wollek était dans le même tour que la Renault de Jabouille-Depailler. Ces deux pilotes qui avaient dominé les premières heures de l'épreuve allaient beaucoup plus tard être éliminés par la casse de leur moteur, au bout de la longue ligne droite des Hautes-Magnières dont les contraintes avaient déjà provoqué l'année dernière l'abandon de toutes les Renault.

C'est peut-être la rupture de la transmission (couple conique) de la voiture de Jarier et de Bell qui a été, indirectement, à l'origine de l'abandon de Jabouille et de Depailler. On savait que le point faible des Renault risquait d'être la fragilité des boîtes de vitesses. Dès que Jabouille fut informé de la raison qui avait stoppé la voiture de Jarier et de Bell, il demanda l'accord de son stand pour que l'on diminue (de 200 grammes) la pression du turbo compresseur. C'était facile sur sa voiture, il suffisait de pousser un bouton placé dans le cockpit. Un seul geste du doigt. Son intention était naturellement de moins solliciter sa voiture et de réduire ainsi les efforts de transmission.

Après réflexion, les responsables de la Régie se rangèrent à l'avis de Jabouille, en émettant cependant la réserve qu'il était peut-être imprudent de modifier, dans le feu de la course, les contraintes du moteur. Seul le démontage pourra ultérieurement démontrer si cette initiative n'a pas été la cause de la casse du moteur, survenue peu après la diminution de la pression.



(Dessin de KOMÉ)

boîtes de vitesses étaient censées être l'un des points forts des voitures allemandes. Développé pour équiper 17 à déjà plusieurs années les fameuses Porsche 917 turbocompressées (1100 CV) engagées dans les épreuves Canada-Amérique (Canada), ce type de boîte de vitesses avait été très robuste pour supporter les contraintes imposées par les prototypes 936 du Mans, d'une bien moindre puissance (600 CV). Sans doute, dans ce contexte, les boîtes de vitesses, conçues pour plus de 1000 CV, mais aussi pour des épreuves d'une plus courte durée que les Vingt-Quatre Heures, n'ont pas résisté à cause de la longueur de la course du Mans et la première faiblesse, sur la voiture de Ickx-Pascazio, n'était apparue très vite.

Pendant la réparation, alors que les pigeons étaient bien rangés par terre, devant le stand, Jacky Ickx devait assurément penser au déroulement des Vingt-Quatre Heures du Mans de l'année dernière, au cours desquelles, après l'abandon de sa voiture, il avait été « transféré » sur un autre prototype qu'il avait fini, après une étonnante course-poursuite, par conduire au succès. Aussi samedi 10 juin, la réparation se prolongea et sa désignation comme pilote suppléant sur la voiture de Wollek-Barth, dans la mesure où aucune officieuse, on se prit à imaginer que le pilote belge, quatre fois vainqueur au Mans, allait tenter de rééditer son exploit.

Le pilote français Christian Delmas a été victime d'un grave accident dimanche 11 juin aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Sa voiture, une WMP 72, est passée, pour une raison inconnue, par dessus le rail de sécurité et a été complètement détruite. Christian Delmas souffre d'un traumatisme crânien.

PIRONI : permis de conduire suspendu

L'un des vainqueurs des Vingt-Quatre Heures du Mans n'a plus de permis de conduire. Il a été frappé d'une suspension de quinze jours à pour dépassement de vitesse autorisée à par le préfet de la Nièvre. Didier Pironi, qui a poussé des points et a autorisé à un moment de 350 kilomètres-heure pendant vingt-quatre heures, est membre du mouvement Auto-Défense, dont la philosophie peut se résumer ainsi : « le système actuel de répression se pénalise par ceux qui conduisent mal, mais ceux qui conduisent bien, coup et souvent très bien ». Une date que Didier Pironi conduise beaucoup, vite et bien.

GYMNASTIQUE

UNE CHANGÈSS A ANTOIS

L'humilité de Pureté de l'orchestre

Le spectacle de ces deux purs produits de la jeunesse hispano-phante (Borg a vingt-deux ans, Vilas a vingt-cinq ans), aux antipodes géographiques l'un de l'autre, se livrant à une bataille sous tous les angles dans la plénitude de leurs moyens athlétiques, était aussi ragillardisant que la présentation des anciens champions qui avaient connu leur gloire sur ce même central et qui, pour un jour, étaient venus jouer les grands juges dans la tribune d'honneur. Car il n'y a décidément rien de tel qu'un championnat de deux semaines au « meilleur des cinq sets », disputé par cent vingt-huit participants, qui a en plus le prestige de porter le nom légendaire de Roland-Garros, pour faire pâlir les tournois professionnels à la petite semaine. Encore que ce championnat ait fait tomber dans l'escar-

ESSEC
(Groupe ESSEC)

Des programmes de formation

1. Pironi-Jaussaud, Renault A 442 (369 tours, à 633,160 kilomètres parcourus, moyennant 210,401 km-h.) ; 2. Ickx-Wollek-Barth, Porsche 936-72 (394 L.) ; 3. Grigg-Raywood, Porsche 936-72 (382 L.) ; 4. Prágnell-Ragnotti-Jabouille, Renault 442 (338 L.) ; 5. Barbour-Paul-Radman, Porsche 935 (337 L.) ; 6. Bubby-Cord-Knoop, Porsche 935 (336 L.) ; 7. Guenzara-Gomes-Amara, Porsche 935 (329 L.) ; 8. Stoumelen-Schurti, Porsche 935-78 (325 L.) ; 9. Boudouard-Dariche, Renault A 378 (294 L.) ; 10. Schuppert-Latrive, Mirage Renault (293 L.), etc.

NIKI LAUDA
A la limite

«Dans la littérature sportive, c'est la première fois qu'un livre présente autant d'intérêt.»
FRANÇOIS JANIN "LE MONDE"

Un ouvrage de 253 pages, nombreuses photographies noires et couleurs : 42 F.

SOLAR / SPORTS 2008

Des programmes de formation

1. Pironi-Jaussaud, Renault A 442 (369 tours, à 633,160 kilomètres parcourus, moyennant 210,401 km-h.) ; 2. Ickx-Wollek-Barth, Porsche 936-72 (394 L.) ; 3. Grigg-Raywood, Porsche 936-72 (382 L.) ; 4. Prágnell-Ragnotti-Jabouille, Renault 442 (338 L.) ; 5. Barbour-Paul-Radman, Porsche 935 (337 L.) ; 6. Bubby-Cord-Knoop, Porsche 935 (336 L.) ; 7. Guenzara-Gomes-Amara, Porsche 935 (329 L.) ; 8. Stoumelen-Schurti, Porsche 935-78 (325 L.) ; 9. Boudouard-Dariche, Renault A 378 (294 L.) ; 10. Schuppert-Latrive, Mirage Renault (293 L.), etc.

صحة من الأهل

هكذا من الأصل

SPORTS

GYMNASTIQUE

UNE CHINOISE A ANTIBES

L'humilité de « Pureté de l'orchidée »

De notre correspondant régional

Antibes — Sa présence consti- tual l'événement régional du septi- ème Tournoi mondial féminin de gymnastique d'Antibes-Juan- les-Pins, disputé les 8 et 10 juin : pour la première fois, dans une compétition européenne indivi- duelle, la République populaire de Chine alignait l'une de ses mil- lières représentantes, Mlle Liang Lan-zheng, « Pureté de l'orchidée ». Dix-neuf ans, étudiante à l'Institut des sports de Canton, championne de Chine 1974, elle faisait partie la même année de l'équipe nationale de son pays qui surclassa la France en rem- portant amicalement Coubertin. Aussi jolie et gracieuse que son nom est poétique, elle a reçu du public antibois un accueil cha- leur. Face à un lot très relevé de concurrentes dont la médi- alle d'argent olympique de Montréal, Steffi Kraeker, Mlle Liang n'est pas parvenue cependant à accéder sur le podium, puisqu'elle n'a terminé que quatrième au concours général.

Si les difficultés originales n'étaient pas nombreuses dans ses exercices, la jeune Chinoise a fait étalage en revanche de qualités d'expression, de rigueur d'exécution et de rythme qui témoignent de sa valeur et de celle de la gymnastique de son pays. Au sol, elle eût sans doute obtenu une médaille pour la grâce à ses attitudes, son aisance dans le port et la détente, le dessin élégant de ses mains dans l'espace, mais une sortie du praticable à la réception d'un salto arrière l'en a privé.

Travailler encore

Seul entraîneur qui accom- pagnait Mlle Liang, M. Chin Liang de nombreuses années gym- nastiques sont actuellement capés aujourd'hui en Chine d'exécuter les plus grandes difficultés mon- diales. Les équipes de France féminine et masculine pourront en juger sur place dès cette semaine, puisqu'elles se sont en- voyées ce lundi 12 juin pour Changhaï, où elles doivent pren- dre part à un tournoi qui réunit les sélections de dix pays. La Chine populaire ne fait

cependant pas partie de la Fédé- ration internationale de gymnas- tique ni du Comité international olympique (C.I.O.) et ne peut donc se mesurer avec les autres nations aux championnats du monde ou aux Jeux olympiques. L'obstacle qui empêche sa cita- tion — la présence dans les instances internationales de la Chine nationaliste — pourrait néanmoins être surmonté d'ici les Jeux olympiques de Moscou, en 1980. « Nous nous préparons soigneusement à jouer notre rôle, a déclaré M. Chin Liang, dès que la clique de Taitan aura été exécuté. » Mlle Liang Lan-zheng, elle, a accepté avec humilité sa qua- trième place au concours général du tournoi, dont les deux triom- phatrices ont été une Américaine de Changhaï, athlétique et très complète à tous les agrès, Mlle Christa Camary, seize ans, et une petite Soviétique de moins de quatorze ans, Tatiana Arlan- kov, dont le culte a étonné le public connaisseur d'Antibes. « Mes résultats, a sagement expli- qué Mlle Liang, montrent que je dois encore travailler. » Avec gentillesse, elle a également souligné la prestation de notre nouvelle championne de France, Mlle Mar- tine Fidoux, seize ans. A quatre mois des championnats du monde de Strasbourg, celle-ci a fait preuve, il est vrai, d'excellentes dispositions en remportant la finale des exercices au sol grâce à un double salto arrière tenté et réussi.

Le Tournoi d'Antibes, auquel participaient cette année vingt et une gymnastes représentant treize nations, a d'ailleurs atteint des re- sultats un très haut niveau qui en fait l'une des plus grandes mani- festations du genre dans le monde. Son succès d'affluence (plus de six mille personnes) atteste également que le travail pédagogique d'Arthur Magaljan — installé à Antibes — a porté ses fruits. Deux gymnastes anti- bois, M.M. Tournais et Eochuel, devraient d'autre part être sélec- tionnés pour les prochains cham- pionnats du monde.

GUY PORTE.

BIBLIOGRAPHIE

LA MER VUE DES GLÉNANS

On le savait : le Centre nauti- que des Glénans n'emprunte pas les sentiers battus. Ainsi sa flotte consiste surtout en ba- teaux de contre-plaqué, généra- lement remarquables et d'autant plus remarquables que la plupart des plaisanciers ne jurent que par le plastique. Aujourd'hui, pour marquer le trentième anniversaire de sa fondation, le C.N.G. présente un livre qui ne veut pas être « un musée destiné à l'édification des générations futures ». Nous en sommes très loin ! En particu- lier le lecteur n'y trouvera sans doute à sa grande surprise, pas un seul nom propre, pas même celui de Pierre et Hélène Viannay qui ont créé le centre ni celui de J.-J. Herbolot, qui a conçu à l'intention du C.N.G. le Vaurien, la Caravelle, le Cor- saire, le Mousquetaire, et tant de bateaux auxquels beaucoup doi- vent leurs premières et leurs plus vives joies sur la mer. Pas de noms propres donc mais un ton peu commun. Des évoca- tions comme celle des trois thoniens, vieux témoins en sur- sis, que le centre avait armés en ses débuts, dès 1948. Ce dé- tail un peu oublié illustre la grande relève de la voile qui allait mourir. Trente chapitres

éclairent les aspects les plus di- vers de l'activité du C.N.G. de son passé, de ses projets, de ses méthodes, des lieux où il est implanté. Ce qui frappe, ce qui ressort au contact de ce faisceau de souvenirs, d'images et d'idées, c'est, d'une part, la continuité d'un enseignement qui a touché soixante mille jeunes et moins jeunes (le « cours des Glénans » a été diffusé à plus de cent cin- quante mille exemplaires) en voulant, certes, mais en restant attaché à quelques principes de bon sens. C'est, d'autre part, au- tour de ce fil conducteur, le foisonnement des bateaux et des bases. Des cotres de 1250 aux goélettes de 1978, que de voiliers très différents lancés au centre et adaptés par le public ! Et si l'archipel reste le cœur de ce grand corps, la Corse, l'Irlande, le Canada accueillent un nombre croissant de stagiaires. Le Centre nautique des Glé- nans : un centre émetteur dont les ondes se propagent très loin à partir de quelques îlots de Bre- tagne.

YVES ANDRÉ.

* Editions du Seuil, 200 pages, 48 F.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Kenyan Henry Rono a battu, dimanche 11 juin à Vienne, le record du monde du 10 000 mètres en 29 min 52 sec. Le pré- cédent record était détenu par son co mpatriote Sam Kimobai, en 27 min 52 sec. 1/100.

A Furth, en Bavière, la Polonaise Grazyna Staszewska a battu le record du monde du 100 mètres hautes en 12 sec. 47. Elle a emporté le 11/100 du Grand Prix de Paris, une épreuve créée en 1954, qui a servi de modèle

la profonde dévotion dont souf- fre le plat. Considéré comme un véritable champion du monde « open », ce tournoi réunissait les représentants de quinze nations. L'attraction en était Nakano, pro- vider japonais détenteur d'un titre mondial chez les sprinters profes- sionnels. Mais le monde cadette qui régnait sur la spécialité s'est incliné en finale devant deux amateurs de la R.D.A., Heeslich, confirmé la supériorité du sprint amateur sur le sprint professionnel au niveau international.

Cyclisme

Quatre mille spectateurs assis- sèrent, dimanche 11 juin, au vélé- drome municipal du bois de Vin- cennes, à la traditionnelle réunion du Grand Prix de Paris, une épreuve créée en 1954, qui a servi de modèle

Le prix Diana de Reolun, disputé dimanche 11 juin à Charente et réservé aux pairs couplés et triplés, a été remporté par Reine de Sabu (42), suivi de Cistus (42) et de Océanides (40). Le combiné mixte payant est donc 15, 12, 7.

Hippisme

Le prix Diana de Reolun, disputé dimanche 11 juin à Charente et réservé aux pairs couplés et triplés, a été remporté par Reine de Sabu (42), suivi de Cistus (42) et de Océanides (40). Le combiné mixte payant est donc 15, 12, 7.

BAG-LINE LE SEUL CLIMATISEUR vraiment transportable GAP 122 R. VAILLANT COUTURIER 93 NOISY-le-SEC T. 843-93-39

ISLANDE une île à nulle autre pareille. Est-il possible de comparer l'Islande à quelque chose de connu ? Nous pouvons en douter. Jules Verne y situa le départ de son " Voyage au centre de la terre " et presque rien n'a changé depuis... Glaciers, geysers, cascades, rivières cristallines... sont les atouts incontestés de ce pays où l'esprit est vivant. Que vous découvriez l'Islande par un voyage classique ou par une aventure à travers l'île, il est certain que vous serez conquis par son magnétisme. Voulez-vous en savoir plus ? Demandez la brochure " Islande 1978 " à votre agent de voyages ou à LOFTLEIDIR.

ISSEC Automne 1978 ISSEC formation continue des cadres (Groupe ESSEC) Institut Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales (Début des cours : 4 octobre 1978) 1.355 cadres, ingénieurs et dirigeants d'entre- prises de toutes dimensions et de tous les secteurs de l'économie ont participé ou suivent encore activement les programmes de l'ISSEC pour l'année 1977-1978. Créé il y a dix ans par l'ESSEC, étroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois, à raison d'UNE JOURNÉE PAR QUINZAINE. Quatre crédits qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années ainsi que la rédaction d'un mémoire conduisant à un diplôme de spécialité du niveau d'une grande école de gestion dans le domaine considéré. Bien que près de 60 % des participants aient des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements de l'ISSEC sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Associés par un centre d'orientation, véritable conseil en formation, les participants décident eux-mêmes de leur plan de perfectionnement personnel. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans). Les cours de chaque crédit, enseignés UNE FOIS TOUS LES QUINZE JOURS, sont donnés par journées complètes et pour les programmes d'automne 1978 à partir du 4 octobre dans les nouveaux locaux de l'ISSEC, 35, boulevard Sébastopol, 75001 Paris. Au cœur de la capitale, entre le Centre Reaumur et le Forum des Halles. Juste en face de la nouvelle station du R.E.R.

LAUDA te sportive, c'est la livre présente

DÉFENSE

Plus de 5 % des militaires américains sont des femmes

De notre correspondant

Washington. — Les diverses campagnes pour les droits des femmes aux Etats-Unis — notamment pour la ratification de l'amendement sur l'égalité des droits, à laquelle plusieurs Etats se refusent encore, — ne doivent pas faire oublier que le sexe faible est en train de faire sa place dans un secteur inattendu de la société américaine : les forces armées.

Selon une récente enquête du magazine U.S. News and World Report on compte aujourd'hui 105 000 femmes parmi les militaires américains, soit plus de 5 % d'un total de 2 000 000, auxquelles s'ajoutent 15 000 officiers de sexe féminin. Ces chiffres n'ont été dépassés que pendant la dernière guerre mondiale, avec 366 000 femmes, mais cela ne représentait alors que 2,2 % du total. Aucune autre armée au monde n'atteint cette proportion, pas même celle d'Israël, et surtout pas l'armée rouge, qui ne compte que 10 000 femmes sur 4 millions de militaires.

Encore ne s'agit-il que d'une étape entre l'armée presque exclusivement mâle du début de cette décennie (38 000 femmes, soit 1,5 % du total en 1971) et celle que prépare le Pentagone pour 1983 : 300 000 femmes, soit 11,5 %. Une étude dont fait état U.S. News avance la possibilité d'aller jusqu'à 22 % (400 000 femmes) « sans s'écarter radicalement des pratiques en cours ».

Pas d'emploi en première ligne

Ce n'est pas par pur esprit féministe que les généraux du Pentagone se sont engagés dans cette voie : la chute de la natalité des années 60 se fait sentir dans le recrutement et, depuis la suppression du service militaire obligatoire décidée par la précédente administration républicaine, les forces armées des Etats-Unis ont de plus en plus de mal à trouver les 235 000 recrues qui leur sont nécessaires chaque année. Seules, les femmes peuvent combler les vides et l'on n'hésite pas, pour cela, à faire passer une partie des barrières qui freinent leur progression.

Les premières femmes pilotes sont déjà aux commandes d'avions-cargos ou de ravitailleurs en vol, d'autres servent dans les équipages des missiles nucléaires Minuteman et le Congrès s'ap-

prête à abolir la loi qui leur interdisait le service embarqué dans la marine. Les seules restrictions que l'on envisage pas de lever pour le moment concernent l'emploi en première ligne : pas de femmes parmi les équipages de chars dans l'infanterie au contact direct de l'ennemi, ni à bord des bombardiers et des chasseurs. Mais cela ne veut pas dire que des femmes, en cas de guerre, ne seront pas exposées au feu.

M. Harold Brown, secrétaire à la Défense, a de son côté pratiqué un féminisme « politique » en confiant une série de postes de responsabilité à des « dames de la côte est » dont beaucoup s'étaient distinguées dans la campagne électorale de M. Carter. Un sous-secrétaire à l'aviation, deux des adjoints du secrétaire à la marine et deux sous-chefs de grandes directions sont des femmes.

Cette « intrusion » de la vie militaire par les femmes n'est évidemment pas pour plaire à tout le monde. Les psychologues s'inquiètent des réactions des femmes sur les champs de bataille de l'avenir et se demandent si l'ennemi n'aura pas tendance à sous-estimer une force ainsi composée.

Jusqu'à présent, le seul officier de haut rang qui se soit opposé publiquement à cette évolution des troupes est le général Singlaub, ancien commandant des forces américaines en Corée, déjà sanctionné deux fois pour avoir critiqué M. Carter. A cette avait-il quitté l'armée à la fin de mai — et retrouvé du même coup le droit à la parole — que le général s'est opposé à cette politique au nouvel argument : selon lui, les officiers et hommes de troupes servant aux côtés de femmes pensent surtout à l'heure du dîner, à mettre à l'abri leurs compagnes, ce qui risque de les distraire du combat contre l'ennemi.

MICHEL TATU.

[En France, on compte environ 600 000 militaires et sous-officiers masculins et quatre cents volontaires féminins acceptant de faire un service militaire d'un an. Si l'on compare cette évaluation au nombre des cadres de métier dans les armées, leurs services et la gendarmerie, on compte environ 3,2 % de femmes militaires en France.]

CARNET

Réceptions

L'ambassadeur du Portugal a donné une réception vendredi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

M. et Mme Christian FAUVET et Laure ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite sœur, Camille, le 11 juin 1978, au 12, rue Fallempein, 75013 Paris.

Décès

PIERRE HORAY

Le docteur et Mme Pascal Horay et leurs enfants, Mme Sophie Horay, Mme Haborot-Horay, Mme Marcelle Duplessis, M. Jean Fauch, Mme Marie-Louise Delettra, M. François Caradee, vous font part du décès de M. Pierre HORAY, survenu le 7 juin 1978. Les obsèques ont eu lieu le 9 juin 1978, au 2100-av. de la Tour (Var), dans la plus stricte intimité.

Mlle Sophie Horay, Les Editions Pierre Horay et leurs proches collaborateurs : Mme Marcelle Duplessis, Mme Colette Haro-Destarnes, M. Jean Fauch, Mme Marie-Louise Delettra, M. François Caradee, vous font part du décès de M. Pierre HORAY, président-directeur général des Editions Pierre Horay, survenu le 7 juin 1978.

Du 1er février 1910 à Beaugency (Loiret), Pierre Horay dirigeait les Editions de Flore qu'il avait fondées en 1944. Il avait édité notamment les ouvrages de Laurence Perroux, des albums consacrés à l'art contemporain (Inghely, Arman, Jenkins, etc.), des bandes dessinées (Topper, Lili, Nemo, Buster Brown), une collection d'humour intitulée « Allais à Caradee », ainsi que des ouvrages de documents et de carnets au siège passé, par J.-P. Seguin, « les Années 30 », par Nina Frank, etc.]

Le président de l'Association internationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation, La direction et les membres du personnel, ont la douleur de faire part du décès en mission à Nouméa, le 5 juin 1978, de Mlle Anoinette de la BASSETIERE, responsable du service d'inspection des Maisons familiales chargée du secrétariat de l'Association internationale.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 15 juin 1978, à 15 heures, en l'église de Saint-Avatar-gourd des Landes (Vendée). (Le Monde du 9 juin.)

Mme Yves BOLLLOT, Muriel et Yves Marchadour, Emmanuel et Judane BOLLLOT, Denis et Solange BOLLLOT, Francis BOLLLOT, Mariannick et Philippe Mackiewicz, Shirin BOLLLOT, Muriel Deljou, ont la douleur de faire part du décès de M. Yves BOLLLOT, victime d'un infarctus, 53, boulevard Victor-Rugot, Neuilly, 92, boulevard du Roi-René, Aix-en-Provence.

Mme René BONNOT, M. et Mme François Matheron et leur fille, Mme Léon Dagain, ont la douleur de faire part du décès de M. René BONNOT, agrégé de l'Université, survenu le 4 juin, dans sa cinquante-septième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Mme Roger Bourg-Broc, sa belle-fille, M. et Mme Alain Bourg-Broc et leur enfant, M. Bruno Bourg-Broc, Mme Béatrice Clère et Ludovic, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Mme Jeanne Jaban, sa nièce, 23, rue Fauriel, Joaze-Cedroy, Bourg, Thiébaud, Coulon, Broc, ont la douleur de faire part du décès de Mme veuve Augustin BROC, née Juliette Guyonnet, survenue à Corvantic (Loire-Atlantique), le 7 juin 1978.

Conformément à ses vœux, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 10 juin, à Nantes, 78, rue Hector-Berlioz, 43000 Nantes.

M. et Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Le Père provincial et les Pères dominicains de la Province de France, ont la douleur de faire part du décès de M. Jean-Marie FERRET, survenu le 5 juin 1978, dans la soixante-troisième année de son âge et la cinquante-quatrième de sa profession religieuse. Ses funérailles auront lieu le mercredi 14 juin, à 10 h. 30, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 22, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Mme Henri Delattre, Ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Henri DELATTRE, ancien élève de l'Ecole polytechnique, président de direction des établissements Derff, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, chevalier de la Légion d'honneur, rappelé à Dieu le 10 juin 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 juin, à 8 h. 30, en la basilique Saint-Séverin de Bordeaux. Ni fleurs ni couronnes selon la volonté du défunt.

Les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux ont la grande peine de faire part du décès de M. Henri DELATTRE, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, survenu le 10 juin 1978.

On nous prie d'annoncer le décès survenu à Paris le 31 mai 1978, de M. René VASSEL, M. et Mme Laurence Vassel, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de M. René VASSEL adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence et envoi de fleurs.

Mme Jean-Claude Ferret et ses enfants, Mme Elisabeth Renie-Ferret, M. et Mme Maurice Ferret, M. et Mme Khalil Ehsagat et leurs enfants, M. Jean-Marie FERRET, ont la douleur de faire part du décès de M. Jean-Claude FERRET, survenu le 5 juin 1978. Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 8 juin, à Evreux. Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Michèle Boumme, M. et Mme Bernard Vinay, M. et Mme Claude Bancou (fille du docteur Albert Bouland, décédé) et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès, le 6 juin 1978, de Mme veuve LAURENT, née Marguerite Paquet, leur mère, belle-mère et grand-mère, rappelés à Dieu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 9 juin 1978. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Claude Bellanger, Pierre François et Christiane, ses enfants, profondément touchés par les innombrables marques de sympathie qui leur ont été manifestées à l'occasion du décès de M. Claude BELLANGER, président du conseil d'administration, directeur général du « Parisien libéré », expriment leur infinie gratitude à toutes celles et à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Mme René Vassel, Mlle Fabienne Vassel, Mme veuve Laurence Vassel, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de M. René VASSEL adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence et envoi de fleurs.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Remerciements

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Mme Jeanne Gellert, sa femme, Ses fils Antoine et Michel, Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants, Sa sœur Catherine Barsaag, Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du docteur Etienne GELLEERT. Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

Anniversaires

En ce troisième anniversaire, ses amis auront une pensée fidèle à la mémoire de François YEFIN LEHALLEUR, né Ducasné, et y joindront le souvenir de Pascal disparu quelques mois plus tard.

Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu M. Jean-Claude SAURET en ce neuvième anniversaire de sa mort. De la part de Danièle et Raymond Lévy.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT — Université de Paris-VIII, mardi 13 juin 1978, à 10 h. 30, M. Jean Zeltoun : « Essai sur l'instrumentation en conception architecturale ».

S'il y a de la pulpe de citron dans SCHWEPES LEMON, ce n'est pas pour la laisser au fond. Retournez la bouteille.

Le Groupe Banque Européenne Arabe vous ouvre les portes du monde arabe

BA

Nous faisons partie du monde arabe. Il vous suffit de vous adresser à l'une de nos banques à Bruxelles, à Francfort, à Londres ou à Bahrein pour bénéficier de la confiance que nous témoignent les dirigeants du monde arabe.

Outre cette introduction exceptionnelle, nous sommes en mesure de vous offrir une gamme importante de services bancaires : financement de projets d'investissement à moyen terme, financement d'opérations commerciales, transfert de capitaux, gestion de dépôts bancaires à divers échéances, syndication de prêts, émission d'obligations en euro-devises, gestion de portefeuille et de trésorerie.

Agences :
Arab Bank Ltd for Arab Economic Development
Banque Nationale d'Algérie
National Bank of Egypt
National Bank of Kuwait
Banque Libanaise pour le Commerce
Banque Mar-Liban
Crédit Libanais
Société Générale Libano-Européenne de Banque
National Commercial Bank, Tripoli
Banque Marocaine du Commerce Extérieur
Sudbank of Oman
The National Commercial Bank, Jeddah
Bank of Sudan
Banque Centrale de Syrie
Arab International Bank, Cairo
FRAB Holding, Luxembourg
Créditlibanais-Banqueverein, Vienne
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles
Société Générale S.A., Paris
Deutsche Bank A.G.
Midland & International Bank Limited
Midland Bank Limited
Banca Commerciale Italiana

Fuji Bank Limited
Industrial Bank of Japan
Nipponkai-Bank of Japan
Crédit Suisse
Adressen
Bruxelles
Avenue des Arts 19H-Eto 2
B-1040 Bruxelles
Tel: 2194290 - Telex: 26413/2380/425762
Francfort
Münchener Strasse 1, P.O. Box 16280
D-6000 Frankfurt/M
Tel: 222707 - Telex: 41877/413020
Londres
29 Gresham Street, London EC2V 7EX
Tel: 01-606 6039 - Telex: 682047
Bahrein
Kanco Centre, Al Khalifa Road
P.O. Box 5688, Manama, Bahrain
Tel: 50600 - Telex: 8940/6996
Bureaux de représentation:
Cairo
2601 July Street N° 15, Cairo, Egypt
Tel: 48698/52431/52578 - Telex: 92819
Tokyo
Room 427, Fuji Building
3-2-3 Marunouchi, Chiyoda-ku, Tokyo
Tel: (03) 214-6058 - Telex: 2226287

البنك العربي الافريقي

Capital du groupe: F. Lux. 2 milliards (approximativement US \$ 60 millions)

EXTRAIT DU BILAN CONSOLIDE DU GROUPE BANQUE EUROPEENNE ARABE AU 31 DECEMBRE 1977 EN MILLIERS DE US \$

	USS 1977	USS 1976
ACTIF		
Banquiers		
A vue et à un mois au plus	202671	183.164
Plus d'un mois	393.763	292.473
Avances	91.247	48.191
Portefeuille effets	687.981	523.828
Débiteurs par acceptations	27.448	7.573
Débiteurs divers	1.644	2.644
Un an au plus	8.838	6.497
Plus d'un an	163.193	75.428
Valeurs mobilières	172.031	81.925
Frais de constitution et de premier établissement	15.559	6.571
Actifs divers	61	64
Total	915.393	631.310
PASSIF		
Banquiers		
A vue et à un mois au plus	229.385	198.428
A plus d'un mois	592.350	338.458
Dépôts et comptes courants	821.735	536.888
Acceptations	17.130	37.828
Passifs divers	1.644	2.644
Capital	19.626	8.091
Capital souscrit (F. Lux. 2 milliards) (USS 60.150.376)	48.121	38.835
Capital libéré	2.546	2.900
Réserves	50.667	41.735
Bénéfice reporté	1.346	701
Bénéfice de l'exercice	3.245	3.425
Bénéfice disponible	4.591	4.126
Total	915.393	631.310
Comptes d'ordre	1977	1976
Engagements des banquiers et des clients et crédits documentaires confirmés	152.368	184.671
Comptes d'ordre		
Engagements sur garanties émises	55.220	65.633
Engagements sur crédits documentaires	97.148	119.038
Total	152.368	184.671

Le Monde

premier conseil de la politique

Denationaliser l'industrie

Maintien de l'inflation

Politique contractuelle

Une nouvelle libération

مركز الدراسات والبحوث

מגזן מן הארץ



Le Monde DE L'ECONOMIE

Premier constat d'échec de la politique libérale d'Israël

De notre correspondant

JERUSALEM. — Assaïr et reconstruire l'économie israélienne. Tel est le thème principal de la campagne de Likoud avant les élections de mai 1977, qui allaient porter au pouvoir la coalition de droite pour la première fois dans l'histoire du pays. Toute la propagande du mouvement, dirigé par M. Begin, était essentiellement concentrée sur l'idée de « masapak » qui signifie, en hébreu, « bouleversement », voire « révolution ». Au régime d'occupation, fidèle à ses promesses, le nouveau gouvernement présentait un plan de réformes spectaculaires qui marquaient, pour Likoud, un passage brutal au libéralisme économique, après vingt-neuf ans de politique dirigée menée par les différents gouvernements travaillistes. Ce plan de travail, initié par la suppression du contrôle des changes, le flottement de la livre israélienne et d'importantes hausses des prix, des mesures draconiennes ont notamment provoqué une dévaluation qui s'élevait aujourd'hui à près de 30 %. Elles devaient, selon le gouvernement, permettre d'atteindre un double objectif : combattre l'inflation tout en transformant les structures de l'économie.

Mais, un an après l'entrée en fonctions de M. Begin, sept mois après l'entrée en vigueur du « masapak », le premier bilan est un constat d'échec. Une grande partie de la réforme reste lettre morte et l'inflation, au lieu d'être réduite, s'est encore accrue.

L'augmentation de l'indice officiel des prix, pour le seul mois d'avril, a été de 5,5 % et sera vraisemblablement de plus de 3 % pour le mois de mai. Les prix les plus sensibles sont largement dépassés. Le gouverneur de la Banque d'Israël, M. Arnon Gassny, a publié à ce sujet, le 1^{er} juin, un rapport aussi critique qu'alarmant, en exigeant des coupes claires dans le budget. Il vient d'annoncer que le taux d'inflation sera certainement supérieur à 40 % pour l'ensemble de l'année 1978.

Le gouvernement ne cherche plus à dissimuler cet échec. Il revendique seulement des succès. « Nous parons la mer des travaillistes », dit-on aujourd'hui au Likoud. « C'est vrai », reconnaissent la plupart des économistes. Mais ces derniers objectent qu'un tel argument n'explique pas tout. Le Likoud commence à comprendre que ses ambitions sont irréalisables avant longtemps. L'un des seuls éléments positifs du bilan est une reprise assez nette de la croissance. L'augmentation du produit national brut pourrait être de 5 % à 6 % en 1978, mais cette reprise n'est même pas une consolation car, ainsi que le révèlent les dernières analyses, elle est fondée sur un facteur inquiétant : l'accroissement de la consommation que l'on voulait réduire à tout prix.

25 % des entreprises du pays, l'Etat lui-même en contrôlant environ 25 %.

Sept mois après la mise en route du « masapak », l'inflation n'a pas été réduite. Bien au contraire : en onze mois, alors qu'en octobre, M. Erlich avait eu l'impression de déclarer qu'elle pouvait être ramenée à 12 %, en 1977, elle avait été de 42,5 %, en 1978 de 32 % et en 1979 de 22,5 %. Pour l'année 1977, le gouvernement pouvait à bon droit faire allusion à l'héritage des travaillistes : la politique travailliste. Pour 1978, l'excuse paraît moins valable. Afin de lutter contre la poussée des prix, M. Erlich comptait sur un strict contrôle de l'augmentation des salaires. Le budget 1977-1978 prévoyait, dans ce domaine, une limitation à 44 %. En juin 1978, les salaires ont augmenté de 45 % ; les augmentations atteindraient déjà près de 60 %.

M. Erlich n'a pu résister, comme il en avait la ferme intention, à la hausse des salaires, et ce, notamment au moment du renouvellement des conventions collectives en avril dernier. Alors que ces conventions étaient censées être négociées, l'accord signé avec la Histadrout le 20 avril pour éviter une vague de grèves, est désormais considéré comme nul et nul n'est tenu. Le gouvernement a en effet obtenu une hausse des salaires de 15 % et un blocage des prix sur de nombreux articles. Le Likoud a, en effet obtenu une hausse des salaires de 15 % et un blocage des prix sur de nombreux articles. Le Likoud a, en effet obtenu une hausse des salaires de 15 % et un blocage des prix sur de nombreux articles.

conférence de presse, que la reprise de la croissance observée au cours des derniers mois n'est pas fondée sur la nette augmentation des exportations qui était attendue, mais sur une forte poussée de la consommation intérieure. Si le produit national brut doit progresser en 1978 de 5 à 6 %, cela sera principalement dû à une augmentation de la consommation de 4 %. Pour certains économistes ce chiffre explique que l'opinion publique, déjà habituée à la crise, paraît ne pas mesurer vraiment la gravité de la situation et semble n'avoir tiré, pour le moment, aucune conséquence notable sur le plan politique.

Une partie importante de l'opinion, celle qui a fait la décision en 1977, maintient apparemment sa confiance — les derniers sondages le prouvent (2) — en un gouvernement qui déclarait vouloir assainir l'économie, mais qui est obligé de reprendre les méthodes de ses prédécesseurs.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 25.)

« Dénationaliser » l'industrie

Un par vingt-neuf ans de pouvoir, marqué par une série de scandales financiers au cours des dernières années, le régime travailliste est tombé, en 1977, principalement parce qu'il révéla, aux yeux de l'opinion publique, incapable d'endiguer la crise économique apparue en 1973 avec le choc de la guerre du Kippour qui avait soulevé le glas du « boom économique » et de « miracle israélien ».

En faisant du libéralisme économique le thème de sa campagne électorale, M. Begin, aujourd'hui ministre de la défense, déclara, au cours de la campagne électorale : « La principale cause de l'inflation est la hausse des coûts de la production et de l'exportation ». Toute la philosophie du futur gouvernement tenait dans cette affirmation, inspirée par l'un des maîtres du libéralisme, le professeur américain Milton

Friedmann, le plan de réforme, ou « masapak », allait traduire cette préoccupation.

La décision la plus spectaculaire de ce plan présenté le 28 octobre dernier était la suppression du contrôle des changes. La circulation et le commerce des devises devaient être libres, et la livre qui jusqu'alors perdait environ 2 % de sa valeur chaque mois, se trouvait soudainement évaluée d'environ 30 % en quelques heures. Par l'abolition du contrôle des changes, le ministre des finances souhaitait attirer les capitaux étrangers, permettre le retour des capitaux israéliens placés au dehors et réconcilier le pays avec le monde. Créer une « zone de libre-échange » avec les pays du Proche-Orient. Et créer une « zone de libre-échange » avec les pays du Proche-Orient. Et créer une « zone de libre-échange » avec les pays du Proche-Orient.

D'autre part, le nombre des emplois improductifs, dans le secteur public et nationalisé n'a pas été réduit selon les vœux du Likoud. Dans ces conditions, les dépenses de l'Etat ne cessent de croître et le gouvernement doit prévoir maintenant une rallonge budgétaire de 22 milliards de livres (1). Pour financer ces dépenses, le gouvernement prévoit de mettre en circulation en 1978 6 milliards de livres. Mais aujourd'hui on parle de 30 milliards. La « planche à billets » continue de fonctionner à l'excès. M. Rabinovitch, dernier ministre des finances travailliste, était surnommé « l'imprimeur ». Désormais, M. Erlich a acquis la même réputation. Par ailleurs, le ministre des finances est pressé par le patronat de reprendre, par un moyen ou un autre, le système de subventions aux exportations, celui-ci n'ayant pas, autant que la dévaluation aurait dû le permettre.

Le gouverneur de la Banque d'Israël a constaté avec inquiétude, le 1^{er} juin, au cours d'une conférence de presse, que la reprise de la croissance observée au cours des derniers mois n'est pas fondée sur la nette augmentation des exportations qui était attendue, mais sur une forte poussée de la consommation intérieure. Si le produit national brut doit progresser en 1978 de 5 à 6 %, cela sera principalement dû à une augmentation de la consommation de 4 %. Pour certains économistes ce chiffre explique que l'opinion publique, déjà habituée à la crise, paraît ne pas mesurer vraiment la gravité de la situation et semble n'avoir tiré, pour le moment, aucune conséquence notable sur le plan politique.

Maintien de l'inflation

Par cette politique qui se veut sévère, le ministre des finances, M. Erlich, entendait libérer Israël de sa dépendance économique, de la « mendicité », selon son propre terme, et réduire l'inflation et l'aide étrangère, l'un des aspects déterminants de l'économie israélienne.

Par cette politique qui se veut sévère, le ministre des finances, M. Erlich, entendait libérer Israël de sa dépendance économique, de la « mendicité », selon son propre terme, et réduire l'inflation et l'aide étrangère, l'un des aspects déterminants de l'économie israélienne.

Par cette politique qui se veut sévère, le ministre des finances, M. Erlich, entendait libérer Israël de sa dépendance économique, de la « mendicité », selon son propre terme, et réduire l'inflation et l'aide étrangère, l'un des aspects déterminants de l'économie israélienne.

Politique contractuelle, politique actuelle

par LIONEL STOLERU (*)

TOUTE vie organisée est, plus ou moins, contractuelle. Même la vie biologique n'est, à tout prendre, qu'une sorte de contrat entre l'homme et sa machine organique interne. Mais le contrat peut être, selon les cas, selon les sociétés, plus ou moins explicite : c'est alors un code social écrit, précis, qui sert de substitut aux rapports implicites, dont l'ambiguïté n'est souvent qu'un prétexte pour esquiver les vrais problèmes. Je me souviens de la négociation à laquelle j'ai pris part, sous la direction de Valéry Giscard d'Estaing dans le cadre du rapport Nora, sur le premier contrat de programme R.D.F. Il aura fallu attendre ce jour-là pour aborder et trancher la question : R.D.F., producteur d'électricité, a-t-il vocation commerciale à vendre de l'électricité ? Le gouvernement a répondu oui. Cela n'a valu une évidence, il paraît que c'était une petite révolution.

Voilà maintenant, depuis les élections, la politique contractuelle à la mode. Un peu trop à mon goût, tant il paraît qu'on dévalorise en la mettant à toutes les sauces. Je le dis avec d'autant plus de liberté que j'en suis sûr, avant les élections et récemment au moment où d'autres présidaient le chaos. La C.F.D.T. ne pouvait pas courir au suicide en se faisant grignoter d'un côté par la C.G.T., plus politisée et

de l'autre, par F.O., moins politisée. Le grand courage d'Edmond Maire aura été de prendre ce visage pas forcément agréable pour tous, sans attendre. A législatrice nouvelle, analyse nouvelle, il faut être réaliste. Et qui plus qu'un syndicaliste a les qualités requises pour être réaliste ? Encore serait-il de bon ton que l'actuel normalment ouvert qui est réservé à cette stratégie nouvelle de la C.F.D.T. ne se fasse pas au détriment de ceux qui, comme la C.G.T., C.F.P.T. et F.O., ont été les premiers à prendre le risque de jouer cette carte. Tout nouveau, tout beau ? Non, de grâce, pas de politique contractuelle.

domaine où la continuité est la qualité majeure.

Nous avons donc en deux mois de grandes manœuvres, en avril et mai, les partenaires sociaux à l'Élysée, puis à Matignon, puis chez Boulin, puis la lettre sociale de R. Barre du 27 avril, puis les rencontres bilatérales C.N.P.F.-C.G.T. et toutes autres formes, puis le 25 mai, la lettre de R. Giscard aux syndicats et aux branches syndicales, de sorte que, à partir du 1^{er} juin, « il n'y a plus qu'à... » et tous se retrouvent simplement pour savoir qui commence. Et chacun de regarder du côté de l'Etat pour deviner l'attitude qu'il adoptera.

Au temps où M. Giscard d'Estaing avait dû préciser la politique de la France vis-à-vis du Québec, après les paroles osées du général de Gaulle, il avait utilisé la formule « ni ingérence ni indifférence ». Ces mêmes termes définissent fort bien l'attitude de l'Etat dans cette période de libéralisme contractuel.

(Lire la suite page 24.)

AUSTÉRITÉ A L'ANGLAISE

CEDANT aux pressions de la City et pour sauver sa stratégie budgétaire menacée par la crise de confiance dans les milieux financiers et par la réduction supplémentaire d'impôt — évaluée à 500 millions de livres — imposée par des amendements votés aux Communes, le gouvernement vient d'annoncer un ensemble de mesures monétaires restrictives ainsi qu'une augmentation de 2,5 % à partir d'octobre prochain de la contribution patronale à la sécurité sociale. Le nouveau programme a provoqué une tempête politique aux Communes où les conservateurs présenteront une motion de censure à l'issue du débat qu'ils ont obtenu pour cette semaine. Mais, malgré les critiques de leur leader, M. Stuel, incitant le chancelier de l'Échiquier à « trouver un autre emploi », les libéraux soutiendront le gouvernement.

M. Callaghan, qui n'a pas manqué de dénoncer, une fois de plus, l'« irresponsabilité » financière des conservateurs, n'est pas vraiment menacé. Mais les mesures prises huit semaines après la présentation du budget, sous la menace d'une crise monétaire et de sévères pressions sur la livre, assombrissent les perspectives électorales des travaillistes dont le thème majeur était centré sur une amélioration continue et planifiée de la situation. Le gouvernement, pour compenser un accroissement du nombre des chômeurs, l'accroissement de la masse monétaire et de maintenir l'équilibre budgétaire dans les limites de 3 milliards 500 millions de livres fixés par le Fonds monétaire international a prévalu sur toutes autres considérations. Bref, M. Callaghan peut se présenter comme un bon garant orthodoxe des finances et de l'économie du pays, même si les mesures projetées ont des répercussions défavorables pour son parti.

En fait, l'ensemble de ces décisions — prises à chaud sous la pression de la Banque d'Angleterre et des milieux financiers inquiets de ce que la masse monétaire se soit gonflée bien au-delà des prévisions (environ 16 % au lieu de 8 % à 12 % envisagés primitivement) — représente un frein sérieux à la croissance. Le relèvement du taux de prêt minimum (M.L.R.) entraînant une hausse générale des taux d'intérêt bancaires notamment sur les découverts et les prêts hypothécaires, ainsi que sur les limitations des prêts aux particuliers par application du « corset », affectent sensiblement la demande. D'autre part, la surcharge de 2,5 % (représentant un prélèvement de 1,5 milliard de livres sur les ressources de l'industrie) engendrera, selon la grande fédération patronale C.B.I., une augmentation des prix de 1,5 % et découragera les investissements pour provoquer un accroissement du nombre des chômeurs (cent mille environ). Mais l'essentiel pour M. Callaghan n'est-il pas que les répercussions de ces mesures ne se fassent sentir qu'après les élections générales, qui, comme on le pense généralement, devraient avoir lieu en octobre ?

Plus-values, un nouveau monstre

Le nouveau projet de loi sur la taxation des plus-values mobilières va être examiné le 13 juin par l'Assemblée, après que la Commission des finances l'aura assez pro-

fondément modifié dans le sens d'une moindre sévérité dans l'imposition. M. Pierre Uri critique vivement ce projet, qu'il juge peu équitable.

par PIERRE URI

L'IMPOSITION généralisée des plus-values avait été l'une des grandes pensées du régime de de Gaulle, la volonté de réforme et de justice. On sait ce qu'il en est advenu. Ce qui reste de la loi de 1976, c'est d'avoir exécuté graduellement, et totalement au bout de trente ans, les gains sur les terrains qui, auparavant, étaient taxés sans limite de durée. C'est d'avoir rendu plus explicites, et étendus à une résidence secondaire, l'exonération de l'habitation occupée par son propriétaire, même s'il s'agit d'un château, même s'il s'agit d'un terrain agricole, même s'il s'agit d'un terrain de chasse, même s'il s'agit d'un terrain de golf, même s'il s'agit d'un terrain de sport, même s'il s'agit d'un terrain de culture, même s'il s'agit d'un terrain de loisir, même s'il s'agit d'un terrain de détente, même s'il s'agit d'un terrain de repos, même s'il s'agit d'un terrain de plaisir, même s'il s'agit d'un terrain de bien-être, même s'il s'agit d'un terrain de santé, même s'il s'agit d'un terrain de beauté, même s'il s'agit d'un terrain de charme, même s'il s'agit d'un terrain de distinction, même s'il s'agit d'un terrain de prestige, même s'il s'agit d'un terrain de gloire, même s'il s'agit d'un terrain de puissance, même s'il s'agit d'un terrain de domination, même s'il s'agit d'un terrain de suprématie, même s'il s'agit d'un terrain de prééminence, même s'il s'agit d'un terrain de primauté, même s'il s'agit d'un terrain de prépondérance, même s'il s'agit d'un terrain de prévalence, même s'il s'agit d'un terrain de prééminence, même s'il s'agit d'un terrain de primauté, même s'il s'agit d'un terrain de prépondérance, même s'il s'agit d'un terrain de prévalence.

aussi peu appliqués l'un que l'autre. L'un traite comme bénéficiaires non commerciaux les gains sur opérations habituelles, l'autre taxe à 15 % les plus-values sur cessions par un actionnaire détenteur plus du quart du capital d'une société. Moyennant quelques contournements, tel est l'habillage. Ce qui est imposé sera baptisé « opération habituelle » ou « cession importante ». On se donne l'apparence d'accepter les épargnants modestes. On invoque la simplicité pour instaurer des taux forfaitaires et pour se refuser à tenir compte des effets de l'érosion monétaire.

Il faut regarder le texte de plus près. Dans le fait II prévoit trois catégories d'exonération, trois taux ou modes d'imposition. La simplicité est déjà mise à mal.

Pour bien comprendre le projet, il faut le prendre à l'inverse de la présentation gouvernementale.

En fait, le régime général prévoit que les plus-values ne sont imposables que si les cessions dépassent 100 000 francs dans l'année. Pas d'option pour le barème de l'imposé sur le revenu de la présentation gouvernementale.

En fait, le régime général prévoit que les plus-values ne sont imposables que si les cessions dépassent 100 000 francs dans l'année. Pas d'option pour le barème de l'imposé sur le revenu de la présentation gouvernementale.

même si, au lieu d'opérations fermes d'achats et de ventes, qu'elles soient au comptant ou à terme, il s'agit d'opérations à crédit, découvert, prorogations, marchés à option ou à prime. Elles sont taxées dès le premier franc.

Mais, à supposer que cette rotation des capitaux ou ces opérations à crédit procurent des plus-values supérieures aux autres revenus, le plafond de 30 % saute.

Ainsi on a multiplié les effets de seuil. A 1 franc près, on ne paie sur rien ou sur le tout suivant que les ventes ont atteint les 50 000 francs ou les 100 000 francs requis. A 1 franc près, la somme des achats et des ventes sera au-dessus ou au-dessous du coefficient appliqué au portefeuille initial : on devra ou on cessera d'être imposable. A 1 franc près, les gains en Bourse seront supérieurs ou inférieurs aux autres revenus : on paiera 30 % ou jusqu'à 60 %.

L'affaire se complique si la

Banque de France

La Banque de France organise un

concours spécial

pour le recrutement d'

INFORMATIENS

des services informatiques à Paris ouvert aux candidats âgés de moins de 28 ans au 1^{er} janvier 1978

et

détenteurs d'un diplôme national sanctionnant un premier cycle d'études supérieures ou du diplôme d'une école de niveau au moins équivalent.

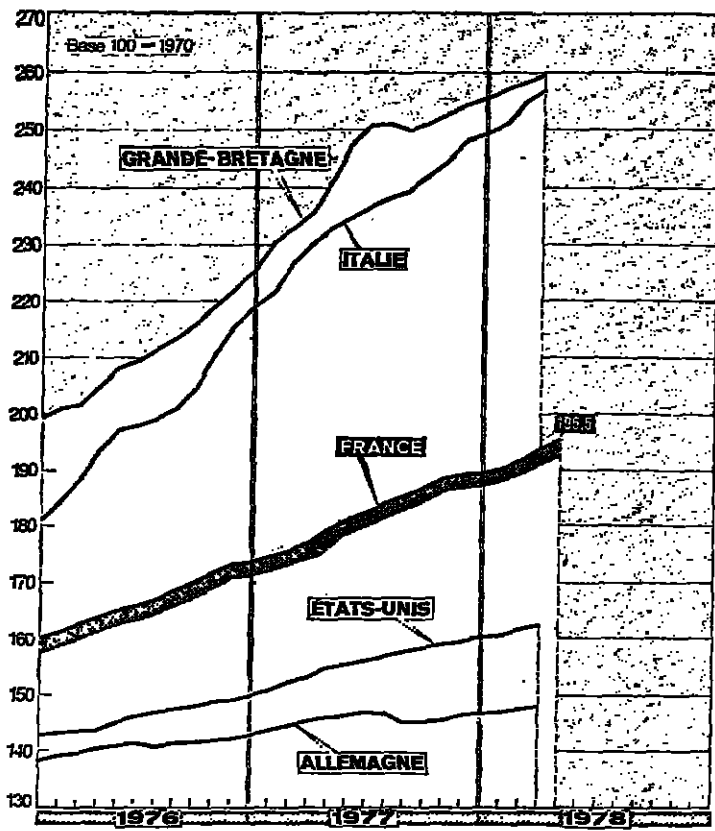
Épreuves écrites : 18 et 17 septembre 1978. Inscriptions reçues jusqu'au 8 août 1978.

Renseignements et documentation : BANQUE DE FRANCE Direction Générale des Personnels Service du Recrutement et des Concours

38, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01

Téléphone : 261.26.72 - postes 35 - 43 et 36 - 44

Prix : forte accélération en France et aux États-Unis



La hausse des prix de détail continue de s'accroître en France : 0,5 % en janvier, 0,7 % en février, 0,9 % en mars, 1,1 % en avril. Les prochains indices (mai, juin, juillet) devraient être encore plus marqués, portant ainsi environ de 6 % la hausse des prix au cours du premier semestre. Le problème qui se pose en France est de savoir si le rythme de ces hausses — en partie poussées par le gouvernement, qui a, par exemple, fortement relevé les tarifs publics — se modérera nettement au second semestre. De la réponse à cette question dépendra en grande partie, à la rentrée, l'acceptation ou le rejet par les salariés du plan Barre nouvelle manière.

Le nouveau droit de licenciement : un constat de faillite ?

La nouvelle législation sur le droit de licenciement a-t-elle d'ores et déjà fait faillite ? On est conduit à le penser à la lecture du dernier numéro spécial de la revue Droit social, qui analyse longuement les ambiguïtés et les contradictions des lois de 1973 sur les licenciements individuels et de 1975 sur les licenciements pour cause économique. Ambiguïtés et contradictions que la jurisprudence est loin d'avoir levées (voir les articles de J.-J. Dupeyron dans le Monde daté 11 avril et 9 mai 1978).

Foire aux affaires à Montreux

De notre envoyée spéciale

MONTREUX. — Il y a bien longtemps, les marchands lombards rencontraient les commerçants des villes libres d'Allemagne dans les grandes foires de la vallée du Rhône, pointes de rencontre du monde méditerranéen avec l'Europe du Nord. On ne peut s'empêcher d'y penser en voyant comment se retrouvent aujourd'hui en Suisse les marchands arabes et les commerçants européens, sous les auspices des grandes banques internationales, dans une ambiance quasi hystérique de « contacts » et de « échanges » qui rappelle les grands échanges d'autrefois. Le second symposium arabo-européen vient ainsi de se tenir, au bord du lac Léman, à l'invitation de soixante-dix grandes banques.

Sur trois étages du Palais des congrès de Montreux, où l'on voit plutôt d'habitude les bases de spectacle des festivals, se sont déroulés, entre lundi 28 et mercredi 31 mai, conférences savamment organisées, réunions improvisées, négociations inachevées, palabres de couloirs se terminant en confidences dans des petites alcôves aménagées à cet effet. Heureusement, le rencontre avait commencé sous de meilleures auspices que l'année dernière, quand d'entrée de jeu un ministre libanais s'était offert le luxe, en séance plénière, d'interférer aux Européens présents une herange politique peu propice à l'amorçage d'idées commerciales. Cette fois-ci, c'est le prince Hassan de Jordanie qui a donné le ton en montrant une sérieuse connaissance des problèmes de développement et en faisant preuve d'un esprit constructif. Soulignant la nécessité pour les pays arabes producteurs et non producteurs de pétrole de travailler dans le même sens pour parvenir à un

développement régional équilibré, les uns devant saisir les occasions qui leur sont offertes par les autres, il allait rectifier les difficultés auxquelles se heurtent les projets les plus ambitieux, notamment du fait des goulots d'étranglement humains, et déplorer la manière encore peu satisfaisante dont s'opère le transfert de technologie entre les pays les plus industrialisés et les autres, proposant pour améliorer cette situation le principe d'un centre arabo-arabe pour une technologie adaptée (Euro-Arab Center for appropriate Technology) qui pourrait être basé à Amman. Tous les orateurs ont souligné le caractère vital des échanges entre l'Europe et les pays arabes, la Communauté européenne étant le premier partenaire commercial — et de loin — de la Ligue arabe. La communauté d'intérêts entre les deux régions n'a pas cessé d'être évoquée, certains employant même une expression communautaire qui peut ne pas plaire mais pourrait faire fortune : celle de « Eurabie ». Une troisième puissance ? Au moins économique pensait-on. En tout cas, les banquiers suisses paraissent tout à fait satisfaits des relations engagées existant sur place. Des intermédiaires arabes et européens de toute sorte s'affairaient à v. c. disaient-ils, effaçant. Peut-être la représentation européenne, et française en particulier, était-elle sensiblement inférieure à celle des pays arabes. Mais cela constituait plutôt un avantage pour ceux qui étaient là, et ne présumait pas de ce qui se passera l'année prochaine. Surtout, une firme américaine d'informatique avait mis à la disposition de ces hommes qui ne cessent de se chercher les uns et les autres les ressources nouvelles de la technologie moderne. Chacun, avant de venir, avait adressé la liste des ventes, des achats, ou des opérations pour lesquelles il souhaitait rencontrer un ou plusieurs partenaires. L'ensemble, traité sur ordinateur, devait fournir plusieurs centaines de réponses donnant lieu à des sessions de rencontres. Un système que la firme en question souhaiterait généraliser pour que les contractants du monde entier se rencontrent en temps réel et volontiers, sans se chercher dans la vague. Les Lombards n'en avaient pas autant, mais il est vrai qu'à leur époque tout allait moins vite. JACQUELINE GRAPIN.

Plus-values, un nouveau monstre

(Suite de la page 23.)

Il est difficile de juger des ex-novo : elles ne sont pas définies par le montant de la plus-value, qui peut être faible sur des opérations à court terme, et même négative en termes réels sous l'effet de l'érosion monétaire. Quelques cas de figure feront apparaître les effets singuliers des critères retenus. Un homme débute dans la vie,

il a un portefeuille très moyen, par exemple 100 000 francs, il gagne de l'argent, il achète des actions pour 100 000 francs, mais il en a rendu pour 50 000 francs. Vous penseriez que c'est un épargnant, et même il répond à l'appel du gouvernement en se portant sur les actions qui doivent accroître les fonds propres des entreprises. Pas du tout : c'est un spéculateur ; la somme de ses opérations dépasse de moitié son capital initial, ses ventes sont soumises à l'impôt,

le taux d'intérêt de la Banque de France et peut-être quelques interventions sur le marché, ont été bien calculées pour que le gouvernement puisse se prévaloir d'un succès favorable. Elle ne tardera pas à décliner. Si l'on veut désigner à la vindicte publique les marchés à terme, à option ou à prime, qu'on les réglemeute ou qu'on les interdise, c'est un piège à l'impôt de leur soumettre à un traitement fiscal à part, en fonction de leur nature juridique et indépendamment des gains qu'ils procurent. Les plus-values sont taxées sans tenir compte de la durée de détention ni de l'érosion monétaire : les opérateurs sont donc incités à réaliser leurs bénéfices au plus vite, sans attendre d'être remboursés sur un gain nominal de l'inflation peut voir changer en perte de pouvoir d'achat.

Plus-values, un nouveau monstre

(Suite de la page 23.)

Voici, au contraire, un homme puissant qui possède un très gros portefeuille. S'il ne procède qu'à des opérations fermées, ce sera le diable s'il ne reste pas en deçà du coefficient 1,5 applicable au spéculateur ; la somme de ses ventes normalement au taux de 15 % sur les profits de ses ventes. S'il, en outre, il possède des revenus très considérables par ailleurs, il peut s'offrir les modes de spéculation : les plus-values resteront inférieures à ses autres ressources. Son impact sera plafonné à 30 %.

On voit bien, en revanche, quel risque d'être le plus lourdement frappé. Voici un cadre qui prend sa retraite, il a besoin de revenus complémentaires réguliers. Il change les actions qu'il détient pour acquérir des obligations. Portefeuille initial modeste, autres revenus faibles, montant des opérations relativement élevé : toutes les conditions sont réunies pour reprendre des gains apparents jusqu'à concurrence de 60 %.

Mais du coup ils risquent de retomber sur l'autre côté une rotation trop rapide du capital. Les moins-values sont taxées aussi bien calculées en valeur nominale : elles ne sont déductibles que des plus-values réalisées au même moment ou dans les années suivantes. Tandis pour ceux qui auront gagné d'abord et perdu ensuite. L'exercice des actions non cotées retardera les introductions en Bourse et contribuera à entretenir des entreprises branlantes faute de capitaux propres suffisants. Au surplus, la Bourse continuera de fonctionner en concurrence d'un marché immobilier sur lequel régit un régime fiscal diamétralement opposé, exonérations massives, indexation, réduction des plus-values taxables avec les années ; celle aussi de l'or ou des œuvres d'art ; et le gouvernement continue d'ignorer superbement les spéculations sur le sucre, le cacao ou le café en matière de commerce : les gains quelquefois énormes qu'elles procurent ne sont touchés par aucun impôt. Une distorsion fondamentale est introduite au cœur du système.

Politique contractuelle, politique actuelle

(Suite de la page 23.)

Pas d'ingérence, bien sûr, car l'Etat n'a pas à négocier à la place des syndicats. Ce n'est pas qu'il n'ait aucune idée sur les résultats souhaitables, mais il doit prendre garde et ne pas chercher à faire le bonheur des partenaires sociaux malheureux. Nous aurions pu rédiger la loi sur la mensualisation ; nous pensons que nul ne pourrait mieux le faire que les partenaires sociaux, et c'est pourquoi le gouvernement s'est borné à apporter au Parlement, en décembre 1977, sans y changer une virgule, le texte signé par les partenaires sociaux quelques jours auparavant.

Conclusion : il faut être ou bien maladroite ou acculé à vendre pour payer des impôts comparables à ceux des revenus du travail. Plus vous êtes riches au départ, plus vous bénéficiez de rentrées abondantes, plus il vous reste de marge pour jouer sur les titres sans rien devoir au fisc ou au prix d'une imposition privative. C'est pourquoi les plus riches ont inventé une taxation inversement proportionnelle à la fortune et au revenu.

Quant au rendement, la loi votée il y a deux ans, en limitant l'imposition des terrains, la réduit de moitié par rapport à la législation antérieure. La nouvelle loi ne rapportera rien de plus. L'objet d'une taxation bien

Politique contractuelle, politique actuelle

(Suite de la page 23.)

Pas d'ingérence donc, mais pas non plus d'indifférence. Tout d'abord parce que, en passant de la logique des prix et salaires à la logique contractuelle, le consommateur disparaît de la scène ou se prend pour un consommateur et patron et se met à négocier avec le consommateur, surtout dans les secteurs peu concurrentiels ? Ensuite parce que chacun sait que tel accord signé dans une chambre d'hôtel ne sera pas respecté si ce n'est même un élément moteur de la lutte syndicale que de faire grimer les enchères en signant d'une branche à l'autre. Enfin, et surtout, parce que le gouvernement a le devoir d'avoir lui aussi ses objectifs politiques.

La Bourse a-t-elle au moins des raisons d'être ? Connaissant-elle le texte le jour où elle est cotée ? La baisse

Des travailleurs manuels est un objectif donné par le gouvernement à la politique contractuelle de 1978 à 1986, avec six branches prioritaires en 1978 : bâtiment-travaux publics, industries agricoles et alimentaires, ameublement, habillement, nettoyage et réparation automobile. En consultant les partenaires sociaux de ces six branches la semaine dernière, pour leur confirmer le feu vert des négociations et en préciser les objectifs, je n'ai surpris aucun de mes interlocuteurs en rappelant que le gouvernement n'attendait pas le 31 décembre 1984 pour regarder l'évolution de la feuille de paie des travailleurs manuels.

Du contrat de branche au contrat d'atelier

(Suite de la page 23.)

Voilà donc la politique contractuelle en train de se mettre en place au niveau national et au niveau de la branche, c'est-à-dire des conventions collectives. Est-ce la politique contractuelle au sens propre ? L'aboutissement du processus ? Certainement pas : l'aboutissement logique est au niveau de l'entreprise, où se négocient les salaires réels et non plus les salaires de référence, comme le salaire de sa branche, comme de sa région, mais doit pouvoir garder certains degrés de liberté pour savoir traverser à la fois les périodes de vaches grasses et de vaches maigres. Ce faisant, on passe aussi du niveau global de l'entreprise au niveau de dé-

cision de base, celui de l'atelier. Dans les thèses de Eyadéma Dubreuil sur l'organisation en équipes autonomes, on trouve déjà l'idée de contrats d'atelier et on peut imaginer un jour où une politique contractuelle se négocierait aussi entre l'équipe d'atelier et le reste de l'entreprise. Certains disent qu'on change de sujet et qu'il ne s'agit plus là de politique contractuelle, mais de participation sur laquelle notre ministère, sous la conduite de M. Boulon, sera bientôt amené à faire des propositions. Mais est-ce vraiment un autre sujet ? LIONEL STOLERU.

res sociaux de ces six branches la semaine dernière, pour leur confirmer le feu vert des négociations et en préciser les objectifs, je n'ai surpris aucun de mes interlocuteurs en rappelant que le gouvernement n'attendait pas le 31 décembre 1984 pour regarder l'évolution de la feuille de paie des travailleurs manuels.

Le Monde dossiers et documents. Numéro de juin. CONTRACEPTION ET AVORTEMENT. LA PRESSE QUOTIDIENNE EN MUTATION. Le numéro : 3 F. Abonnement un an (10 numéros) : 30 F.

STOLERU. Equilibre et croissance économiques. PIERRE URL. SPEEDWAY: un service d'urgence pour vos colis venant des USA. 24h un record. Le numéro : 3 F. Abonnement un an (10 numéros) : 30 F.

Quelles actions... MEDITION. STOLERU. Equilibre et croissance économiques. SPEEDWAY: un service d'urgence pour vos colis venant des USA. 24h un record. Le numéro : 3 F. Abonnement un an (10 numéros) : 30 F.

Handwritten text in Arabic script: صكزة للاعمال

● L'ESPACE RURAL FRANÇAIS

Roger Calmes, Alette Delamarre, François Durand Dastes, Jacques Gray et Jean-Pierre Peyron

Le groupe de recherche de Paris-VII sur l'espace rural français nous donne les résultats de ses intéressants travaux, comportant la soumission de soixante-dix-neuf variables à l'analyse factorielle. Redoutable par sa diversité, ce sujet a demandé attention continue et courage.

Après la description de la méthode, viennent deux chapitres peu différenciés sur l'espace rural et son organisation, suivis d'un chapitre sur l'inévitable agriculture.

Bien mesuré d'un recensement à l'autre, l'espace rural s'accompagne depuis 1962 d'une certaine intensité des retours, lesquels, contrairement à une opinion assez répandue, ne concernent que pour une faible part des vieux. Les renseignements chiffrés ont malheureusement fait défaut pour les personnes dites « en rupture culturelle ». Sur un plan plus général, les travaux sur les migrations seraient gagnés à utiliser les travaux de M. D. Courgeau.

Les discontinuités de l'espace rural français se partagent nettement la France des autres pays industriels européens ; le rappel historique est ici le bienvenu.

La population active fait l'objet d'observations générales, notamment sur la répartition qui peu inattendue entre le taux général d'activité et la proportion des ouvriers et cadres moyens, alors que celle des employés reste moins touchée.

Nous pénétrons peu à peu dans les redoutables problèmes concrets, ce qui nous donne des pages bienvenues et des données en partie inédites sur le tourisme, libre ou captif, sur les commerces, sur l'enseignement. Les difficultés des familles des régions de très faible densité, le handicap important des enfants de ces régions devant l'instruction sont signalés, mais auraient mérité plus d'attention encore, au besoin avec des exemples « hors statistique ».

Le lecteur moins bien porteur sera par ailleurs un peu surpris de ne pas trouver quelques pages consacrées à la santé, dont l'appareil est victime, lui aussi, de trop faibles densités.

Sur l'activité agricole, quelques vues intéressantes, notamment sur le marché foncier.

Regrettons seulement de ne pas trouver, en fin de parcours, de vues prospectives, notamment du fait de l'effacement de la natalité, qui

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

aura d'importantes répercussions sur les inégalités de peuplement elles-mêmes. Bibliographie. Nombreuses cartes et planches.

* Masson. Paris 1978. 24 cm, 175 pages non comprises les planches, 64 F.

● LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Maurice Bernadet et Gilles Joly

Que cette branche, si importante, de l'économie se prête particulièrement, comme le dit le préfacier, à la grande réconciliation entre praticiens et enseignants est peut-être un peu optimiste, mais que son étude ait besoin du robuste concours de l'esprit scientifique n'est, en tout cas, pas douteux. Excellente étude des deux enseignants de Lyon II suffirait à le prouver.

La part des transports dans le PIB (3,5 % en 1974) diminue légèrement dans le temps, en raison, notamment, de la forte croissance des services et du déclin des matières pondéreuses, dans l'économie. Il en serait peut-être autrement si, dans le PIB non marchand, étaient compris ce que l'on pourrait appeler, sans jeu de mots, les « autotransports » (conduite non rémunérée des voitures par leur propriétaire ou par quelque ami).

Cette évaluation n'est pas tentée ici. Ces vues générales sont complétées par une description claire, fidèle, des divers moyens de transport en France, terrestres, maritimes, aériens, y compris les conduites, mais non les télécommunications.

Le point le plus délicat est évidemment la recherche de la rentabilité nationale et la comparaison des divers transports, de ce point de vue. Sans aller aussi loin que M. G. Geyron, qui, en 1975, avait vivement réagi contre les bilans complaisants largement répandus par l'Union routière, les auteurs montrent que la fiscalité de l'automobile n'est pas excessive. Complément même les et discrets bilans de la Commission des comptes des transports de la nation, ils estimant, sans proposer toutefois de chiffres, que les voitures sont, dans l'ensemble, bénéficiaires. Et les évaluations du coût social des transports dans la région

parisienne par M. J. M. Beauvais avaient été connues des auteurs, leur jugement est pu être poussé plus loin encore. Mais ces résultats, sensationnels et éclairants, ont fait l'objet d'un boycottage préjudiciable à la science et à l'économie, si bien que l'ouvrage ne figure même pas en bibliographie.

Par ailleurs, « n'ayant pas de prix », selon l'expression consacrée, des vies humaines sont sacrifiées des bilans, donc tenues pour nulles.

L'infériorité du système autoroutier par rapport à l'Allemagne et à l'Italie est bien soulignée, mais ce jugement classique aurait gagné à être complété par des comparaisons avec d'autres pays et à tenir compte des densités.

Et abandonné, consistante est la manière, si consciencieuse est l'étude, que quelques aspects importants ont dû être laissés de côté, comme les transports urbains et la consommation d'énergie. Ce premier pas vers la lumière en appelle d'autres.

* Préface de Michel Frybourg, directeur de l'Institut de recherche des transports. Economica et Presses universitaires de Lyon. Paris et Lyon 1977. 24 cm, 236 pages, 60 F.

● LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Michel Guadet et Olivier Ruysen

Jadis propre aux pays développés, colonisateurs ou non, les échanges entre nations est devenu, en quelque sorte, un théâtre d'opérations. Entre pays industriels et pays en développement, les échanges de marchandises pour la description d'échanges, non moins intéressés, d'arguments et d'intérêts. Deux spécialistes de la prospective ont, un moment, abandonné les « conduites » mathématiques pour la description d'un ensemble complexe, complétée par des jugements critiques.

Dans ses trois parties : Mutation de l'économie mondiale. Bilan des échanges internationaux. Bilan du nouvel ordre économique international, ce petit ouvrage consciencieux renseigne si fidèlement sur les litiges, quasi permanents, entre deux mondes inégaux qu'il accepte et franchit des jugements quelque peu bâtis, voire des sophismes courants.

Que les croyances en l'intervention sur le prix d'un marché, sans action appropriée sur les quantités, aient été depuis Sumer, ne soient pas dénoncées avec la vigueur nécessaire, que les mirages du Fonds commun international ne soient pas dissipés, est déjà regrettable, mais, à tout le moins, les données de base mériteraient-elles examen ? L'occasion se présentait, notamment, de vérifier comment est calculée la hausse des produits manufacturés et de constater que le calcul usuel donne des chiffres supérieurs à la réalité, ce qui fausse les conclusions classées. Le passage de Leontief avait apporté, sur ce point, quelque curieuse lumière, mais n'a pas été utilisé.

Et sur un plan différent, le rapport, si important, du même Leontief, aux Nations unies, qui trace des scénarios volontaristes jusqu'en 1999, aurait mérité ici quelque examen.

Un réaliste pourrait juger peut-être que les querelles sur le bien-fondé de telles ou telles pratiques n'ont qu'une importance secondaire puisque les diverses explications convergent vers le même résultat, à savoir la nécessité d'augmenter l'aide publique, au moins jusqu'à 0,7 % du P.N.B., objectif encore éloigné.

* F.O.F. Collection des « Les » ? Paris 1978. 17,5 cm, 128 pages, 5,60 F.

● L'ÉQUILIBRE ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, GÉRER LA CROISSANCE DOUCE

Lionel Stoléru

Nouvelle édition de ce semi-classique, dont le sous-titre réveille bien les préoccupations du moment. La mise à jour a porté essentiellement sur les chiffres, de sorte que le fond des choses reste parfois à toucher, par exemple pour les indices de prix et de dépenses pour la notion d'équilibre en matière de production, ou, bien entendu, pour la vue, si classiquement incomplète, de la substitution capital-travail.

* Dunod. Modules économiques. Quatrième édition révisée. Paris 1978. 24 cm, 549 pages, 56 F.

● ÉCONOMIE ET POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Philippe Barde et Emilio Gerelli

Depuis la bombe que fut, il y a quelques années, la découverte de l'environnement, des problèmes nouveaux sont posés à l'économie. Certes, divers classiques, comme Stuart Mill, nous est-il rappelé, avaient déjà envisagé l'état stationnaire, mais il s'agissait de saturation, non de dégradation. Et la conférence réunie par Théodore Roosevelt, en 1908, se limitait encore aux mêmes préoccupations.

Après quelques hors-d'œuvre sur le rapport des dépenses d'environnement au PIB en divers pays et le sourire habituel sur le « bonheur national brut », le couple franco-italien nous présente des prévisions à long terme (pétrole, population) de façon assez sommaire. Beaucoup d'honneur est fait, cependant, aux deux premiers rapports au Club de Rome, critiqués avec intelligence ; en revanche, les grands risques à longue échéance, comme le gaz carbonique, ne sont pas évoqués.

La lutte contre la pollution va-t-elle bénéficier aux pauvres ou aux riches, personnes ou pays ? Posée de façon trop générale, la question se prête à toutes les complaisances. Du reste, dans tout l'ouvrage, d'importantes divergences entre experts, même sur les points les plus vitaux comme le cancer ou la bronchite, attestent la pauvreté de la connaissance.

Toujours flegmatiques, les deux spécialistes nous donnent alors du plus troublant : y a-t-il antinomie entre économie et écologie ? Ou bien s'agit-il seulement comme le pense W. Beckersmann, d'introduire dans les calculs, un facteur jusqu'ici oublié ? L'aspect socio-politique, si préoccupant, est simplement évoqué et nous passons aux débats concrets et actuels autour du thème pollueur-payeur.

Comme s'il fallait laisser souffler le lecteur, après cette course plutôt précipitée, sans gîte d'échange reposant, les deux spécialistes donnent quelque peu dans le pittoresque, rappelant que la croissance s'arrêterait pas certaines dégradations, évoquant le coût du bruit, les « droits de pollution » et la possibilité de vente de ces droits, etc.

Si les problèmes mondiaux sont quelque peu délaissés c'est qu'ils se traduisent difficilement en termes économiques.

Intéressant parcours sans passion, ni équations, mais comportant un utile inventaire.

* P.F.P. Collection « l'économiste ». Paris 1977. 21 cm, 210 pages, 49 F.

1968-1978 Avec les Sociétés Françaises 10 ans de progrès et de confiance.

En 10 ans, l'Alahli Bank of Kuwait est devenue l'une des toutes premières banques commerciales du Koweït et du Monde Arabe.

Au 31 décembre 1977, les fonds propres de l'Alahli Bank of Kuwait s'élevaient à l'équivalent de 477.000.000 de francs français et le total des bilans à l'équivalent de 10.900.000.000 de francs.

Depuis sa création, l'Alahli Bank of Kuwait a mis toute la qualité de ses services à la

disposition d'une centaine de Sociétés Françaises qui se sont intéressées au marché koweïtite. Depuis 1968, l'Alahli Bank of Kuwait contribue au placement d'emprunts émis sur le marché international pour le compte d'une cinquantaine d'emprunteurs français.

1968-1978: 10 ans qui ont permis à l'Alahli Bank of Kuwait de nouer des liens de confiance privilégiés avec les sociétés et les banques françaises.



Alahli Bank of Kuwait 10 ans de relations privilégiées avec la France.

ALAHLI BANK OF KUWAIT P.O. Box 1287 Koweït - Tél. 2067 ALHIBANK - Adresse télégraphique AHLIBANK.

Premier constat d'échec de la politique libérale d'Israël

(Suite de la page 23.)

Il est vrai que l'indexation sur la hausse des prix de tous revenus est systématique et très perfectionnée, mais elle n'a pas empêché les déficits, remboursements des emprunts d'Etat, ce qui dissimule

souvent aux yeux des Israéliens les effets de l'inflation. Il est à remarquer à ce propos que ce système d'indexation est si efficace qu'il aggrave beaucoup les déficits de l'Etat après les dernières hausses de prix.

Le poids des dépenses militaires

Le gouvernement de la Banque d'Israël a, d'autre part, indiqué que si le déficit de la balance des paiements avait été réduit ces derniers mois, ce succès était trompeur. Les importations ont diminué, mais pour les deux tiers cette diminution est due à une limitation des importations de matériel de guerre, qui n'est que conjoncturelle. En effet, la part des importations militaires devrait s'accroître considérablement dans un proche avenir, le gouvernement ayant tout récemment décidé de renforcer très nettement le potentiel de défense d'Israël après la décision prise par les Etats-Unis de vendre des avions de combat à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte.

Après la publication du rapport de la Banque d'Israël, la position travailliste a évidemment souligné avec ironie que « rien n'avait changé », contrairement aux promesses faites par le Likoud à ses électeurs. Un membre de la majorité gouvernementale, député du Likoud, a lui-même déclaré le 2 juin à la Knesset : « Le gouvernement poursuit la même politique que

les travaillistes », tandis qu'un député de l'opposition travailliste constatait avec amertume : « Notre dépendance économique est plus grande qu'avant. » Cette incapacité à sortir de la crise et à changer les mécanismes économiques rend toujours aussi importante l'influence de l'aide extérieure. Les premiers gouvernements travaillistes avaient dû, après l'indépendance, faire un choix douloureux et abandonner leurs principes selon lesquels Israël devait être économiquement autonome à prix d'une expansion lente et du maintien d'un niveau de vie très bas. Le développement considérable du pays dans les années 50 s'est finalement arrêté sur l'aide apportée tant par les communautés juives de la Diaspora que par le gouvernement américain. Les diverses institutions internationales et les « séparations » versées par l'Allemagne. Le versement de ces réparations a pratiquement cessé, mais la part de l'aide américaine s'est accrue au cours de années 60 (dons privés et pu blics, prêts et crédits en matière d'armements) (3).

Un excès d'optimisme

A ces signes distinctifs s'en ajoutent deux autres : la part considérable des dépenses militaires (près de 60 % du budget certaines années) et le très faible taux de chômage (le nombre de demandeurs d'emploi continue de baisser, il n'est que de onze mille huit cent cinquante en juin 1978 pour une population de trois millions d'habitants). Mais, pour des raisons évidentes, le gouvernement n'a pu jouer sur ces facteurs, comme dans d'autres pays. Il n'est pas question actuellement de réduire, au Likoud, de manière significative le budget de la défense, et un Etat qui a pour mission essentielle de favoriser l'immigration — et en ce moment limiter une émigration inquiétante — ne peut tabler sur des mesures qui entraîneraient un accroissement du chômage. Pour toutes ces raisons,

la marge de manœuvre du gouvernement de M. Begin est très étroite. Pour de nombreux économistes, le nouveau gouvernement a péché par optimisme et n'a pas suffisamment mesuré les conséquences de sa politique en ce qui concerne le niveau de compétence de l'équipe gouvernementale et

(3) Ces dernières années, l'aide officielle américaine a sensiblement diminué. En 1975, les prêts américains s'élevaient à 1,25 milliards de dollars, l'aide (non remboursable) à 62 millions de dollars. En 1976, l'aide s'élevait à 62 millions de dollars, l'aide de 133 millions de dollars, l'aide de 400 millions de dollars ; aide : 976 millions de dollars. Les sommes collectées chaque année par les organisations juives s'élevaient à environ 500 millions de dollars auxquels il faut ajouter 100 millions d'emprunts faits par l'Etat d'Israël auprès de la Diaspora.

ACTUALITÉ COMMERCE parce que le commerce fait toujours l'actualité. Au sommaire du numéro : - Le sponsoring culturel, - La gestion participative, - La grande misère ou bienfaisance. Evénement par correspondance BONNEMENT : 40 F. Le numéro : 10 F. Ecrire : ACTUALITÉ COMMERCE Service Abonnements, av. Charles-de-Gaulle 9200 NEUILLY

Musique La vraie

Rock

Handwritten Arabic text: سكرتيرة الاجل

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Berlioz tous les jours.

Berlioz qui s'écroule de ne pas avoir le temps d'écrire des lettres et écrit tout de même pour le dire, qui s'occupe de faire jouer ses œuvres, recommande des artistes, envoie des billets de faveur ou des bulletins de victoire... (Suite de la première page.)

Ce soir on improvise.

L'idée est bonne, les intentions louables mais le résultat impossible à accepter... Chloïe sera l'hôte de la soirée de la Semaine de l'Improvisation organisée par l'IRCAM...

Découvrir Alkan ?

Certains l'ont surnommé « le Berlioz du piano », c'est une extrapolation hâtive, mais elle n'est pas dangereuse... Alkan est mort accidentellement en 1888 en voulant attraper un volume dans sa bibliothèque...

Musique

La vraie naissance de l'opéra-comique

(Suite de la première page.)

Mais comme il faut aussi du nouveau, les représentations, à la Comédie italienne, de la Serva Padrona, de Pergolèse, en 1752, vont servir de prétexte à une querelle esthétique, la querelle des bouffons...

L'esprit du dix-huitième siècle

Avec une distribution différente, à l'exception de Ian Caley (Hippolyte) et de Carolyn Watkinson (Phèdre), tous deux excellents, Hippolyte et Aricie avait été donné, en mars dernier à Radio-France en oratorio...

A PARIS

LES MARCHANDS DU PONT-NEUF

Il souffrait samedi soir, un petit vent aigre, vraiment frisquet. En cherchant où Christian Taguet avait choisi de tendre son fil de funambule pour traverser la rivière Seine, on a essayé de trouver la fête. On a suivi le flot des badauds le-chieurs de vitrines, car le Pont-Neuf, interdit à la circulation automobile, était rendu aux marchands...

Rock

Meat Loaf

Meat Loaf, le chanteur, et Jim Steinman, le compositeur-parolier, se sont rencontrés à New-York, il y a plus de dix ans, quand ils étaient tous les deux comédiens dans une troupe rigoureuse...

Notes

Cinéma

« Carresses bourgeoises » d'Eriprando Visconti

Sous ce titre racoleur se cache un feuilleton mondain qui a l'ambition (plénière la prétention) d'être un réquisitoire contre le mariage. Il n'y a pas de mariages heureux, et ce sont ceux qui paraissent le plus réussis qui sont le plus suspects...

Musique

Le bûcher de Jeanne à la Madeleine

Pour comprendre « Jeanne le bûcher », il faudrait avoir été une jeune fille lorraine, il faudrait avoir chanté « Tristano ». Il en est de l'histoire de Jeanne et de l'histoire de l'opéra...

Cinéma

MORT D'EMMY LYNN VEDETTE DU MUET

Nous apprenons la mort de Emmy Lynn, survenue à Paris le 3 juin. Née en 1883 à Padé, Emmy Lynn commence sa carrière de comédienne en théâtre en 1900, puis elle aborde le cinéma en 1913...

A PARIS

LES MARCHANDS DU PONT-NEUF

Il souffrait samedi soir, un petit vent aigre, vraiment frisquet. En cherchant où Christian Taguet avait choisi de tendre son fil de funambule pour traverser la rivière Seine, on a essayé de trouver la fête. On a suivi le flot des badauds le-chieurs de vitrines, car le Pont-Neuf, interdit à la circulation automobile, était rendu aux marchands...

Danse

Jeunes compagnies aux Bouffes-du-Nord

Trois compagnies de danse se produisent actuellement au Théâtre de Bouffes du Nord : les Ballets de la Cité, le Four solaire et Moebius. Ils se sont associés pour partager le même équipement scénique mais la programmation met en relief leur différence...

Rock

Talking Heads

C'est avec des groupes tels que Talking Heads que l'importance du mouvement de la « new wave », son rayonnement, son ouverture aux résonances nouvelles. Rien n'est, ce groupe new-yorkais réveille les instruments conventionnels du rock pour traduire une émotion différente, fraîche, qui n'a pas encore été affectée par la routine...

Cinéma

MORT D'EMMY LYNN VEDETTE DU MUET

Nous apprenons la mort de Emmy Lynn, survenue à Paris le 3 juin. Née en 1883 à Padé, Emmy Lynn commence sa carrière de comédienne en théâtre en 1900, puis elle aborde le cinéma en 1913...

Cinéma

MORT D'EMMY LYNN VEDETTE DU MUET

Nous apprenons la mort de Emmy Lynn, survenue à Paris le 3 juin. Née en 1883 à Padé, Emmy Lynn commence sa carrière de comédienne en théâtre en 1900, puis elle aborde le cinéma en 1913...

هكذا من الأصل

SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

Grandes reprises
ANUX SALES ET MECHANTS
HOTEL DE LA PLAGE (P.V.)
LE JARDIN DES VINEZ-CONTINI

« L'ANTENNE EST A L'ACCUSÉ »

Que se passait-il derrière les ondes, pendant que s'élevait les conversations de Radio-93 ? D'où venaient ces voix caractéristiques ?

« L'ANTENNE EST A L'ACCUSÉ »

On le dit, on le répète et on a raison : pour être aimé, apprécié, il faut donner l'exemple.

Lui, Mastroianni

Il nous nous penser, il était sorti comme ça, en plein midi, pas maquillé, pas arrangé, rien...

FRANCE ÉLYSÉES v.o. - STUDIO DE LA HARPE v.o.
IMPERIAL v.t. - MONT-PARNASSE 83 v.t. - CONVENTION v.t.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS
UN FILM D'ETTORE SCOLA

MERCREDI
Le Jeu de la Pomme
GRAND PRIX du FILM d'HUMOUR
Festival International de CHAMROUSSE 1978

MERCREDI
Chaussette Surprise
Un film de Jean-François Davy

MERCREDI
SIMONE DE BEAUVOIR
Promenade au pays de la vieillesse

THEATRE ECOLE DU MIROIR
COURS DANIEL MESGUICH
Théâtre MOLFFETARD

APRÈS LE VOTE DE LA LOI SUR LE MONOPOLE

Le bureau de liaison des radios locales et indépendantes réuni dimanche 11 juin à Avignon, a décidé d'intensifier les émissions-pirates en mettant en place des structures radiales sur la Côte d'Azur.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 13 JUIN
M. Roger Chammaud, député de Paris, président du groupe U.L.P. de l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h 45.

CHAÎNE I : TF 1

18 h. 25, Un jour de Sézame; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; en vacances; 19 h. 40, Eh bien... raconte!; 20 h, Journal.

CHAÎNE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu; Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud); 20 h, Journal.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Émissions

LUNDI 12 JUIN

régionales; 19 h. 40, Tribune libre; Michel Le Bris; 20 h, Les leux; 20 h. 30, FILM (cinéma public): TOUROUK d'A. Hillier (1958), avec R. Hudson, G. Pappard, N. Green, C. Stockwell, J. Watson, L. Redmond (Rediffusion).

MARDI 13 JUIN

régionales; 19 h. 40, Tribune libre; les Éclipses adventistes; 20 h, Les leux; 20 h. 30, FILM (cinéma public): DIX HOMMES A ABATTOIR de R. Humbertson (1954), avec R. Scott, J. Brando, R. Boone, A. Bedoya, D. Martell, S. Hommer.

CHAÎNE I : TF 1

12 h. 15, Jeu; Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h, Journal; 13 h. 45, Restez donc avec nous; 14 h, 30, Feuilleton; S.O.S. Pré-quantum; 17 h, Émissions pédagogiques; 18 h, A la bonne heure; 18 h. 30, Un rue Sézame; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; faites du sport; 19 h. 40, Eh bien... raconte!; 20 h, Journal.

CHAÎNE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton: La folie des bêtes (onzième épisode); 14 h, Aujourd'hui madame (des corons); 15 h, Les grands moments de la Coupe du monde (troisième); 16 h, 10, Aujourd'hui magazine; 17 h, 25, Fenêtre sur... le monde de la danse; 18 h, 25, Dessins animés; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu; Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud et Philippe Lavil); 20 h, Journal.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Émissions

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Ateliers de recherches instrumentales; 14 h. 5, Un livre, dix voix: « Des animaux farouches » de G. Magnano; 14 h. 45, L'invité du lundi: Henri de La Motte; 15 h. 30, Rencontres internationales de musique contemporaine; à Metz: 18 h. 30, Feuilleton: « La guerre des saboteurs de Solovov » de M. Schifovitz; 19 h. 25, Présence des arts; 20 h, NO japonais: « Hanjo », de M. Hishida; 21 h, L'heure soignée ou les vivants et les défunts; 22 h. 30, Nuits magiques en direct de La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine; 19 h, Jazz time; 19 h. 40, Concours international de guitare; 20 h, Les grandes voix: B. Gagli; 20 h. 30, En direct de l'auditorium: Concert de musique de chambre par le quatuor Via Nova; « Sonate n° 3 pour violon solo, ballade » (E. Ysaÿ); « Sonate » (Szymanowski); « Quintette à cordes n° 2 opus 325 » (Debussy); « Quintette à cordes en sol majeur opus 111 » (Brahms); 22 h, France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots: le baroque; 9 h. 2, Chœurs de Sach et Haendel.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jean Thibaudet (et à 14 h, 19 h, 20 h, 21 h, 22 h, 23 h, 24 h, 25 h, 26 h, 27 h, 28 h, 29 h, 30 h, 31 h, 32 h, 33 h, 34 h, 35 h, 36 h, 37 h, 38 h, 39 h, 40 h, 41 h, 42 h, 43 h, 44 h, 45 h, 46 h, 47 h, 48 h, 49 h, 50 h, 51 h, 52 h, 53 h, 54 h, 55 h, 56 h, 57 h, 58 h, 59 h, 60 h, 61 h, 62 h, 63 h, 64 h, 65 h, 66 h, 67 h, 68 h, 69 h, 70 h, 71 h, 72 h, 73 h, 74 h, 75 h, 76 h, 77 h, 78 h, 79 h, 80 h, 81 h, 82 h, 83 h, 84 h, 85 h, 86 h, 87 h, 88 h, 89 h, 90 h, 91 h, 92 h, 93 h, 94 h, 95 h, 96 h, 97 h, 98 h, 99 h, 100 h, 101 h, 102 h, 103 h, 104 h, 105 h, 106 h, 107 h, 108 h, 109 h, 110 h, 111 h, 112 h, 113 h, 114 h, 115 h, 116 h, 117 h, 118 h, 119 h, 120 h, 121 h, 122 h, 123 h, 124 h, 125 h, 126 h, 127 h, 128 h, 129 h, 130 h, 131 h, 132 h, 133 h, 134 h, 135 h, 136 h, 137 h, 138 h, 139 h, 140 h, 141 h, 142 h, 143 h, 144 h, 145 h, 146 h, 147 h, 148 h, 149 h, 150 h, 151 h, 152 h, 153 h, 154 h, 155 h, 156 h, 157 h, 158 h, 159 h, 160 h, 161 h, 162 h, 163 h, 164 h, 165 h, 166 h, 167 h, 168 h, 169 h, 170 h, 171 h, 172 h, 173 h, 174 h, 175 h, 176 h, 177 h, 178 h, 179 h, 180 h, 181 h, 182 h, 183 h, 184 h, 185 h, 186 h, 187 h, 188 h, 189 h, 190 h, 191 h, 192 h, 193 h, 194 h, 195 h, 196 h, 197 h, 198 h, 199 h, 200 h, 201 h, 202 h, 203 h, 204 h, 205 h, 206 h, 207 h, 208 h, 209 h, 210 h, 211 h, 212 h, 213 h, 214 h, 215 h, 216 h, 217 h, 218 h, 219 h, 220 h, 221 h, 222 h, 223 h, 224 h, 225 h, 226 h, 227 h, 228 h, 229 h, 230 h, 231 h, 232 h, 233 h, 234 h, 235 h, 236 h, 237 h, 238 h, 239 h, 240 h, 241 h, 242 h, 243 h, 244 h, 245 h, 246 h, 247 h, 248 h, 249 h, 250 h, 251 h, 252 h, 253 h, 254 h, 255 h, 256 h, 257 h, 258 h, 259 h, 260 h, 261 h, 262 h, 263 h, 264 h, 265 h, 266 h, 267 h, 268 h, 269 h, 270 h, 271 h, 272 h, 273 h, 274 h, 275 h, 276 h, 277 h, 278 h, 279 h, 280 h, 281 h, 282 h, 283 h, 284 h, 285 h, 286 h, 287 h, 288 h, 289 h, 290 h, 291 h, 292 h, 293 h, 294 h, 295 h, 296 h, 297 h, 298 h, 299 h, 300 h, 301 h, 302 h, 303 h, 304 h, 305 h, 306 h, 307 h, 308 h, 309 h, 310 h, 311 h, 312 h, 313 h, 314 h, 315 h, 316 h, 317 h, 318 h, 319 h, 320 h, 321 h, 322 h, 323 h, 324 h, 325 h, 326 h, 327 h, 328 h, 329 h, 330 h, 331 h, 332 h, 333 h, 334 h, 335 h, 336 h, 337 h, 338 h, 339 h, 340 h, 341 h, 342 h, 343 h, 344 h, 345 h, 346 h, 347 h, 348 h, 349 h, 350 h, 351 h, 352 h, 353 h, 354 h, 355 h, 356 h, 357 h, 358 h, 359 h, 360 h, 361 h, 362 h, 363 h, 364 h, 365 h, 366 h, 367 h, 368 h, 369 h, 370 h, 371 h, 372 h, 373 h, 374 h, 375 h, 376 h, 377 h, 378 h, 379 h, 380 h, 381 h, 382 h, 383 h, 384 h, 385 h, 386 h, 387 h, 388 h, 389 h, 390 h, 391 h, 392 h, 393 h, 394 h, 395 h, 396 h, 397 h, 398 h, 399 h, 400 h, 401 h, 402 h, 403 h, 404 h, 405 h, 406 h, 407 h, 408 h, 409 h, 410 h, 411 h, 412 h, 413 h, 414 h, 415 h, 416 h, 417 h, 418 h, 419 h, 420 h, 421 h, 422 h, 423 h, 424 h, 425 h, 426 h, 427 h, 428 h, 429 h, 430 h, 431 h, 432 h, 433 h, 434 h, 435 h, 436 h, 437 h, 438 h, 439 h, 440 h, 441 h, 442 h, 443 h, 444 h, 445 h, 446 h, 447 h, 448 h, 449 h, 450 h, 451 h, 452 h, 453 h, 454 h, 455 h, 456 h, 457 h, 458 h, 459 h, 460 h, 461 h, 462 h, 463 h, 464 h, 465 h, 466 h, 467 h, 468 h, 469 h, 470 h, 471 h, 472 h, 473 h, 474 h, 475 h, 476 h, 477 h, 478 h, 479 h, 480 h, 481 h, 482 h, 483 h, 484 h, 485 h, 486 h, 487 h, 488 h, 489 h, 490 h, 491 h, 492 h, 493 h, 494 h, 495 h, 496 h, 497 h, 498 h, 499 h, 500 h, 501 h, 502 h, 503 h, 504 h, 505 h, 506 h, 507 h, 508 h, 509 h, 510 h, 511 h, 512 h, 513 h, 514 h, 515 h, 516 h, 517 h, 518 h, 519 h, 520 h, 521 h, 522 h, 523 h, 524 h, 525 h, 526 h, 527 h, 528 h, 529 h, 530 h, 531 h, 532 h, 533 h, 534 h, 535 h, 536 h, 537 h, 538 h, 539 h, 540 h, 541 h, 542 h, 543 h, 544 h, 545 h, 546 h, 547 h, 548 h, 549 h, 550 h, 551 h, 552 h, 553 h, 554 h, 555 h, 556 h, 557 h, 558 h, 559 h, 560 h, 561 h, 562 h, 563 h, 564 h, 565 h, 566 h, 567 h, 568 h, 569 h, 570 h, 571 h, 572 h, 573 h, 574 h, 575 h, 576 h, 577 h, 578 h, 579 h, 580 h, 581 h, 582 h, 583 h, 584 h, 585 h, 586 h, 587 h, 588 h, 589 h, 590 h, 591 h, 592 h, 593 h, 594 h, 595 h, 596 h, 597 h, 598 h, 599 h, 600 h, 601 h, 602 h, 603 h, 604 h, 605 h, 606 h, 607 h, 608 h, 609 h, 610 h, 611 h, 612 h, 613 h, 614 h, 615 h, 616 h, 617 h, 618 h, 619 h, 620 h, 621 h, 622 h, 623 h, 624 h, 625 h, 626 h, 627 h, 628 h, 629 h, 630 h, 631 h, 632 h, 633 h, 634 h, 635 h, 636 h, 637 h, 638 h, 639 h, 640 h, 641 h, 642 h, 643 h, 644 h, 645 h, 646 h, 647 h, 648 h, 649 h, 650 h, 651 h, 652 h, 653 h, 654 h, 655 h, 656 h, 657 h, 658 h, 659 h, 660 h, 661 h, 662 h, 663 h, 664 h, 665 h, 666 h, 667 h, 668 h, 669 h, 670 h, 671 h, 672 h, 673 h, 674 h, 675 h, 676 h, 677 h, 678 h, 679 h, 680 h, 681 h, 682 h, 683 h, 684 h, 685 h, 686 h, 687 h, 688 h, 689 h, 690 h, 691 h, 692 h, 693 h, 694 h, 695 h, 696 h, 697 h, 698 h, 699 h, 700 h, 701 h, 702 h, 703 h, 704 h, 705 h, 706 h, 707 h, 708 h, 709 h, 710 h, 711 h, 712 h, 713 h, 714 h, 715 h, 716 h, 717 h, 718 h, 719 h, 720 h, 721 h, 722 h, 723 h, 724 h, 725 h, 726 h, 727 h, 728 h, 729 h, 730 h, 731 h, 732 h, 733 h, 734 h, 735 h, 736 h, 737 h, 738 h, 739 h, 740 h, 741 h, 742 h, 743 h, 744 h, 745 h, 746 h, 747 h, 748 h, 749 h, 750 h, 751 h, 752 h, 753 h, 754 h, 755 h, 756 h, 757 h, 758 h, 759 h, 760 h, 761 h, 762 h, 763 h, 764 h, 765 h, 766 h, 767 h, 768 h, 769 h, 770 h, 771 h, 772 h, 773 h, 774 h, 775 h, 776 h, 777 h, 778 h, 779 h, 780 h, 781 h, 782 h, 783 h, 784 h, 785 h, 786 h, 787 h, 788 h, 789 h, 790 h, 791 h, 792 h, 793 h, 794 h, 795 h, 796 h, 797 h, 798 h, 799 h, 800 h, 801 h, 802 h, 803 h, 804 h, 805 h, 806 h, 807 h, 808 h, 809 h, 810 h, 811 h, 812 h, 813 h, 814 h, 815 h, 816 h, 817 h, 818 h, 819 h, 820 h, 821 h, 822 h, 823 h, 824 h, 825 h, 826 h, 827 h, 828 h, 829 h, 830 h, 831 h, 832 h, 833 h, 834 h, 835 h, 836 h, 837 h, 838 h, 839 h, 840 h, 841 h, 842 h, 843 h, 844 h, 845 h, 846 h, 847 h, 848 h, 849 h, 850 h, 851 h, 852 h, 853 h, 854 h, 855 h, 856 h, 857 h, 858 h, 859 h, 860 h, 861 h, 862 h, 863 h, 864 h, 865 h, 866 h, 867 h, 868 h, 869 h, 870 h, 871 h, 872 h, 873 h, 874 h, 875 h, 876 h, 877 h, 878 h, 879 h, 880 h, 881 h, 882 h, 883 h, 884 h, 885 h, 886 h, 887 h, 888 h, 889 h, 890 h, 891 h, 892 h, 893 h, 894 h, 895 h, 896 h, 897 h, 898 h, 899 h, 900 h, 901 h, 902 h, 903 h, 904 h, 905 h, 906 h, 907 h, 908 h, 909 h, 910 h, 911 h, 912 h, 913 h, 914 h, 915 h, 916 h, 917 h, 918 h, 919 h, 920 h, 921 h, 922 h, 923 h, 924 h, 925 h, 926 h, 927 h, 928 h, 929 h, 930 h, 931 h, 932 h, 933 h, 934 h, 935 h, 936 h, 937 h, 938 h, 939 h, 940 h, 941 h, 942 h, 943 h, 944 h, 945 h, 946 h, 947 h, 948 h, 949 h, 950 h, 951 h, 952 h, 953 h, 954 h, 955 h, 956 h, 957 h, 958 h, 959 h, 960 h, 961 h, 962 h, 963 h, 964 h, 965 h, 966 h, 967 h, 968 h, 969 h, 970 h, 971 h, 972 h, 973 h, 974 h, 975 h, 976 h, 977 h, 978 h, 979 h, 980 h, 981 h, 982 h, 983 h, 984 h, 985 h, 986 h, 987 h, 988 h, 989 h, 990 h, 991 h, 992 h, 993 h, 994 h, 995 h, 996 h, 997 h, 998 h, 999 h, 1000 h.

22.990 F. En vacances pourquoi pas le luxe!
Austin Allegro 1300
Chez votre concessionnaire Austin Leyland.

FESTIVAL

Poésie et contestation

On a pu reprocher aux organisateurs du Festival international de poésie de Paris, qui a commencé le 20 mai et qui se poursuit depuis au rythme d'une manifestation par jour, de ne pas avoir donné l'occasion à la jeune poésie et à la poésie contestataire de s'exprimer. Les poètes étrangers qui y ont pris part ont été choisis par les autorités officielles de leur pays. Jean-Pierre Rosnay, directeur artistique du Festival, et ses amis ont voulu désamorcer la critique en accueillant, le dimanche 11 juin, à l'Orangerie, au parc de Bagatelle, « les poètes isolés, rejetés ou exilés », comme il était précisé dans un communiqué publié auparavant.

Côté étranger, on a pu entendre notamment le roumaine Vidovik Mirko, qui vient de purger cinq ans de détention dans son pays, et plusieurs jeunes ukrainiens vivants à Paris qui ont fait connaître les poètes de leur pays censurés par le régime soviétique, en particulier Vassily Symonenko et T. a. a. Chevtchenko. Il faut dire que ces jeunes n'avaient pas attendu l'invitation pour se faire entendre : ils avaient occupé de force la scène du Théâtre de Boulogne-Billancourt, lors de la manifestation consacrée au monde du travail, dans le cadre de ce même Festival, le 27 mai. Leonid Pliouret, présent aux deux manifestations, attire notre attention sur le sort de deux poètes ukrainiens, actuellement incarcérés, Igor Kalynets et Vassily Stouss.

Côté français, une trentaine d'éditeurs de revues de poésie étaient présents et plusieurs poètes avec leurs œuvres, parfois simplement photocopiées, qu'ils exposent sur les stands mis à leur disposition. C'était assurément une initiative sympathique de mettre en contact des poètes souvent inconnus avec le public, qui était venu nombreux à Bagatelle par ce beau dimanche.

Mais le fait essentiel, c'est que trop de revues, notamment de jeunes, étaient absentes. Non pas

faute d'avoir été invitées, si l'on en croit les organisateurs du Festival qui assurent avoir contacté deux cent quatre-vingts revues, mais, dans certains cas tout au moins, pour boycotter une manifestation financée par le maire de Paris. « Nous n'accepterons jamais que la poésie soit réprimée par la puissance d'argent et la technocratie », pouvait-on lire sur un tract diffusé par Jean-Luc Maxence, des éditions de l'athanor. Un tract analogue avait été diffusé lors de la manifestation de la veille, consacrée à Jacques Prévert et à Boris Vian, signé par plusieurs revues, dont Ezit, Jungle, Rue verte. Les lettristes eux-mêmes, étaient venus à l'Orangerie : « Il faut être partout », disaient-ils. Mais ils n'ont vendu aucune de leurs publications. « Ce n'est pas notre public ».

Cette mini-foire du livre de poésie était agrémentée par un récital de poèmes et de chansons qui a duré plus de quatre heures. On a entendu des textes de Pablo Neruda, Nazim Hikmet, René Char, Blaise Cendrars, mais aussi de Xavier Grail (chanté par Alan Neves sur une musique de Philippe Carle), Edmond Humeau et de plusieurs auteurs des éditions Saint-Germain-des-Près, dont le directeur, Jean Orsset, présidait la manifestation. Claude Giacomi a chanté la Corse, Jean-Pierre Tour l'Occitanie et Jean-Claude Leguenn l'Algérie.

Consacrer une seule journée, alors que le Festival dure un mois, aux poètes « isolés, rejetés ou exilés », c'était de toute façon leur rendre bien peu d'intérêt. L'hommage rendu la veille, au Bal du Moulin rouge, à Jacques Prévert et à Boris Vian (ils habitaient tous les deux à la cité Véro, à deux pas du célèbre cabaret), grâce à Béatrice Armac, au comédien Vicky Messica et surtout à une jeune comédienne, Amélie, qui a récité Vian avec une drôlerie irrésistible, fut un des bons moments de ce Festival.

VASSILIS ALEXAKIS.

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 11 juin 1978 :

UNE LOI :

● Modifiant diverses dispositions du code civil relatives à l'indivision.

UN ARRÊTE :

● Relatif au taux des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales dues au titre de l'emploi à temps partiel des membres des professions médicales.

Visites, conférences

MARDI 13 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 13 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Île. « Les hôtels de la Seine-Louis » (à travers Paris).

14 h., 30, château de Versailles, sous le passage nord conduisant aux Jardins. « Les bouquets et leur origine ou l'art des jardins sous Louis XIV ».

15 h., 85, boulevard Arago. « Cité fleurie et jardins des congrégations religieuses du quartier Saint-Jacques » (à travers Paris).

16 h., 7, quai Anatole-France. « Hôtel Drouot » (à travers Paris).

17 h., 20, rue de Valenciennes. « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Près » (Paris et son histoire).

20 h., 30, métro Pont-Marie, M. Guasco. « L'Île Saint-Louis d'Ile et d'aujourd'hui » (Comptoir).

CONFÉRENCES. — 19 h., 30, 28, rue Bergère, M. Alfred Nabou. « Les monnaies de la femme et l'écriture en civilisation » (L'Économiste et la Connaissance).

18 h., 20 h., 13, rue Étienne-Marcel. « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendantale), entrée libre.

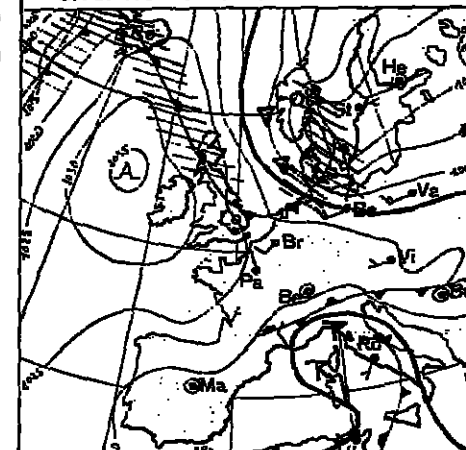
17 h., 30, rue Cabanis. « Les habitants et la conception de l'habitat » (Foyer international d'accueil de Paris).

20 h., 30, palais de Chaillot, place du Trocadéro, M. Jean Guinat. « Sexualité et sociétés humaines » (Musée de l'Homme).

17 h., 20, 46, rue Barrault, amph. B.310, M. Jacques Attali. « La nouvelle économie française » (École nationale supérieure des Télécommunications).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-06-78 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 juin à 0 heure et le mardi 13 juin à 24 heures :

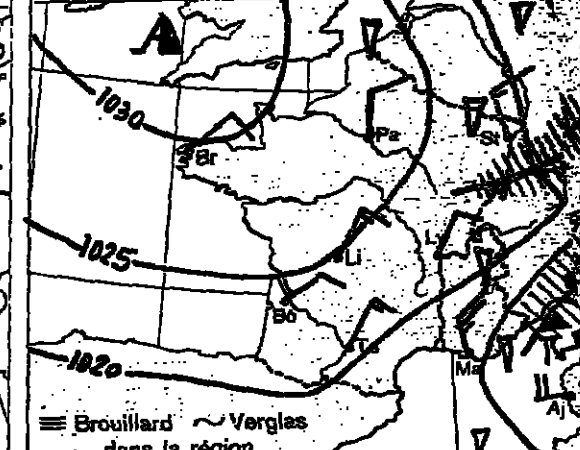
Les hautes pressions qui s'étendent de l'Irlande à l'ouest de la France s'affaiblissent progressivement sur leur face nord-est, en bordure des perturbations qui circuleront de la mer du Nord à l'Europe centrale. La perturbation orageuse qui affectait la Corse et les Alpes s'élargit lentement vers l'est avec la dépression méditerranéenne associée.

Mardi 13 juin, le temps continuera à s'améliorer sur nos régions du Sud-Est, les éclaircies prédomineront en Provence, où le mistral soufflera; quelques averses se produiront, cependant sur les Alpes et en Corse.

La zone de temps très nuageux, accompagnée de faibles averses et d'un vent modéré de nord-ouest, qui affectera les régions des Flandres, s'étendra jusqu'en Champagne et gagnera ensuite les Vosges, le Jura et le nord des Alpes.

Partout ailleurs, le temps sera le plus souvent ensoleillé, malgré de légères brumes en début de matinée et quelques passages nuageux dans la journée. Les vents seront faibles ou modérés, de secteur nord ou nord-est.

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN DÉBUT DE MAÏE



Sur l'ensemble de la France, les températures minimales seront relativement basses pour la saison, mais les températures maximales seront assez proches des normales.

Le 13 juin, 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, de 1 021,5 millibars, soit 766,2 millibars de mercure.

Températures le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juin :

le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 :

Alger, 25 et 17 degrés ; Amsterdam, 16 et 12 ; Athènes, 23 et 20 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 16 et 11 ; Le Caire, 34 et 19 ; Les Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 1 et 8 ; Genève, 21 et 10 ; Lisbonne, 2 et 14 ; Londres, 13 et 10 ; Madras, 3 et 12 ; Moscou, 20 et 9 ; Nairobi, 21 et 11 ; Bras, 18 et 7 ; Cas, 18 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Cloumout, Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 22 et 14 ; Lille, 17 et 8 ;

Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 27 et Nancy, 17 et 6 ; Nantes, 21 et Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 17 et 17 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger. Alger, 25 et 17 degrés ; Amsterdam, 16 et 12 ; Athènes, 23 et 20 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 16 et 11 ; Le Caire, 34 et 19 ; Les Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 1 et 8 ; Genève, 21 et 10 ; Lisbonne, 2 et 14 ; Londres, 13 et 10 ; Madras, 3 et 12 ; Moscou, 20 et 9 ; Nairobi, 21 et 11 ; Bras, 18 et 7 ; Cas, 18 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Cloumout, Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 22 et 14 ; Lille, 17 et 8 ;

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et Ventes par Adjudication

Adjudication le vendredi 16 juin 1978, à 17 heures, en l'Hôtel de Ville de ROUEN, par le ministère de M. TROUVAULT, notaire associé

VILLE DE ROUEN

ADJUDICATION PUBLIQUE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER

situé à ROUEN - 10, rue Beauvoisine

24 et 26, rue de l'Hôpital et 13 et 17, rue des Arins comprenant : plusieurs corps de bâtiment pour partie à conserver, pour partie à démolir ou à conserver. Surface totale 29 à 83 ca

MISE A PRIX : 1.700.000 FRANCS

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser à M^{rs} PIETTE et TROUVAULT, 4, rue du Bac à ROUEN, tél. (16.35) 71-52-05

Vente au Palais de Justice à VERSAILLES, le 28 JUIN 1978, à 11 heures

PROPRIÉTÉ LIBRE - 4.130 m²

MAREIL-MARLY (78)

26, rue des Sablons

MISE A PRIX : 750.000 FRANCS

Rens. M^{rs} PENOT, avocat, 41, av. de Saint-Cloud à Versailles (950-02-18) ; M^{rs} SILLARD, avocat, 70 bis, boulevard de la Seine à Versailles (950-02-91) ; M^{rs} GUILHERY, avocat, 21, rue des États à Versailles (950-02-62) ; M^{rs} JOUAS, avocat, 2, place Hoche à Versailles (950-00-38).

Visites sur place les samedis 3, 10, 17 et 24 JUIN de 14 heures à 17 heures.

VENTE

AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 6 juillet 1978, à 14 h.

HOTEL PARTICULIER

SIS à PARIS (16^e)

1, RUE MALLET-STEVENS

MISE A PRIX : 700.000 F

S'adresser S.C.P. LE SOURD, DESFORGES, avocats à PARIS (7^e), 27, quai Anatole-France (tél. 551-31-60) ; et à tous les tribunaux près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Adjudication le vendredi 16 juin 1978, à 17 heures 30, en l'Hôtel de Ville de ROUEN, par le ministère de M. TROUVAULT, notaire associé

VILLE DE ROUEN

ADJUDICATION PUBLIQUE EN DEUX LOTS

PREMIER LOT

ENSEMBLE IMMOBILIER

à ROUEN - partie à la construction et pour partie à la rénovation

Superficie : 22 à 70 ca

MISE A PRIX : 600.000 FRANCS

DEUXIEME LOT

IMMEUBLE A RESTAURER

à ROUEN - 85, rue Saint-Basile - Superficie 1 à 4 ca

MISE A PRIX : 23.000 FRANCS

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser à M^{rs} PIETTE et TROUVAULT, 4, rue du Bac à ROUEN, tél. (16.35) 71-52-05

Vente sur surenchère au Palais de Justice à Versailles (78), 3, place A.-Mignos (ancien, place Louis-Barthou), mercredi 28 juin 1978, 10 h

1^{er} Imposé des Châtigniers rez-de-chaussée et sous-sol

PROPRIÉTÉ à FOURQUEUX (78)

MISE A PRIX : 770.700 F

S'adresser pour renseignements à VERSAILLES (78)

M^{rs} Jean Sillard, avocat - T. 950-02-99 79 bis, boulevard de la Seine ; de la Reine ; M^{rs} RAVIART, avocat à Versailles (78), 13 bis, avenue de Saint-Cloud, tél. 950-02-12 ; M^{rs} RUELLE, avocat à Versailles (78), 7, rue des Prés-aux-Bois, tél. 950-02-80 ; M^{rs} ANTOINE, avocat, 21, rue Gambetta aux Minimes (78), tél. 950-02-02.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux qui sont éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Deux mois	78 F
Deux mois et demi	97 F
Trois mois	113 F
ÉTRANGER (taux normale) :	
Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	103 F
Deux mois	138 F
Deux mois et demi	172 F
Trois mois	205 F
EUROPE (taux) :	
Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F
Deux mois et demi	220 F
Trois mois	263 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation des abonnements et les frais de livraison des journaux demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnés, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés au règlement correspondant, dans une enveloppe au moins portant leur départ, en indiquant les noms et adresses en lettres manuscrites.

UNE MAISON D'HABITATION

à Brie-Comte-Robert (77)

16, rue Général-Leclerc, Comp. au rez-de-chaussée à m. s. de l'axe w.-c. ; au 1^{er} et 2^e ét. à ch. max. Chauffage central au gaz, buanderie, installée. S.G.E. JARDIN derrière la maison. CONT. TOT. SUPERF. 600 m².

LIBRE - M. à P. : 80.000 F

S'adresser à la S.C.P. d'Av. J. Segrestin et G. Le Foyer Collignon, 21, bd Strasbourg Paris-10^e (75-31-21) ; M^{rs} Girard, syn. 69, bd St-Germain, Paris.

DROIT DE CHASSE

Domaine de LA CROIX

MISE A PRIX : 25.000 F

S'ad. au Not. les amateurs devront se faire connaître, au plus tard le 24 JUIN.

ADJUDIC. Etude de M^{rs} Henri OLIER, notaire à BEAIS, tél. : 404-50-17, le 29 JUIN 1978, à 15 h., la MAIRIE de DOUÉ (41)

VENTE aux ench. au Palais de Just. de LYON, le 29-JUIN 1978, à 13 h 30

à CHAMELET (Rhône)

- 1) PROPRIÉTÉ BOURG 11 pièces. MISE A PRIX : 75.000 F
 - 2) MAISON 10 pièces, dépendances, parc. MISE A PRIX : 22.500 F
 - 3) MAISON 11 pièces, jardin. MISE A PRIX : 22.500 F
 - 4) BATIMENT partie habitation Jardin. MISE A PRIX : 28.000 F
- Parcelle 3.333 m². M. à P. 2.200 F. Parcelle 8.150 m². M. à P. 3.000 F. Rens. M^{rs} Decors, avoc. 40, r. Servient, Lyon-3^e (80-21-09) ; M^{rs} Collignon, 10, r. de Castries, Lyon-2^e (87-54-85).

Prix

● Bourses de la Fondation de la vocation. — Les jeunes Français de dix-huit à trente ans qui possèdent une « authentique vocation » peuvent bénéficier d'une bourse, qui sera attribuée en décembre par la Fondation de la vocation. Vingt-six bourses d'un montant de 12 000 francs seront accordées cette année. Un « Prix littéraire de la vocation » sera en outre remis à un auteur âgé de dix-huit à trente ans ayant publié au moins un livre (roman, nouvelle ou poésie) exclusivement dans une maison d'édition française. Ce prix est également de 12 000 francs. Les candidatures doivent être adressées au secrétariat de la Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris.

Circulation

● Le pont de Maisons-Alfort-Joinville, dans le Val-de-Marne, sera interdit à la circulation automobile à partir du 3 juillet en raison de travaux importants concernant en particulier les parties métalliques détériorées, la réfection de la dalle et l'éanchéité. La direction départementale de l'équipement a prévu des déviations par les ponts de Créteil et de Charenton.

Religion

● L'association CREDO organisée avec les Amis de Jeanne d'Arc une journée de prières à Domrémy, le samedi 24 juin, sous la présidence de M. Michel de Saint-Pierre, avec le concours de M. Pierre Vignon, président des Amis de Jeanne d'Arc, qui donnera une conférence.

Inscriptions : CREDO, 20, passage des Récolètes, 75017 Paris, jusqu'au 10 juin au plus tard (joindre une enveloppe timbrée).

Le Monde

Service des Abonnements
3, rue des Mathis
75457 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4297-2

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 265 F 404 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
285 F 590 F 735 F 764 F

(par mandats)

I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 325 F 510 F

II. - TUNISIE
120 F 240 F 300 F 460 F

Par voie aérienne
Taux sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (tous chèques) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) exclusivement sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

Dit par la S.A.R.L. Le Monde.
Gérant : Jacques Fauret, directeur de la publication, Jacques Savignat.

Le Monde

Imprimerie de « Le Monde »
3, rue des Mathis
PARIS-IX^e

Le Monde

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 2747.

Le Monde

REALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2097

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Va au fumoir avant de se mettre à table. — II. Siège très fragile : Ses visions étaient plutôt macabres. — III. Voyage en chemise ; Pronom. — IV. À droite de l'entrée ; Train rapide. — V. Chevres de maître ; Se couche quand il a la tête lourde. — VI. Quelque part du côté de l'Épiphane ; Souffrir de délicats à louchements. — VII. Est sur le pavé. — VIII. Conjonction ; Traverser la campagne de Caen. — IX. Point monocromes. — X. Tenir qu'encre très jeune, il salt déjà ce qu'il vertira. — XI. Se livrer à des répétitions.

VERTICALEMENT

1. Se glisse dans le tuyau de l'oreille ; Titre abrégé. — 2. En marbre ; Double une limousine. — 3. Sont atteints d'une maladie incurable ; Plus d'une fois remis sur le métier. — 4. Oie saute ; Vigilant quand ils sont petits. — 5. Pronom ; Se laissent souvent prendre au jeu. — 6. Abréviations ; Outrages en passant. — 7. Légères, par définition. — 8. Démenti anglais ; C'est exactement la moitié de l'Europe ; Etui. — 9. Dépend de Troyes.

Solution du problème n° 2096

Horizontalement

I. Génés ; Apt. — II. Odonat ; Al. — III. Clefs. — IV. Livret. — V. ONU ; Erabe. — VI. Tirs ; Is. — VII. Tsar ; Ré. — VIII. Al ; tort. — IX. Belles ; Eu. — X. Bêe ; Cab. — XI. Estourbie.

Verticalement

1. Goulot (cf. « fiasco ») ; abbé. — 2. Ed ; Initiées. — 3. Nœucure ; Let. — 4. Er ; Sall. — 5. Sacre ; Ecu. — 6. Tiers ; Tsar. — 7. E.S.E. ; Ro ; ES. — 8. Pai ; Bière. — 9. Tassés ; Tuni.

GUY BROTTY.

Voici po
facile lo



TWAE
No.1 sur l'A

صحة من الامم

تكونا من الأصل

Voici pourquoi tout est plus facile lorsque vous allez aux USA par TWA.

Le personnel est particulièrement attentionné. Il y a plus de 150 agences TWA aux Etats-Unis pour vous informer ou vous aider en cas de besoin.



Nos horaires sont pratiques. Nous mettons à votre disposition un grand choix de vols quotidiens à destination de ces aéroports internationaux et des correspondances pratiques pour 38 villes des Etats-Unis. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.

NEW YORK	12.00
NEW YORK	15.00
BOSTON	13.45
WASHINGTON	14.00
CHICAGO	13.45
LOS ANGELES	11.40
SAN FRANCISCO	12.00

Notre service en première classe est imbattable: vous disposez de tout l'espace que vous pouvez souhaiter, les sièges sont de véritables fauteuils et la cuisine est digne d'un grand restaurant.



Nous assurons un service 747 quotidien vers New York. Nous n'avons rien négligé pour votre confort. Nos 747 comportent moins de sièges que ceux des autres compagnies pour vous permettre de voyager dans les conditions les plus agréables possible. Et vous découvrirez bientôt sur nos vols une décoration intérieure nouvelle, originale et plaisante.



Le service à bord est superbement efficace. Nous estimons que notre personnel est le meilleur qui soit. C'est naturel. Mais cet avis est partagé par la plupart des voyageurs, ce qui est plus important, car TWA transporte sur ses vols transatlantiques réguliers un plus grand nombre de passagers qu'aucune autre compagnie.

L'aéroport de New York est exclusivement réservée aux seuls passagers TWA. Nous attendons beaucoup de visiteurs cette année aux Etats-Unis et la plupart d'entre eux atterriront à New York. N'oubliez pas que seule TWA vous réserve les avantages d'une aéroport spécialement conçue pour ses passagers.



Pour tous renseignements, contactez votre Agent de Voyages ou TWA tél. 720.62.11

TWA

No.1 sur l'Atlantique

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,19	OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,41
IMMOBILIER	10,00	11,44	DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
AUTOMOBILES	30,00	34,32	IMMOBILIER	20,00	22,88
AGENDA	30,00	34,32	AUTOMOBILES	20,00	22,88
PROP. COMM. CAPITALAUX	80,00	91,52	AGENDA	20,00	22,88

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux

diplômés d'études supérieures

(ou terminant leurs études en 1978)

ayant la nationalité de l'un des deux pays suivants :

maroc - côte d'ivoire


et dégagés des obligations du Service National.

Des postes de haut niveau sont proposés à de jeunes diplômés de cycles longs universitaires, scientifiques ou Grandes Ecoles. Après une formation de base d'une année, la Compagnie leur confiera la responsabilité du développement d'une part importante de ses affaires locales, avec le titre d'ingénieur Commercial ou d'ingénieur Technico-Commercial. Les candidats devront pouvoir prétendre à une activité de premier plan, alliant, dans un rôle de Conseil auprès des Administrations et des Entreprises, une excellente technicité à des qualités de contact à haut niveau.

Les candidats(tes) enverront lettre et C.V. détaillé à l'une des adresses ci-après, selon leur résidence actuelle.

Agences IBM : o Maroc : BP 487 - Casablanca. o Côte d'Ivoire : BP 964 - Abidjan.

ou à Monsieur RONSIN - Direction des opérations extérieures
38, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS



intel international

Intel - one of the leading microcomputer and semiconductor companies in the world - continues to expand the European organization. In our Marketing Department in Brussels we have immediate openings for

Application Engineers

with microcomputer experience

In this position you will be responsible for the customer- and sales-support by designing Software and Hardware, conducting seminars and customer visits.

You should have experience in the design and implementation of both Hardware and Software products. Also detailed knowledge in one of the following areas is necessary:

- Software for industrial control
- Computer or peripheral architecture
- High level Software languages.

As you will have frequent customer interface throughout Europe, your knowledge of English as well as French or German is essential.

If you are interested in expanding your career with the most advanced microprocessor technology, then join the team at Intel.

Send your application to:
Intel International
Parc Seny
R. du Moulin à Papier 51
Bte 1
B-1160 Brussels

Ingénieur Confirmé

Adjuvants pour Béton

Nous renforçons notre implantation à l'exportation et créons un poste d'INGÉNIEUR TECHNO-COMMERCIAL CONFIRMÉ.

Agé de 35 ans, ce spécialiste des revêtements de sols industriels assure la promotion et la vente d'une gamme d'adjuvants pour béton et de produits pour sols industriels auprès de grandes entreprises.

Poste basé à Paris. Il faut prévoir 40 % de déplacements à l'Étranger.

Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 829 M à notre Conseil

EMPLOI **centor** → 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

WIDIA FRANCE

recherche pour son département exportation

Délégué Commercial

pour prospection et vente en Algérie auprès de clientèle acquise, (outils et plaquettes en carbure de tungstène).

Expériences tournage et fraisage indispensables.

Connaissance de la vente et du marché appréciée.

Adresser C.V. et photo à WIDIA (FRANCE) 7, rue de Logelbach 75847 Paris Cedex 17.

Importante Entreprise de BATIMENT - T.P. - ROUTES recherche pour ses chantiers

OUTRE-MER acheteur

Responsable de l'ensemble des achats (budget très important de pièces détachées et matériaux de construction), il devra posséder une expérience confirmée du poste dans des pays d'Outre-Mer.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo récente sous référence 23/02 M à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OLI TRANSMETTRA

NOTRE GROUPE multinational et en expansion

spécialisé dans la vente de Biens d'Équipement et de consommations durables

30 FILIALES - 2 MILLIARDS DE C.A. recherche pour renforcer ses équipes de

DIRECTION

2 Cadres

Diplômés H.E.C. - ESSEC - E.S.C.P.

ayant une expérience professionnelle effective de 5/8 ans environ.

Première affectation dans une Filiale d'Afrique francophone.

Intéressantes perspectives de développement de carrière en poste d'exploitation ou d'état-major en France ou en Afrique.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 67.118.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

chef de la comptabilité

CAMEROUN

SOFIBEL, complexe industriel et forestier, filiale du groupe BECOB, recherche pour le Cameroun un HOMME DE PREMIER PLAN, justifiant d'une solide expérience (environ 10 ans). C'est également un praticien en matière de trésorerie.

Il serait souhaitable qu'il connaisse l'AFRIQUE NOIRE pour y avoir déjà travaillé, et possède le D.E.C.S. complet

Directement rattaché à la Direction Générale, ce cadre présente de réelles aptitudes au commandement.

Rémunération et avantages adaptés à l'importance du poste, mais également aux conditions d'expatriation.

Toutes les candidatures seront analysées avec discrétion. Les C.V. sont à adresser avec photo à

BECOB FRANCE
38, rue Brunel 75017 PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche

couple psychologue et psycho-sociologue

niveau maîtrise minimum, parlant anglais ou arabe pour enquête 18 mois MOYEN-ORIENT Conditions intéressantes.

Adresser C.V. et photo à AXIAL PUBLICITE, 91, Faubourg Saint-Hippolyte, 75008 PARIS. Rappeler sur l'enveloppe la référence 730.

Association de viticulteurs et négociants en vins français recherchent leur premier

DIRECTEUR

pour organiser et diriger leur bureau de vente récemment établi aux États-Unis.

Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise de la langue anglaise et une très large connaissance des vins français.

Une expérience de la vie aux U.S.A., sinon une connaissance du marché des vins aux États-Unis serait un grand avantage.

Rémunération de base garantie plus participation liée aux résultats.

Lieu de travail Centre/Mid-west U.S.A. Age: 30 ans minimum.

Ecrire sous le numéro 7427, « le Monde » Publ., 5, rue des Salettes - 75227 PARIS-9.

COMPLEXE MINIER AU NIGER

recherche pour lui confier la responsabilité de ses unités d'acide sulfurique.

UN INGÉNIEUR INDUSTRIE CHIMIQUE

Diplômé E.N.S.I., A.M.,... et possédant 3 ans au moins d'expérience professionnelle. Son engagement sera suivi d'une formation assurée par la société, avant sa prise de fonction.

Vie en famille. Logement gratuit. Ecole. Loisirs. Nombreux avantages sociaux. 2 mois de congés par an.

Ecrire avec C.V. sous référence : CONTACT à

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI

Pour firme allemande HAMBURG

Dessinateurs

Place stable avec période d'essai. Départs prévus à fin juin et fin juillet.

Adresser C.V. à ELP, 110, boulevard Gabriel-Péri, 9240 MALAKOFF. Téléphone : 725-74-30.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9.

College Saint-Benoît P.K. 30, KARAKOY, ISTANBUL (TURQUIE) demande professeur homme licencié français. Contrat type.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU NIGER (ZONE FRANÇ)

Filiale d'un très important Groupe Français (8 000 personnes) recherche pour son usine de concentration.

UN CHEF DE DEPARTEMENT TRAITEMENT MINERAIS

Il faut un ingénieur Grandes Ecoles ou E.N.S.I. ayant de préférence opté pour une spécialisation génie chimique.

Son expérience sera celle d'un homme de production dans une industrie de process du type hydrometallurgique, pétrochimie ou sidérurgie. Il aura au moins 35 ans.

Contrat terme. Avantages et garanties Expatriés. Scolarisation des enfants assurée jusqu'en fin de Troisième.

Ecrire avec C.V. sous référence S.T.M. à

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI

GESTION PREVISIONNELLE du PERSONNEL

GABON

Une très importante société de service public gabonaise (1400 agents) dont l'expansion annuelle est de 20% crée le poste de CHEF DE DIVISION GESTION PREVISIONNELLE du PERSONNEL.

La mission générale de ce cadre consistera à adapter le potentiel humain aux besoins actuels et futurs de l'entreprise.

Il devra être en mesure d'appréhender simultanément les problèmes techniques (organisation de l'entreprise, contenu des postes) et humains (évaluation des besoins, recrutement, formation, suivi de carrières).

Formation supérieure (ingénieur ou similaire) doublée de connaissances et de l'expérience de la gestion du personnel de tous niveaux.

Position cadre supérieur. Rémunération en rapport. Logement meublé. Congé 2 mois/10 mois. Avantages habituels expatriés. Résidence Libreville. Possibilités scolaires.

Adresser C.V. détaillé s/réf. 89801M à: Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Élysées 75008 Paris.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS OUTRE-MER, ÉTRANGER

Canada, Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, H. et F. toutes professions, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens demandés par des spécialistes : MIGRATIONS (serv. T 40), 3, r. de Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

Importante entreprise de T.P. recherche pour un de ses grands chantiers

OUTRE-MER ingénieur-mécanicien

EXPÉRIMENTÉ

pour la gestion d'un important parc de matériel de T.P. Qualités de gestionnaire indispensables.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 23/01 M à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OLI TRANSMETTRA

GESTION 2000 pour BRESIL Barrage hydraulique

INGÉNIEURS

ELECTRICIENS H.T. GENIE CIVIL

Esupérieurs, centrale, soustages. Envoyer C.V. à GESTION 2000, 103 rue La Fayette, 75010 Paris.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES: 296-15-01

emploi région

CHEF DE PRO

pour une usine moderne de fabrication spécialisée dans l'exécution à froid des...

INGÉNIEUR

responsable de l'entretien

Chef des services

Lancement-ordonnance

Gestion des stocks

INGÉNIEUR CHIMISTE

pour une usine de développement expérimental de services pour et la fabrication de...

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

pour une usine de développement expérimental de services pour et la fabrication de...

مكتبة الامم المتحدة

سكزا من الأصل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne 43,10	La ligne T.C. 43,10	ANNONCES ENCADREES	La m/m col. T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44	OFFRES D'EMPLOIS	24,00 27,45
IMMOBILIER	30,00	34,32	DEMANDES D'EMPLOIS	5,00 5,72
AUTOMOBILES	30,00	34,32	IMMOBILIER	20,00 22,88
AGENDA	30,00	34,32	AUTOMOBILES	20,00 22,88
PROP. COMM. CAPITAUX	20,00	21,52	AGENDA	20,00 22,88

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DE PRODUCTION

pour une société moderne de fabrication mécanique en grande série, spécialisée dans l'extrusion à froid des métaux.

Notre client fait partie d'un important groupe Suisse. Son entreprise est implantée en Moselle et occupe actuellement cent vingt personnes.

Nous cherchons pour la position mentionnée ci-dessus un

INGÉNIEUR PROFILÉ

responsable de l'ensemble de la production

Les exigences : Une formation d'ingénieur des Arts et Métiers • Age minimum 35 ans • Allemand parlé indispensable • Capable de diriger du personnel • Sens de la gestion industrielle et des responsabilités • Au moins dix ans d'expérience, dont plusieurs années dans une position de cadre

Notre client vous offre, outre une grande indépendance, des conditions d'emploi généreuses. Les personnes intéressées sont priées de nous envoyer leur offre avec curriculum vitae, épreuve d'écriture, photo, copies de certificats et présentation de salaire. Nous nous mettrons volontiers en rapport avec elles dès réception de leur candidature.

AG FUER PERSONALBERATUNG, TALSTRASSE 20, 8001 ZURICH, SUISSE
TEL. 01/221 36 56

STÉ TUBAUTO

(filiale de VALLOUREC) route de Metzberg 5500 JOIGNY

spécialisée dans le façonnage des tubes et la construction des portes de garages, recherche pour son bureau d'études outillage.

UN DESSINATEUR ETUDES 1

Formation minimum : Brevet ou baccalauréat de technicien construction mécanique.

expérience de quelques années en conception d'outillage (presses, déformation à froid, etc.) scripte.

Ecrire avec C.V. et présentations au 20 rue de la Poste de JOIGNY.

Chambre Régionale d'Agriculture recherche

DIRECTEUR

INGÉNIEUR AGRONOME

Après 10 ans de moins de 45 ans, rémunérés selon expérience, fonction de coordination entre Chambre d'Agriculture et services Administration régionale.

Adresseur C.V. sous référence n° 7 75129 M. Régis - Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRANDE BANQUE SPECIALISEE RECRUTE POUR SUD-EST GUYANE FRANÇAISE

- Soit diplômés géographes (I.E.S.C.A.E., I.E.P., St. 404) ;
- Soit expérience 2 à 3 ans Attachés Commercial(e).
Les personnes intéressées nous tempérament ont été être tourné vers action et négociation

Adresseur C.V., photo + présent, 20 V.C.
41, avenue de Toulon, 13008 MARSEILLE.

GRUPE EUROPEEN EN MATERIEL SANITAIRE recherche

UN CHEF DE VENTE REGIONAL

NORD FRANCE pour :

- stimuler et contrôler un réseau d'agents multi-cartes,
- gérer un portefeuille de clients,
- coordonner les activités sur le terrain,
- promouvoir les ventes par son action directe.

A ce poste, nous voyons un homme possédant :

- une expérience similaire de plusieurs années,
- une connaissance approfondie des grossistes en matériel sanitaire et/ou électrique-électroménager,
- le désir de progresser rapidement au sein d'une société en pleine expansion sur toute l'Europe.

Veillez adresser votre C.V. détaillé manuscrit à
SYNERGIE K.E. - Réf. P. Morel
10, rue Barbette 75003 Paris

Chef des services Lancement-ordonnancement

Gestion des stocks

Une entreprise renommée, produisant en grandes, moyennes et petites séries, des matériels électriques, désire faire évoluer son service lancement-ordonnancement/gestion des stocks, comprenant 30 personnes, afin de répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

Le cadre expérimenté intéressé par cette mission analysera le système en place et y apportera les modifications et perfectionnements nécessaires, en liaison avec les autres services et en particulier l'informatique.

Ce poste, basé dans une grande ville universitaire de l'Est, corrépond à un gestionnaire rigoureux, excellent organisateur et bon animateur de son équipe. Des perspectives d'évolution sont possibles à moyen terme.

sélé CEGOS Adresseur lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23501/M SELE-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

offre à Nice, au Siège de la filiale française et des Etats Majors Européens un poste d'

INGENIEUR ANALYSTE

SA MISSION : implantation, développement et entretien de systèmes de gestion à usage interne.

SES MOYENS : utilisation de puissants moyens d'informatique centralisés ainsi que des produits Texas Instruments d'informatique distribuée.

SON AVENIR : progression dans l'organisation des systèmes de gestion

carrière dans les autres départements logiciels

carrière dans les départements utilisateurs des systèmes de gestion

garantie d'une entreprise réalisant une croissance moyenne annuelle de 20 %.

SON EXPERIENCE : 3 ou 4 ans d'informatique de gestion dont 2 comme chef de projet

connaissances soutenues de l'OS/370

connaissances précises en gestion acquises en formation initiale ou complémentaire.

Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V., photo, présentations, salaire, date de disponibilité sous réf. EDP/678/611 à Mme LE GUET - T.I.F. - B.P. N° 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél. (83) 20.01.01

Appareillage Electrique

Chef des services techniques fabrication

Une entreprise réputée, en progression dans sa branche : appareillage électrique en grandes, moyennes et petites séries, renforce son service méthodes et industrialisation qui comprend 80 spécialistes qualifiés, répartis en plusieurs secteurs (automatisation, usinage, moulage, montage, outillage, entretien travaux neufs).

Elle désire confier à un Ingénieur grande école, ayant au moins quelques années d'expérience industrielle, créatif, bon gestionnaire et bon animateur, la direction de l'ensemble de ces services et la responsabilité de leur évolution, en fonction du plan de développement de la société, qui pratique la DPO.

Ce poste important, offert dans une entreprise bien gérée, se situe dans une grande ville universitaire de l'Est et comporte des facilités de logement.

sélé CEGOS Adresseur lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23500/M SELE-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Nous sommes une entreprise d'importance nationale, au fort taux de développement, exploitante de services publics (distribution d'eau, assainissement...), et nous recherchons un :

INGÉNIEUR CHIMISTE

ayant de solides connaissances en chimie de l'eau, disciplines complémentaires et annexes.

Nous souhaitons pour ce poste, une formation G.E. Université ou équivalente complétée par une expérience réussie d'une dizaine d'années dans une activité similaire.

Une disponibilité rapide sera un avantage.

Le poste est basé en nos laboratoires centraux dans une ville moyenne de l'Ouest de la France. Solde mensuel de déplacements en métropole et à l'étranger.

La rémunération, attractive, sera fonction des compétences acquises et du potentiel présenté par le candidat.

Les candidatures seront traitées confidentiellement à Paris.

Adresseur C.V. man. photo et prêt à n° 68.142
CONTRASSE Publications, 20, avenue de l'Opéra, 75004 PARIS CEDEX 01.

L'INSTITUT LAUE-LANGEVIN GRENOBLE

organisme de recherche scientifique franco-allemand - bilingue avec 40 agents env. - recherche

CHEF DU GROUPE ACHATS et MAGASIN

Responsable du groupe Achats et Magasin, organisation et coordination des activités du groupe de 10 à 15 membres. Contrats et études du marché.

Plusieurs années d'expérience dans le domaine de achats au niveau de responsabilité, si possible dans l'industrie privée.

Bonne connaissance du marché anglais et allemand. Capacité de négociation en anglais indispensable.

Salaire brut annuel entre 30 000 et 40 000 F. + primes, remboursement frais de voyage et de déménagement. Retraite complétée.

Adresseur C.V. manuscrit au Chef du Personnel, Institut LAUE-LANGEVIN, 150X centre de St. 3802 GRENOBLE CEDEX, FRANCE.

MANURHIN GROUPE MANURHIN recherche

INGENIEURS des VENTES

Répondant au profil suivant :

- expérience dans le domaine de la métrologie ou de la machine-outils ou de l'outillage de précision
- expérience confirmée de la vente à l'échelon international
- bilingue français-anglais - allemand apprécié.

Possibilité de promotion rapide pour candidats de valeur.

Adresseur lettre de candidature manuscrite avec CV à M. DORGET - MANURHIN SA 10, rue de Soutz 68200 MULHOUSE.

Importance Entreprise de TRAVAUX PUBLICS (Construction de réseaux électriques de toutes natures, Installations Electriques Industrielles, Génie Civil) recherche pour étoffer les activités GÉNIE CIVIL de ses Directions Régionales

ingénieurs débutants

auxquels seront confiés des responsabilités progressives sur ses chantiers (conduite de travaux, gestion financière, relations clientèle...).

Les postes à pourvoir, situés sur l'ensemble du territoire français comprennent à des diplômes d'Écoles telles que Centrale, T.P., I.N.S.A. ou équivalent.

Envoyer C.V. détaillé, photo et présentations sous la référence 465 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Cabinet en Gestion du Personnel
397 rue Pasteur - 75013 Paris

Pour notre expansion nous recherchons :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

dépendant directement du Directeur Général, il sera chargé :

- d'assurer la fonction financière de l'entreprise (services comptabilité, relations bancaires, trésorerie) ;
- de promouvoir les outils de gestion existants (budgets, tableaux de bord...) ;
- de s'occuper de mettre en place un équipement informatique.

LA RÉMUNÉRATION OFFERTE EST DE 90.000 F. Le poste est à pourvoir dans la région lilloise. Les perspectives de développement personnel, liées aux projets de l'entreprise et à la jeunesse de l'équipe de direction (34 ans de moyenne d'âge), rendent cette fonction particulièrement attractive, cette fonction conviendrait à un jeune candidat (28 ans minimum) pouvant justifier d'une expérience dans la profession soit dans un cabinet, soit obligatoirement dans une P.M.E. en qualité de Chef de Service.

La formation souhaitée : titulaire du D.E.C.S., diplômé d'une école de commerce (option comptabilité) ou équivalent.

Env. votre C.V. man. et photo à S.A. SOVAPP, 1, r. du Commerce, B.P. 13, 51350 CORMONTREUIL.

LES LABORATOIRES DAUSSE recrutent un

DÉLÉGUÉ MÉDICAL

sous le secteur ARDECHE - DROME HAUTES-ALPES

Nous recherchons des candidats possédant le baccalauréat, série C ou D. De préférence de jeunes diplômés licenciés en sciences ou pharmacie.

Notre laboratoire est l'un des plus importants de France et il est doté d'un centre de recherches de très haut niveau.

Nous offrons :

- un salaire rémunéré de 6 semaines à la date du 29 août ;
- une formation continue des délégués médicaux ;
- un salaire motivant et évolutif en fonction de la valeur de nos collaborateurs.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à M. SIBBALDU, Laboratoire DAUSSE, 4, place Delibes, 13008 MARSEILLE.

Société de transformation de produits végétaux et fabricant de mélanges pour son abricot social et Let-et-Garance, recherche

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL POUR REGION AQUITAINE

Compétences en marketing souhaité. Env. n° 7 9255 A Réaumur-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Contrôleur de gestion

Nous sommes une société de 2.000 personnes, 500 millions de chiffre d'affaires. Filiale d'un important groupe français. Nous sommes situés en Pays de Loire à proximité du bord de mer.

Nous souhaitons renforcer notre comptabilité de gestion et recruterons pour cela un assistant au responsable des services comptables et financiers.

Vous avez au moins 28 ans, votre formation comptable vous a permis d'acquiescer le DECC, votre expérience professionnelle d'au moins 3 ans vous permet d'être maintenu un excellent professionnel de la comptabilité générale et de la fiscalité.

Vous serez la responsabilité de la comptabilité générale et serez le garant de l'exactitude et de la ponctualité des différents travaux comptables. Cette fonction doit déboucher sur celle de contrôleur de gestion.

Adresseur C.V. manuscrit, présentations et photo à n° 20.333, F.A. S.V.P. 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, qui transmettra.

Construction électrique

Chef des Ventes

Une entreprise industrielle renommée dans le domaine de l'appareillage électrique, offre à un excellent amateur de ventes, homme d'action et de contacts, de prendre la direction de la moitié de son réseau de ventes « province ».

Basé au siège, à STRASBOURG, il anime sur le terrain des équipes d'ingénieurs technico-commerciaux et représentants, est responsable, sur son territoire, de la mise en place et du contrôle de la stratégie commerciale de l'entreprise, et du développement des ventes auprès de la clientèle, publique et privée, grossistes, installateurs, constructeurs.

La rémunération, fixe pour l'essentiel, est en rapport avec les exigences du poste.

sélé CEGOS Adresseur lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23503/M Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

كندا من الأصل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne 43,00	La ligne T.C. 48,15	ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col. T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44	OFFRES D'EMPLOIS	24,00 27,45
IMMOBILIER	30,00	34,32	DEMANDES D'EMPLOIS	5,00 5,72
AUTOMOBILES	30,00	34,32	IMMOBILIER	20,00 22,88
AGENDA	30,00	34,32	AUTOMOBILES	20,00 22,88
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52	AGENDA	20,00 22,88

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Région Rhône-Alpes - Nous sommes une très importante société, filiale d'un des tout premiers groupes Industriels français. Nous recherchons pour un de nos établissements de production (plusieurs milliers de personnes) un cadre comptable de très haut niveau qui se sente sollicité par une région agricole, l'intérêt du poste offert, des perspectives d'évolution, et nous lui confierons la fonction de

CHIEF DES SERVICES COMPTABLES

Votre formation supérieure a été acquise dans une Grande Ecole et vous l'avez complétée sur le plan comptable. Vous avez une dizaine d'années d'expériences professionnelles - métallurgie, chimie, sidérurgie... - qui vous ont permis de couvrir l'ensemble des problèmes comptables dans des contextes industriels à structure complexe. Votre tempérament de manager s'est déjà exprimé dans la direction de services importants. Vous avez une haute idée de votre fonction, mais vous êtes aussi persuadé que la Comptabilité est au service de l'entreprise. Vous dirigerez les services comptables (35 personnes, dont 2 cadres) sous l'autorité du directeur d'usine et en liaison avec le Chef des Services Comptables de la Société. Votre mission consistera à assurer l'ensemble de la fonction depuis la tenue des comptabilités (en assurant la sincérité des comptes) jusqu'à l'information sur les éléments de gestion (prix de revient, inventaires, valorisation des stocks, prévisions et résultats budgétaires). Vous aurez à vous intéresser particulièrement à la reforme complète de la comptabilité industrielle, et à la mise en place de procédures affinées concernant l'ensemble de la présentation des résultats.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5219 M.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

Nous sommes des conseils de direction, spécialisés dans la recherche de cadres par voie d'annonces et nous prolongeons nos actions dans le sens de la valorisation des ressources humaines. Nous sommes une jeune entreprise, mais notre ambition est grande et réaliste. Nous recherchons d'autres professionnels pour enrichir notre équipe et notre approche. Ils participeront directement d'une manière originale à nos résultats. Notre propre extension et le soutien du groupe de consultants internationaux Laugery & Assoc. - Eurosearch Consultants nous permettent d'intégrer dès maintenant de

NOUVEAUX ASSOCIÉS

Vous êtes à même d'assumer très vite des responsabilités complètes, c'est-à-dire d'être l'interlocuteur crédible et reconnu des dirigeants qui nous confient la recherche de leurs proches collaborateurs. Votre potentiel, votre présence, votre connaissance des entreprises vous permettent d'engendrer et d'entretenir un courant d'affaires. Vous êtes un professionnel de notre activité, vous êtes un cadre d'entreprise très intéressé par notre métier. Nos perspectives vous motivent?

Ecrivez-nous sous réf. 5218 M.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Nous sommes un constructeur français de matériel informatique de gestion (ordinateurs de bureau, facturiers). Notre chiffre d'affaires en progression constante est le reflet de notre dynamisme commercial et de notre volonté de fabriquer des produits fiables et répondant aux besoins de l'utilisateur. Nous sommes amenés à rechercher notre

Vous êtes ingénieur de formation et vous avez acquis une solide expérience de la fabrication de produits électroniques et si possible dans le secteur informatique. Nous vous confierons la responsabilité de notre développement technique; vous animerez, pour le réaliser, une trentaine de personnes (recherche, développement, fabrication, stocks). Vous aurez le souci constant des améliorations technologiques à apporter à nos produits dans une optique qualité, coût et délai au travers du dialogue que vous saurez instaurer avec notre Direction Commerciale. Un Comité de Direction jeune mais réfléchi vous attend.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6216 M.

ATTACHÉ DIRECTION EXPORT

Notre société, membre du Club des Entreprises Performantes, est le leader mondial de la cheminée d'appartement. Notre division exportation, en très forte expansion, réalise 35% du chiffre d'affaires global et recherche pour intensifier son action dans plusieurs pays étrangers un

Vous aurez la responsabilité du développement de nos ventes sur les pays qui vous seront attribués, par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires que vous animerez au plan commercial et technique. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur ou équivalent, vous parlez couramment allemand et si possible anglais et vous avez une solide expérience de la vente à l'exportation de produits, de préférence d'équipement du foyer ou de second œuvre.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 3610 M.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

31, rue de Lisbourg - 75008 PARIS.

PUPITREUR DOS

Recherches pour SNIP- J.J. candidat DUT en INFORMATIQUE

PUPITREUR DOS

Sur IBM 70/145 DOS-VS POWER VS

— Degrés D.M. si possible, Poésie, math., — Averages sociaux.

Tel. pour R.V. 778-86-26.

Société équipée de 4 X 340 et de 1 X 28125 rech.

PUPITREUR DOS

DOS V.S. POWER

Se prés. I.L.E. 22, r. Voltaire, Paris-19^e à partir de mardi 12, de 14 h. à 20 h.

A.T. 3 ELECTRONIEN

DAUT, ou équivalent, informatique et vente Développement télévisés.

Tel. 722-46-72.

Pour missions étrangères courtes et longues durées Société recherche

AGRONOME

Tous secteurs

ECR. n° 704 1574 Règle Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ADÉ-COMPTABLE

DACTYLO débutante

écrite avec C.V. + A.G.C.D. 32, rue de la Victoire, PARIS-9^e

AMERICAN SCHOOL OF PARIS BEERS

TEACHER

OF FRENCH LANGUAGE (80% to 100% time)

min. 2 years full time experience speaking 5 to 12 years children Using A.V. materials preferably C.R.E.D.I.F. Starting September. Bilingual french mother tongue imperative.

Apply in writing only, with C.V., photo, two professional references to: Headmaster's Office, A.S.P., 41, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud

DO NOT PHONE

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES

demande

TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTROMECANICIEN

titulaire B.T.S. et diplôme D.N.

Le candidat devra posséder de solides connaissances en électromécanique en vue de l'exploitation et de l'entretien de machines moyennes et hautes tensions. Il sera responsable du bon fonctionnement, depuis le poste de livraison jusqu'aux alimants en passant par les groupes convertisseurs. Il devra surveiller les projections et les liaisons depuis le dispatching central.

Horaires décalé 3x8 y compris week-end.

Ecrire avec C.V. Service du personnel ACCÉLÉRATEUR LINEAIRE Bât. 200 91400 ORSAY

MÉDECIN (ÉTÉ 78)

titulaire D.M. ou D.M.G. parlant couramment italien, pour travaux régulation à Paris.

Env. C.V. à T. 06.114 M Règle-Pressé, 85 bis, r. Réaumur 75002.

Le C.E.S.A. (H.E.C., I.S.A., C.F.C.)

est chargé d'une mission de recrutement de professeurs de gestion à temps complet, ayant une formation supérieure et une expérience pédagogique et d'entreprise.

DISPONIBILITÉ : SEPTEMBRE 1978

Il recherche :

- Des professeurs capables de promouvoir l'innovation et le changement dans les domaines de la gestion et de la technologie ;
- Des professeurs de gestion axés sur les problèmes de création, d'animation et de formation ;
- Des professeurs spécialisés en :
 - INNOVATION MANAGERIALE ET INDUSTRIELLE**
 - D'ENTREPRISES DE TABLE HUMAINE**
 - AFFAIRES INTERNATIONALES**
 - FINANCE COMPTABILITÉ CONTROLE**
 - MARKETING**
 - SCIENCES HUMAINES**
 - SYSTÈMES ET RÉSEAUX INFORMATIQUES**

Tous les candidats devront avoir une bonne connaissance théorique et pratique de leur discipline.

Ils travailleront en équipes dans des projets pluridisciplinaires de recherche et d'intervention en entreprise.

Ils développeront une pédagogie active et en situation.

Adresser curriculum vitae et photo au **C.E.S.A.**
1, rue de la Libération, 78350 JOUY-EN-JOSAS

Cartier

Nous recherchons le directeur de notre magasin de la rue de la Paix.

Sa responsabilité est engagée autant au niveau des objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité, qu'au niveau de la qualité d'accueil de notre clientèle.

A titre personnel il a un rôle de représentation important.

L'homme à qui nous confierons le plus grand de nos magasins a une solide expérience de l'animation d'équipe. Son métier, même très différent du nôtre, lui a donné une longue habitude de la clientèle à haut pouvoir d'achat.

Il parle anglais couramment.

Les personnes que cette proposition intéresse sont invitées à envoyer rapidement leur dossier sous référence DM 643 M à SEFOP qui les en remercie.

7, rue Lincoln, 75008 PARIS.

AUDITEUR INTERNE OPERATIONNEL 90 000 +

Au sortir d'une Grande Ecole de Commerce, vous avez fait vos premières armes dans un cabinet anglo-saxon où, pendant deux ans, vous vous êtes familiarisé avec les techniques d'audit.

Aujourd'hui, vous désirez intégrer une société importante et participer aux travaux d'une équipe de haut niveau chargée par la Direction d'apporter des recommandations permettant d'améliorer la gestion et l'organisation des différents secteurs de l'entreprise.

Résolument tourné vers la recherche de l'efficacité, vous voulez "vendre" vos recommandations et les voir appliquées.

Naturellement, vous considérez qu'une fois vos preuves faites (environ 2 ans), vous vous verrez confier des responsabilités dans d'autres secteurs de l'entreprise.

Si vous vous reconnaissez dans cette description, nous vous serions reconnaissants d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 2941 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra les candidatures.

responsable bases de données

Chargé de la conception, de la mise en place et de la maintenance des systèmes de gestion de bases de données et de télétransmission en étroite relation avec les services Projets, Exploitation et Systèmes.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Informaticien de haut niveau, âgé au minimum de 30 ans, ayant déjà pratiqué le SYSTEME I.M.S. et possédant de réelles qualités d'animateur et de coordinateur au sein d'une équipe informatique.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la référence 467 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Valenciennes - 75015 Paris

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

X, TELECOMM, SUPAERO, SUPLEC, ENSI

Débutants ou quelques années d'expérience pour travaux d'études et développement dans le domaine des équipements avioniques utilisant les techniques : hyperfréquences (soudabilité), circuits logiques et analogiques.

Possibilité de carrières intéressantes au sein du groupe.

Adresser C.V. + photo et lettre manuscrite, au Service du Personnel THOMSON Division Avionique 88, avenue Pierre-Brossolette, 92040 MALAKOFF. Il sera répondu à toutes candidatures.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE TELEVISION

La Direction de la Qualité d'une des premières sociétés de distribution, implantée à Paris, recherche un **TECHNICIEN** connaissant très bien la technique de la télévision couleurs.

Ce technicien fera partie d'une équipe chargée d'évaluer les produits devant être commercialisés dans la chaîne, et de rédiger les rapports correspondants.

Si vous avez 30 ans environ, un B.T.S. en électronique, et si vous avez une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un bureau d'études ou en tant que technicien de maintenance, adressez votre curriculum vitae manuscrit et précisez vos prétentions à No 68118 CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 03, qui transmettra.

ENTREPRISE DYNAMIQUE REGION PARISIENNE

recherche

INGÉNIEUR

Spécialiste MÉCANIQUE-HYDRAULIQUE

Pour assurer fonction DIRECTION TECHNIQUE. Expériences plusieurs années. Qualités principales requises : - créativité et sens prospective. Evolution rapide possible vers DIRECTION GÉNÉRALE.

Adresser C.V. et prétentions à : S.J.P.F. - 22, rue La Fayette, 75001 PARIS.

PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS FRANCE

recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICIENS et INGENIEURS

de maintenance

ayant de très bonnes connaissances de la mini et de la péri-informatique, anglais lu et parlé.

Postes à pourvoir PARIS et Province

Adresser C.V. à : PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS TOUR ANJOU - 33, quai National 92800 PUTEAUX

Trésorerie sans frontières

Parce que nos activités de service sont largement tournées hors de l'hexagone, le chef de notre service trésorerie doit être rompu aux aspects internationaux du métier.

Nous ne lui promettons pas un poste de tout repos. Les problèmes du court terme d'une grande société aux filiales nombreuses (C.A. supérieur à 1 milliard de F) existent, le plus souvent pressants et difficiles. Le fonctionnement de notre trésorerie doit être amélioré : gestion en date de valeur, optimisation des circuits de paiement, etc... Du travail stimulant en perspective.

Votre solide formation supérieure, votre expérience de plusieurs années dans une fonction semblable en entreprise ou dans une banque, votre bonne connaissance de l'anglais vous donnent des atouts; ce n'est pas suffisant; il faut aussi que vous releviez le défi.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront votre candidature avec la plus totale discrétion; écrivez-leur sous référence 782 120 M en précisant les groupes avec lesquels vous souhaitez ne pas être mis en relation.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

ANALYSE NUMERIQUE
MIT INFORMATIQUE
INGENIEURS
SPECIALISTES
ANALYSES PROGRAMMEURS
PREPARATEUR
chef des services comptables
OFFRES

كذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADRÉES	Le m² col.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	29,19	OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
IMMOBILIER	10,00	11,44	DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
AUTOMOBILES	30,00	34,32	IMMOBILIER	20,00	22,88
AGENDA	30,00	34,32	AUTOMOBILES	20,00	22,88
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52	AGENDA	20,00	22,88

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

La filiale française d'**OWENS CORNING FIBERGLAS**
LEADER MONDIAL DE LA FIBRE DE VERRE
recherche pour son
Service Commercial
ESSEC, ESC, INGÉN. CHIMISTE, INSA, A.M. ...
pendant couramment anglais, possédant au moins
de bonnes bases d'allemand.
Le candidat devra des stages de formation. Il se
vera confier la responsabilité d'un secteur de
clientèle industrielle extrêmement variée à visiter,
entendre et développer. Contacts à haut niveau.
VOYAGES EN FRANCE ENVIRON 10 % DU TEMPS
Equipe restreinte, jeune, très dynamique. Large
autonomie des vendeurs dans leur secteur avec
solides appuis techniques et commerciaux. Méthodes
de travail efficaces, modernes. Poste formation.
La fibre de verre est un produit à la technique
avancée dont les applications, sans limite, se
développent rapidement.
AVENIR : l'implantation croissante de la société
en Europe sur un marché porteur permet une
évolution de carrière certaine à un jeune collabora-
teur ayant acquis une parfaite connaissance des
produits et des marchés.
Env. avec C.V., photo et présentations au réf. 2381 M
63, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Désignation assurée.

Recherches
DES TECHNICIENS
niv. BT, DUT, BTS Electron.,
1 ou 2 ans d'exp. TTL et CMOS.
Fonctionnement en SAV
très rapidement.
Envoyer C.V. + présentations,
réponse assurée sous 10 jours.
Séjour à l'usine 25, place
G. Eiffel, 94548 Rungis Cedex.

INGÉNIEURS
ELECTRONIQUES P. II
28 ans environ - 1) Pour ins-
taller systèmes informatiques
calculatrices, Expr. hardware,
anglais et écrit obligatoire.
2) Pour étude et développement
circuits logiques, à partir syn-
thèse fonctionnelle. Expérience
souhaitée 4-5 ans labo études.
Diplômes homologués.
Téléphone pour renseignements :
293-34-01.

I. D. E.
mécanisme permet
les candidats téléphoner
les 12 et 13 juin

6 DÉLÉGUÉS
CONSEILS
Cette opportunité est à
saisir par des hommes
LIBRES rapidement, AMBI-
TIEUX ET DYNAMIQUES.
Ils seront formés et assistés
pour s'intégrer dans notre
équipe d'experts et assistés
vous disposez voiture +
salaire mensuel 10,000 avec
M. MALET au 86-74, 17, rd
de Cretel, 94-SAINTE-MAUR.

Comptabilité au sommet
Plusieurs années dans un cabinet spécialisé ont fait de vous un expert-
comptable confirmé. La pratique de l'audit vous a également permis
d'apprécier la qualité d'un plan et de procédures comptables. L'utili-
sation d'un outil informatique vous est devenue familière.
Aujourd'hui, l'opportunité vous est offerte d'enrichir encore cette
expérience chez nous, dans un grand établissement financier spécia-
lisé. Notre Comptabilité Générale consolide et contrôle une centaine
de comptabilités rattachées; c'est elle qui fait vivre et évoluer notre
plan comptable; c'est elle qui fait autorité quand on parle comptabilité.
Dans le cadre du renforcement de la fonction comptable de
l'établissement, nous voulons confier à deux experts la responsabilité
d'activités nouvelles.
Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront votre
candidature dans la plus stricte confidentialité et vous préciseront
la nature des deux postes; écrivez-leur sous référence 782 122 M.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

DIEBOLD FRANCE S.A.
recherche pour faire face à son expansion
INGÉNIEURS CONSEILS
pour ses départements :
— ORGANISATION et INFORMATIQUE
(BAC D.I.)
— MARKETING INDUSTRIEL
(BAC D.M.)
Notre choix se portera sur des candidats désireux
de s'intégrer dans une équipe de grande qualité
et d'y prendre des responsabilités dans le cadre
d'interventions de haut niveau, et pourvus jusque-
d'une réelle expérience dans une fonction similaire
acquise soit dans une société de conseil, soit chez
un constructeur d'équipements, soit dans une
entreprise industrielle.
Pour ces deux postes, il faut être :
— diplômé d'une grande école ;
— bilingue français/anglais ;
— avoir de solides connaissances en Informatique
et en Gestion.
Envoyer curriculum vitae, photo et présentations à :
DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boétie, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURIE
OFFSHORE PETROLIER
recherche
INGENIEUR
ELECTRICIEN
de haut niveau
Ce poste convient à un ingénieur ayant ac-
quis une bonne expérience dans le domaine
de l'installation, de la mise en service et du
fonctionnement d'équipements électriques
en mer.
Le candidat aura la responsabilité de l'équi-
pe « électricité » au sein du Bureau d'Etudes.
Le poste est en principe un poste sédentaire,
mais le titulaire pourra être amené à effec-
tuer des missions sur chantiers off-shore.
Il devra être bilingue anglais.
Lieu de travail : Saint-Cloud (92).
Envoyer lettre de candidature manuscrite,
C.V., photo et présentations s/réf. 2027M à
PRO/JECTS
12 rue des Pyramides 75001 Paris.

PARIS
DIRECTEUR COMMERCIAL
110 000 F +
Une P.M.L. second œuvre bâtiment en forte
expansion prépare la succession de son
Directeur Commercial proche de la retraite.
A ce poste très opérationnel, il faut un
homme de 35 ans minimum, de formation
supérieure et connaissant les codes de la
vente de bâtiment (négoce et mise en
œuvre).
Il gère sa commercialisation et amène
une équipe compétente. Il aura notamment
à mener à bien un effort de détermination
dès entreprises à contacter vers l'exportation
(anglais demandé).
Les candidats intéressés doivent adresser
leur C.V. sous référence 4.045.
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmet.
Il leur sera répondu très rapidement.

Important constructeur Français
de machines à imprimer
Implantations multinationales
1.300 personnes - C.A. : 200 millions
recherche
pour la FRANCE
DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX
— Propulsion diéselle.
— Négociation clientèle.
— Animation agent provinces Sud Paris.
— Voyages Belgique, Italie, Espagne, Suisse.
— 30 ans minimum.
— Formation commerciale ou technique supérieure.
— Expérience de vente industrielle.
— Anglais et Espagnol ou Italien.
— Rémunération élevée en fonction de l'expérience.
Adresseur C.V. détaillé, photo et présentations à :
DELAX, 136, avenue du Général-de-Gaulle
92522 NEUILLY-SUB-SEINE, sous le n° 200.783.

INGENIEUR
CHIMISTE
Pour permettre à notre société de suivre
l'évolution des besoins du marché en
participant avec nos services techniques
au développement de produits nouveaux
et à l'amélioration des produits existants
Nous souhaitons la collaboration d'ingénieurs
débutants de formation type ENSI, INSA, etc.
Notre entreprise, multinationale d'origine
américaine, impose la connaissance
de l'anglais.
Lieu de travail : banlieue Nord-Ouest de Paris.
Envoyer C.V. avec photo et présentations à
n° 755.891 REGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur
75002 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une organisation privée internationale.
Notre action est essentiellement orientée vers les
pays en voie de développement. Nous créons le
poste de :
CONSEIL EN COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
SI :
— Vous êtes de formation expert comptable ou
équivalent.
— Vous avez une expérience approfondie :
— accrue de préférence dans un cabinet
international.
— de comptabilité analytique ;
— Vous êtes familiarisés avec les procédures anglo-
saxonnes ;
— Vous ne concevez pas seulement votre rôle
comme celui d'un théoricien, mais comme celui
d'un homme de terrain qui dialogue et convainc
plus qu'il n'impose ;
— Vous parlez couramment anglais et si possible
français ;
— Vous pouvez consacrer 50 % de votre temps à
des déplacements à l'étranger.
Nous aimerions vous rencontrer et nous vous
proposons d'adresser un C.V. détaillé, photo et
présentations à :
FORBES ET LORDES - 1 bis, rue de Paradis,
75010 PARIS.

ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE
recherche
DIRECTEUR ASSURANCE QUALITÉ
de formation ingénieur grande école, âgé de
35 ans minimum, parlant couramment anglais,
il doit avoir la connaissance des codes et pro-
cédures nucléaires et une expérience de contrôle
ainsi que de l'assurance qualité.
Adresseur C.V. détaillé et préf. sous réf. 07/78 à :
PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle,
92022 NEUILLY.

R. E. A.
Société Importation matériel électronique
LEVALLOIS
recherche
pour départements composants passifs
et électromécaniques :
2 INGÉNIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX
— aimant responsabilité.
— débutants ou confirmés.
— connaissances commerciale et technique pro-
duits suivants : tubes électroniques, composants
mécaniques, électromécaniques, électroniques,
moteurs, connecteurs, relais, potentiomètres.
Tél. pour rendez-vous à M. BILLIARD 728-11-11.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS FRAIS
recherche
responsable
export
Il aura pour mission de promouvoir les ventes
et d'animer un réseau d'agents.
Ce poste intéresse un candidat possédant une
formation commerciale supérieure et cinq ans
minimum d'expérience de la vente à l'export de
produits de grande consommation.
Une connaissance parfaite de l'anglais et de l'alle-
mand est indispensable.
Résidence : Paris.
Une disponibilité rapide est souhaitable.
Ecrire avec C.V., photo et présentations, sous le
numéro 7.438, « le Monde » Publi-
cité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9^e), qui transmet.

technicien
d'exploitation
L'un des plus importants groupes français d'assurances
recherche un technicien d'exploitation dans la section con-
sultants à répondre les problèmes posés par la réflexion des
clients en exploitation.
De formation DUT, il aura en une expérience minimum de
2 ans dans la section du D.D.S. De bonnes connaissances
en C.I.C.E. D.I.I et V.S.M sont nécessaires.
Lieu de travail : Proche banlieue Sud.
Adresseur C.V., photo et saleté actuel sous la référence
52.817/748 à ADEQUATION, 54, avenue de Verdun -
75116 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche pour Paris
AUDITEURS - STAGIAIRES E.C.
diplômés écoles supérieures de commerce
Niveau D.E.C.E.
AUDITEURS ASSISTANTS
BILINGUES ANGLAIS
COLLABORATEURS
assistants ayant connaissances
COMPTABLES ET INFORMATIQUES
pour missions E.C. + Informatique de gestion
et audits informatiques.
Adr. curriculum vitae détaillé avec présentations, à :
FIDUCIAIRE CONTINENTALE - PARIS
19, rue Clément-Marot,
75008 PARIS.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANÇÉES
Banlieue SUD-EST, recherche
GESTIONNAIRE TECHNIQUE
GRAND PROJET
INGÉNIEUR Grande Ecole, Expérience minimum
de 5 ans, et connaissance des matériels embarqués
souhaités.
Il est responsable de la coordination et du suivi
du développement d'équipements spatiaux embar-
qués de haute technologie.
Les techniques mises en œuvre relèvent de l'élec-
tronique logique et analogique, de l'optique et
de la mécanique.
Les projets sont à traiter au niveau système.
Adresseur C.V. et photo à n° 67.791, Contesse Publ.,
20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANÇÉES
Banlieue SUD-EST recherche
INGÉNIEUR Grande Ecole
minimum E.N.S.I.
Débutant en 2 à 3 ans d'expérience pour service
des approvisionnements.
Chargé de négociations, rédaction, suivi de
commandes importantes et contrats de sous-
traitance.
ANGLAIS parlé et écrit indispensable.
Adresseur curriculum vitae et photo à n° 68.103,
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

La Division d'un Groupe Important
proche banlieue Sud
propose le poste de
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
NOS AVOUS :
— Des produits techniques de haute qua-
— Un marché porteur ;
— Une équipe commerciale performante ;
— Un climat de travail motivant.
VOS AVOUS :
— Ingénieur diplômé (E.C. ou E.) ;
— Quelques années d'expérience ;
— Connaissances de contacts et ouverture d'esprit.
Si vous pouvez trouver le « fit » avec nous
Envoyez C.V. + photo à G. BONNET,
113, rue Mégevand - 92107 MONTREUIL.

POUR LABORATOIRE PHARMACIEN
PHARMACIEN
Responsable du laboratoire de contrôle et de
production, 2 ans d'expérience.
Connaissances pharmaceutiques.
Envoyer C.V. et présentations au
LABORATOIRE MAYOLLI SPINDLER
B.P. 206 - 92305 Essuï-Malmaison

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces
Classées tout texte comportant allégation ou indica-
tions fausses ou de nature à induire en erreur
ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive
s'est glissée dans nos colonnes, nous prions ins-
amment nos lecteurs de nous la signaler en nous
écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT
DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ
recherche
INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS
2 à 3 ans d'expérience pour étudier sous l'aspect
mécanique et technologique DES MATÉRIELS
EMBARQUÉS ET DES PÉRIPHÉRIQUES D'ORDI-
NATEUR (automatismes).
Adresseur cur. vitae et photo à n° 67.793, Contesse
Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

INGÉNIEUR
ENTENTES

IMPE STE INDUSTRIELLE
Premier producteur français
dans une branche
en développement large
et régulier,
recherche
LE CHEF
DE SON SERVICE
INFORMATIQUE
EQUIPEMENTS :
IBM 370 - 225 K
avec unités de disques
330 et systèmes
de transmission OFF LINE
avec 3 filiales à l'étranger.
LANGAGE :
COBOL, JANS et GAP II
Le candidat retenu devra
assurer avec son équipe
l'étude et le développement
d'importants applications
nouvelles.
Lieu de travail : centre de Paris
Adr. C.V. et photo, à n° 42.214,
CONTESSE Publ.,
20, av. de l'Opéra, Paris 1^{er}

Proche banlieue Ouest, Société importante, recherche
CADRE HAUT NIVEAU
pour assister la Direction Générale
en matière de gestion commerciale et financière
CETTE IMPORTANTE FONCTION CONSISTE A :
— concevoir et administrer des programmes d'approvisionnement dans une
perspective pluriannuelle
— organiser et entretenir des relations à niveau élevé avec l'Administration
ou celle de la production
— et la Direction d'importantes entreprises.
Ce poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, ayant des bases
solides en droit, sachant bien rédiger et pratiquant l'anglais.
En outre, il devra posséder une expérience administrative ou de gestion ap-
profondie ainsi qu'être capable de créer et d'entretenir d'excellents contacts
humains aussi bien à l'intérieur de l'entreprise qu'avec ses partenaires.
Rémunération importante - Poste d'avenir pour un homme de qualité.
Les candidats intéressés voudront bien adresser une lettre manuscrite avec
C.V., photo et présentations sous référence 2387 M à
Jean ponacchia conseil
149 Rue St-Honoré - 75001 Paris

SOCIÉTÉ PRODUITS LUXES INTERNATIONALE
recherche
UN CHEF DE PRODUIT JUNIOR
— Expérience bijouterie, joaillerie indispensable ;
— Anglaise souhaitée ;
— Libre rapidement.
Envoyer C.V., présentations, photo à n° T. 8.182 M,
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75003 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,10
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADRES	24,00	27,46
OFFRES D'EMPLOIS	5,00	5,72
DEMANDES D'EMPLOIS	20,00	22,88
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Jean Thouard s.a.
recherche à Paris
pour son département locaux commerciaux un

**COLLABORATEUR
CADRE EXPERIMENTE**

Pour créer et développer un nouveau service orienté vers la négociation de locaux commerciaux, magasins, boutiques de standing.

De formation grande école commerciale, il aura acquis par exemple en tant que Directeur Commercial d'une Société de Promotion Immobilière l'expérience de l'organisation de la vente et de la négociation.
Rémunération de l'ordre de 100.000 F.

Ecrire avec CV détaillé sous réf. 13.323 à
Brigitte PRESSARD

plein emploi
10, rue du Mail 75002 Paris

Entreprise 450 personnes
300 millions C.A. en développement constant
recherche le

**RESPONSABLE
de ses services
comptable
et informatique**

Dépendant directement du Secrétaire Général il est chargé de la comptabilité générale, budgétaire et de la paye.
Il collabore à l'établissement des plans de Trésorerie.
Il est en outre chargé de développer l'utilisation des moyens informatiques.

Possédant une expérience confirmée dans ces domaines, il a une formation E.S.C. - D.E.C.S. ou équivalent.

Le poste est à Paris et la rémunération... est motivante.
Si vous êtes intéressé, adressez C.V. détaillé et présentations à Monsieur GENET 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.

**SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES**
Banlieue SUD-EST

recherche pour
important projet relevant
des techniques de la télévision

**1) GESTIONNAIRE TECHNIQUE
GRAND PROJET**

2) INGÉNIEURS
Formation GRANDE ÉCOLE
(ENSI minimum).

Le gestionnaire technique devra avoir entre 5 à 10 ans d'expérience technique, un sens excellent de l'organisation et des responsabilités.

Adresser C.V. et photo à n° 67.797, CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui transmettra.

ICL

Pour son Siège situé à CLAMART

**CHEF DES SERVICES
COMPTABLES**

LE POSTE :

- Préparation des rapports financiers périodiques pour la Direction FRANCE et la Direction Mondiale.
- Préparation des budgets et autres outils de gestion.
- Restructuration des Services Comptables et Contrôle de gestion.
- Animation d'une équipe de 18 personnes.
- Relations avec les Services Commerciaux.

LE CANDIDAT :

- Doté d'un potentiel élevé.
- Formation supérieure de gestion.
- Niveau minimum D.E.C.S. (ou équivalent étranger).
- Compétent et pratiquant la comptabilité anglo-saxonne.
- Avoir une bonne connaissance de la comptabilité informatique.
- Anglais courant.

LA CARRIÈRE :

- Salaire à débattre.
- Le choix du candidat tiendra compte de sa mobilité géographique et de son aptitude à assumer des responsabilités supérieures ultérieurement.

Adresser C.V., photo et présentations au Service du Personnel - B.P. 38 - 92142 CLAMART CEDEX

MERLIN GERIN

recherche pour son département
de REALISATIONS D'ENSEMBLES
à LEVALLOIS

ACHETEUR

pour négociation, passation et suivi des commandes concernant des matériels et des équipements destinés aux installations industrielles réalisées principalement à l'exportation.

Ce poste conviendrait à ingénieur diplômé Grande École ayant quelques années d'expérience dans la fonction. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit à MERLIN GERIN, Service du Personnel, B.P. 142, 92202 NEUILLY/SEINE.

Une des plus importantes sociétés américaines de construction industrielle recherche pour sa filiale située dans la région de Lille un :

ASSISTANT CONTROLLER

Dépendant du Directeur Financier et collaborant avec lui pour l'ensemble de ses responsabilités, il sera plus particulièrement chargé du reporting, de la comptabilité analytique et de la supervision des budgets.

Ce poste conviendrait à une personne diplômée de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, E.S.C.P...) et de niveau DECS, ayant acquis une expérience minimum de cinq ans dans un cabinet international d'audit ou dans une société anglo-saxonne.

La personne retenue devra avoir une parfaite connaissance écrite et parlée de la langue anglaise. Elle devra faire preuve de rigueur et d'efficacité et démontrer un potentiel important de développement. La rémunération sera en rapport avec l'importance de la fonction.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et présent. à Christian Nguyen, 2, avenue Montaigne, 75008 PARIS, sous référence 71.834. Discretion assurée.

POUR VENTE

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
Société banlieue Sud Paris recherche

**INGÉNIEURS
TECHNICO COMMERCIAUX**

Diplômés Grande École, débutants ou deux à trois ans d'expérience.
Connaissance anglais souhaitée.

Envoyer C.V. et présentations sous réf. 5.970 à P. LICHOU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
(8000 personnes)

- leader dans sa branche d'activité en France
- fortement implantée sur le marché international

recherche pour :

REGION PARISIENNE

**INGÉNIEUR
bureau d'études**

Cette opportunité permettra à un jeune ingénieur A. et M. ou équivalent de confirmer une première expérience de 2 années environ acquise dans la conception de machines outils ou études en mécanique de précision.

Nous vous remercions d'envoyer sous No 67933, CONTEXSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Banque internationale Opéra
recherche
dans le cadre de son développement informatique

**jeune diplômé
informatique**

Profil du candidat recherché :

- école d'ingénieurs (option informatique), ou maîtrise d'informatique,
- première expérience professionnelle appréciée,
- connaissance base de données souhaitée,
- une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable

Adresser CV détaillé et présentations, sous réf. 1.200, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE
Banlieue Sud-Ouest de Paris

TECHNICO-COMMERCIAUX
pour la vente de produits destinés à
l'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Ce poste implique le goût des déplacements fréquents :

- sur les sites de recherche pétrolière,
- dans des régions telles que le Texas-Orient, le golfe de Guinée ou la mer du Nord.

Il est destiné EN PRIORITÉ à des TECHNICIENS (D.U.C., B.T.S.) ou Ingénieurs, CHIMISTES, JEURS CRIBATAIRES.

Adr. lettre man. avec C.V. détaillé en précisant la rémunération souhaitée sous la réf. 602 à : Crechens Dauphiné, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
à PARIS (8^e) recherche

CHEFS DE GROUPE
Experts Comptables
Expérience audit 5-7 ans.

RESPONSABLES DE MISSION
Enseignement supérieur.
Expérience audit 3-4 ans.

ASSISTANTS - RÉVISEURS
Enseignement supérieur.
Débutants.

Adresser curr. vitae, photo et présentations sous référence L314 à P. LICHOU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

**SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
SIEGE SOCIAL PONTOISE**
recherche

**1 JEUNE TECHNICIEN
COMMERCIAL**

Diplômé de l'enseignement technique supérieur et connaissant parfaitement les moteurs thermiques.

Il sera responsable du lancement d'une nouvelle distribution de moteurs américains sur l'ensemble de la France puis de la mise en place d'un réseau régional de distribution.

Il dépendra directement de la direction générale.

Nombreux déplacements en France. Anglais lu et parlé souhaités. Possibilités de responsabilités importantes rapidement.

Ecrire avec photo C.V. et prêt. s/ réf. 6278 à P. LICHOU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

AUDIT
CABINET INTERNATIONAL
Recherche

**JEUNES DIPLOMES
DE GRANDES ÉCOLES
COMMERCIALES**
(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons une formation aux techniques d'audit par cours, stages, travail auprès des clients et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats de DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae détaillé (de préférence avec N° de téléphone) à :

Coopers & Lybrand
Boite Postale 481-08 - 75086 Paris Cedex 08

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa

DIRECTION INFORMATIQUE

INGÉNIEUR

Il participera à la conception et à la réalisation de systèmes informatiques orientés TEMPS RÉEL.

Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans lui aura permis d'acquérir de solides connaissances en SOFTWARE MINI.

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 72069 V
17, rue du Docteur Lasek
94300 VINCENNES qui transmettra.

**SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES**
Banlieue recherche son

**RESPONSABLE
GESTION INDUSTRIELLE**

dont la mission sera :

- avec l'aide du bureau des méthodes et du bureau d'ordonnement de :
- planifier l'activité des moyens techniques ;
- gérer l'industrialisation des produits ;
- participer aux choix des sous-traitants et les assister techniquement.

Le candidat retenu sera un INGÉNIEUR DE GRANDE ÉCOLE (ENSI minimum).
Âgé de 30 ans minimum.

Adresser curriculum vitae et photo sous n° 67.789 à CONTEXSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

THOMSON-CSF

POUR NOS ÉQUIPES D'INSTALLATIONS
ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Les candidats devront avoir quelques années d'expérience comme ingénieur système. Ils auront une bonne connaissance de l'anglais et seront disponibles pour des

SEJOURS A L'ÉTRANGER

Adresser C.V. avec références à
Division Travaux Exécutés Serv. du Recrutement,
34, boulevard Ornano - 93304 SAINT-DENIS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS PATE - 91290 BRETONNY S/ORGES

recherche

INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
(ESE, ENSAE, ENSEIHT, INPG, ISEN...)

Formation de base électronique.
Bonne connaissance souhaitée en techniques digitales, expérience logicielle minis et mise en œuvre de microprocesseurs pour systèmes automatisés digitaux évolués. 3 à 5 ans expérience industrielle souhaitée.

Anglais parlé important.

Adresser C.V. manuscrit Direction du Personnel.

INTERSUB
Services sous-marins pour l'industrie pétrolière
recherche

pour ses services de Recherche
et Développement de Bangia

1 INGÉNIEUR-SYSTÈMES
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR
MINIMUM 2 ANS EXPERIENCE

- Calcul scientifique.
- Traitement de mesures physiques.
- Exploitation temps réel et temps différé.
- Sur calculateurs embarqués et gros ordinateurs.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V., photo et présentations à :
INTERSUB - DEVELOPPEMENT
6, rue le Corbusier, S11C 305
94388 RUNOIS

IMPORTANTE BANQUE AMÉRICAINE
cherche

CAMBISTE
POUR SA SUCCURSALE DE PARIS

Le candidat devra avoir un minimum de 5 ans d'expérience avec une connaissance complète du marché des changes international.

Il devra être parfaitement bilingue français-anglais. Rémunération en rapport avec l'expérience.

POSITION CADRE

Ecrire à n° 68.230, CONTEXSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE PARIS-8^e
recherche

**ADJOINT AU RESPONSABLE
du SECTEUR CRÉDITS
IMMOBILIERS AUX PROMOTEURS**

Le candidat recherché devra avoir une connaissance technique et juridique des opérations immobilières.

IL ASSURERA :

- Les contacts avec les entreprises et les investisseurs ;
- L'étude et le suivi des concours aux opérations immobilières et aux entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.
- ANGLAIS EXIGÉ ;
- Âge 28 ans minimum ;
- CLASSE IV ou V.

Les candidats intéressés adresseront leur candidature sous réf. 8341 à SPERAR, 12, rue J.-Jaures, 92097 FUREAUX.

ABSOLUE DISCRETION ASSURÉE.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET RÉALISATION**
IMPORTANTES ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche pour son Siège de PARIS
(très proche banlieue Sud)

EMPLOYÉ (EE)

Pour service contrôle factures et mandatement particulièrement au courant des révisions de prix et des systèmes des taxes.

Adr. C.V. et prêt. réf. 5967 à : P. LICHOU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

**CONSTRUCTEUR
DE FOURS MÉTALLURGIQUES**
recherche

INGÉNIEUR
pour CONCEPTION, VENTE et RÉALISATION
de ses installations

- bases éprouvées en thermique et métallurgie ;
- capacité de réussir dans les négociations techniques et commerciales ;
- sens rigoureux de la gestion des contrats.

Ecrire à Promo Top, 59, rue d'Amsterdam Paris (8^e), qui transmettra.

*Nous prions instamment nos
annonceurs d'avoir l'obligeance
de répondre à toutes les lettres
qu'ils reçoivent et de restituer aux
intéressés les documents qui leur
ont été confiés.*

offres d'emploi

**SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES**
Banlieue SUD-EST

**CADRE ADMINISTRATIF
ou INGÉNIEUR de GESTION**

BANQUE PARISIENNE
SIEGE & BUREAUX FINANCIÈRE IMPORTANT

recherche pour renforcer
son cadre d'exploitation

Cadre d'Exploitation

**RELEVÉS COMMERCIAUX
POUR L'EXPORTATION**

**SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES**
Banlieue SUD-EST

INGÉNIEUR

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

**COMPTABLE
PRINCIPAL**

سكينة بن لالاح

EN ILE-DE-FRANCE

UNE ANCIENNE H.B.M. DANS LE XIII^e ARRONDISSEMENT

Briques de misère

Paris-XIII^e. 18, rue Brillat-Savarin, « la Brillat », comme on dit ici, c'est derrière ses hautes grilles vertes, une cité H.B.M. (habitation à bon marché) vieille de cinquante ans, d'est aussi une sorte de bidonville en plein cœur de la capitale, tant il est vrai qu'un bidonville se définit plus par sa population que par son type de logement. Dans ces immeubles de briques rouges qui s'alignent le long de rues où traînent bouillottes brisées et papiers gras, tous les éléments des excès s'accroissent.

Les écoles, ce sont ces familles étrangères qui occupent 1/3 des logements de la cité, alors qu'elles étaient seulement quelques-unes voici plusieurs années; ce sont aussi les familles françaises, émigrées, chômeuses et (trop) nombreuses, et bien que le coût semble accablant, elles ne sont pas les seuls à souffrir, et leurs conséquences: la mauvaise qualité des logements, l'absence d'équipements, la dégradation physique de quelque trois cents appartements, plus que cela et plus durement ressenti par les habitants: « la Brillat » est progressivement devenue un ghetto dans un îlot sort pas.

Ces habitations bon marché consistaient au début du siècle en pas de salles de bains, pas de chauffage, pas d'ascenseurs. Chez les N... des Tunisiens, onze personnes vivent dans quatre pièces, en dépit du salaire du mari (2 800 F) et des allocations familiales (2 500 F), la famille n'a pu obtenir un logement plus grand dans une cité H.B.M. par exemple, car les allocations familiales ne comptent pas dans le revenu. L'humidité est telle sur les murs de la façade que la pluie se déverse tous les trois mois et que une fenêtre pourrie ballote des vitres depuis un an malgré les visites à l'office H.B.M. Il n'y a pas de chauffage et le frigo en pile sèche à la fenêtre, ce qui a valu une amende de 100 F, car c'est interdit par le règlement.

Les B... sont tous les deux en chômage, le travailleur à l'épave à la gare d'Austerlitz, puis on les a licenciés. Ils n'ont pas toujours reçu d'indemnité, et les allocations familiales de leurs

quatre enfants ne leur ont rien versé depuis des mois, car « ils étaient en grève ». De logement en logement on retrouve la même et indéfectible pauvreté. Ils sont unanimes, les habitants de la cité, à dire qu'ils ne resteraient pas une minute de plus s'ils avaient le choix et vous remercient inlassablement pour vous faire visiter « les fils électriques pourris de la chambre des enfants », « l'appartement vide qui a été muré car les habitants y vidaient leurs poubelles », « les fils du téléphone arrachés, les interrupteurs cassés », ils assurent même que « des rats se promènent dans un escalier ».

Voici quelques mois, l'office a décidé de réhabiliter la cité, les bâtiments ont été revus et repeints, une circulaire demandait aux habitants s'ils étaient favorables à l'installation d'un chauffage et d'une salle de bains a fait le tour de la cité, mais beaucoup d'habitants ont répondu car « cela avait augmenté le prix des loyers, qui ne dépassent pas 100 F par mois ».

La qualité des logements n'est pas seule en cause: il n'y a pas « la Brillat » un seul équipement collectif. « J'ai ici six cents poubelles qui n'ont pas un bac à sable, pas un brin d'herbe et qui n'ont théoriquement pas le droit de jouer au ballon », explique le gardien, barboté derrière une cloison vitrée. « L'année dernière, lors des travaux dans la cité, les ouvriers ont apporté du sable, les grosses se sont précipitées dessus pour jouer avec, mais aujourd'hui ils n'ont plus rien ».

Des tout-petits qui « traînent dehors de 7 heures du matin à 11 heures du soir », des cambriolages, des vols, des agressions qui se multiplient, ainsi qu'en témoigne le cahier de réclamations, le mal de vivre de la cité est plus profond encore. « La pauvreté exacerbe tous les sentiments, explique une assistante sociale, soutenue dans son affirmation par le gardien, la moindre étincelle et c'est l'explosion, la bagarre, les pleurs et les bouteilles qui volent, les vitres qui descendent. La police vient ici tous les jours », et personne ne peut dormir avant 2 heures du matin, heure à laquelle une treve s'établit pour quelques heures.

Envies d'enfants

Les « grands moyens » financiers et « naturels d'arrimage » ne peuvent pas s'épanouir dans la cité de ce quartier social? Il semble bien, au contraire, que l'évolution constante dans les cités H.B.M. au cours des dernières années se retrouve ici à son paroxysme. Phénomène irréversible et sans doute incurable, la cité est devenue un ghetto en dehors duquel on ne peut s'aventurer. L'assistante sociale, qui a essayé d'amener les enfants jouer au parc Montsouris, a dû renoncer à son expédition. « Les petits prennent les jouets des autres enfants parce que cela leur fait plaisir et nous avons dû quitter le parc », chassés par les parents de famille.

Les enfants de « la Brillat » ont été expulsés du centre sportif voisin... parce qu'ils venaient de « la Brillat », de même qu'ils ont dû renoncer à participer aux activités de la maison des jeunes « parce qu'ils chahutaient et ne se comportaient pas comme les autres ». Presque tous les enfants de la cité sont en classe de rat-

travage. Signe visible et ultime de cette exclusion: un grillage vient d'être érigé pour séparer la cité Brillat-Savarin de sa voisine. C'est sans doute là le drame des logements « sociaux ». Les marginaux s'accroissent, ceux qui ne le sont pas n'ont qu'un seul objectif: partir, et lorsqu'ils y parviennent ils sont remplacés par d'autres marginaux. « Lorsqu'une famille parisienne me demande un logement, affirme l'assistante sociale, j'envoie quinze lettres aux offices H.B.M., mais je sais que cela ne servira à rien: en banlieue ou à Paris, le problème demeure intact tant qu'elle aura pas les moyens de sortir de sa marginalité sociale et culturelle. Les enfants de cinq ans que je rencontre dans ces cités, je les retrouverai à seize ans employés à pousser des caddies dans les supermarchés, car on est marginal de père en fils ».

Brillat-Savarin, la cité où les enfants n'ont pas d'avenir... MARIE-CHRISTINE ROBERT.

NOMADES, DEUX FOIS NOMADES

Pas de halte à Grigny pour les gens du voyage

Il y a quelques jours à peine, les nomades de Grigny dans l'Essonne, ont été expulsés de leur campement. Au petit matin, sans rien demander à personne; et en laissant femmes, enfants, chiens et chats dans leurs vieilles caravanes; laissant seulement derrière eux deux carcasses de voitures sans roues, les vitres brisées.

Dans le quartier de la Grande-Borne à Grigny dans l'Essonne, on respire et on n'espère qu'une chose: ne plus voir revenir les familles de ceux que l'on appelle « les nomades » à défaut de classification sociologique plus précise et plus juste. Ce sont là mêmes que l'on a subis sans les connaître. Sans pouvoir vraiment savoir qui ils sont, comment ils vivent.

Compréhension puis dégradation des rapports

Il y avait, il est vrai, plus d'un an qu'ils étaient installés sur deux des parkings qui entourent la cité. On y a dénombré jusqu'à une centaine de caravanes, ce qui devait bien faire cinq cents ou six cents personnes. Au début, il y eut apparemment un peu de compréhension. A la Grande-Borne, cité H.B.M. parmi les plus modestes, les minorités raciales et sociales ne manquent pas qui peuvent mieux accueillir ces gens du voyage.

Mais bien vite vinrent les problèmes de voisinage, puis d'hygiène. Un parking n'est pas un terrain de camping, rien n'y est prévu pour accueillir d'éventuels visiteurs. « Nous avons plusieurs fois été expulsés », raconte M. Claude Vasquez, « j'ai eu au moins plus particulièrement chargé de ces problèmes ».

A Grigny, on est en tout cas prêt pour raconter ces groupes d'adolescents qui vagabondaient et qui ramponnaient les enfants du quartier: « Trois autres au bord d'un des parkings et ce fut en quelques semaines une décharge sauvage... »

Dès lors les lettres de protestation s'accumulent sur le bureau des élus. Une instance responsable d'une des écoles du quartier écrit notamment: « Les abords de l'école et le plateau d'évolution sont jonchés d'ordures, de débris et d'ordures de toutes sortes (...). Les enfants des classes allant en éducation physique ne sont plus en sécurité (...). De plus, certains adolescents essaient de provoquer les élèves au passage en les insultant, en les insultant. » Ragots dénonciateurs? M. Vasquez considère que non. « Je n'ai pas rencontré d'arguments racistes », dit-il.

Même problème pour tous

Quoi qu'il en soit, le débat imprevu mais plébiscité des nomades, sans doute directement motivé par l'agressivité grandis-

sante manifestée par la population locale à leur égard, ne résout rien. On ne savait pas d'où ils venaient: « Certains du parking de l'hippodrome d'Evry qui aujourd'hui est clôturé », dit M. Vasquez. Les autres? « Je ne sais pas. Toujours est-il que Grigny était devenu un point de regroupement ».

On ne sait pas non plus, officiellement, où ils sont allés. C'est du moins ce qui nous a été répondu à la préfecture d'Evry. Mais personne ne doute que là où ils s'installent de nouveau même provisoirement, ils posent des problèmes de même nature dans la mesure où il n'y aura pratiquement rien de prévu pour les accueillir. « Nous, communes, sommes confrontés aux mêmes difficultés », reconnaît M. Vasquez, nous n'avons pas les moyens de les régler alors que nous en subissons les conséquences. « Nous sommes confrontés à tous les jours à la préfecture de l'Essonne, on se contente pourtant de préciser que c'est aux municipalités de faire procéder à l'installation des nomades. Ainsi, on a vu des villes moyennes se renvoyer périodiquement des colonnes de nomades, toujours les mêmes ».

Dans certains départements de la région parisienne, on commence bien à aménager quelques sites de stationnement avec points d'eau et sanitaires. Mais à Grigny on a pris soin d'installer des bornes et des portiques, rendant matériellement impossible toute récupération des parkings, les caravanes ne pouvant plus y accéder. On fait aussi remarquer qu'il n'y a plus de terrains disponibles dans la disposition des nomades. Bref, on répète qu'on ne peut laisser les communes se débrouiller seules.

STEPHANE BUGAT.

SKATEBOARD

DANS L'ILE SAINT-GERMAIN

Les pistes de « Béton hurlant »

Le samedi 3 juin a été inauguré dans l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, un complexe au nom évocateur de « Béton hurlant » consacré à la planche à roulettes (skateboard). Si l'on songe qu'il y a quelques semaines s'ouvrait déjà à La Villette le premier planodrome de France, on ne peut que s'étonner de cet engouement soudain pour un sport importé, il y a moins de deux ans, des Etats-Unis.

La réponse est fournie dans une brochure promotionnelle de la société « Ludis » créée pour la réalisation de « Béton hurlant ». Il est en effet précisé que « les complexes pistes relèvent certes d'un phénomène social — concrétisé par la création d'une Fédération française de skateboard (en décembre 1977), réunissant trente mille skateboarders; (le Monde de 7 janvier et 26 mars 1978), mais que leurs tailles sont à l'image d'une réalité économique actuelle ».

Plus de cinq cent mille planches ont été vendues en France. Les accessoires obligatoires sur les complexes (genouillères, coudières, gants, casque) exigent un budget variant de 400 F à 1 500 F. Outre revues spécialisées, six tirages s'échelonnant de 50 000 à 150 000 exemplaires viennent enfin confirmer l'existence d'une source de profit assuré.

Aubaine supplémentaire pour promoteurs de pistes, le terrain semble abandonné par les autorités municipales. Les interventions de skate « sauvage » se multiplient en province. La met-

rie de Paris, qui avait annoncé dans une brochure du mois de janvier la création de huit emplacements pour la planche à roulettes, en a finalement ouvert quatre, et sur des plans pas toujours inclinés. Enfin, l'expérience originale menée par la municipalité d'Issy-les-Moulineaux — mise à la disposition d'un aquaire pour plancheurs avec équipement prêt et monteur — risque fort de tourner court avec l'installation de « Béton hurlant ».

La concurrence porte sur le nombre de « piscines » couvertes qui servent aux ralentissements de « banks » (rebords inclinés à 40°), de « half pipes » (pistes en forme de demi-cylindre) qui comptent les pistes de « free style », de slalom, ou de saut.

De nombreux contrats en France et à l'étranger (Genève, Genève) sont en préparation. On propose même des planodromes démontables en bois.

Quant aux plancheurs, leur scepticisme est illustré par la simple constatation de l'un d'eux: « Avec les pistes de skate, on va vite et on progresse plus. Mais dans les quartiers, on fait ce qu'on veut... et c'est gratuit ».

B. L.

A LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Les brouillons de Baltard

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris présente une série de documents inédits sur la construction par Victor Baltard des Halles de Paris, documents d'un intérêt exceptionnel qui retiendront l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'architecture du XIX^e siècle.

Il y a maintenant plus de cinq ans que les « parapluies » des Halles, véritable révolution architecturale voulue par Napoléon III, ont cédé la place à un immense chantier largement contesté.

Leur auteur, Victor Baltard, né à Paris en 1805, fils de l'architecte Pierre Baltard, après avoir remporté le Grand Prix de Rome d'architecture, passa cinq années à la Villa Médicis, dont Ingres était alors le directeur, et où le peintre Flaxman fut son condisciple.

Après avoir travaillé à Paris (on lui doit entre autres Saint-Augustin et la mairie du deuxième arrondissement), il fut longtemps à l'étranger, exerçant les arts chargés d'églises de la capitale. Introduit ensuite à la commission qui s'occupait de la construction des futures Halles de Paris, il fut le premier à proposer en février 1845 un premier projet qui recueillit l'adhésion des autorités préfectorales et municipales. Celles-ci le chargèrent alors d'une mission en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Allemagne pour étudier sur place l'aménagement des grands marchés. C'est à la suite du rapport qu'il fit de ses voyages qu'on le nomma, ainsi que Félix Callet, et la première pierre du pavillon n° 3, proche de Saint-Eustache, fut posée le 11 septembre 1851 par Louis-Napoléon Bonaparte, prince-président.

Ce n'est qu'en 1851, et à la demande du préfet Berger, que Baltard et Callet ont pu entreprendre une seconde étude qui fut acceptée, et la première pierre du pavillon n° 3, proche de Saint-Eustache, fut posée le 11 septembre 1851 par Louis-Napoléon Bonaparte, prince-président.

Ce nouveau projet qui prévoyait la construction de huit pavillons en pierre de taille avec quelques éléments de métal, reprit son caractère de nouveauté, et un premier édifice sortit de terre. Il sembla si lourd et si massif que les Parisiens le baptisèrent « le fort de la Halle ». Les présentations s'élevèrent de toutes parts, tant et si bien que, le 3 juillet 1853, les deux architectes reçurent l'ordre de suspendre les travaux. L'empereur, qui avait lui-même ordonné l'arrêt, demanda à Haussmann, qui venait d'être nommé préfet, d'envisager la construction de vastes halles métalliques, de structures légères, à l'exemple de la gare de l'Est, en un mot, de « parapluies » géants.

Un survivant

Baltard, malgré son goût pour des constructions plus académiques, commença à travailler et réalisa dans les dix jours qui suivirent trois projets. C'est une étude où le matériau choisi serait presque exclusivement le métal, et qui avait le mérite d'être la moins coûteuse. Elle obtint l'agrément de Napoléon III. Cet ensemble, où l'emploi de la fonte s'alliait parfaitement à la charpente de fer, et qui comportait quatorze pavillons groupés autour

de grandes nefs, fut entrepris en 1854. Six pavillons situés à l'est étaient achevés en 1857, le corps de l'ouest s'éleva plus lentement et les deux derniers pavillons ne furent construits qu'en 1868.

Tous ont maintenant disparu; un seul a pu être sauvé grâce à l'initiative de M. Roland Nungesser, maire de Nogent-sur-Marne, qui a pu le faire remonter, remettre en état et rapatrier pour y accueillir, désormais, toutes les manifestations culturelles de la ville qu'il administre.

Vrai visage

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris a pu acquérir récemment l'ensemble des plans manuscrits des différents projets dus à Victor Baltard. Ils seront exposés à partir du 16 juin à l'Institut Lamourin, mais un seul document sera exposé: un ensemble de vues, de photographies, de cartes postales, de dessins et de tableaux qui restituent le visage des Halles tel qu'il se présentait au début de leur existence, avec leur petit peuple de marchands au Carreau, de vendeurs de soupe, et d'artistes qui, dans les bistrots, se pressaient autour des pavillons.

Les descendants de Baltard ont communiqué des documents familiaux, les Archives de France ont confié des plans complémentaires, tandis que trois chartrains à tableaux de Canella, provenant du musée Carnavalet, de remarquables photographies de Marville et des vues stéréoscopiques prêtées par Mme Debuisson, des lettres et des coupures de presse, permettent de nous restituer ce « visage de Paris » que nous ne verrons plus, qui appartenait à Zola comme « une office colorée, où s'engouffrent les nourrices du Paris endormi, et où dans les hautes frises du matin, au milieu du grouillement de la foule, s'élevaient des quartiers rouges de viande, des bistrots qui se pressaient avec des éclats d'argent, des montagnes de légumes piquant l'ombre de taches blanches et vertes ».

ANDRÉE JACOB.

« Victor Baltard, projets inédits pour les halles centrales à construction du mardi 13 juin au 28 juillet, et mardi au samedi, 14 à 18 h., entrée libre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, rue Favéa ».

Paris Protection vous propose sur porte existante. 1 serrure de sécurité PICARD. 2 tour de clés 7 points de fermeture. 3 clés à pompe fabrication française. 4 goupes d'acier anti-débrayage. POSE DE LA PORTE DE 2,30m (hauteur) POSE ET DÉPLACEMENT COMPRENSIF. OFFRE EXCEPTIONNELLE 1600 F TTC. PARIS BAIN E.I.J. DEVIS GRATUIT 87 RUE BOCCA, PARIS 13^e

SUIVONS LA Relation de voyage du Lord Macartney à la Chine dans les années 1792, 1793, 1794. CLAUDE MAYBERON AUBIER

L'expérience de régulation de trafic sur les autoroutes d'Ile-de-France le 17 mai, à l'ensemble, été un succès. Le conseil régional de l'équipement a pris la décision de prolonger jusqu'à la fin du mois sur les autoroutes A 6, B 6 et A 10 (au sud) et A 3 et B 3 (à l'est), sur l'A 12 et l'A 13 (à l'ouest), où les gains de temps ont été « plus importants », il sera adopté définitivement à la séance prochaine, comme il l'est depuis 1975 sur l'autoroute Nord, et le conseil régional de l'équipement de l'Ile-de-France donne son so-

Vertical sidebar with various advertisements including 'HOTEL PORT-MAN', 'PAPIS', and 'L'expérience de régulation de trafic'.

Le Monde

équipement

Questions...

Une vraie police des eaux ?

...Réponses

Au moment où les ministres des transports des Neuf se réunissent ce lundi 12 juin à Luxembourg pour examiner les mesures à prendre contre la pollution marine par les hydrocarbures et où, à Paris, les différents ministères mettent au point le plan de prévention demandé par M. Giscard d'Estaing après le naufrage de l'Amoco-Cadix, M. Guy Guernieur, député (R.P.R.) du Finistère, suggère d'appliquer plusieurs dispositions qui forment selon lui, un plan d'action cohérent.

M. Guy Guernieur préside la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'Amoco-Cadix, le groupe de la mer au Palais-Bourbon, et la Commission de la mer au conseil général du Finistère.

« Quels progrès ont été accomplis ces dernières années dans le domaine de la prévention des accidents des pétroliers ?

— Le naufrage de l'Olympic-Bravery, en janvier 1976, à Ouessant, m'avait traumatisé plus encore que celui de l'Amoco-Cadix. C'était un avertissement sans frais, un coup de semonce. Il fallait donc saisir la première occasion pour modifier les lois et règlements en vigueur. Cette occasion se présente avec le projet de loi sur l'immersion des déchets, discuté à l'Assemblée en avril 1976. J'ai proposé trois amendements : deux furent adoptés, qui donnaient notamment davantage de pouvoirs d'intervention au préfet sur les navires présentant un danger. En revanche, le gouvernement refusait ma proposition consistant à empêcher les gros navires de s'approcher des côtes sauf si leur commandant était assisté d'un pilote.

« Que fait le gouvernement aujourd'hui ? Il propose purement et simplement de reprendre ce que je disais il y a deux ans dans mes amendements.

— Faut-il créer désormais un ministère de la mer ? L'autorité à créer doit être interministérielle, proche du premier ministre, avec des pouvoirs de commandement sur les directions des ministères. Personnellement, je pense que cette autorité pourrait être utilement rattachée, sinon au premier ministre, du moins au ministre de l'intérieur, qui a le virus de la sécurité civile.

« En tout état de cause, une telle autorité politique

doit disposer de pouvoirs de commandement, de services et d'un budget.

« Avec un corps de gardes-côtes, comme aux Etats-Unis ?

— A l'évidence, il faut établir une « force de police des eaux » qui serait distincte de celle de la marine nationale. Car il serait dangereux de distraire celle-ci de sa tâche essentielle qui est la défense.

« En revanche, un corps spécial de marins, disposant de bateaux solides mais rustiques, et surtout capables d'être exportés (il y a soixante pays au monde qui sont des acheteurs potentiels) serait la solution la plus judicieuse.

« Appliquer les sanctions contre les pollueurs ou les navires en infraction ?

— On peut le faire, cela dépend de la législation française. Mais, il est beaucoup plus dissuasif d'obliger le navire à rester à quai pendant deux, trois ou plusieurs jours car son armateur subit de ce fait une lourde pénalité financière.

« Et sur le plan international ?

— L'Europe devrait être capable d'adopter une position commune pour peser d'un poids politique déterminant sur les pays producteurs ou consommateurs de pétrole à qui il appartient de prendre des mesures de prévention.

« D'autre part, à l'ère de l'informatique, il serait intelligent de mettre sur pied une agence européenne qui rassemblerait les données des différents plans Polmar dans chaque Etat.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSCHARD.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS

Deux actions prioritaires pour le Massif Central

- Constituer des coopératives de boisement
- Rompre l'isolement hivernal

La délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) a présenté le mercredi 7 juin trois séries d'actions de développement du Massif Central : l'exploitation de la forêt, le premier bilan de la mission des villes du Massif Central et le programme de lutte contre l'isolement hivernal.

Ces travaux ont été mis en œuvre et contrôlés par M. Jean Michardière, ancien commissaire au développement du Massif Central (remplacé dans ses fonctions par M. Bequet), dans le cadre du plan « Massif Central » lancé en septembre 1975 par le président de la République.

À propos de la forêt, M. Michardière a rappelé que la vocation traditionnelle du Massif Central était liée à l'élevage et aux forêts : un des objectifs du groupe de travail, spécialisé sur ce sujet, a été de concilier ces deux activités en général, « orientées de façon distincte pour donner naissance à une forêt paysanne ».

C'est donc une conception nouvelle de la forêt, conception selon laquelle « les propriétaires forestiers ont la conviction qu'un arbre est un végétal dont un agriculteur peut s'occuper ». Cette « forêt paysanne » existe déjà dans les pays scandinaves, où les agriculteurs tirent leurs revenus à la fois de la forêt et de l'élevage.

Autre proposition, qui est liée au plan d'aménagement rural de cette région. Afin d'exploiter de manière plus efficace la forêt, les jeunes agriculteurs et les propriétaires fonciers pourraient unir leurs efforts au sein de « coopératives de boisement », destinées à remédier au handicap que constitue un excès émiettement des terres.

La seconde action a pour objectif de revitaliser le tissu urbain. Les membres de la mission des villes du Massif Central se sont fixé pour objectif de scinder les élus locaux confrontés à des problèmes d'aménagement, en les guidant dans leurs démarches auprès des services administratifs.

Dernier volet : la lutte contre l'isolement hivernal. Chaque année, environ sept cents villages du Massif Central (30 000 personnes au moins) sont isolés à cause du mauvais temps. Inspiré par le « Aïda-101 et la neige cédéra », le groupe d'études sur l'enneigement a engagé des expérimentations dans trois zones-testes, en

présentant aux habitants des communes concernées différentes solutions, que ce soit des aménagements, voire ou l'acquisition de véhicules spéciaux afin de rompre leur isolement, qui dure parfois de nombreux jours.

COLLECTIVITÉS LOCALES

YVOIRE NE JOUERA PAS AU LOTO

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le préfet de la Haute-Savoie a annulé la délibération du conseil municipal d'Yvoire (trois cent trente-cinq habitants), qui avait voté une somme de 336 francs destinée au jeu du loto ; le produit éventuel des jeux aurait été inséré au chapitre des investissements (le Monde du 1^{er} juin 1978). Les conseillers municipaux espèrent ainsi gagner avec la chance ce que la commune ne parvient pas à obtenir en subvention ou en emprunt auprès de l'Etat.

Le préfet estime que « la gestion des biens communaux ne peut pas être liée au hasard » et que « la politique d'une commune ne se fait pas à la roulette ». Il considère enfin que le procédé est contraire aux règles de la comptabilité publique, en l'absence, il n'est pas possible d'identifier le créancier. D'autre part, l'Etat et les collectivités locales ne paient généralement leurs créanciers que sur la base du service fait et non à l'avance, comme ce serait le cas pour le loto.

Le maire d'Yvoire, M. Paul Jacquier, et son conseil municipal ont atteint le but qu'ils s'étaient fixés : faire connaître aux Français les difficultés financières que traversent les petites communes rurales, mais sans réaliser à cette occasion un « coup publicitaire » gratuit. « L'opération loto » du conseil municipal d'Yvoire lui a peut-être, déjà, rapporté « gros ».

C. F.

Crise financière et juridique dans les transports en commun de Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le conseil général de la Haute-Garonne vient de décider, à l'unanimité, de mettre fin au monopole de fait, que détient, dans la grande périphérie de la métropole régionale, la Compagnie toulousaine des transports (C.T.T.).

Cette compagnie comprend à la fois un syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération, que préside M. Léon Eccion, président (P.S.) du conseil général, et une société d'économie mixte des transports toulousains (SEM-TVAT), présidée par M. Pierre Baudis, maire (apparenté P.R.) de Toulouse. Le premier groupe est dominé par la majorité socialiste, communiste et radicale de gauche, la seconde par les élus centristes et modérés.

La C.T.T. est, seulement, une société concessionnaire de la SEM-TVAT et se borne à exploiter le réseau des autobus de la grande agglomération.

L'attaque contre la SEM-TVAT porte sur le déficit de 55 millions enregistré en 1977. Les dirigeants de la C.T.T. se défendent d'en être responsables : les tarifs pratiqués sont inférieurs de 28 % à ce qu'ils devraient être pour réaliser des bénéfices ; ils ont émis en outre le nombre de cartes qui donnent la gratuité totale aux personnes du troisième âge, aux handicapés et aux chômeurs, et les cartes d'abonnement à tarif réduit pour les étudiants et les salariés. Ainsi, l'an dernier, la C.T.T. a reçu 25 millions de compensations au titre des avantages tarifaires et 10 millions au titre de l'union promotionnelle.

M. Baudis rappelle le prix de la rénovation des réseaux de transports en commun de Toulouse, qui se situent en tête des villes de plus de trois cent mille habitants pour le nombre de véhicules-kilomètres offerts par habitant. Le prix de la carte aux Français des difficultés financières que traversent les petites communes rurales, mais sans réaliser à cette occasion un « coup publicitaire » gratuit.

dans l'agglomération toulousaine ; il est de 76 F à Bordeaux, 50 F à Grenoble, 34 F à Lyon, 35 F à Marseille.

Dans un rapport à l'assemblée régionale, M. Tony Roches, le préfet de région, fait judicieusement remarquer que « les difficultés proviennent de la dualité obligatoire de commandement, puisque la SEM-TVAT est propriétaire des installations et que la C.T.T. en a l'usage ». Il propose deux solutions : continuer la concession accordée à la SEM-TVAT pour les lignes interurbaines et donner mandat à son délégué au syndicat mixte de faire de même pour les lignes urbaines ou bien réaliser la concession et charger un mandataire de proposer et de défendre la même politique que le syndicat mixte.

Le conseil général veut mettre fin à la convention conclue le 27 décembre 1973, qui liait la SEM-TVAT au syndicat mixte, ce qui entraînerait la résiliation du contrat. Quant la C.T.T. à la SEM-TVAT, cette opération réalisée, une autre société remplacerait la SEM-TVAT, ce qui entraînerait la mort naturelle de la C.T.T.

Cette solution risque de poser un problème juridique : si les liens sont rompus entre les deux sociétés, un jugement devra être rendu par le tribunal administratif, car le contrat signé en 1972 est valable quinze ans. M. Alex Raymond, maire socialiste de Colomiers, est prêt à aller jusqu'au bout. A son avis, si la SEM-TVAT ou une société nationale, était seule responsable de la gestion sans passer par la C.T.T., qui n'est plus qu'un sous-traitant, « la nouvelle structure permettrait un contrôle accru de la collectivité sur la politique générale des transports, sur son exécution et sur l'emploi des fonds publics. Le mode de gestion du service doit conduire à ces charges fiscales minimales pour les collectivités locales, la mise en place d'une nouvelle structure de gestion doit être compatible avec la garantie de l'emploi des salariés. »

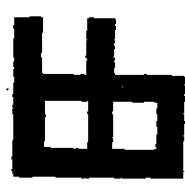
LEO PALACIO.

OFFRE USINE 10.000 M²
(SUR CHAMP DE MINE DESAFFECTE)
BAIL LONGUE DUREE.
LOYER TRES MODERE.

Si cela intéresse quelqu'un, Bourdais le sait.

Si cela intéresse quelqu'un, Bourdais le sait. Parce que Bourdais Industrie est un des tout premiers spécialistes industriels en France. Parce que près de 200.000 m² de bâtiments industriels et d'entrepôts ont été commercialisés dans la seule région parisienne en 1977 par Bourdais Industrie. Et Bourdais, c'est aussi Bourdais Expertises parce qu'en matière industrielle, une rigoureuse estimation préalable est toujours indispensable.

Bourdais, c'est également plus de 100 personnes à votre disposition dans tous les domaines du conseil immobilier. Avec Bourdais Bureau-atique, Bourdais Magasins, Bourdais Appartements, Bourdais Expertises, Bourdais Investissements, Bourdais Gérances, Bourdais Action Régionale et Bourdais Entreprises. A Paris, Lyon et Marseille, comme à Bordeaux, Dijon, le Mans, Lille, Metz, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Rouen, Strasbourg et Toulouse.



Bourdais Industrie

160 à 166 bd Haussmann 75008 Paris. Tél. 227 11 89 (40 lignes)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction Générale de l'Administration et des Moyens
Direction des infrastructures et de l'équipement
Sous-Direction des marchés publics

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 07/78/DGAM

Le Ministère de l'Intérieur lance un avis d'appel d'offres international en vue de l'achat d'une structure gonflable complètement équipée pour un hangar accompagnée d'un lot de pièces détachées.

Les caractéristiques techniques de la structure ainsi que le détail des pièces détachées figurent au dossier d'appel d'offres qui peut être retiré contre envoi d'un mandat postal de 500 francs, auprès de la Direction Générale de l'Administration et des Moyens, Direction des Infrastructures et de l'Équipement, Sous-Direction des Marchés Publics, 1^{er} étage — Palais du Gouvernement. — ALGER.

Les offres établies en quatre exemplaires minimum devront parvenir à cette même adresse, sous double enveloppe cachetée, portant la mention « Appel d'offres international n° 07/78/DGAM ». Les offres ouvriront, au plus tard le 27 juin 1978 et seront ouvertes le 28 du même mois.

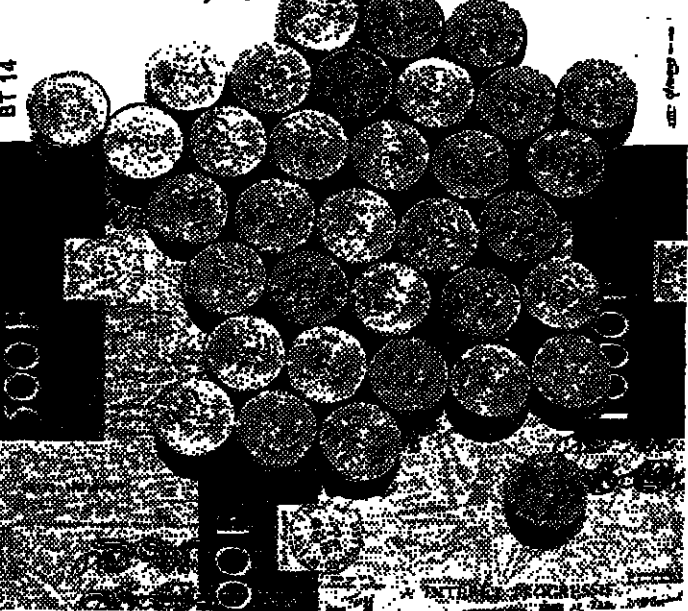
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours.

BONS DU TRESOR

Un placement sûr, rémunérateur et disponible à tout moment.

(à partir du quatrième mois)

Taux de rendement
actuariel brut
jusqu'à 9,75%



Le car
les écon
le trans
fluvi

La Voie Navigable est le moyen de transport le plus sûr et le plus économique. Elle permet de transporter 5 fois plus de marchandises que la route.

Un seul convoi transporte l'équivalent de 22 km de car.

Office National de l'Équipement
2, boulevard de la République 75001 Paris

Handwritten Arabic text: "مكتب الدراسات والبحوث"

كندا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

BESANCON APPROUVE UN PLAN DE RELANCE DU CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL POUR LES HANDICAPÉS

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le conseil municipal de Besançon a approuvé, à l'unanimité, le 27 mai dernier, le plan de relance du Centre d'aide par le travail préparé par le Centre communal d'action sociale (le Monde du 11 avril). Ce dossier, une étude partielle, ne traite que de la création d'un des trois secteurs qui devraient succéder à l'ancien CAT décliné en règlement judiciaire au début de l'année dernière.

L'ancien CAT devrait, en effet, selon le Centre communal, évoluer en un atelier protégé accueillant des handicapés moyens. Un CAT réservé à des handicapés plus lourds et un Centre de préformation dans les structures et l'implantation ne sont pas encore définies. Si l'on sait que l'atelier protégé recevrait cent vingt-sept handicapés productifs et quarante-huit employés administratifs et d'encadrement (dont certains pourraient être des handicapés) alors que le Centre d'aide par le travail nouvelle formule fournirait une occupation à quelque cinquante handicapés pour sept ou huit postes d'encadrement et de services (1), les prévisions chiffrées ne portent sur l'insistant que sur l'atelier protégé. Il est ressorti qu'une somme de 672 000 francs devrait être dégagée d'octobre 1978 à octobre 1979 pour faire face à des investissements aux compensations de ressources allouées aux ouvriers, à la prise en charge des emprunts antérieurs au remboursement des dettes (environ 2 500 000 francs) et à une avance de trésorerie destinée à faciliter le démarrage.

Le conseil municipal de Besançon, pour sa part, a voté une participation de 780 000 francs. On attend de l'Etat qu'il verse une somme de 3 405 000 francs, de la région qu'elle alloue 137 000 francs et du conseil général et des communes du Doubs qu'ils se prononcent pour le secteur soit 2 423 500 francs. Le maire de Besançon a d'ailleurs demandé que le conseil général du Doubs finance à ce sujet une séance extraordinaire. — C. P.

(1) Le CAT de Besançon, sous ancienne gestion, recevait cent quatre-vingt-dix agents.

LE POUVOIR D'ACHAT DES CADRES A BAISSE EN 1977

Comme chaque année, depuis dix ans, l'Expansion public, dans son numéro de juin, son enquête sur le prix des cadres. A un enregistrement, note-t-elle, une baisse du pouvoir d'achat des cadres en 1977 (retard de 0,4 % de la progression des salaires sur celle de l'indice des prix), et un tassement de l'augmentation des salaires annuels supérieurs à 250 000 francs.

Le cadre 1977 se caractérise par une moindre mobilité et un grand souci du contrat salarial. Il doit savoir — trente mille des siens étant au chômage — que la recherche de l'emploi est un travail à plein temps et que le recrutement dans l'informatique a doublé en deux ans.

Sous la rubrique « Comment on devient... », l'enquête indique quelles sont les bonnes ou les mauvaises filières, les formations dont on sort le moins facilement — chef de personnel notamment — et celles qui sont l'antichambre du paradis — la direction commerciale reste encore la meilleure voie pour accéder à la direction générale.

Enfin, on lira avec intérêt, sans avoir surprise, ce qui est dit sur les salaires de la fonction publique « hors échelle », c'est-à-dire les traitements des plus hauts fonctionnaires et, pour autant que l'on puisse les connaître, les primes et avantages qui s'y rattachent.

● Nouveaux progrès de F.O. — A la Caisse primaire d'assurance maladie de la région parisienne; les résultats des élections pour le renouvellement des délégués au comité d'entreprises, qui viennent d'avoir lieu, marquent une progression de F.O. (+ 7 %), supérieure à celle enregistrée à l'élection des délégués du personnel qui s'est déroulée il y a quelques semaines (+ 5 %).

Collège employés. — Inscrits, 20 756 (20 219 en 1976). Expérimentés, 12 790 (12 822). Ont obtenu : C.G.T. 7 534 voix (36,50 %), soit 49,34 % au lieu de 35,67 % en 1976; F.O. 5 863 (28,18 %), soit 33,16 % (24,71 %); C.F.D.T. 1 931 (9,29 %), soit 12,83 % (11,32 %); C.F.T.C. 742 (3,53 %), soit 3,53 % (3,26 %). Collège cadres. — Inscrits, 2 509 (2 777 en 1976). Expérimentés, 1 485 (2 068). Ont obtenu : F.O. 836 voix (33,23 %), soit 33,23 % au lieu de 30,64 % en 1976; C.G.T. 713 (27,91 %), soit 27,91 % (26,22 %); C.F.D.T. 351 (13,84 %), soit 13,84 % (12,94 %); C.F.T.C. 159 (6,22 %), soit 6,22 % (6,19 %).

AFFAIRES

Les industries électroniques françaises espèrent une croissance de 15 % en 1978

« Nous sommes enchantés par la libération des prix industriels », a déclaré M. Bouyssonnie, président du Groupement des industriels électroniques. Cette libération, qui ne touche, pour le moment, que quelques secteurs, ne devrait pas, selon les industriels, avoir de répercussions. Au contraire, elle est une « bonne nouvelle », elle est « bonne pour les consommateurs, elle est bonne pour les producteurs, elle est bonne pour la télévision couleur, et au pis une hausse de 2 à 3 points sur les postes noir et blanc ».

Depuis le début de 1978, les ventes de biens d'équipement ont sensiblement progressé : + 27 % pour les téléviseurs couleur; + 30 % sur les chaînes hi-fi. Globalement, les industriels du GIEEL attendent une progression du

chiffre d'affaires de l'ensemble des secteurs de l'électronique de l'ordre de 15 %. Un taux qui correspond à la croissance constatée ces dernières années.

En 1977, le chiffre d'affaires du secteur a atteint 33,9 milliards de francs. L'industrie commerciale est équilibrée : 16,2 milliards d'exportations pour 16,3 milliards d'importations. Cela grâce aux matériels professionnels qui dégage à eux seuls un excédent de 3,6 milliards de francs, alors que les biens d'équipement accusent un déficit de 3 milliards : 3,9 milliards d'importations (dont 1,9 milliard pour les chaînes hi-fi), contre 920 millions d'exportations.

Au cours des prochaines années, l'expansion des industries électroniques se fera « à effectifs constants ». Ceux-ci sont passés, en vingt ans, de 80 000 à 185 000 personnes. Il est vrai que, dans le même temps, les gains de productivité ont permis de multiplier le chiffre d'affaires (en francs constants) par 7.

C.I.I. - HONEYWELL - BULL PREND LE CONTROLE DE R 2 E

C.I.I. - Honeywell-Bull va prendre une participation de 50 % dans le capital de R 2 E, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de micro-ordinateurs sous la marque Mical. Fondée en 1970 par M. Truong, R 2 E a connu un développement rapide puisque son chiffre d'affaires devrait atteindre 22 millions de francs en 1978. Mille cinq cents micro-ordinateurs Mical ont été vendus en cinq ans. R 2 E se trouvait confrontée à un problème de croissance. Il lui fallait des capitaux frais pour passer la vitesse supérieure. Apparemment, personne ne s'est présenté, et ce n'est C.I.I.-H.B., qui cherche depuis des mois à acquérir une entreprise de mini-informatique.

La prise de contrôle de R 2 E se fera par le biais d'une augmentation de capital entièrement souscrite par C.I.I.-H.B. M. Truong en démissionnera le président. Cette opération prouverait, s'il en était encore besoin, les vastes ambitions de C.I.I.-H.B. dans le domaine de la mini-informatique. Volonté de séduire les dirigeants, mais aussi nécessité impérieuse quand on connaît les problèmes rencontrés sur le haut de gamme par le président américain Honeywell. Créée, dans l'esprit des pouvoirs publics, pour être la « championne française » de la grande informatique, C.I.I.-H.B. se transforme en fait en « champion de la mini ».

« LA PARTICIPATION, C'EST UN PARTAGE DU POUVOIR », déclare le nouveau président du C.J.D.

Prenant la parole lors de la séance de clôture des congrès du Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.) et de la Fédération des jeunes chefs d'entreprise d'Europe (F.J.C.E.E.), qui ont pris fin le samedi 10 juin à Strasbourg, M. Francis Ceyrac, affirmé que les solutions à la crise que traversent certains secteurs de l'économie ne peuvent être trouvées qu'au niveau européen.

Le cadre national est inadéquat ou insuffisant pour fournir des solutions adaptées aux problèmes qui se posent », a affirmé le président du C.N.P.F., qui a poursuivi : « Le milieu favorable dont les entreprises ont besoin pour s'épanouir ne peut être créé qu'à l'échelle de l'Europe. Il me paraît essentiel que nous puissions nous réunir dans un ensemble économique, mais aussi comme un ensemble de civilisation fort et cohérent. » De son côté, M. Bernard Boisson, nouveau président du C.J.D., a préconisé une politique de « hardtesse sociale ». « Pour être durablement performant sur le plan économique, une entreprise doit être performante sur le plan social », a affirmé M. Boisson, qui a ajouté : « La participation des salariés à la définition et au suivi des décisions de l'entreprise dépasse la participation : c'est un partage du pouvoir. » « La réduction des salaires n'est pas la condition de succès d'une économie néolibérale », a conclu M. Boisson.

PRIX

La politique gouvernementale est désapprouvée par 57 % des Français et approuvée par 23 % selon l'IFOP

Deux sondages publics à vingt-quatre heures de distance confirment l'allergie des Français à la politique de libération des prix entreprises par le gouvernement. Ce qui explique sans doute que lors du sondage de popularité par l'IFOP du 30 mai au 6 juin, au près de mille sept cent cinquante personnes, le président de la République ait vu sa cote baisser de 3 points (54 % de personnes satisfaites, au lieu de 57 % un mois plus tôt) et M. Barre la sienne de 6 points (57 % de personnes satisfaites de sa politique contre 43 % le mois précédent).

La politique des prix est désapprouvée par 55 % des Français et approuvée par 21 % seulement (14 % sans opinion), si l'on en croit le sondage réalisé par l'IFOP pour le Point, auprès de 983 personnes les 5 et 6 juin. La suppression du contrôle des prix sur les produits industriels est désapprouvée par 57 % des personnes interrogées (28 % y sont favorables) et l'opération « ventes de prix » condamnée par 56 % des Français (25 % l'approuvent). D'une façon plus générale, 88 % des Français sont mécontents de la politique menée depuis mars (23 % sont satisfaits), 81 % pensent qu'elle aura des effets négatifs sur la hausse

des prix et 60 % ayant le même avis sur l'emploi. Le sondage réalisé par l'Institut Louis Harris entre le 2 et le 6 juin et dont le Monde publie les résultats fournit des renseignements de même nature : 35 % des Français pensent que la libération des prix va entraîner des hausses fortes et 44 % des hausses modérées. La proportion de personnes interrogées s'attendant à des hausses sont plus fortes chez les cadres moyens et les employés (81 %) ou chez les ouvriers (85 %) que dans l'ensemble de la population (80 %).

La politique gouvernementale de libération des prix est « réactionnaire », car elle implique une concurrence généralisée, « qui n'existe pas en France en 1978 », déclare M. Michel Rocard, dans une interview au quotidien Sud-Ouest. Pour le secrétaire national du P.S., « la réalité économique est faite de situations de rentes et de positions dominantes, d'entes à l'échelle nationale et internationale, qui profitent en temps de crise ». Libérer les prix signifie qu'à une détermination administrative des prix succèdent, dans quelques mois, une fixation officieuse de prix indicatifs par les professions ».

(Publié)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LÉGÈRE

Société Nationale de l'Artisanat Traditionnel

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Pour l'acquisition de matières premières destinées à ses unités de production de filés de laine, la Société Nationale de l'Artisanat Traditionnel lance un appel d'offres pour l'achat de :

- 91 tonnes de laine genre Zélande lavée à fond (laine mère);
- 103 tonnes de laine brute d'Europe gouflante lavée à fond;
- 88 tonnes de laine d'Espagne lavée à fond; longueur des mérinos : 60-70 mm, poil : 25 à 26 microns.

Les offres doivent parvenir sous enveloppe cachetée et être accompagnées des échantillons à : S.N.A.T. - 1, boulevard Front-de-Mer, Bab-E-Oued (ALGER).

La date limite des offres est fixée au 25 juin 1978, le cachet de la poste faisant foi.

Les canaux économiques: le transport fluvial

La Voie Navigable est le mode de transport le plus silencieux et le plus économique en énergie; elle consomme 5 fois moins de carburant que la Route.

Un seul convoi fluvial transporte l'équivalent de 22 km de camions.

Je souhaite mieux connaître les possibilités du transport fluvial :

INVECD'AVBR

Nom : _____ Prénom : _____

Société : _____ Secteur économique : _____

Fonction : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Pour réaliser des économies de transports permettant d'améliorer vos coûts de production et de distribution, retournez ce coupon dès aujourd'hui sans aucun engagement de votre part.

Office National de la Navigation
2, boulevard de Latour Maubourg - 75007 Paris - Tél. : 550.32.24

LES PRIX DES MÉDICAMENTS REMBOURSÉS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE NE SERONT PAS LIBÉRÉS

Les prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale ne seront pas libérés, a déclaré le ministre de la Santé en inaugurant à Puy-de-Dôme la nouvelle unité de production de la firme Merck Sharp and Dhome, filiale du groupe allemand Merck. « C'est un produit trop spécifique pour qu'il soit possible de lui appliquer ce régime », a précisé Mme Veil. Selon Mme Veil, les négociations générales des prix des médicaments remboursés en 1977 et en 1978 ont mis fin au blocage des prix. Le ministre de la Santé a également indiqué qu'un groupe de travail composé d'universitaires, d'industriels et de pharmaciens-inspecteurs de la santé avait été chargé par ses soins d'élaborer des règles, dites de bonne pratique de fabrication.

● Les laboratoires Yves Rocher (produits de beauté) de La Gacilly (Morbihan) viennent d'acquiescer une nouvelle usine à Rieux, commune voisine, et annoncent la création de 220 emplois d'ici à trois ans dans cette nouvelle unité. Yves Rocher qui a connu une forte expansion ces dernières années (550 employés en 1975, 1 450 actuellement, dont 1 800 à La Gacilly) et dépend du groupe Elf-Aquitaine, a racheté l'usine construite en 1975 par la société Le Matériel de télécommunications (L.M.T.) qui avait finalement abandonné son projet d'installation à Rieux. L'usine de Rieux, d'Yves Rocher, entrera en production dès le début de 1979, et travaillera principalement pour l'exportation. — (Corresp.)



Colt ou comment faire d'une revendication un investissement.

Le plus paisible de vos employés se révèle parfois un revendicateur : il suffit que la chaleur de vos locaux lui devienne insupportable et il sent bien que son attention se relâche, que la qualité de son travail baisse. C'est alors sa conscience professionnelle qui réclame de l'air.

Et les chiffres lui donnent raison : au-delà de 23 °C les fautes comme les accidents augmentent de 2 % par degré. De quoi menacer la bonne marche et la réputation d'une entreprise.

Voilà pourquoi améliorer les conditions de travail par un système de ventilation Colt n'est ni un luxe ni une faiblesse, mais un investissement pleinement rentable.

En recréant dans vos locaux une atmosphère agréable, vous constaterez aussitôt que la productivité remonte, les accidents se font rares, l'absentéisme recule, la bonne humeur réapparaît sur les visages. Et en cas d'incendie, cette aération protégera votre personnel et vos bâtiments.

Souhaitez-vous connaître le montant de l'investissement en fonction de vos besoins ? Colt met à votre disposition un expert qui vous proposera gratuitement et sans engagement de votre part une solution sur mesure.

Ventilation Colt : on travaille mieux quand on a de l'air.

Colt International - Z.I. 51000 Châlons-sur-Marne - Télax : 830-882 E. Tél. : (26) 64.12.68. Pour toute information, demander le poste 28.

AGRICULTURE

Paris, capitale mondiale du lait du 26 au 30 juin

Le vingtième Congrès international de la laiterie (Congrès) aura lieu à Paris du 26 au 30 juin. C'est la première fois depuis 1926 que cette manifestation, qui se tient tous les quatre ans, se déroule en France.

Des représentants de soixante-sept pays sont attendus, avec notamment Mme Carole Foreman, secrétaire d'Etat à l'Agriculture pour l'alimentation et la consommation des Etats-Unis, M. Srin Ewurgen, le « Consultant » sud-africain, M. Gundlach, vice-président de la Communauté économique européenne, M. Simanton, directeur de l'agriculture et de l'alimentation à l'O.C.D.E., M. Kurien, président du National Dairy Board indien, ou encore M. Luis Echeverrin Alvarez, ancien président de la République du Mexique.

Le congrès a en effet pour objectif de faire le point sur l'ensemble des questions tant économiques que scientifiques qui intéressent à l'heure actuelle le monde laitier. Quatre thèmes feront l'objet de la manifestation : l'industrie laitière dans les pays en voie de développement avec des illustrations proposées par l'Inde, l'Algérie et Cuba ; les transferts de savoir-faire pour lesquels il est apparu nécessaire, au regard de certains échecs, de définir la méthodologie et l'aspect contractuel de ce type d'exportation ; la nutrition, et enfin la qualité, concept complexe pas toujours réductible à des normes et qui doit prendre en compte les intérêts contradictoires des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs.

En marge de ce congrès, qui sans aller jusqu'à vouloir constituer une « O.F.P.E. » du lait, a l'intention toutefois de jeter les bases d'une organisation de ce marché au niveau mondial, se tiendront également, du 26 au 30 juin, le deuxième Salon international de l'équipement laitier, et, du 20 au 23 juin, les soixante-dixième Assises annuelles de la Fédération internationale laitière, qui regroupe les vingt-neuf principaux pays producteurs de lait à l'exception des Etats-Unis.

Dans ce concert, la France occupe le troisième rang avec 20 millions de tonnes, sur un total en 1974 de 422 millions, derrière les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Mais elle figure au second rang pour la production de fromages et de beurre, et au premier pour la poudre de lait. Le chiffre d'affaires de l'industrie de transformation du lait (42 milliards de francs) représente le quart de celui de toute l'industrie agro-alimentaire française. Il est comparable à celui de l'acier (46 milliards de francs). Au niveau des échanges, le solde de cette branche de notre industrie était, en 1977, largement positif : 4,7 milliards. Les industries de transformation emploient en permanence 91 000 salariés et l'on compte 588 000 producteurs de lait.

Ce tableau ne doit pas faire oublier que le caractère régulier des recettes apportées par le lait constitue pour de nombreux producteurs une garantie à laquelle s'ajoutent les mécanismes d'intervention de la politique agricole commune et, surtout, que la production, en France et en Europe, s'accroît plus vite que la consommation, et plus vite que n'apparaissent de nouveaux marchés solvables. Phénomène inquiétant sur lequel le congrès devra se pencher et qui explique que ce Congrès 1978 soit voué à l'économie. — J. G.

Les éleveurs français de porc demandent la mise en œuvre de la clause de sauvegarde. Dans un communiqué, la Fédération nationale porcine déclare ne pas tolérer que « leur production soit sacrifiée au nom d'une Europe verte dont les principes sont chaque jour bafoués (...). Elle demande que des mesures nationales soient prises : revalorisation des prix et aides directes. Elle appelle les sections départementales à se mobiliser et à entreprendre des manifestations toutes les actions qu'elles jugent nécessaires ».

ÉTRANGER

L'Australie et les Neuf Les restrictions commerciales imposées par Canberra

Correspondance particulière Sydney. — Ceux qui voient l'Australie comme un pays fortement protectionniste se trompent. C'est ce qu'affirme un document confidentiel publié dans l'Australian Financial Review, et que le premier ministre, M. Fraser, a communiqué au cours des entretiens qu'il vient d'avoir à Bruxelles.

Ce document, établi par le département du commerce, tente de montrer que les importantes barrières douanières et les restrictions à l'importation imposées par Canberra sont, en fait, illusoire. Il souligne que pour moitié — en valeur — les importations australiennes ne supportent pas de droits, comme c'est le cas au Canada, alors que cette proportion n'est que de 16 % aux Etats-Unis et de 31 % au Japon. Le document reconnaît, toutefois, que pour 50 % des importations de la C.E.E. sont exemptées de droits de douane.

Est également rappelé le fait que les tarifs douaniers sur les produits industriels, calculés sur la base moyenne des taux individuels, s'élevaient à peu près à 11 % en Australie, à 9,5 % au Japon, à 9,3 % aux Etats-Unis et à 8,1 % dans la C.E.E.

En 1976-1977, poursuit le texte, les importations textiles couvraient 38 % du marché intérieur, alors qu'elles n'étaient, en 1968-1969, que de 33 %. En 1975-1976, les importations de vêtements à coutures y représentaient 27 % des ventes. Mais le document ne mentionne pas que ce secteur est maintenant sujet à des contrôles très sévères d'origine, de sorte que les importations ne peuvent dépasser 20 % du marché, sans parler des prix élevés, qui découragent les acheteurs australiens.

M. Fraser et le ministre spécialement chargé des négociations commerciales avec l'Europe ont notamment demandé un élargissement du quota annuel de viande de bœuf exempt de droits, qui passerait de 50 000 à 200 000 tonnes, et l'engagement de la part de la C.E.E. d'importer au moins 100 000 tonnes de sur-sels par an.

En 1978 LE DÉFICIT COURANT DES PAYS DE L'O.C.D.E. SERAIT INFÉRIEUR DE MOITIÉ À CELUI DE 1977.

Le déficit de la balance des paiements courants pour les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) s'établirait à environ 15 milliards de dollars en 1978, contre 32 milliards en 1977. Cette prévision, qui, dans ce domaine, est à retenir avec prudence, ressort de travaux du groupe de travail n° 3 de l'Organisation, qui vient de se réunir à Paris.

Les Etats-Unis enregistreraient un déficit de 24 milliards de dollars, estiment les experts de l'O.C.D.E., alors que l'administration américaine attend, elle, à un niveau de 18 milliards de dollars en 1977. La balance courante du Canada serait, comme l'an dernier, déséquilibrée de 4 milliards de dollars. Le déficit de la France s'établirait à 1,5 milliard de dollars au lieu de 3 milliards en 1977.

LE CHOMAGE BRITANNIQUE AUGMENTERAIT EN 1979

Londres (A.F.P., Reuter). — L'Institut national britannique de la recherche économique et sociale a établi de sombres prévisions pour la Grande-Bretagne en 1979. Le taux de croissance, stationnaire en 1977, atteindrait 2,75 % en 1978, mais retomberait à 1,5 million l'an prochain. La hausse des prix, tombée à 7 % ou 8 % en 1978, s'éleverait entre 11 et 11,5 % en 1979.

En revanche, la balance des paiements courants s'améliorerait. L'excédent devrait atteindre 1 milliard de livres l'année prochaine, contre 300 millions. Mais, si la livre sterling devait se maintenir à peu près à son niveau moyen actuel jusqu'à la fin de 1978, elle devrait ensuite baisser pour accéder à la fin de 1979 une dépréciation de 10 à 15 % par rapport à la fin 1977.

UNE BANQUE BRITANNIQUE RACHÈTE LA SIXIÈME BANQUE CALIFORNIENNE

La Standard and Chartered, la plus grosse banque anglaise à caractère multinational, se propose d'acquiescer pour 372 millions de dollars (1,7 milliard de francs), et avec l'accord de ses actionnaires, l'Union bancaire, sixième banque de Californie et trentième des Etats-Unis.

Né il y a huit ans de la fusion de la National Westminster, premier établissement du Royaume-Uni, a pris le contrôle de la National Bank of America. Ces acquisitions, qualifiées d'opération anglaise par la presse d'outre-Atlantique, sont dues au fait que les banques étrangères ne sont pas soumises à la législation américaine, très restrictive en matière bancaire, puisqu'elle limite les activités des banques locales aux frontières d'un seul Etat.

La Banque des règlements internationaux suggère des allègements d'emploi pour assurer une relance

« Si aucun changement n'intervient dans les politiques suivies présentement, il y a de fortes chances que l'activité économique et le commerce mondial continuent de se développer à une allure fort réduite », écrit M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux, dans le rapport annuel de cette institution. « Il est peu vraisemblable que les influences dépressives se révèlent suffisamment fortes pour plonger l'économie mondiale dans une récession. Mais il semble tout aussi improbable que l'activité économique puisse retrouver un rythme de croissance satisfaisant, si elle ne bénéficie pas d'une nouvelle dose de stimulants qui devraient lui être administrés en tenant dûment compte des déséquilibres relatifs des paiements et de la nécessité de poursuivre la lutte contre l'inflation. »

Le directeur général de la BRI ajoute : « Les conséquences que risque d'entraîner une quasi-stagnation sont suffisamment sérieuses pour justifier un effort concerté à l'échelle internationale visant à ramener l'économie mondiale sur la voie d'une expansion plus satisfaisante. » Toutefois, « même en présence du plus heureux concours de circonstances favorables et de politiques avisées, les pays industrialisés du monde occidental seraient incapables de retrouver le rythme de progression qui fut le leur jusqu'en 1973. Le poursuite d'objectifs ambitieux en matière d'expansion serait vouée à l'échec par l'ameusement du potentiel productif résultant de la faiblesse prolongée de l'investissement. Par conséquent, il est plus facile que de ramener l'inflation à la demande. »

Cependant, « il existe certainement une voie médiane entre la progression probablement très lente que laisse présumer l'évaluation actuelle et les risques inhérents à des objectifs de croissance irréalistes ». M. Larre émet à ce propos un ensemble de propositions de politique économique, réduction de la facture pétrolière, action de relance concertée à l'échelle internationale axée sur la diminution des taux d'imposition, poursuite de la lutte contre l'inflation. Pour le directeur général de la Banque, la relance « ne devrait pas s'opérer par le biais d'un assouplissement de la politique monétaire », mais devrait s'effectuer par des allègements fiscaux en faveur des particuliers et des entreprises. L'ensemble de ces recommandations permettrait aussi, selon M. Larre, « de ramener les déséquilibres des paiements courants à un niveau supportable ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU EUR, US DOLLARS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include S.E.U., S.F., Yen (100), D.M., Florin, F.B. (100), F.S., S. (100), S. (1000), S. (10000).

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: D.M., S.F., Florin, F.B. (100), F.S., S. (100), S. (1000), S. (10000). Rows show interest rates for various currencies.

Nous donnons ci-dessus les taux pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Générale d'Electricité Augmentation de Capital de F 504.431.500 à F 605.317.800 par émission de 1.008.863 actions nouvelles de F. 100 nominal. Prix d'émission : F 300. Jouissance : 1er Janvier 1978. Souscription : du 12 Juin au 12 Juillet 1978 inclus - à titre irréductible : UNE action nouvelle pour CINQ actions anciennes - et à titre réductible. N° 1 de la construction électrique française. Chiffre d'affaires total : F 32,7 milliards Effectif : 170.000 personnes.

VOIX ET EXPRESSION. Paries avec aisance se faire écouter, maîtriser l'émotivité convaincre, décider. Tous renseignements : C.E.S.D.E. de 14 h. 30 à 19 h. 24, rue Henri-Berthouze - 75002. Tél. : 325-15-10 - 325-15-42.

La corruption dans... Le synd... Pour percer les secrets du concurrent... République Algérienne Démocratique et Populaire. Ministère de l'Éducation. Direction des Constructions et de l'Équipement Scolaire. Sous-Direction de l'Équipement Scolaire. Avis d'appel d'offres international. Le présent avis d'appel d'offres est lancé en vue d'assurer la fourniture et l'installation de machines-outils destinées à équiper les techniciens relevant du Ministère de l'Éducation. République Algérienne Démocratique et Populaire. Ministère de l'Industrie Légère. Société Nationale de l'Artisanat Traditionnel. Avis d'appel d'offres international. Pour l'acquisition de matières premières destinées à ses unités de production, la Société Nationale de l'Artisanat Traditionnel lance un appel d'offres pour l'achat de : 1) 72 tonnes de coton destinées aux filés de coton pour tapis (chaîne) ; 2) 60 tonnes de déchets de coton destinées aux filés de coton pour tapis (trame). Les offres doivent parvenir sous enveloppe cachetée et être accompagnées des échantillons à : S.N.A.T., 1, boulevard Front-de-Mer, Bab-El-Oued (ALGERE). La date des offres est fixée au 25 juin 1978, le cachet de la poste faisant foi.

كنا من الأصل

ÉTRANGER

La corruption dans le Sud-Est asiatique

Décrits comme des paradis pour hommes d'affaires, certains pays d'Asie du Sud-Est...

à ses lois et ses formules adaptées à chaque opération: appels d'offres, implantation d'usines...

parier de la grande corruption qui échappe à toute description moyenne. Se plier aux règles du jeu ne garantit d'ailleurs pas la réussite...

Le « syndrome Lockheed »

« Aucun homme d'affaires n'aurait pu espérer des pots-de-vin en Indonésie... »

Elles préfèrent traiter l'intermédiaire d'un employeur des expéditeurs, aux honoraires élevés pour effectuer les paiements...

des conseils d'administration. Il demandera seulement si nous sommes d'accord pour augmenter les salaires des directeurs...

je l'ai vécu dans une tension incroyable qui créait en moi un état psychologique quasi anormal. « Les Japonais, eux, paient le prix sans chiper... »

rend l'homme d'affaires occidental extrêmement irritable. Nous a confié un cadre supérieur britannique. En Indonésie, les hommes d'affaires doivent aller chez des spécialistes...

Notre interlocuteur avait engagé un expert comptable ayant l'expérience des relations en Indonésie. Cela pour écarter les obstacles bureaucratiques...

Pour pouvoir obtenir l'autorisation d'importer du matériel et des pièces détachées, certains pays asiatiques exigent une liste détaillée...

La corruption bureaucratique dans les pays en voie de développement consiste parfois un supplément clandestin aux salaires officiels...

Il y a aussi la corruption « normale » qui consiste à verser des sommes importantes pour influencer les décisions économiques...

Pour éviter des mois de retard dans les ports et aéroports, notre homme d'affaires nous a raconté que ses collègues rapportaient...

La corruption est maintenant institutionnalisée et fait partie du système de la concurrence internationale. PAT FISHER, journaliste, spécialiste des économies asiatiques.

« L'expéditeur est un auxiliaire technique pour percer les secrets commerciaux d'un concurrent... »

« L'agrément fiscal », etc. Les experts-comptables locaux n'acceptent pas de preuves écrites de paiements. Un directeur malhonnête peut voler sa société jusqu'au dernier centime... »

« L'agrément fiscal », etc. Les experts-comptables locaux n'acceptent pas de preuves écrites de paiements. Un directeur malhonnête peut voler sa société jusqu'au dernier centime... »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL CONSTRUCTION D'UN HOTEL HILTON A DAKAR

La Société d'Economie Mixte des Grands Hôtels du Cap Vert s.a.s à DAKAR, Délégation Générale au Tourisme: 5, place de l'Indépendance - B.P. 4048 à DAKAR, lance un APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL pour la construction d'un HOTEL HILTON à DAKAR.

- 1) PRESELECTION: Les réponses devront parvenir le 19 juin 1978 au plus tard: soit à DAKAR: Délégation Générale au Tourisme, 5, place de l'Indépendance, B.P. 4048 DAKAR; soit à PARIS: B.E.R.A., Maître d'Œuvre, 180, avenue de Choisy, 75013 PARIS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



société nationale elf aquitaine

Société Anonyme au capital de 755311000 F Siège social: Tour Aquitaine - Courbevoie n° SIREN: R.C. Paris B 52120784

EXERCICE 1977

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 8 JUIN 1978 1977 a été marquée par l'entrée en production de deux gisements de gaz en Mer du Nord...

Principales activités en 1977

Exploration

Les dépenses d'exploration ont atteint 1,8 milliard de F en 1977, soit environ 60 F par tonne d'hydrocarbures se situant aux plus hauts niveaux de la profession.

Productions

Pétrole brut et condensats: 18,8 millions de tonnes contre 18,2 en 1976.

Gaz naturel commercial: 11,8 milliards de m³ contre 10,2 en 1976. L'augmentation correspond au démarrage de nouvelles productions gazières en Mer du Nord (Frigg et Ekofisk).

Soufre: Du fait de l'amélioration de la conjoncture mondiale, les chiffres d'affaires ont atteint pour l'acier environ 500 millions de F (+20% par rapport à 1976) et pour le Canada (recette nette) environ 40 millions de F (+45%).

Charbon: Des mouvements sociaux en fin d'année ont entraîné une diminution des expéditions.

GAQUITAINE PENNSYLVANIA qui ont atteint 1,25 million de tonnes contre 1,38 million de tonnes en 1976.

Nickel: La Société Métallurgique LE NICKEL (SLN), filiale à 50% de la SNEA, a préservé sa part du marché mondial, mais ses ventes ont diminué et se sont établies à 50400 tonnes de métal, soit 2,5% de moins qu'en 1976.

Approvisionnements en pétrole brut, raffinage et distribution En 1977, environ 34 millions de tonnes de pétrole brut ont été fournis au raffinage ELF AQUITAINE contre 36,6 en 1976.

Pétrochimie Matières Plastiques Ces activités s'exercent essentiellement dans le cadre du Groupe ATO, où ELF AQUITAINE est associée (50%) paritaire avec TOTAL CHIMIE.

Pharmacie Cosmétique

Le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises au capital desquelles participe SANOFI (filiale à 100% de la SNEA) s'est élevé en 1977 à 2,33 milliards de F (+18% par rapport à 1976).

Situation financière

Le résultat net social de la SNEA pour 1977 s'établit à 1,238 millions de F, soit 82 F par action, niveau comparable à celui de 1975 (83 F) et à celui de 1976 (86 F).

Dividende

Le dividende net global de l'exercice 1977 s'établit à 264,3 millions de F, soit 17,50 F par action, contre 16 F en 1976. La mise en paiement aura lieu à partir du 6 juillet 1978 en échange du coupon n° 22.

A l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire, une Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil à porter le capital de F 755 311 100, en une ou plusieurs fois, à un maximum de F 906 373 300 par incorporation de réserves et, en conséquence, distribution d'actions gratuites.

كندا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Table of weekly stock indices for Paris, including indices for various sectors like agriculture, industry, and services.

LONDRES

Table of London stock market data, including various stock prices and indices.

B. A. L. O.

Textual information regarding the B.A.L.O. market, including details about the market's performance and specific stock movements.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PARIS. - ERRATUM: Correction of errors in the previous section regarding company news and stock prices.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table showing the exchange rate of the dollar in Tokyo, including daily and weekly rates.

BOURSE DE PARIS - 9 JUIN - COMPTANT

Table of Paris stock market data for June 9th, including various stock prices and indices.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily stock indices for Paris, including various market indicators.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily stock indices for B.A.L.O., including various market indicators.

VALEURS

Large table of stock market values, organized into columns for different categories of stocks and their respective prices.

BOURSE DE PARIS - 9 JUIN - COMPTANT

Table of Paris stock market data for June 9th, including various stock prices and indices.

MARCHÉ A TERME

Table of Paris stock market data for June 9th, including various stock prices and indices.

MARCHÉ A TERME

Table of Paris stock market data for June 9th, including various stock prices and indices.

LA CHAMBRE SYNDICALE A SECURITE

Textual information regarding the Chamber of Commerce and its activities, including reports on market trends.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including the dollar, pound, and franc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices, including various gold bars and coins.

DE LAUNDE

DE LAUNDE

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES — PHILOSOPHIE : « La révolution kantienne », par Jean Lacroix.
- 3. ÉTRANGER — Les prolongements de la guerre du Zaïre.
- 4 à 6. AFRIQUE — POINTS DE VUE SUR L'INTERVENTION FRANÇAISE AU TCHAD ET AU ZAÏRE : « Une révolte purement interne », par Pierre Clément ; « Tenir la pays », par Jean Chappelle ; « Le droit d'usage de la force », par Jacques Hinzinger.
- 6-7. PROCHE-ORIENT — ÉGYPTÉ : la gauche légale demande au président Sadate de suspendre les lois répressives.
- 8-9. EUROPE — IRLANDE DU NORD : un rapport d'Amnesty International sur les brutalités policières provoque des rassemblements à Londres et à Belfast.
- 10. ASIE — LA IX^{ÈME} COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE
- 13. POLITIQUE — IRLANDE DU NORD : un rapport d'Amnesty International sur les brutalités policières provoque des rassemblements à Londres et à Belfast.
- 14-15. HISTOIRE — Un témoignage du général Jouhaud sur mai 1958. — L'affaire Dreyfus au petit écran.
- 16-17. SOCIÉTÉ — L'assassinat d'Henry Carid. — L'attentat contre le Club Méditerranée.
- 18. EDUCATION — MÉDECINE
- 20-21. SPORTS — Les Vingt-Quatre Heures du Mans. — AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE : Borg, champion de Roland-Garros.
- 22. PRESSE — POINT DE VUE : « Fin d'une époque à l'A.F.P. », par Jean Lagrange.

- LE MONDE DE L'ECONOMIE — Pages 23 à 28 — Premier constat d'échec de la politique libérale d'Irlande. — Plus-values, nouveaux monstres, par P. Uri. — Politique contractuelle, politique actuelle, par L. Eshelaru. — Note aux affaires à Montreux. — Quelles actions préférentielles ? — Les notes de lecture d'Alfred Sauvy.
- 27 à 29. CULTURE — Le jour de la musique.
- 41. RÉGIONS — EN ÎLE-DE-FRANCE : pas de bolte à Grigny pour les gens du voyage.
- 42. ÉQUIPEMENT — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : deux actions prioritaires pour le Massif Central.
- 43 à 45. ÉCONOMIE — La corruption dans le Sud-Est asiatique.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annonces classées (22 à 40)
Aujourd'hui (20) ; Culture (22)
« Journal officiel » (30) ; Météorologie (30) ; Mots croisés (30) ; Bonnes (47).

Le Monde DE L'ÉDUCATION
NUMÉRO DE JUIN

LES JEUNES ET L'EMPLOI EN ALSACE
En vente partout : 6 F.

Le numéro du « Monde » daté 11-12 juin 1978 a été tiré à 519 984 exemplaires.

A B C D F G H

APRÈS LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

De nombreux Corsés attendent que les élus régionaux prennent leurs responsabilités

Après la visite du président de la République qui s'est achevée vendredi soir 9 juin, de nouveaux attentats au plastic ont été commis en Corse, le dimanche 11 juin : deux à Ajaccio contre une succursale de la Société générale et le cabinet d'un géomètre-expert, un autre au sud d'Ajaccio contre la villa in-

capée d'un médecin, un dernier à Luri, près de Bastia, contre la voiture d'un professeur d'éducation physique. D'autre part, les pneus d'une dizaine de véhicules appartenant à des officiers et des sous-officiers du 2^e REP, en stationnement à Bastia, ont été crevés.

M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas souligné, dans son discours de Bastia, qu'il est « sûr que en termes de leur réflexion et de leurs débats, les institutions de l'île, collectivités locales et socio-professionnelles, sauront concevoir et conduire une politique équilibrée de développement de la Corse ? ».

Mais, on peut tout de même se demander si le poids des structures administratives encore verticales et la complexité souvent paralysante des mécanismes budgétaires, permettent au conseil régional de jouer le rôle auquel l'État d'une part, et d'autre part, si les conseillers régionaux se saisiront de ce pouvoir régional, à la fois formel et informel, qui leur est proposé car, après tout, « le climat d'union sur l'essentiel » qui a permis « les grands changements de ces dernières années », en fournissant « un exemple à de nombreuses régions françaises », ne serait-il pas aussi un exemple pour la Corse elle-même, à partir du moment où le chef de l'État en fait la suggestion implicite ?

Reste évidemment le problème de la violence. M. Giscard d'Estaing l'a évoqué dans des termes qui ont reçu au sein de l'immense majorité de la population un écho favorable. Il est vrai que « la violence est injustifiable là où existent la liberté d'expression et le vote démocratique ». Mais en outre faut-il, par exemple, expurger les listes électorales.

Dès lors, comme l'a déclaré publiquement le maire de Bastia, M. Jean Philipe Dumont, député M.R.G., « il est évident que si l'on veut qu'il n'y ait plus de violence, il faut s'attaquer à ses causes, et s'il en est des dynamites il en est aussi d'autres, justes et loyalement ressenties ».

Il est encore temps de conduire la désescalade à son admet que la Corse n'est pas en situation révolutionnaire et que le « peuple corse » ne cache pas sa dernière inspiration à la paix civile. Mais il n'est sans doute plus de temps à perdre. Ni en Corse ni à Paris.

Suggestion

Il est vrai que le chef de l'État a imposé un nouveau retard à l'élection du conseil régional au suffrage universel et à la proportionnelle. De même, s'il n'a pas annoncé — on s'y attendait pourtant — l'élargissement de l'assemblée actuelle, qui ne compte que quatorze membres, ce qui, à son avis, « est, en effet, insuffisant », peut-on penser que son affectif sera prochainement porté à vingt-cinq ou vingt-cinq, comme l'avait récemment annoncé M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre ? C'est vraisemblable. Mais cette décision ne peut être prise que par le Parlement, s'agissant de modifier la loi de 1972 en faveur d'une région comptant deux départements, comme la Corse.

On s'également remarque que le chef de l'État a été prononcer un terme jusqu'ici officiellement tabou : « Le peuple corse ». La terminologie chère aux autonomistes (qui vont plus loin en demandant la reconnaissance juridique de son existence) avait suscité bien des controverses. Ainsi, « le respect de la personnalité insulaire », « la spécificité régionale » vont-ils de pair avec « la réalité et la sensibilité corse », qui sont des données permanentes de la diversité française.

EXPRESSION ORALE POUR RESPONSABLES DÉCIDÉS

Vous refusez les trucs et recettes habituellement proposés. Vous voulez un style d'expression à la mesure de votre personnalité. Demandez-nous une consultation particulière, à titre gratuit et sans engagement.

INSTITUT D'EXPRESSION ORALE
20, cité Trévise, 75010 PARIS
Tél. 770-58-03

Nous recevons exclusivement sur rendez-vous, de 10 h. à 21 h.

TED LAPIDUS
SAINT-HONORÉ

Homme **SOLDES** Femme

23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

vittel

Eau minérale naturelle.

LE CONFLIT RENAULT

A Cléon, les ateliers fonctionnent à 60% après le retrait des forces de police

Le travail a repris, lundi matin 12 juin, à l'usine Renault de Cléon avec une participation d'environ 75% des salariés. Pour protester contre la présence des forces de l'ordre — qui ont quitté les lieux vers 10 h. 30 — plus de deux mille ouvriers, avaient auparavant défilé dans les ateliers. Selon la direction, la situation est calme dans les autres établissements de la Régie, à l'exception des ateliers de presse à Donai et Flins où la grève se poursuit.

De notre correspondant

Rouen. — Le travail, qui a repris lundi matin 12 juin à l'usine de Cléon après l'intervention des forces de l'ordre, samedi, a été largement perturbé durant quelques heures. Alors que, selon la direction, trois mille deux cents soixante-cinq travailleurs sur quatre mille cinq cents avaient franchi à 7 h. 30, les portes de l'usine pour se rendre à leur poste, un défilé s'est formé vers 9 heures. Réunissant au départ moins d'un millier d'ouvriers, il en comptait finalement environ deux mille cinq cents, qui ont parcouru les différents ateliers.

« Direction négociations » ont tour à tour scandé les manifestants, dont certains, la fleur à la main, proposaient ironiquement de « charger les C.R.S. ». « Nous ne transigerons pas avec un fusil dans le dos », affirmait samedi un tract de la C.G.T. distribué au cours d'un premier rassemblement de protestation qui réunissait environ un millier de personnes. Les C.R.S., qui étaient demeurés présents près de l'usine, lundi matin, au moment de l'embauche, se sont retirés vers 10 h. 30.

Un médiateur à Flins

Un expert en droit du travail, M. Stéphane Thouvenot, a été désigné, lundi 12 juin, par le juge des référés du tribunal de Versailles pour jouer le rôle de médiateur dans le conflit des ateliers des grandes presses à Renault-Flins. Dans sa nouvelle ordonnance le juge demande à l'expert de donner son avis sur les causes et sur l'évolution du conflit entre la direction de la Régie et les grévistes, mais aussi d'examiner les possibilités d'une solution négociée entre les parties. M. Thouvenot se rendra dès mardi aux usines de Flins où les ateliers des grandes presses sont toujours occupés depuis le jeudi 8 juin.

Dès le vendredi 9 la C.F.P.D.T. avait invité le juge des référés à rétracter sa première ordonnance du 6 juin, laquelle selon le syndicat, avait été abusivement interprétée par la direction de Renault qui avait, dès le 6 au matin, demandé et obtenu l'intervention de la force publique pour faire évacuer les grévistes. Dans son ordonnance rendue, lundi, le juge dit qu'il n'y a pas lieu à rétractation. Il confirme que les grévistes ne doivent pas s'opposer à la libre circulation des matériels des ouvriers non grévistes et des agents de maîtrise.

Le juge a également nommé un huissier pour relever les identités des personnes entrant dans la Régie Renault, qui, au cours de l'audience de vendredi, avait demandé au juge d'autoriser « une expulsion définitive des grandes presses récupérées après une évacuation » n'a pas obtenu gain de cause.

NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" PRINTEMPS-ÉTÉ 1978

- Impressions soies exclusives.
- Lainages coordonnés originaux.
- Cotons suisses imprimés.
- Tissus écossais, bourreché.
- Jerseys « ultra mode » imprimés.
- Canots, panneaux et bases.
- Cotons souples depuis 12,95 F.
- Telles écruës, brocades, crépons.
- Opacités brodées, dentelles.

RODIN
32, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

LES IMAGIERS D'ÉPINAL
FONT LA GRÈVE POUR SOUTENIR LEUR DIRECTEUR

(De notre correspondant.)

Épinal. — Pour la première fois depuis sa création en 1970, l'Imagerie Pellerin d'Épinal est en grève. Les quatorze salariés ont décidé de cesser le travail et d'occuper les locaux, vendredi 9 juin, après avoir appris l'éviction, par le conseil d'administration familial qui gère l'Imagerie, du directeur, M. Jean-Philippe Dumont.

Les imagiers craignent que le nouveau directeur ne procède à des licenciements. Ils veulent aussi obtenir le retour de M. Jean-Philippe Dumont qui, expliquent-ils, a été renvoyé sans aucune justification.

15% sur toutes les CHEMISES NICOLL du 10 au 24 juin

la tradition anglaise du vêtement
29, rue Tronchet / Paris 8^e

Tony Frangie
de ses proches
assassins
des phalangistes

Le durcissement incite Wash ses rela

Les Etats-Unis

Le grand

Le grand

Le grand

Le grand

Le grand

سكنة الجزائر